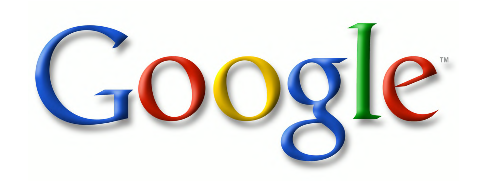
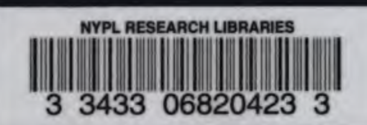



NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 06820423 3







ŒUVRES

COMPLÈTES

DE BOURDALOUE,

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS.

TROISIÈME PARTIE DE LA DOMINICALE.

TOME SEPTIÈME.

Se Trouvent

A PARIS,

CHEZ

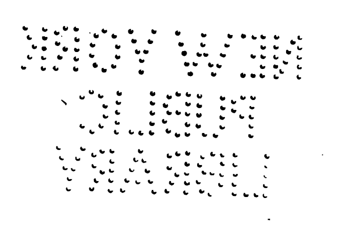
LE NORMANT, Imprimeur-Libraire, rue de Seine, N.° 8, près le pont des Arts;

BRUNOT-LABBE, Libraire, quai des Augustins, N.° 33;

AUDOT, Libraire, gendre et successeur de M. ONFROY, rue St.-Jacques, N.° 51;

ET A VERSAILLES,

LEBEL, Imprimeur-Libraire, place d'Armes, N.° 1.



ŒUVRES

COMPLÈTES

DE BOURDALOUE,

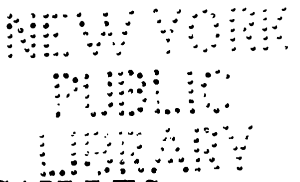
DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS;

NOUVELLE ÉDITION,

AUGMENTÉE D'UNE NOTICE SUR SA VIE ET SES OUVRAGES, ET D'UNE TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES.



TOME SEPTIÈME.



VERSAILLES,

DE L'IMPRIMERIE DE J.-A. LEBEL.

1812.

SERMONS

CONTENUS DANS CE VOLUME.

SERMONS
POUR LES DIMANCHES
DEPUIS LA PENTECOTE
JUSQUES A L'AVENT.

SERMON

SERMON

POUR LE XIII.e DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

SUR LA CONFESSION.

Quos ut vidit, dixit : Ite, ostendite vos sacerdotibus.

Dès qu'il eut aperçu ces lépreux, il leur dit : Allez, faites-vous voir aux prêtres. En saint Luc, chap. 17.

C'est l'ordre que donne le Sauveur du monde à dix lépreux qui viennent implorer son secours pour être délivrés de cette honteuse et mortelle contagion qui les infectoit ; et c'est le puissant remède que l'Eglise, au nom de Jésus-Christ, nous présente pour être purifiés d'une lèpre mille fois encore plus dangereuse, qui est le péché. Elle nous envoie aux prêtres comme aux médecins de nos ames, et elle nous ordonne de leur faire connoître notre état et nos maladies spirituelles : *Ite, ostendite vos sacerdotibus.* Dans l'ancienne loi, remarque saint Chrysostôme, les prêtres n'avoient pas le pouvoir de guérir la lèpre, mais ils l'examinoient seulement, et jugeoient si elle étoit en effet guérie. Il n'y a que la loi nouvelle, et que le sacrement de pénitence, où les ministres du Seigneur, successeurs des apôtres, soient revêtus de l'autorité de Dieu même pour délier le pécheur, pour le réconcilier, pour l'absoudre, et lui remettre par une parole tous ses péchés. Cependant, chrétiens, voici ce qui nous doit paroître bien étrange, et ce que nous ne pouvons assez déplorer dans le christianisme. C'est que tant de pécheurs sachent si peu profiter du don de Dieu et du sacrement le plus

salutaire. C'est qu'au lieu de se rendre aux pressantes invitations de Jésus-Christ, qui dans leur malheur leur a préparé cette ressource, et leur tend les bras pour répandre sur eux ses bénédictions, ils s'obstinent à se tenir éloignés de lui, et refusent d'approcher de son sacré tribunal. C'est que pouvant trouver dans une humble confession de leurs péchés la plus prompte et la plus parfaite guérison, comme des malades agités d'un violent transport, et insensibles à leurs maux, ils fuient le remède avec autant d'horreur, qu'ils devroient marquer et avoir d'ardeur pour le rechercher. J'entreprends aujourd'hui de corriger ce désordre, et de vous représenter pour cela les avantages de la confession. On prêche assez aux chrétiens l'affreux danger et le crime d'une confession sacrilége : mais peut-être ne leur fait-on point assez voir combien d'ailleurs une bonne confession leur peut être utile pour la réformation de leur vie et pour leur avancement dans les voies de Dieu. On leur parle assez des dispositions nécessaires qu'ils y doivent apporter; mais peut-être leur parle-t-on trop peu des fruits précieux et des biens inestimables qu'ils en doivent espérer. Je prétends donc, mes chers auditeurs, pour vous engager à un fréquent usage du sacrement de pénitence, vous en montrer dans ce discours l'excellence et la vertu. Demandons les lumières du Saint-Esprit par l'intercession de Marie : *Ave*.

Ce n'est pas mon dessein d'établir par de longues preuves l'obligation indispensable et la nécessité de la confession. Dès que nous sommes enfans de l'Eglise, nous sommes soumis à ses décisions, et nous ne pouvons ignorer un de ses préceptes les plus authentiques et les plus formels. Précepte fondé sur la parole de Jésus-Christ même. Précepte autorisé par la tradition,

confirmé par les conciles, reçu dans tous les siècles, observé de tout le peuple fidèle. Je sais néanmoins comment l'ont regardé nos hérétiques ; qu'il leur a paru un joug insupportable, et qu'ils l'ont rejeté comme une loi trop dure et trop pesante. Mais sans vouloir m'engager dans une controverse peu convenable et au temps et au lieu où je parle, j'avance, mes chers auditeurs, et je vais vous en convaincre, que de toutes les pratiques chrétiennes, une des plus avantageuses pour nous, et où Dieu a eu plus d'égard à nos véritables intérêts, c'est la confession. Pour en être persuadés, nous pouvons nous considérer en deux états différens : ou dans l'état du péché, ou dans l'état de la grâce. Dans l'état du péché, nous avons besoin de remède pour nous guérir ; et dans l'état de la grâce, nous avons besoin de force pour nous soutenir. Or cela posé, écoutez deux propositions qui vont faire tout le sujet de votre attention. Je dis que la confession est le moyen le plus efficace et le plus puissant que la Providence nous ait fourni, pour effacer le péché : ce sera la première partie. J'ajoute que la confession est encore le préservatif le plus infaillible et le plus souverain pour nous garantir des rechutes dans le péché : ce sera la seconde partie. De l'une et de l'autre vous apprendrez de quelle conséquence il est donc pour nous d'avoir souvent recours au sacrement de pénitence, et ce sera la conclusion. Ecoutez-moi, s'il vous plaît.

PREMIÈRE PARTIE.

C'est une doctrine communément reçue dans la théologie, que quelque moyen que nous puissions employer pour l'expiation de nos crimes, quand nous les avons une fois commis, il n'est point de lui-même capable de les effacer, si Dieu ne l'accepte pour cela, et s'il n'y ajoute sa grâce, qui est la grâce de la rémission. Mais

la même théologie reconnoît aussi que les moyens que Dieu veut bien accepter, sont dans les règles ordinaires des moyens proportionnés, et qui de leur nature ont déja quelque vertu, pour contribuer à un effet si noble et si relevé. Voilà, chrétiens, les deux principes sur lesquels j'établis la proposition que j'ai avancée, quand j'ai dit que la confession étoit un des remèdes les plus efficaces pour abolir le péché. Car si vous me demandez d'où elle tire cette vertu, je prétends que c'est premièrement de la volonté et du don de Dieu; secondement d'elle-même et de son propre fonds. De la volonté de Dieu, parce que Dieu l'a spécialement choisie et agréée pour cette fin; de son propre fonds, parce qu'elle a tout ce qu'il faut pour faire entrer un pécheur, avec le secours de la grâce, dans l'esprit d'une parfaite pénitence. De la volonté de Dieu, parce que Dieu semble lui avoir remis absolument le pardon du péché; de son propre fonds, parce qu'elle a des qualités merveilleuses pour convertir le pécheur et le ramener dans les voies de la justice. Deux considérations auxquelles je réduis tout ce que j'ai à vous dire dans cette première partie. Donnons à l'une et à l'autre tout l'éclaircissement qu'elles demandent.

Oui, chrétiens, Dieu a voulu que la rémission du péché fût attachée à la confession du péché; et la loi qu'il en a faite, quoique d'abord elle paroisse une loi de justice, est tellement une loi de miséricorde, qu'elle n'a pu venir que de la miséricorde même. Car quel excès et quel prodige de bonté, que pour être absous d'un crime qui m'exposoit à une damnation éternelle et qui la méritoit, ce soit assez de m'en accuser moi-même; que Dieu se contente d'une telle déclaration, et qu'il me suffise, comme parle saint Augustin, de confesser ce que je suis, pour devenir ce que je ne suis pas. Ah! mes frères, s'écrie là-dessus Zénon de Vérone, voici

un jugement bien extraordinaire et bien nouveau. Si le criminel s'excuse, il est condamné; et s'il se reconnoît coupable, il est justifié : *Novum judicii genus, in quo reus, si excusaverit crimen, damnatur; absolvitur, si fatetur* (1). Dans la justice des hommes, la procédure est bien différente : ils ne punissent que ce que l'on découvre. Mais dans la justice divine, il n'y a de châtiment et de punition que pour ce que l'on cache. Si vous révélez votre péché, en le révélant vous le faites disparoître à mes yeux; et si vous vous rendez votre accusateur, je cesse d'être votre juge. Ce sont les belles paroles que Pierre de Blois attribue à Dieu, et qu'il lui met dans la bouche pour inviter un pécheur à cet exercice si salutaire de la confession. De là vient, reprenoit le grand évêque de Vérone dont j'ai déjà cité le témoignage, que notre confession, c'est-à-dire, celle que nous faisons selon les lois du christianisme et au tribunal de la pénitence, n'est point une confession forcée ni arrachée par la crainte ou par la violence des tourmens; mais une confession libre, volontaire, où nous nous expliquons de nous-mêmes et d'un plein gré, avec repentir, avec amour: pourquoi? parce que nous savons, dit-il, qu'elle ne nous peut être qu'avantageuse; et que si notre Dieu l'exige de nous, ce n'est point pour s'en prévaloir contre nous et à notre perte, mais pour avoir lieu de nous combler de ses faveurs les plus abondantes et les plus précieuses. De là vient, ajoute saint Chrysostôme, que nous confessons jusqu'à nos péchés les plus secrets. Prenez garde, chrétiens, à ce passage: il est important contre nos hérétiques, et je le tire de l'homélie quinzième sur la seconde épître aux Corinthiens. Les juges de la terre, dit ce saint docteur, ne prononcent que sur les faits dont il y a conviction, et qui sont devenus publics : mais pour nous qui suivons

(1) Zen. Ver.

d'autres maximes, et qui faisons profession d'une discipline toute sainte, nous soumettons au tribunal de l'Eglise jusqu'à nos pensées. Et voici la raison qu'il en apporte : c'est que notre foi nous apprend que cette confession de nos propres pensées et de nos sentimens les plus intérieurs et les plus cachés, bien loin de nous attirer de la part de Dieu un arrêt de condamnation, prévient au contraire tous les arrêts que nous aurions à craindre de sa justice, et nous en préserve.

Mystère, mes chers auditeurs, que David avoit si bien compris, lorsqu'après avoir demandé à Dieu dans les termes les plus affectueux qu'il lui fît grâce, qu'il versât sur lui ses miséricordes et ses plus grandes miséricordes, qu'il le purifiât de toutes les taches du péché : *Ampliùs lava me ab iniquitate meâ, et à peccato meo munda me* (1), ce roi pénitent ne se servoit point d'autre motif pour l'y engager et pour le toucher en sa faveur, que de lui dire : Vous voyez, Seigneur, que je reconnois mon iniquité : *Quoniam iniquitatem meam ego cognosco*. Quelle conséquence ! elle est très-juste, répond saint Chrysostôme; et David parlant de la sorte, étoit parfaitement instruit des intentions de Dieu et de ses vues toutes miséricordieuses. Car c'est comme s'il lui eût dit : Il est vrai, Seigneur, cet aveu que je fais de l'offense que j'ai commise, est une réparation très-légère; mais puisque vous voulez bien l'agréer et vous en contenter, j'ose vous l'offrir, et j'espère par là me réconcilier avec vous. Vous me pardonnerez, mon Dieu, parce que je confesse mon péché : *Et à peccato meo munda me; quoniam iniquitatem meam ego cognosco* (2).

Voilà comment Dieu veut qu'on traite avec lui; et cela, chrétiens, fondé sur deux de ses divins attributs : l'un est sa grandeur, et l'autre sa bonté. Sa grandeur,

(1) Psal. 50. — (2) *Ibid.*

parce que c'est là qu'il fait paroître ce qu'il est et ce qu'il peut, remettant le péché en souverain, et sans observer avec nous toutes les formalités d'une justice rigoureuse. Sur quoi je me rappelle un bon mot de saint Ambroise dans le panégyrique du grand Théodose. Il dit que ce prince prenoit quelquefois plaisir à juger lui-même les criminels d'Etat; et qu'après les avoir convaincus et forcés d'avouer leur crime, au moment qu'ils attendoient une sentence de mort, et qu'ils redoutoient son juste courroux, il changeoit tout à coup de visage pour leur faire entendre qu'il leur rendoit la vie, et que de sa pleine volonté il les renvoyoit sans châtiment. Or il en usoit ainsi, poursuit le même Père, parce qu'il ne vouloit pas perdre ces malheureux, et qu'il se faisoit une gloire de vaincre leur malice par sa clémence vraiment royale : *Vincere enim volebat, non perdere* (1). Telle est, mes chers auditeurs, la conduite de Dieu envers nous. Outre qu'il y va de sa grandeur, sa bonté s'y trouve encore intéressée. Parce qu'il nous aime, il ne veut pas nous faire périr, mais il veut seulement avoir sur nous gain de cause. Or il l'a par notre confession : car c'est notre confession qui donne à sa justice tout l'avantage qu'elle peut avoir pour nous punir, et à sa miséricorde toute la gloire de nous pardonner.

C'est pourquoi le Prophète royal disoit encore à Dieu : *Tibi soli peccavi, et malum coram te feci, ut justificeris in sermonibus tuis, et vincas cùm judicaris* (2); J'ai péché, mon Dieu, et je le confesse : pourquoi? afin que vous soyez glorifié dans ma personne, et que dans le pardon que vous m'accorderez, on connoisse que votre miséricorde est au-dessus de toute la malignité de mon cœur, et qu'elle en a triomphé. Aussi est-ce toujours cette miséricorde victorieuse que le

(1) Ambr. — (2) Psalm. 50.

Saint-Esprit nous représente, quand il nous invite à la confession; et c'est en ce sens que saint Augustin explique ces paroles du pseaume cent dix-septième : *Confitemini Domino quoniam bonus* (1). Hé! mon frère, dit-il, en s'adressant à un pécheur, que craignez-vous de confesser votre péché à un Dieu si bon pour ceux qui le confessent sincèrement et sans déguisement? Ne vaut-il pas mieux, en le déclarant, vous rendre votre Dieu propice, que de l'irriter en demeurant dans un silence criminel? *Quid times confiteri Domino, qui confitenti bonus est; fac confitendo propitium, quem negando facis infensum* (2).

Mais, dites-vous, ce n'est point seulement en la présence de Dieu que je dois reconnoître mon péché; c'est encore à un homme qu'il m'est enjoint de le déclarer. J'en conviens, mon cher auditeur; c'est à un homme, mais à un homme autorisé de Dieu, tenant la place de Dieu, le ministre des miséricordes de Dieu. Et quelle peine un chrétien peut-il avoir de confesser son péché à cet homme, qui lui sert de médiateur auprès de Dieu? Tout honteux que je l'imagine, ce péché, ou qu'il est en effet, quand il le faudroit confesser devant toute la terre et dans l'assemblée de tous les justes, selon l'expression du Prophète : *In concilio justorum et congregatione* (3); Votre grâce, ô mon Dieu! dépendant de là, et m'étant promise à ce prix, devrois-je hésiter un moment? devrois-je compter pour quelque chose une condition à laquelle il vous a plu d'attacher pour moi un si grand bien? ne devrois-je pas être prêt à faire, au moins par une obligation rigoureuse et pour l'assurance de mon salut, ce que faisoient les premiers fidèles par une abondance et une ferveur de christianisme? Craignoient-ils de confesser hautement leurs péchés? craignoient-ils de les révéler à la face de toute l'Eglise?

(1) Psalm. 117. — (2) August. — (3) Psalm. 110.

Pourquoi n'aurois-je pas dans la confession secrète, la même soumission, la même résolution, le même zèle qu'ils avoient dans la pénitence et la confession publique? Pourquoi ne ferois-je pas, pour racheter mon ame, cette ame immortelle, ce que font tous les jours les criminels pour racheter une vie passagère et périssable? Qu'un criminel ait obtenu du prince des lettres de grâce, refuse-t-il de se présenter aux juges commis pour les examiner et les vérifier? il s'y porte de lui-même, il y court. C'est néanmoins par une déclaration authentique, souscrire à tous les chefs d'accusation formés contre lui; c'est dans un jugement juridique et solennel se reconnoître coupable et digne de mort. Il n'importe; l'avantage de l'absolution lui fait oublier, ou lui fait soutenir toute confusion. Or, la grâce de mon Dieu que j'ai perdue, et qui m'est offerte dans le saint tribunal, est-ce un avantage moins estimable et qui me doive moins coûter? Ai-je un degré de foi, si je ne vais pas encore avec plus d'ardeur me montrer aux prêtres: *Ostendite vos sacerdotibus;* si je ne m'empresse pas de leur faire voir mon état, de leur découvrir mes misères, d'implorer leur médiation, et de recevoir de leur bouche une prompte et pleine rémission? Suivons-donc, mes frères, suivons le conseil de l'Apôtre, qui nous avertit d'approcher avec confiance de ce trône de grâce que Dieu a établi dans son Eglise, et où sont assis ses ministres pour répandre selon son gré ses bénédictions: *Adeamus ergò cum fiduciâ ad thronum gratiæ, ut veniam consequamur, et gratiam inveniamus in tempore opportuno* (1). C'est en leurs mains qu'il a déposé toute son autorité, et c'est en votre faveur qu'il leur a ordonné de l'employer. C'est à eux qu'il a dit: Tout ce que vous délierez sur la terre, je veux qu'il soit délié dans le ciel; et tout ce que vous

(1) Hebr. 4.

remettrez, je veux qu'il soit remis. Ses promesses là-dessus sont les plus précises et les plus formelles, ses volontés les plus expresses; et ne sommes-nous pas bien ennemis de nous-mêmes, si nous ne prenons pas soin d'en profiter?

Cependant, chrétiens, ne nous étonnons pas que Dieu ait, s'il m'est permis de parler ainsi, une telle déférence pour la confession du péché. Ce n'est pas sans fondement, puisque la confession du péché a d'elle-même tout ce qui peut gagner le cœur de Dieu, et mettre l'homme dans l'ordre d'une pénitence parfaite. Autre principe d'où je prétends que lui vient cette vertu si salutaire pour nous et si puissante. Car que fait la confession du péché? trois choses. Elle humilie le pécheur dans la vue de son péché; elle lui inspire la douleur et le repentir de son péché; elle lui tient lieu d'une satisfaction présente et actuelle de son péché. Or par là elle détruit absolument en lui le péché. Prenez garde, s'il vous plaît : en humiliant le pécheur, elle lui arrache jusqu'à la racine du péché, qui est l'orgueil. En inspirant aux pécheurs le repentir et la contrition, elle efface la tache du péché, qui est ce que les théologiens appellent la coulpe. Et en lui tenant lieu de satisfaction, elle expie même, ou du moins commence à expier ce qu'attire après soi le péché qui est la peine; de sorte qu'il n'y a rien dans le péché qui ne cède à son action et à son pouvoir. Tout ceci est remarquable, et mérite une réflexion particulière.

Je dis que la confession du péché humilie le pécheur: voilà son premier effet; et en cela, non-seulement elle met le pécheur dans l'ordre de la pénitence, mais elle fait en lui la principale et la plus essentielle fonction de la pénitence. Car dans la pensée des Pères, qu'est-ce que la pénitence? Tertullien en donne une excellente idée, savoir, que la pénitence est comme un art, ou

une science dont Dieu se sert pour humilier l'homme, et par où l'homme a lui-même appris de Dieu à s'humilier : *Disciplina humilificandi hominis* (1). Or, de toutes les leçons renfermées dans l'étendue de cette divine science, il n'y en a pas une qui soit comparable à celle de confesser son péché : pourquoi ? parce qu'il est certain que rien n'humilie tant l'homme que la confession du péché. Je ne dis pas cette confession vague et indéterminée par où nous protestons en général que nous sommes pécheurs, sans spécifier en quoi, ni sur quoi nous le sommes. Je ne dis pas cette confession mentale et toute intérieure qui se fait à Dieu du fond de l'ame, et qui ne consiste qu'à reconnoître devant lui ce qu'il sait assez, et ce que nous ne pouvons lui déguiser. Car bien loin qu'il faille pour cela de grands sentimens et de grands efforts d'humilité, on s'en fait même honneur, et c'est une marque de piété. Mais je dis cette confession instituée par Jésus-Christ, et dont nous avons l'usage dans l'Eglise : c'est-à-dire, cette confession où nous descendons au détail des choses, où nous ne nous contentons pas de dire : J'ai péché; mais où nous rendons contre nous-mêmes des témoignages particuliers de tel et tel péché; où nous disons : Voilà ce que j'ai pensé et ce que j'ai fait, voilà la passion qui m'a emporté, voilà le motif, l'intérêt qui m'a fait agir; voilà l'opprobre de ma vie, et c'est en ceci et en cela que j'ai trahi la cause de mon Dieu. Enfin cette confession où nous faisons dans le tribunal de la pénitence, ce que Dieu fera dans le jugement dernier, lorsqu'il ouvrira toutes les consciences des hommes, et qu'avec un rayon de sa lumière, il ira fouiller et pénétrer dans tous les replis de notre ame. Car c'est justement le modèle que notre confession se propose à imiter, comme c'est aussi dans cette vue distincte de nous-mêmes que notre es-

(1) Tertull.

prit trouve son humiliation : *Disciplina humilificandi hominis*. Je dis cette confession que nous ne faisons pas seulement à Dieu, mais à un homme que nous regardons comme l'envoyé de Dieu; à un homme qui de lui-même ne nous peut connoître, mais à qui nous exposons toutes nos foiblesses, toutes nos lâchetés, toutes nos hypocrisies, tout ce qu'il y a de gâté et de corrompu dans notre cœur : nous soumettant à écouter tout ce que le zèle lui dictera, à subir toutes les peines qu'il nous imposera, à observer toutes les régles de vie qu'il nous prescrira. Car qu'est-ce que tout cela, sinon un exercice héroïque de cette discipline humiliante dont parle Tertullien : *Disciplina humilificandi hominis?*

Et c'est ici, mes chers auditeurs, que vous pouvez remarquer avec moi la différence qui s'est rencontrée et qui se rencontre encore tous les jours, entre l'esprit de l'erreur et l'esprit de la vraie religion. Car l'esprit d'erreur, qui est celui de l'hérésie, étant un esprit d'orgueil, il n'a pu souffrir de confession et de pénitence, qui l'humiliât. Qu'a-t-il donc fait ? il a secoué le joug de cette confession sacramentelle qui oblige à déclarer le péché, et qui assujettit le pécheur aux ministres de l'Eglise, et n'a retenu qu'une ombre de confession, qui n'a rien de difficile ni d'humiliant pour lui. Et quelle humilité en effet de s'appeler simplement pécheur, puisque les plus grands saints ont eux-mêmes tenu ce langage? quelle humilité de se confesser à Dieu, à vous, Seigneur, dit saint Augustin, qui ne pouvez rien ignorer de tout ce que je suis, et aux yeux de qui vouloir me dérober, ce seroit une folie extrême, puisque si j'osois l'entreprendre, je mériterois que vous vous tinssiez éternellement caché pour moi, sans que je pusse jamais me cacher à vous : *Nam et si confiteri tibi noluerim, te mihi abscondam, non me tibi?* (1) Mais par

(1) August.

un esprit tout contraire, l'Eglise de Jésus-Christ s'est maintenue dans la pratique de cette confession, dont son divin Epoux lui a fait comme un sacrement d'humilité; et plus cette confession lui a paru humiliante pour les pécheurs, plus elle s'y est attachée, parce qu'elle lui a semblé d'autant plus propre à la fin pour laquelle elle ordonne que nous en usions : l'humilité et la pénitence se suivant toujours, et la vraie pénitence ne pouvant être ailleurs que là où se trouve l'humilité la plus parfaite.

Voilà, mes chers auditeurs, la grande maxime du christianisme; et par cette maxime, vous devez voir quel est l'égarement de ceux qui fuient la confession, et qui s'en éloignent pour la honte qu'ils trouvent à confesser leurs péchés. Raisonner ainsi, et agir par ce principe, c'est bien se tromper soi-même. Vous fuyez la confession et vous vous en dispensez, parce qu'elle porte avec soi une certaine honte; et c'est justement pour cela qu'il faudroit l'aimer. Car cette honte qu'elle vous cause, vous humilie devant Dieu; et ce qui vous humilie devant Dieu, c'est ce que vous devez chercher dans la pénitence. Ce qui vous a perdu, mon frère, dit saint Chrysostôme, ce qui a été la source de votre malheur, c'est de n'avoir pas eu assez de honte. Vous vous êtes fait un front de prostituée, comme parle l'Ecriture, pour commettre le péché. Il faut donc que ce soit la honte qui commence maintenant votre conversion; et que pour retourner à Dieu, vous repreniez cette honte du péché que vous aviez perdue. Or, vous ne la trouverez jamais mieux que dans la confession du péché même. Quand j'entends les prédicateurs de l'évangile faire des discours entiers pour adoucir aux pécheurs, ou même pour leur ôter absolument la honte qu'ils peuvent avoir de s'accuser, je l'avoue, chrétienne compagnie, quoique j'approuve leur zèle, j'ai peine à ne les pas contredire. Car pourquoi, dis-je, ôter aux pécheurs ce

qu'il faudroit plutôt leur donner, s'ils ne l'avoient pas? Un des grands abus de la confession, est de voir s'y présenter certaines ames sans nulle honte de leurs crimes, et de leurs crimes néanmoins les plus honteux. Comme elles les ont hardiment commis, elles les déclarent avec la même assurance; et vous diriez, à les entendre, qu'elles ont droit de n'en pas rougir, parce qu'elles sont d'une qualité et d'un état dans le monde, où l'on ne doit point attendre autre chose d'elles. Les ministres de la pénitence savent combien cet abus est aujourd'hui commun. Or cet abus, qui va directement à exclure la honte du péché, bien loin de faciliter la pénitence, est une impénitence manifeste, ou du moins en est un signe visible. C'est donc aux prédicateurs et aux confesseurs à y remédier; comment cela? en inspirant eux-mêmes cette sainte honte à ceux qui ne l'ont pas; et en apprenant à ceux qui paroissent l'avoir, à en bien user; en leur faisant concevoir à tous, que c'est l'une des grâces les plus précieuses qu'ils aient à ménager dans ce sacrement. Je sais que cette honte peut quelquefois aller trop loin; mais je consens qu'on la modère alors, et non pas qu'on la détruise. Je sais qu'elle peut fermer la bouche à un pécheur, et lui faire céler son péché : mais pour le garantir d'une extrémité, il ne faut pas le faire tomber dans une autre. Car si c'est un excès de cacher son crime par confusion, c'en est un autre encore plus dangereux peut-être, de le déclarer sans humilité.

J'ai dit de plus que la confession a cela de propre, qu'elle excite en nous la douleur et la contrition du péché. La raison en est très-naturelle. Car la contrition, disent les théologiens, se forme dans nos ames par une appréhension vive et une vue actuelle de la grièveté du péché et de sa malice. Or il est certain que nous ne comprenons jamais plus vivement cette malice du péché,

que quand nous en faisons la déclaration au tribunal de la pénitence. C'est alors que le péché se montre à nous dans toute sa difformité. C'est alors que notre esprit en est frappé, que notre cœur en est ému, et que nous pouvons dire avec le Prophète royal : *Non est pax ossibus meis à facie peccatorum meorum* (1). Hors de là, nous n'y pensons qu'à demi; et quoique ce péché soit un poids qui nous accable, les idées que nous en avons sont si légères, qu'elles ne nous en laissent presque aucun sentiment. Mais quand nous approchons du ministre qui nous doit juger, et aux pieds duquel nous venons nous accuser, vous le savez, mes chers auditeurs, et l'expérience vous l'aura fait connoître, ces idées si foibles auparavant, se réveillent tout à coup, se fortifient, deviennent sensibles, remuent le fond de nos passions, nous attendrissent pour Dieu, nous donnent une sainte horreur de nous-mêmes, nous tirent quelquefois les larmes des yeux. Or ces larmes, selon saint Augustin, ces sentimens tendres, ces mouvemens d'horreur contre le péché, sont les dispositions les plus efficaces et les grâces prochaines de la contrition.

Et voilà l'innocent et le divin secret qu'avoit trouvé le saint roi Ezéchias pour renouveler dans son cœur l'esprit de pénitence. Que faisoit-il? il parcouroit toutes les années de sa vie, et il confessoit à Dieu toutes ses infidélités : *Recogitabo tibi annos meos in amaritudine animæ meæ* (2). Quoique la confession ne fût pas encore érigée en sacrement, comme elle l'est dans la loi de grâce, elle ne laissoit pas d'opérer en lui et de le toucher. Cette revue exacte de tout le passé étoit suivie de l'amertume de son ame; et cette amertume étoit la véritable douleur qu'il cherchoit : *Recogitabo tibi in amaritudine.* N'est-ce pas ce qui arrive encore tous les jours à tant de pécheurs? Leurs cœurs qui sembloient

(1) Psalm. 37. — (2) Isaï. 38.

être endurcis, commencent à s'amollir dès que leur langue commence à parler. Jusque-là on eût dit que ces cœurs étoient fermés, et impénétrables à tous les traits de la grâce; mais à peine se sont-ils ouverts par une déclaration fidèle et entière, qu'après s'être présentés à la pénitence comme une terre sèche et aride, ils s'en retournent tout pénétrés de la rosée du ciel : pourquoi? parce qu'ils ont ressenti l'efficace et la vertu de la confession. Tel est l'effet de cette parole si énergique et dont les Pères de l'Eglise nous font tant d'éloges : *Peccavi*, J'ai péché; de cette parole qui fut la confession, et le principe de la justification d'un des plus parfaits et des plus illustres pénitens. Voyez, mes frères, dit saint Ambroise, combien trois syllabes sont puissantes : *Quantùm tres syllabœ valent!* (1) Cette parole seule changea le cœur de Dieu, parce que d'un Dieu courroucé, elle en fit un Dieu propice; et le cœur de David, parce que d'un adultère et d'un homicide, elle en fit un saint. Or, si elle a fait un saint de David, que peut-elle faire, et que doit-elle faire de nous? Car cette courte parole *Peccavi*, est maintenant bien plus efficace encore qu'elle ne l'étoit alors. Etant devenue une des parties les plus essentielles d'un sacrement auquel Jésus-Christ a attaché tous ses mérites, elle a une vertu toute divine qu'elle n'avoit pas. D'où il s'ensuit qu'elle doit donc avoir dans la bouche d'un chrétien toute une autre force que dans celle de David. Je ne parle pas, au reste, selon le langage et l'expression des libertins, dont je ne ferai point ici de difficulté de me servir, je ne parle pas ici de ce *Peccavi* présomptueux qu'ils se promettent dans l'avenir, et sur quoi ils fondent l'espérance d'une conversion imaginaire qu'ils n'accompliront jamais. Je ne parle pas de ce *Peccavi* superficiel, qui n'est que sur le bord des lèvres, et qui ne part point

(1) Ambr.

du

du cœur. Je ne parle pas de ce *Peccavi* contra
que la nécessité arrache à un moribond : c
est réprouvé de Dieu. Mais je parle de ce
cère et douloureux, qui est le symbole de l
des justes; et pour celui-là, je soutiens qu
particulier d'exciter en nous la contrition, et par conséquent d'effacer le péché.

Je vais encore plus avant, et je prétends enfin qu'il ne tient qu'à nous que la confession ne commence déjà à expier la peine du péché, et qu'elle ne nous serve de satisfaction pour le péché. Car puisque la confession du péché nous est pénible, puisque nous y ressentons une répugnance qui coûte à surmonter, puisque nous la regardons comme un des exercices du christianisme les plus laborieux, pourquoi ne nous en ferions-nous pas un mérite auprès de Dieu; et pourquoi ne pourroit-on pas dire de nous, ce que saint Grégoire a dit de ce serviteur de l'évangile, qui, se confessant insolvable aux pieds de son maître, obtint une remise entière de toute sa dette : *In confessione debiti invenit debiti solutionem?* (1)

C'est en ce sens que nous devons prendre ce que dit saint Ambroise, que la confession du péché est l'abrégé de toutes les peines que Dieu a ordonnées contre le péché : *Omnium pœnarum compendium* (2). Il semble d'abord que ce soit une exagération, mais c'est une vérité fondée sur les plus solides principes de la théologie. Comprenez-la : car il est certain que jamais la justice de Dieu ne perd rien de ses droits, et que de quelque façon que ce soit, ou dans l'autre vie, ou en celle-ci, elle tire la satisfaction et la vengeance qui lui est due pour le péché. Or il est de la foi que le péché mérite dans l'autre vie des peines éternelles; et il est encore de la foi que ces peines éternelles sont acquittées

(1) Greg. — (2) Amb.

en celle-ci par la confession. Il faut donc que la confession ait quelque chose en soi qui égale dans l'estime de Dieu cette éternité de peines, et que toutes ces peines de l'enfer soient, pour ainsi dire, abrégées dans la douleur intérieure d'une ame qui confesse son péché : *Omnium pœnarum compendium.* Après cela, si nous n'avons pas perdu tout le zèle que nous devons avoir pour l'importante affaire de notre salut, pouvons-nous ne pas aimer une pratique où nous trouvons de tels avantages ?

Concluons-donc avec le Prophète, ou plutôt avec saint Augustin interprétant les paroles du Prophète, et les appliquant au même sujet que moi : *Confessio et pulchritudo in conspectu ejus* (1). Prenez garde, dit saint Augustin : ces deux choses ne se séparent point devant Dieu, la confession du péché et la beauté de l'ame : *Confessio et pulchritudo.* Et c'est dans ces paroles, mon frère, poursuit le même saint docteur, que vous apprenez tout à la fois, et à qui vous pouvez plaire, et par où vous lui pouvez plaire. A qui vous pouvez plaire, c'est à votre Dieu ; par où vous lui pouvez plaire, c'est par la confession de votre péché : *Audis cui placeas, et quomodò placeas* (2). Par conséquent, si vous aimez votre ame, si vous voulez la rendre pure et agréable aux yeux de Dieu, faites-vous de la confession un exercice fréquent et ordinaire : *Ama confessionem, si affectas decorem* (3).

Ah ! chrétiens, si vous aviez autant de passion pour plaire à Dieu, que vous en avez pour plaire à de foibles créatures ; et vous, femmes du monde, si vous faisiez autant d'état de cette grâce intérieure qui doit être le plus bel ornement de vos ames, que vous en faites de cette grâce extérieure du corps, dont vous êtes si idolâtres, et qui devient le scandale du prochain, avec

(1) Psalm. 95. — (2) August. — (3) *Idem.*

quelle assiduité et quelle ferveur vous verr
quenter le tribunal de la pénitence? faudr
ployer tant de sollicitations pour vous y a
que vous vous sentez coupables devant I
riez-vous demeurer un jour dans cette di
minelle? surtout y pourriez-vous demeurer, co
n'arrive que trop, les années entières? n'iriez-vous pas chercher le remède pour vous guérir de cette lèpre qui vous défigure? n'iriez-vous pas à la sainte Piscine, vous laver et vous purifier? Quoi qu'il en soit, nous avons vu comment, par rapport au passé, la confession efface le péché commis; et nous allons voir comment, par rapport à l'avenir, elle nous préserve des rechutes dans le péché. C'est la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Quoique dans la doctrine des Pères, la justification d'un pécheur soit le plus grand de tous les ouvrages de Dieu, et que cet ouvrage coûte plus à Dieu que la résurrection des morts, et la création de tout un monde, on peut dire néanmoins, et il est vrai, que ce seroit peu pour un pécheur d'être justifié par la grâce de la pénitence, s'il n'avoit pas de quoi se maintenir dans cette grâce, et s'il manquoit des moyens nécessaires pour se garantir des rechutes dans le péché. Car, comme dit saint Jérôme, être guéri pour retomber dans une plus griève maladie, et ressusciter pour mourir d'une mort encore plus funeste, c'est plutôt une punition et un malheur, qu'une grâce et un bienfait. De là je juge, et vous devez juger avec moi, quelle est l'excellence de la confession, et quels avantages nous en retirons, puisqu'en même temps qu'elle nous réconcilie avec Dieu, elle nous fixe, autant qu'il est possible et que notre foiblesse le permet, dans ce bienheureux état de réconciliation, nous tenant lieu du plus puissant préservatif que la re-

ligion nous fournisse contre le péché. En voici la preuve. Je considère la confession, ou pour mieux dire, le sacrement de pénitence, selon trois rapports qu'il a, et qui lui sont essentiels. Le premier à Dieu, ou plutôt à Jésus-Christ, qui en est l'auteur ; le second au prêtre, qui en est le ministre; et le troisième à nous-mêmes, qui en sommes les sujets. Or, dans ces trois rapports, je trouve ma seconde proposition si bien établie, qu'il m'est évident qu'un chrétien oublie tout le soin de son ame, quand il néglige l'usage de ce sacrement.

Car, qu'est-ce que la confession, selon le premier rapport qu'elle a avec Jésus-Christ? c'est une de ces sources divines, dont parle le Prophète, que le Sauveur, en mourant, fit couler de son sacré côté, et où les fidèles peuvent puiser à toute heure les eaux de sa grâce, c'est-à-dire, certains secours particuliers que chacune de ces sources leur communique abondamment, lorsqu'ils se mettent en disposition de les recevoir. Ainsi doit s'entendre la prédiction d'Isaïe, même dans le sens littéral : *Haurietis aquas in gaudio de fontibus Salvatoris* (1). Mais quelle différence y a-t-il entre ces grâces de la confession sacramentelle et celles des autres sacremens? La voici : c'est que les grâces de la confession sacramentelle sont spécialement des grâces de défense, des grâces de soutien, des grâces que Dieu nous donne pour combattre le péché, pour tenir ferme dans la tentation, pour ne plus succomber sous le poids de la fragilité humaine, en un mot, pour persévérer dans les résolutions que la pénitence nous a inspirées. Telle est la fin principale de ce sacrement. Or, vous savez que les grâces d'un sacrement ont une subordination et une liaison nécessaire avec sa fin. Quiconque vient au saint tribunal, et y apporte les dispositions convenables, a-t-il droit à ces sortes de grâces? Oui, chrétiens, et ce

(1) Isaï. 12.

droit est fondé sur le pacte que le Fils de Dieu en a fait avec son Père : c'est ce que toute la théologie nous enseigne. Tellement qu'un pécheur, après avoir confessé son péché, peut sans présomption exiger de Dieu, non-seulement des grâces communes et générales pour ne le plus commettre, mais des grâces de réserve et de choix, qui sont les grâces propres du sacrement; et Dieu ne pourroit, sans injustice, les lui refuser. Je dis sans injustice envers son Fils, qui les a méritées, et non envers l'homme qui les reçoit. Hors de la confession, Dieu donne-t-il ces sortes de grâces, et Jésus-Christ nous les a-t-il promises ailleurs que dans ce sacrement? Non, mes frères; il veut que nous les allions puiser dans la source publique : *Haurietis de fontibus Salvatoris*. Et en cela il ne nous fait nul tort : car c'est à nous d'accepter ces grâces de la manière qu'il lui plaît de les dispenser, et c'est à nous de les prendre où il les a mises. Or, il a renfermé celles-ci, qui nous fortifient contre les rechutes, dans le sacrement de pénitence. C'est donc à ce sacrement et à la confession que nous devons avoir recours pour les obtenir.

De là quelles conséquences? Ah! mes chers auditeurs, il est aisé de les tirer, et encore plus important de les méditer. Il s'ensuit de là qu'un chrétien qui quitte l'usage de la confession, renonce aux grâces du salut les plus essentielles, qui sont les grâces de précaution contre le péché; et que quand ensuite il se laisse emporter au torrent du siècle, aux désirs de la chair, aux désordres d'une vie libertine et déréglée, il est doublement coupable devant Dieu: pourquoi? parce que Dieu lui peut faire ce double reproche : Tu as commis tout cela; et par un surcroît de crime et d'infidélité, tu n'as pas voulu te servir du moyen que je te présentois pour te préserver de tout cela, qui étoit de purifier souvent

ton ame par la fréquente confession. Il s'en suit de là que dans l'ordre que Jésus-Christ a établi pour le partage des grâces qu'il distribue à son Eglise en qualité de chef et de souverain pontife, plus l'homme chrétien s'éloigne de la confession, plus il devient foible pour vaincre le péché; et qu'au contraire, plus il en approche, plus il devient fort, parce qu'il reçoit plus ou moins de ces secours que Jésus-Christ y a attachés, et que le moyen le plus infaillible pour se soutenir au milieu du monde et contre ses attaques, est d'aller de temps en temps à cette source salutaire, d'où se fait encore aujourd'hui sur nous une effusion si abondante du sang du Sauveur et de ses mérites infinis : *Haurietis aquas in gaudio de fontibus Salvatoris.* Voilà ce qui s'ensuit; mais que fait l'ennemi de notre salut? toujours attentif à notre perte, et voyant que cette source de la confession est si féconde en grâces pour nous, il tâche, permettez-moi d'user de ces expressions figurées, il tâche de l'empoisonner, ou de la dessécher. De l'empoisonner, par le mauvais usage qu'il nous en fait faire; ou de la dessécher, en nous persuadant de n'en faire nul usage, et de l'abandonner. Il se comporte à notre égard comme Holoferne se comporta au siége de Béthulie. Car, de même que ce fier conquérant, pour réduire les habitans de Béthulie à l'extrémité, coupa tous les canaux par où l'eau y étoit conduite, ainsi l'esprit séducteur, qui nous assiége de toutes parts, s'efforce de rompre ce sacré canal de la confession, par où le sang du Fils de Dieu découle sur nous. C'est-à-dire, qu'il nous donne du dégoût pour le sacrement de pénitence; qu'il nous exagère la difficulté de le fréquenter; qu'il fait naître sans cesse des occasions qui nous en détournent; qu'il se transforme en ange de lumière, pour nous faire entendre qu'il est à craindre qu'on ne

profane ce sacrement; qu'il vaut mieux s'en retirer que de s'exposer aux suites malheureuses d'une confession sacrilége; qu'il y faut une longue préparation, et que sans cela on y trouve la mort, au lieu d'y reprendre une nouvelle vie et de nouvelles forces. Ah! chrétiens, combien y en a-t-il qui se laissent surprendre à cet artifice, et qui tombent dans ce piége? pour nous tenir là-dessus en garde, ayons toujours devant les yeux les avantages de la confession, et considérons-la non-seulement par rapport à Jésus-Christ, l'auteur du sacrement de pénitence, mais par rapport au prêtre, qui en est le ministre.

Il n'est rien, j'ose le dire, et plût à Dieu que je pusse bien aujourd'hui vous faire comprendre cette maxime! il n'est rien de si efficace ni de si engageant pour nous maintenir dans le devoir d'une vie réglée, que l'assujettissement volontaire de nos consciences et de nous-mêmes à un homme revêtu du pouvoir de Dieu, et établi de Dieu pour nous gouverner. En effet, chrétiens, que ne peut point un directeur prudent et zélé pour la sanctification des ames, quand une fois elles sont résolues de se confier en lui et d'écouter ses remontrances? Si ce sont des ames mondaines, quels commerces ne leur fait-il pas rompre, à quoi ne les oblige-t-il pas de renoncer, et de quels engagemens ne les détache-t-il pas, par la seule raison de la sainte déférence qu'elles lui ont vouée? Si ce sont des ames passionnées, combien de haines leur arrache-t-il du cœur? combien leur fait-il oublier d'injures? à combien de réconciliations les porte-t-il, auxquelles on n'avoit pu les déterminer, et que tout autre que lui auroit tentées inutilement? N'est-ce pas par son zèle, ou plutôt, n'est-ce pas par la confiance que l'on a en son zèle, que les ames intéressées réparent l'injustice, abandonnent leurs trafics usuraires, et consentent à des restitutions dont elles s'étoient défendues depuis de longues années avec une obstination

presque invincible? Qui fait cela, chrétiens? cette grâce de direction que Dieu a donnée à ses ministres pour la conduite des fidèles. Car, le même caractère qui les constitue nos juges dans le tribunal de la pénitence, pour prononcer sur le passé, les constitue nos pasteurs, nos guides, nos médecins, pour l'avenir. Je dis nos médecins, pour nous tracer le régime d'une sainte vie; nos guides, pour nous montrer le chemin où nous devons marcher; nos pasteurs, pour nous éclairer dans nos doutes, pour nous redresser dans nos égaremens, pour nous ranimer dans nos défaillances, pour nous donner une pâture toute céleste qui nous soutienne. Comme en vertu de leur ministère ils sont tout cela, ils ont grâce pour tout cela; et cette grâce, qui n'est que gratuite pour eux-mêmes, mais sanctifiante pour nous, est justement celle qui agit en nous quand nous nous soumettons à eux avec toute la docilité convenable. Tel est l'ordre de Dieu, mes chers auditeurs. C'est ainsi qu'il a gouverné les plus grands hommes et les plus éminens en sainteté. Il pouvoit les sanctifier immédiatement par lui-même, mais il ne l'a pas voulu. Il les a assujettis à d'autres hommes, et souvent même à d'autres hommes moins élevés et moins parfaits. Il s'est servi des foibles lumières de ceux-ci, pour perfectionner les hautes lumières de ceux-là. Voilà comment en a toujours usé sa providence. Or, il n'est pas croyable que cette loi ayant été faite pour tous les saints, Dieu en doive faire une nouvelle pour nous.

Sur quoi je ne puis assez déplorer l'aveuglement des gens du siècle, qui, par une erreur bien pernicieuse, ou pour mieux dire, par une mortelle indifférence à l'égard de leur salut, au lieu de prendre cette règle de direction qui leur est si nécessaire, osent la traiter de simplicité et de foiblesse d'esprit. Demandez-leur, selon le langage de saint Pierre, quel est le pasteur de leur

âme (je ne dis pas le pasteur en titre, car ils ne peuvent se dispenser d'en avoir un établi par Jésus-Christ pour le gouvernement de chaque église; mais le pasteur particulier qui les dirige et qui les conduit dans les voies de Dieu); ils tourneront ce discours en raillerie, et ils en feront un jeu. D'où il arrive que dans les choses du ciel et de la conscience, qui sont si importantes et si délicates, dont ils ont tant de fausses idées, et sur lesquelles ces prétendus esprits forts auroient souvent besoin d'être instruits comme des enfans, toute leur conduite se termine à n'en avoir que d'eux-mêmes, ou à n'en point avoir du tout. Ils ne craignent rien tant que cette direction, qui leur paroît importune, parce qu'elle les meneroit plus loin qu'ils ne souhaitent. Ils veulent, disent-ils, des confesseurs, et non des directeurs; comme si l'un pouvoit être séparé de l'autre, et que le confesseur, pour s'acquitter de son devoir, et pour assurer l'ouvrage de la grâce, ne fût pas obligé d'entrer dans le même détail que le directeur. Tout cela veut dire qu'ils veulent des confesseurs qui ne les connoissent pas, qui ne les examinent pas, qui ne les gênent pas; des confesseurs dont ils ne reçoivent nuls avis, dont ils n'entendent nulles remontrances, à qui ils ne rendent nul compte; parce qu'ils savent bien que s'ils se mettoient entre les mains de quelque ministre zélé, ils n'auroient pas la force de lui résister en mille rencontres et sur mille sujets, où ses décisions ne s'accorderoient pas avec leurs inclinations vicieuses et leurs passions; parce qu'ils ne sont pas bien résolus de changer de vie, ou de persévérer dans celle qu'ils ont embrassée; parce qu'ils sentent bien, et qu'ils ne peuvent ignorer quel seroit l'effet d'une direction ferme et sage, soit pour les confirmer dans ce qu'ils ont entrepris, soit pour faire de nouveaux progrès dans le service de Dieu.

Enfin, à considérer la confession par rapport à nous-

mêmes, l'expérience nous l'apprend, et nous n'en pouvons disconvenir, que c'est un frein merveilleux pour arrêter notre cœur et pour réprimer ses désirs criminels. Cette seule pensée : Il faudra déclarer ce péché, a je ne sais quoi de plus convaincant et de plus fort, que les plus solides raisonnemens et que les plus pathétiques exhortations. Surtout si la confession est fréquente, et que par là elle ne soit jamais éloignée. Car la pensée d'une confession prochaine fait alors la même impression sur nous, que la pensée de la mort et du jugement de Dieu. Oui, mon cher auditeur, se dire à soi-même : Je dois demain, je dois dans quelques jours comparoître au tribunal de la pénitence, et m'accuser sur tel ou tel article, c'est une réflexion presque aussi efficace et aussi touchante, que de se dire : Je dois peut-être demain, peut-être dans quelques jours comparoître devant le tribunal de Dieu, et y être jugé. Combien cette vue a-t-elle retiré d'ames du précipice où le penchant les entraînoit, et combien y en a-t-il encore dont elle soutient tous les jours la fragilité naturelle et l'infirmité, contre les plus violentes tentations?

Mais par une règle toute contraire, quand une fois nous avons secoué le joug de la confession que Jésus-Christ nous a imposé, il n'y a plus rien qui nous retienne; et livrés à nous-mêmes, en quels abîmes n'allons-nous pas nous jeter? Comme la vue de la mort ne nous effraie point lorsque nous la croyons bien éloignée, la vue d'une confession remise jusqu'à la fin d'une année, ne nous inquiète guère. On dit : Il ne m'en coûtera pas plus d'en dire beaucoup que d'en dire peu : ce péché passera bien encore avec les autres. Plus ou moins dans la même espèce, c'est à peu près la même chose. On le dit, et cependant on accumule dettes sur dettes, on ajoute offenses à offenses, on grossit ce trésor de colère qui retombera sur nous au dernier jour pour nous accabler.

De là vient que les hérésies qui se sont attaquées à la confession, ont été suivies d'une si grande corruption de mœurs : ce qui ne parut que trop dès la naissance du luthéranisme. Partout où l'usage de la confession s'abolissoit, le libertinage et la licence s'introduisoient. Cette décadence frappoit tellement les yeux, et devenoit tous les jours si sensible, que les hérétiques eux-mêmes en étoient surpris. Jusque-là (vous le savez, et qui oseroit m'en démentir), jusque-là que des villes entières, quoiqu'attachées au parti de l'erreur et infectées de son venin, s'adressèrent au prince qui les gouvernoit pour rétablir l'ancienne discipline de la confession : reconnoissant qu'il n'y avoit plus chez elles ni bonne foi, ni probité, ni innocence, depuis que les peuples étoient déchargés de ce joug qui les retenoit. De là vient que l'hérésie de Calvin fit d'abord de si grands progrès, et trouva tant de sectateurs, parce qu'en les affranchissant de la confession, elle leur donnoit une libre carrière pour se plonger impunément dans tous les excès, et pour vivre au gré de leurs cœurs corrompus. De là vient qu'à mesure que l'iniquité croît dans le monde, la pratique de la confession diminue, et que l'on commence à la quitter dès que l'on commence à se dérégler.

Vous me direz qu'il se glisse bien des abus dans la confession. Je le veux; et de quoi dans le christianisme ne peut-on pas abuser et n'abuse-t-on pas en effet? Mais tous les abus qu'on peut faire d'un exercice chrétien, ne lui ôtent rien de son excellence et de ses avantages, puisque ce n'est pas de l'exercice même que viennent les abus, mais de nous qui le profanons. Ainsi malgré les fautes qui se commettent dans la confession, ou qui peuvent s'y commettre, trois vérités sont toujours incontestables. La première, que d'elle-même et de son fond, c'est pour le pécheur un moyen de conversion et de persévérance dans sa conversion; la seconde, que

c'est encore pour le juste un moyen de perfection et de sanctification ; et la troisième, que la conséquence qui suit naturellement de là, c'est de retenir l'usage de la confession, et cependant d'en corriger les abus. Grâces immortelles vous soient rendues, Seigneur, Dieu de toute consolation et Père des miséricordes. Vous pouviez, après notre péché, nous abandonner, et par un prompt châtiment, punir notre ingratitude, et réparer ainsi votre gloire; votre justice le demandoit : mais votre bonté s'y est opposée, et vous a inspiré des sentimens plus favorables. Elle nous a ouvert une voie sûre, une voie courte et facile pour retourner à vous. C'est par là que vous venez vous-même nous chercher. Heureux, si nous écoutons votre voix, si nous la suivons, si nous rentrons comme la brebis égarée, dans votre troupeau, pour entrer un jour dans votre royaume, où nous conduise, etc.

SERMON

POUR LE

XIV.ᴱ DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

SUR L'ÉLOIGNEMENT ET LA FUITE DU MONDE.

Dixit Jesus discipulis suis : Nemo potest duobus dominis servire : aut enim unum odio habebit, et alterum diliget ; aut unum sustinebit, et alterum contemnet.

Jésus dit à ses disciples : Nul ne peut servir deux maîtres ; car ou il haïra l'un, et aimera l'autre ; ou il s'attachera à celui-là, et méprisera celui-ci. En saint Matthieu, chap. 6.

C'EST l'oracle de la vérité éternelle ; et sans recourir à la foi, la raison seule nous fait assez comprendre qu'il n'est pas possible d'allier ensemble le service de deux maîtres ennemis l'un de l'autre, et qui n'ont pas seulement des intérêts différens, mais des intérêts et des sentimens tout opposés. Car, comme disoit l'Apôtre aux Corinthiens, qu'y a-t-il de commun entre la justice et l'iniquité ? Quel rapport de la lumière avec les ténèbres ? enfin, quelle société peut unir et concilier Jésus-Christ et Bélial ? C'est aussi de là que les serviteurs de Dieu ont conclu qu'ils devoient renoncer au monde, et que plusieurs en effet se sont confinés dans les déserts, et ont passé toute leur vie dans un éloignement entier du monde. Ce n'est pas que le monde n'eût de quoi les flatter et de quoi les attacher. Combien d'entre eux, avant leur retraite, occupoient dans le monde les premières places, ou se trouvoient en état d'y parvenir ? Combien vivoient dans l'abondance et jouissoient de toutes les douceurs d'une opulente fortune ? Mais déterminés à ser-

vir Dieu, et voyant qu'ils ne pouvoient en même temps servir le monde, ils ont généreusement sacrifié tous les intérêts, tous les plaisirs, toutes les grandeurs du monde, et se sont dévoués au culte de Dieu dans le silence et l'obscurité de la solitude. Ce qui les y a portés encore plus fortement, c'est qu'en regardant le monde comme l'ennemi de leur Dieu, ils l'ont regardé comme leur propre ennemi, parce qu'ils savoient qu'en les détachant de Dieu et leur faisant perdre la grâce de Dieu, il les exposoit à toutes les vengeances divines, et mettoit un obstacle invincible à leur salut. Or ce sont, mes chers auditeurs, ces mêmes motifs qui doivent nous engager à la fuite du monde; et ce point est d'une telle conséquence pour la sanctification de notre vie, que j'en veux faire aujourd'hui tout le sujet de cet entretien. Esprit saint, vous qui tant de fois, par les lumières et la force de votre grâce, avez triomphé du monde, opérez dans nos cœurs les mêmes miracles, et faites-nous remporter par votre secours les mêmes victoires. Nous employons, pour l'obtenir, la médiation de cette Vierge que nous honorons comme votre épouse, et nous lui disons : *Ave*.

Prêcher la fuite du monde aux religieux et aux solitaires, c'est-à-dire, à ceux qui, par l'engagement de leur état, sont déjà séparés du monde, c'est un sujet, chrétiens, qui, par rapport à leur profession, pourroit n'être pas inutile, mais dont le fruit comparé à celui que je me propose, n'auroit rien que de médiocre et de borné. C'est aux hommes du siècle, dit saint Ambroise, qu'il faut adresser cette morale, parce qu'elle est pour eux d'une utilité infinie, ou plutôt d'une souveraine nécessité. C'est, dis-je, à ceux qui, par l'ordre de la Providence divine, sont appelés à vivre dans le monde. C'est à ceux qui, contre les desseins de Dieu, s'enga-

gent d'eux-mêmes trop avant dans le monde. Aux premiers, parce que la même grâce de vocation qui semble les attacher au monde, est celle qui les oblige de temps en temps à s'en éloigner; aux seconds, parce qu'étant de la manière que je le dis dans le monde, il n'y a point pour eux d'autre grâce que celle qui les en éloigne, ou, s'il m'est permis d'user de ce terme, que celle qui a la force et la vertu de les en arracher; aux uns et aux autres, parce qu'à proportion qu'ils sont du monde, c'est cet esprit de retraite et de séparation du monde qui les doit sauver. Et voilà, mes chers auditeurs, tout le plan du discours que j'ai à vous faire. Appliquez-vous, s'il vous plaît, à deux propositions que j'avance, et qui, sans rien confondre dans les devoirs de l'homme du monde et de l'homme chrétien, vont établir deux vérités importantes pour vous. Le monde au milieu duquel vous vivez, a deux pernicieux effets. Il nous dissipe et il nous corrompt. Il nous dissipe par la multitude et la superfluité des soins qu'il nous attire; et il nous corrompt par les occasions et les engagemens du péché où il nous jette. Nous devons donc prendre, pour nous garantir de ces deux désordres, le plus excellent moyen, qui est une sainte retraite pratiquée et fidèlement observée dans chaque condition selon les règles de la prudence chrétienne; parce que c'est ainsi que nous éviterons et la dissipation du monde, et la corruption du monde : la dissipation du monde qui nous empêche de vaquer à Dieu, et la corruption du monde qui nous fait perdre l'esprit de Dieu. Quel remède plus efficace contre l'un et l'autre, que de se retirer du monde et de le fuir? Je dis de s'en retirer à certains temps, et autant qu'il est nécessaire pour nous recueillir et pour s'adonner aux exercices du salut; et je dis même de le fuir absolument, et de n'y plus retourner dès qu'il nous devient un sujet de scandale et qu'il nous égare de la voie du

salut. De s'en retirer à certains temps comme chrétiens, et de le fuir absolument comme pécheurs; de s'en retirer à certains temps comme chrétiens, afin qu'il ne nous fasse pas négliger les pratiques du christianisme, en nous dissipant, et de le fuir absolument comme pécheurs, afin qu'il ne nous conduise pas à la perdition, en nous corrompant. Mais que faisons-nous? à deux obligations si essentielles, nous opposons, pour les éluder, deux prétextes, l'un fondé sur les soins temporels, et l'autre sur les engagemens du péché, que nous prétendons être inséparables de notre condition. Je m'explique. Parce qu'on vit dans une condition occupée des affaires du monde, et continuellement exposée aux tentations du monde, on se figure cette retraite et cette fuite du monde, à quoi je viens vous exhorter, comme une chose impraticable, gémissant d'une part sous le joug du monde qui nous domine, et ne faisant d'ailleurs nul effort pour s'en délivrer. Or, je soutiens que ces deux prétextes n'ont nul fondement solide, et dans la première partie, je veux vous montrer que les occupations et les soins du monde ne peuvent jamais dispenser un homme chrétien de s'éloigner quelquefois du monde qui le distrait, et d'avoir dans la vie des temps spécialement consacrés à l'affaire de son salut. Dans la seconde, je vous ferai voir que tous les engagemens du monde ne justifieront jamais devant Dieu un homme pécheur, de n'avoir pas fui même absolument le monde qui le pervertissoit, et de n'y avoir pas renoncé pour jamais, afin de mettre en assurance l'affaire de son salut. La matière demande toute votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Il faut être chrétien; et dans la condition de chrétien, il faut travailler à l'affaire essentielle et capitale, qui est celle du salut éternel. Il est donc juste, et même d'une

absolue nécessité, de vivre, quoiqu'au milieu du monde, non-seulement dans l'esprit, mais à certains temps réglés dans l'usage d'une séparation convenable et d'un saint éloignement du monde. C'est la conséquence que je vais établir d'abord, et à laquelle je vous ferai voir ensuite que la prudence du siècle, toute présomptueuse qu'elle est, ne peut rien opposer que de vain et de frivole.

Je fonde cette conséquence sur le premier devoir chrétien qui a le salut pour objet. Car pour parvenir à ce bienheureux terme du salut et pour ne rien omettre dans l'exécution de tout ce qui s'y rapporte, qui me donnera des ailes, disoit David, comme celles de la colombe, afin que je prenne mon vol et que je puisse trouver du repos? *Quis dabit mihi pennas sicut columbæ, et volabo, et requiescam?* (1) Ah! Seigneur, ajoutoit-il, voici le secret que vous m'avez appris pour cela. Je me suis éloigné du monde (c'est un roi qui parle, chrétiens), je me suis éloigné du monde, qui est la cour; je me suis fait une solitude où je me suis renfermé: *Ecce elongavi fugiens, et mansi in solitudine* (2). En effet, c'est dans la retraite et la séparation du monde qu'on trouve ce repos, où l'on apprend à connoître Dieu, où l'on étudie les voies de Dieu, où l'on se remplit de la crainte des jugemens de Dieu. C'est là, qu'en présence de la majesté de Dieu, on examine le passé, on règle le présent, on prévoit l'avenir, on approfondit ses obligations, on découvre ses erreurs, on déplore ses misères, on se confond de ses lâchetés, on se reproche ses infidélités. Et comment peut-on espérer de faire tout cela dans le tumulte et l'embarras du monde? Quel moyen, dit saint Bernard, de pénétrer avec un juste discernement, et les choses qui sont au-dessus de nous, c'est-à-dire, un premier principe, une fin dernière, un sou-

(1) Psal. 54. — (2) *Ibid.*

verain bien, qui est Dieu, pour nous y élever par les exercices d'une pure et solide religion; et les choses qui sont au-dessous de nous, c'est-à-dire, les besoins des hommes que la Providence nous a soumis comme inférieurs pour y descendre par la pratique d'un vrai et charitable zèle; et les choses qui sont autour de nous, c'est-à-dire, les devoirs infinis qui nous lient comme égaux à notre prochain, pour y satisfaire et pour en remplir la mesure dans l'étendue d'une exacte justice : quel moyen d'accomplir toutes ces obligations, tandis que le monde nous obsède et que nous sommes occupés, ou plutôt possédés du monde? Quel moyen, poursuit le saint docteur, de goûter les fruits de la prière, de se sanctifier par les œuvres de la pénitence, d'être attentif aux mystères du redoutable sacrifice, de participer en esprit et en vérité à la grâce des sacremens, de répandre son ame devant Dieu par l'humilité de la confession, de s'unir spirituellement à Jésus-Christ par la communion, en un mot, de travailler à ce grand ouvrage de la réformation de nos mœurs, et de se préparer à la mort, si l'on ne prend soin de se retirer quelquefois comme Moïse sur la montagne, ou, selon le précepte de l'évangile, si l'on ne rentre souvent dans l'intérieur de son ame; et là les portes des sens fermées: *Clauso ostio* (1), sans autre témoin que le Père céleste, si l'on ne traite avec lui et avec soi-même de tout cela ? Il faut donc pour tout cela s'éloigner du monde, et à l'exemple des Israélites, qui n'ont été pour nous qu'une figure de ce que nous devions pratiquer, il faut sortir de l'Egypte pour aller sacrifier au Seigneur dans le désert. Parlons plus simplement : il faut, sans quitter le monde, éviter la dissipation du monde, parce qu'il n'y a personne de nous, qui, par proportion, ne doive dire aussi bien que Jésus-Christ : *Quia in his quæ Patris mei sunt, oportet me esse* (2);

(1) Matth. 6. — (2) Luc. 2.

comme chrétien, il faut que je m'applique par-dessus tout au service de mon Dieu et à l'importante affaire de mon salut.

Voilà la maxime dont tous les sages, je dis les sages chrétiens, sont convenus, et dont notre expérience propre a dû nous convaincre. Or, à cela, encore une fois, la prudence humaine, qui est celle des enfans du siècle, croit avoir droit d'alléguer pour obstacles les soins temporels, prétendant qu'il est impossible d'accorder les devoirs du monde avec cet esprit de recueillement et de séparation du monde que le soin du salut exige; et c'est ici que j'ai besoin, non pas de l'attention de vos esprits, que ce sujet par lui-même soutient assez, mais de toute la ferveur de votre foi, dont dépend tout l'effet que je m'en promets.

Car, pour commencer à détruire une erreur aussi pernicieuse, et néanmoins aussi commune et aussi répandue que celle-là, je demande, et c'est la première raison : le soin de l'inutile et du superflu peut-il jamais excuser la négligence du nécessaire? l'application à ce qui n'est que l'accessoire peut-elle servir de prétexte à l'oubli du principal, et l'empressement pour les moyens peut-il justifier l'abandon de la fin? Voilà cependant l'abus grossier et visible où nous tombons autant de fois que nous nous opposons à nous-mêmes les soins du monde pour autoriser nos dissipations, qui sont extrêmes par rapport au salut. Car, reconnoissons-le de bonne foi, puisque c'est un principe incontestable : Dieu ne nous a pas appelés (je parle au commun des hommes, et à ceux de mes auditeurs dont la vie se réduit à une condition particulière), Dieu ne nous a pas appelés au gouvernement des royaumes et des empires; il a eu d'autres desseins sur nous. Mais quand nous serions chargés de toutes les affaires d'un Etat, que nous aurions à répondre de tout ce qu'il peut y avoir de plus important

et de plus grand dans ce ministère, ayant la foi, nous sommes trop éclairés pour ignorer que ces soins d'un Etat, comparés au salut éternel, sont choses accidentelles, choses indifférentes, choses vaines, et même choses de néant. Les réduisant, comme je fais, à cette comparaison, je ne crois pas en dire trop ; et nous ne pouvons, au contraire, disconvenir que le salut est proprement cette substance des biens que nous attendons, ainsi que parle saint Paul : *Sperandarum substantia rerum* (1) ; que c'est en ce seul point où, selon la pensée du Sage, consiste tout l'homme : *Hoc est enim omnis homo* (2) ; que c'est cette chose unique pour laquelle David croyoit aussi devoir s'intéresser uniquement, quand il disoit à Dieu : *Erue à frameà, Deus, animam meam, et de manu canis unicam meam* (3). Nous savons, dis-je, que tout ce qui s'appelle affaires du monde, et, si vous voulez même, affaires d'Etat, quelque idée que nous nous en formions, ne sont tout au plus que des moyens pour arriver à la fin où Dieu nous destine ; et que le salut est cette fin qui doit couronner tout le reste, mais hors de laquelle tout le reste, sans en excepter l'homme même, n'est traité par le Saint-Esprit que de vanité et de vanité universelle : *Verumtamen universa vanitas, omnis homo vivens* (4). N'est-il donc pas bien étrange que de cette vanité nous osions nous faire une raison pour nous maintenir dans le plus essentiel de tous les désordres, et que nous prétendions nous prévaloir de cette vanité, c'est-à-dire, des affaires du monde, pour justifier nos tiédeurs, nos froideurs, nos langueurs, disons mieux, nos assoupissemens, nos relâchemens, nos insensibilités et nos endurcissemens à l'égard du salut?

Ah! chrétiens, le bon sens même condamne cette conduite, et c'est ce que le Fils de Dieu fit si bien en-

(1) Hebr. 11. — (2) Eccles. 12. — (3) Psal. 21. — (4) Psal. 38.

tendre à Marthe par ces courtes paroles, mais si touchantes : *Martha, Martha, sollicita es, et turbaris erga plurima* (1); Vous vous empressez, lui dit-il, Marthe, et vous vous troublez de beaucoup de soins; mais dans ces prétendus soins, et dans le service que vous pensez me rendre, il y a de la confusion et de l'erreur. Pour une seule chose nécessaire, vous vous en figurez plusieurs : en cela consiste votre erreur; et pour ces plusieurs superflues, vous abandonnez la seule nécessaire; c'est ce qui vous jette dans la confusion et dans le trouble. Au lieu de vous appliquer à moi, vous vous embarrassez pour moi. Je suis ici pour vous faire goûter le don du ciel, et vous vous inquiétez inutilement pour me préparer des viandes périssables et matérielles; à force de vouloir être officieuse, vous m'oubliez et vous vous oubliez vous-même. Ainsi vous renversez l'ordre, et vous perdez, sans y penser, le mérite et le fruit de votre action, par le déréglement et par l'imprudence de votre distraction. C'est la paraphrase que font les Pères de ce passage : *Sollicita es, et turbaris erga plurima.* Sur quoi saint Augustin fait une réflexion bien judicieuse et bien capable de nous édifier. Car, prenez garde, dit ce saint docteur : lorsque Jésus-Christ faisoit ce reproche à Marthe, à quoi Marthe étoit-elle occupée? à l'action la plus sainte en apparence, à un devoir d'hospitalité que la charité et la religion sembloient consacrer également, puisqu'il étoit immédiatement rendu à la personne d'un Dieu. Que peut-on dire de plus? cependant tout cela ne peut la sauver du blâme d'une dissipation extérieure dont elle parut coupable au Sauveur du monde, ni empêcher que ce divin Sauveur ne la condamnât. Que sera-ce donc, mes frères, reprend saint Augustin, que sera-ce de vous dont les occupations n'ont rien communément que de profane et de mon-

(1) Luc. 10.

dain? Pensez-vous que les fonctions d'une charge, que les inquiétudes d'un procès, que les mouvemens d'une intrigue, que vos divertissemens ou vos chagrins, que mille autres sujets soient en votre faveur de plus solides raisons devant Dieu, que le zèle de cette servante de Jésus-Christ; et puisque la ferveur même de sa piété ne fut pas pour elle une excuse légitime, pouvez-vous croire que Dieu recevra les vôtres, fondées sur votre ambition ou sur votre cupidité?

Or, c'est ici que l'aveuglement des hommes, si j'ose parler de la sorte, me paroît monstrueux: pourquoi? (ne perdez pas cette pensée; elle est de saint Ambroise, et digne de lui) parce que, si nous suivons seulement la première impression que la foi nous donne, dans la concurrence de l'une et de l'autre, la difficulté ne devroit pas être pour nous de conserver, même au milieu du monde, ce recueillement et cette application d'esprit nécessaire pour vaquer au salut; mais notre grande peine, supposé l'idée que nous avons du salut, seroit au milieu des ferveurs que nous inspireroit le christianisme, et qui ne s'éteindroient jamais, de faire quelque attention à certains devoirs extérieurs où nous engage le monde. Cependant qu'arrive-t-il? tout le contraire. Car, au lieu que l'attachement au salut devroit nous mettre souvent en danger de manquer à ces devoirs extérieurs du monde, par un effet bien opposé, ce sont ces devoirs extérieurs du monde qui nous détournent des exercices du salut; et au lieu que dans la conjoncture d'une incompatibilité véritable entre ces devoirs extérieurs du monde et le soin du salut, nous devrions dire à Dieu : Seigneur, ne me faites pas un crime de telles et telles négligences, par rapport à ce que je devois aux hommes; j'étois trop occupé de vous pour penser à eux; nous sommes réduits à la nécessité honteuse de confesser notre misère, en disant: Seigneur, pardon-

nez-moi le malheur, ou plutôt le crime où j'ai vécu; j'étois trop occupé du monde et de ses affaires pour penser à vous; et, à force de traiter avec les hommes, j'ai perdu le souvenir de ce que je vous devois et de ce que je me dois à moi-même. D'où vient cela, demande saint Ambroise? d'un manque de foi et d'un raisonnement pratique, mais déplorable, sur lequel nous faisons rouler, si nous n'y prenons garde, toute notre vie. Je le répète, parce qu'au lieu de poser pour fondement: Je chercherai le royaume de Dieu, et puis je satisferai, s'il m'est possible, aux obligations que m'impose le monde; nous renversons la proposition, et nous disons: Je satisferai aux obligations que m'impose le monde, aux bienséances, aux lois, aux coutumes que me prescrit le monde; j'entretiendrai les commerces que j'ai dans le monde, je ferai la figure et le personnage d'un homme du monde; et puis je chercherai, s'il se peut, le royaume de Dieu. Il est vrai qu'on ne le dit pas si grossièrement, parce que notre raison même en seroit choquée; mais il y a un langage d'action qui le dit pour nous. Car que signifient, d'une part, cette assiduité, cette activité, cette chaleur et cette âpreté avec laquelle nous entrons dans tout ce qui est des intérêts du monde; et de l'autre, la pesanteur, le dégoût et la lâcheté que nous faisons paroître quand il est question de travailler pour le salut? que veut dire cela, sinon ce que je viens de marquer, savoir, que nous péchons dans le principe, et que l'affaire du salut ne tient rien moins dans notre estime que le rang qu'elle y doit tenir?

Mais venons au détail, et passons à la seconde raison. Je parle à un homme du siècle, et, le prenant pour juge dans sa propre cause, je lui montre combien il est déraisonnable de prétendre justifier son éloignement de Dieu et sa négligence dans l'affaire du salut, par la vie extérieure et dissipée qu'il se plaint d'être obligé de mener

dans le monde. Car voici le raisonnement que je lui fais. Vous dites, chrétien, que les soins du monde vous accablent, et que c'est ce qui vous empêche de ménager ces momens précieux de considération et de retraite que demande le salut. Et moi je vous réponds, que ce que vous apportez pour excuse, est d'abord ce qui vous condamne : pourquoi ? parce qu'il n'y a point de soins temporels, pour pressans et pour légitimes que vous les conceviez, dont Dieu ne vous défende de vous laisser accabler ; et parce qu'il est certain que cet accablement que vous alléguez est justement le premier de tous les désordres. Or, d'excuser un désordre par un autre désordre, est-ce bien se justifier auprès de Dieu ? En effet, s'il n'étoit question que de parler ici en philosophe, et d'établir cette vérité sur les principes de la morale, je vous dirois que l'un des caractères les moins soutenables, même selon le monde, est de paroître, ou d'être accablé des soins du monde, puisqu'il ne peut avoir pour cause que l'un ou l'autre de ces deux foibles, ou de s'embarrasser de peu, ou de se charger de trop. Que de s'embarrasser de peu, c'est petitesse d'esprit, et que de se charger de trop, c'est indiscrétion et folie : voilà ce que j'aurois à vous remontrer. Mais parce que vous attendez de moi quelque chose de plus touchant, et que mon ministère doit m'élever au-dessus de la morale des païens, en consultant les oracles des Pères de l'Eglise, écoutez, chrétiens, les belles maximes que saint Bernard donnoit là-dessus à un souverain pontife.

C'étoit un pape, autrefois son disciple et son religieux, mais qui, tiré du cloître et de la solitude, avoit été choisi pour remplir le siége de saint Pierre. Par une malheureuse fatalité, ce changement de condition sembloit lui avoir changé l'esprit et le cœur ; car il s'étoit d'abord jeté si avant dans les occupations qui accompagnent cette dignité suprême, qu'il sembloit avoir re-

noncé à l'exercice de la méditation des choses de Dieu, et à l'étude de soi-même. Et parce que saint Bernard, qui le remarquoit et qui s'en affligeoit, avoit toujours conservé pour lui un zèle affectueux que sa prudence savoit fort bien accorder avec le respect dû à un souverain pontife, voici en quels termes il lui en témoignoit son ressentiment : comprenez-le, mes chers auditeurs, et que chacun, à proportion, s'en fasse une règle pour la conduite de sa vie. Ah! saint Père, lui disoit-il, souffrez ma liberté, puisque c'est pour vous-même que Dieu me l'inspire. Vous travaillez beaucoup, je le sais; mais, s'il m'est permis de vous donner l'avis salutaire que Jetro donna à Moïse, vous vous épuisez dans un travail aussi stérile et aussi vain qu'il vous paroît spécieux et important : *Sed si licet alterum me tibi exhibere Jetro, stulto labore consumeris* (1). Et quelle sagesse, continuoit-il, est celle-là, de vivre éternellement dans le tumulte et le bruit des affaires; d'être continuellement assiégé d'hommes intéressés, d'hommes dissimulés, d'hommes passionnés; de passer les jours et les années à négocier, à délibérer, à décider des intérêts d'autrui, à recevoir des plaintes, à donner des ordres, à tenir des audiences et des conseils, sans examiner devant Dieu si l'on s'acquitte de tout cela selon la droiture et l'exactitude de sa loi? Je conviens que vous êtes le premier à déplorer cet abus; mais en vain le déplorez-vous, si vous ne vous mettez en peine de le corriger : *Scio te hoc ipsum deplorare, sed frustrà, ni et emendare studueris* (2). J'avoue que cet abus, tout abus qu'il est, fatigue même votre patience; mais à Dieu ne plaise que j'approuve en ceci votre patience : car il est quelquefois bien plus louable d'être moins patient : *Interdùm enim, et impatientem esse laudabilius est* (3); et c'est une illusion de penser qu'en se livrant aveuglément au monde

(1) Bern. — (2) *Ibid.* — (3) *Ibid.*

et oubliant le soin de son ame, on ait le mérite de la patience, qui est l'œuvre parfaite de l'homme juste.

Quel est donc, me direz-vous, le remède à ce mal? le voici. C'est, poursuivoit saint Bernard, que vous fassiez, s'il est besoin, les derniers efforts pour vous affranchir de cette servitude. C'est que dans la place où Dieu vous a mis, au lieu d'être esclave des affaires, par une supériorité de vertu, vous vous en rendiez le maître. C'est qu'avant que de vous répandre au-dehors par cette multitude de soins, vous vous recueilliez au-dedans de vous-même par la considération de ce que vous êtes, et de la fin pour laquelle vous l'êtes. C'est que pour agir sûrement et parfaitement, vous cessiez quelquefois d'agir. C'est que vous vous partagiez, pour ainsi dire, entre le Dieu que vous servez, et les hommes que vous gouvernez; entre le commerce du monde et la retraite; entre la prière et l'action. C'est que vous preniez dans celle-là des forces pour celle-ci. C'est qu'à l'exemple de ces animaux mystérieux dont a parlé le Prophète, vous ayez des ailes pour vous élever dans le ciel, aussi bien que des pieds pour vous soutenir et pour marcher sur la terre. C'est que vous comptiez votre salut parmi les occupations, et les occupations pressantes de votre état. C'est que vous commenciez par vous-même à être charitable et bienfaisant. Si vous voulez être tout à tous, comme saint Paul, à la bonne heure; je loue votre zèle: mais pour être un zèle de Dieu, il doit être plein et entier. Or comment le sera-t-il, si vous-même en êtes exclus? *Quomodò autem plenus, te excluso?* (1) N'êtes-vous pas du nombre des hommes? il est donc juste que votre charité pour tous les hommes s'étende également sur vous; ou plutôt il est juste que naissant dans vous, elle vous sanctifie par préférence à tous les autres hommes. Car pourquoi seriez-vous le seul qui ne jouiriez

(1) Bern.

pas de vous-même : *Cur solus fraudaris munere tui?* (1) Et pourquoi demeureriez-vous à sec, tandis qu'on vient à vous de tous côtés comme à la source publique ? Il faut, concluoit-il, saint Père, il faut une fois modérer cet empressement qui vous est un obstacle à tant de biens ; et au milieu de cette cour qui vous environne, il faut vous édifier une solitude qui soit comme le sanctuaire de votre ame, où vous teniez avec Dieu des conseils secrets ; et où rentrant chaque jour, même au plus fort des agitations du monde, vous conserviez une paix solide. Voilà comment parloit ce saint, et comment il parloit à un pape, c'est-à-dire, à un homme dont les soins devoient être infinis, et qui pouvoit dire aussi bien que l'Apôtre : *Instantia mea quotidiana sollicitudo omnium Ecclesiarum* (2). Cependant saint Bernard ne vouloit pas qu'il lui fût permis d'être accablé d'affaires, et il lui faisoit un reproche de cet accablement ; et il exigeoit de lui comme une obligation indispensable, que parmi cette foule d'affaires, il eût toujours l'esprit assez libre et dégagé pour penser à son salut éternel. Croirions-nous, chrétiens, que les soins qui nous occupent soient des prétextes plus légitimes pour nous divertir de la pensée du nôtre ?

Mais, dites-vous, il étoit bien aisé à un solitaire comme saint Bernard, de tenir ce langage ; et on auroit pu lui répondre, qu'étant par sa profession, séparé du monde, il ne lui appartenoit pas de condamner ceux que la Providence avoit engagés dans les emplois du monde. Vous vous trompez, mes chers auditeurs ; il lui appartenoit de les condamner, et cette censure lui convenoit admirablement. C'étoit un solitaire, il est vrai, mais un solitaire qui avoit lui-même au-dehors plus d'occupations que la plupart de nous n'en auront jamais. Il étoit consulté de toute la terre ; il se trouvoit

(1) Bern. — (2) 2. Cor. 11.

chargé d'une infinité de négociations importantes; il pacifioit les Etats, il appaisoit les schismes de l'Eglise, il entroit dans les conciles, il portoit des paroles aux rois, il instruisoit les évêques, il gouvernoit un ordre entier, il étoit le prédicateur et l'oracle de son temps. Que faisons-nous qui soit comparable à tout cela? Or, c'est ce qui nous doit confondre, de voir que ce grand homme, appliqué à tant de choses, vécût néanmoins dans une profonde paix, et que nous, faisant si peu, nous soyons sans cesse dans le trouble; que sa solitude intérieure le suivît partout, et que l'embarras du monde ne nous quitte jamais; qu'il fût toujours en état de s'élever à Dieu, et que lorsqu'il faut approcher de Dieu nous nous trouvions sans cesse hors de nous-mêmes, n'accomplis sant qu'avec un esprit distrait et dissipé les plus saints devoirs du christianisme. Voilà, dis-je, ce qui fait notre condamnation.

Mais enfin tel est l'assujettissement de ma condition, qui malgré moi-même me détourne de Dieu et m'ôte l'attention à mon salut. Car voilà le dernier retranchement de l'esprit lâche et libertin des hommes du siècle, à quoi je réponds deux choses. Premièrement, que cela même présupposé, vous raisonnez mal; car quand je conviendrois avec vous de ce que vous dites, ce seroit toujours être insensé de ne pas faire du salut le plus essentiel de vos soins. Je ne le puis dans la multitude des distractions que ma condition m'attire. Hé bien! faudroit-il conclure, je renoncerai donc plutôt à cette condition; car qui m'oblige d'y demeurer, si elle est aussi opposée à mon capital intérêt que je la conçois? Il est nécessaire que je sois chrétien; mais il n'est point nécessaire que je sois dans un tel emploi. D'autres le rempliront pour moi, mais personne ne travaillera pour moi à sauver mon ame. Cet emploi me tiendra lieu d'un établissement selon le monde; mais il seroit en même

temps ma ruine selon Dieu ; et puisque l'expérience m'a appris qu'il est par rapport à moi d'une dissipation incompatible avec le christianisme que je professe, je ne dois pas même hésiter à suivre un autre parti. Voilà la conséquence qu'il faudroit tirer, si votre condition étoit telle que vous vous la figurez. Mais je dis quelque chose de plus : pour vous détromper de l'erreur où vous êtes, je soutiens qu'il n'est point de condition dont les soins ne puissent s'accorder avec ce recueillement d'esprit et même cet exercice de retraite, nécessaire pour marcher dans la voie du ciel. Et la preuve en est évidente. Autrement, dit saint Chrysostôme, Dieu auroit manqué de sagesse ou de bonté ; de sagesse, si, établissant cette condition, il ne l'avoit pas pourvue d'un moyen sans lequel il est impossible qu'elle soit ni sainte, ni réglée ; de bonté, si, l'en ayant pourvue, il y avoit appelé des hommes incapables par leur foiblesse d'user de ce moyen. Or, l'un et l'autre lui est injurieux, puisqu'il est vrai que Dieu étant, comme il l'est, l'auteur de toutes les conditions, il n'y en a aucune qu'il ait réprouvée de la sorte, et qu'au contraire il est de la foi, que plus une condition semble avoir d'obstacles qui lui rendent le salut difficile, plus elle a de secours pour les surmonter.

En effet, ajoute saint Chrysostôme, n'est-il pas admirable de voir que les conditions du monde les plus exposées à cet accablement prétendu de soins, sont celles où Dieu, ce semble, a pris plaisir de faire paroître des hommes plus occupés de leur salut, et plus attachés à son culte ? David étoit roi, et un roi guerrier ; quel exemple n'avons-nous pas dans sa personne ? Négligeoit-il de vaquer à Dieu pour penser à son état, et négligeoit-il son état pour ne vaquer qu'à Dieu ? Il concilioit l'un et l'autre parfaitement. Dans le fort des affaires publiques, il trouvoit des momens pour se reti-

trouver d'excuse auprès de vous. Je sais que pour un faux prétexte qu'il peut avoir de cette dissipation, vous lui opposez mille argumens invincibles qui lui ferment la bouche : *Si voluerit contendere cum eo, non poterit ei respondere unum pro mille* (1). C'est ce que j'ai compris, ô mon Dieu! et désormais je ne me flatterai plus sur cela, en imputant à mes affaires ce que je ne dois attribuer qu'à moi-même; si ce sont des affaires inutiles, je les retrancherai; si elles sont nécessaires, je les réglerai; si pour les accommoder à mes devoirs, il est besoin que je me captive, je me captiverai; si dans la concurrence d'une obligation plus sainte, il faut que je les abandonne, je les abandonnerai; si pour m'assujettir à une vie plus exacte et plus retirée, il ne s'agit que de renoncer à mille amusemens, qui font la société et le commerce du monde, j'y renoncerai; si ce renoncement me paroît triste, j'en supporterai l'ennui, et je vous l'offrirai. Quoi qu'il en soit, je me ferai une loi de m'éloigner du monde à certains momens, à certains jours, et d'avoir des temps destinés au repos, à la solitude, pour les employer à la perfection de mon ame, et à mon salut. Plus je serai embarrassé de soins et d'affaires, plus je me croirai dans l'obligation de pratiquer cette loi. Plus je serai du monde, plus je comprendrai que je dois m'attacher à ce saint exercice de la retraite et de la séparation du monde. Bien loin que les distractions du monde m'en détournent, c'est ce qui m'y portera, puisque c'est ce qui m'en fera voir la nécessité. Et s'il faut enfin sortir tout à fait du monde, et le fuir absolument, non plus pour en éviter seulement la dissipation, mais la corruption, je lui dirai un éternel adieu, et j'en sortirai. C'est, chrétiens, un autre devoir qui nous regarde comme pécheurs, et dont j'ai à vous entretenir dans la seconde partie.

(1) Job. 9.

DEUXIÈME PARTIE.

Le monde est contagieux, et nous sommes foibles : il faut donc absolument fuir le commerce du monde, et y renoncer pour jamais, dès que nous voyons qu'il nous pervertit, et que nous sentons les premières atteintes de sa corruption. Voilà, chrétiens, la grande règle de conduite que l'esprit de Dieu a de tout temps prescrite aux hommes pécheurs, c'est-à-dire, à ceux qui sentent particulièrement leur foiblesse, et qui en font au milieu du monde de plus fréquentes épreuves. Ainsi nous l'a fait entendre saint Grégoire, pape, dans ces belles paroles, dont l'expérience ne justifie que trop la vérité : *De mundano pulvere necesse est etiam religiosa corda sordescere* (1). C'est une triste fatalité, mes frères, disoit-il, que les cœurs mêmes les plus religieux et les plus purs soient immanquablement souillés de la poussière, ou plutôt de l'iniquité et de la malignité des conversations du siècle. A combien plus forte raison les cœurs vains, les cœurs fragiles, doivent-ils craindre d'en être non-seulement souillés, mais tout à fait corrompus ?

D'employer là-dessus de longues preuves, et de m'engager dans une longue énumération des dangers du monde, ce seroit un discours inutile, et perdre le temps à vous dire ce que vous savez aussi bien que moi, et ce que vous dites vous-mêmes encore plus souvent et plus hautement que moi. Car ne sont-ce pas les plus mondains que nous voyons les plus éloquens à déclamer contre le monde, et à ne pas seulement parler de tant de périls où il expose leur innocence, et par conséquent leur salut, mais à les exagérer : faussement persuadés que plus le monde est dangereux, plus ils sont excusables de donner malheureusement dans ses piéges, et de

(1) Gregor.

s'y laisser surprendre. De là ce langage si ordinaire, qu'il faudroit être de la nature des anges pour se maintenir dans le monde, pour se sauver de sa contagion. Qu'il faudroit être sans yeux pour ne rien voir, et sans oreilles pour ne rien entendre. Qu'il faudroit n'avoir ni un cœur sensible aux passions humaines, ni un corps susceptible des impressions de la chair. Que tout est danger, ou que tout porte avec soi son danger. Et le moyen, en effet, dit-on, de résister aux charmes de tant d'objets qui nous frappent sans cesse la vue; d'avoir sans cesse devant nous tant d'exemples qui nous entraînent, et de n'en pas suivre l'attrait; de vivre sans cesse parmi des gens qui n'ont dans l'esprit que telles et telles maximes, qui ne débitent dans les entretiens que telles et telles maximes, qui, dans la pratique, n'agissent que selon telles et telles maximes, et de ne pas penser comme eux, de ne pas parler comme eux, de ne pas agir comme eux? J'en conviens, mon cher auditeur, cela n'est pas naturellement possible. Mais vous en demeurez là, et je vais plus loin. Car ce danger supposé, et reconnu par vous-même, je me sers de votre propre témoignage pour vous convaincre: de quoi? je l'ai dit, et je le répète: que vous devez donc vous éloigner du feu, pour n'être pas atteint de la flamme; c'est-à-dire, que vous devez donc vous éloigner du monde, et, par une fuite sage et chrétienne, vous mettre à couvert de ses traits empoisonnés.

Ainsi Dieu lui-même le concluoit-il, lorsqu'il défendoit si expressément à son peuple de se mêler parmi les nations étrangères, et de ne faire jamais aucune alliance avec ces idolâtres, parce que c'étoient des infidèles, et que les Israélites n'étoient déjà que trop portés d'eux-mêmes à la superstition. Le Dieu d'Israël prévoyoit que tant que ce peuple aveugle et grossier seroit en société de vie avec les étrangers, il ne manqueroit pas de prendre leurs sentimens, et d'embrasser

le même culte. Et voilà pourquoi il leur étoit si formellement ordonné, et sous de si griéves peines, de s'en tenir séparés. Ainsi le même Seigneur se comporta-t-il à l'égard de Loth, quand il le voulut garantir de l'incendie de Sodome. Il lui envoya un Ange, pour le faire sortir de cette ville criminelle, et pour le conduire sur la montagne. Prenez garde, s'il vous plaît: Dieu pouvoit au milieu même des nations les plus infidèles, conserver la foi dans le cœur des Juifs, et les affermir dans la vraie religion. Dieu pouvoit, dans l'embrasement de Sodome, rendre Loth inaccessible aux atteintes du feu, et en amortir toute l'activité par rapport à lui. Dieu, dis-je, pouvoit l'un et l'autre. Mais pour l'un, il eût fallu un miracle dans l'ordre de la grâce; et pour l'autre un miracle dans l'ordre de la nature. Je veux dire, que pour préserver le peuple de Dieu des superstitions de l'idolâtrie parmi des idolâtres, il eût fallu un secours de la grâce tout extraordinaire, qui eût été un miracle, ou une espèce de miracle dans l'ordre surnaturel; et que pour détourner les flammes de Loth, ou pour empêcher qu'il n'en fût consumé, quoique de toutes parts il s'en trouvât investi, il eût pareillement et incontestablement fallu un autre miracle, et un des plus grands miracles, dans l'ordre naturel. Or, Dieu ne fait point ainsi des miracles sans nécessité; et comme il y avoit une voie plus commune, qui étoit l'éloignement et la fuite, pour mettre Loth et les Juifs à couvert du danger et des malheurs dont ils étoient menacés, c'est pour cela que Dieu vouloit qu'ils eussent recours à ce moyen plus conforme aux lois de sa providence.

Mais reprenons: et pour en revenir à nous-mêmes, la conséquence qu'il y a donc à tirer de la corruption du monde, et de la connoissance que nous avons des dangers inévitables où nous engage le commerce du

monde, c'est celle que j'ai marquée : de renoncer au monde, d'abandonner le monde, de ne le laisser point approcher de nous, et de ne nous point approcher de lui, afin qu'il ne puisse nous communiquer son poison. Voilà le préservatif nécessaire dont nous devons user. Je dis nécessaire : car, tandis que nous avons ce moyen, et que nous le négligeons, de compter que Dieu y supplée par un autre hors des voies ordinaires de sa sagesse ; de nous promettre qu'il nous favorisera d'une protection particulière et toute-puissante, c'est faire fonds sur un miracle, et c'est se rendre indigne d'un miracle, que de l'attendre, lorsque, sans ce miracle, nous avons une ressource plus commune, et qu'il ne tient qu'à nous d'éprouver. Dieu veut bien vous aider dans le divorce que vous avez à faire avec le monde ; il veut bien pour cela vous prévenir, vous seconder, vous fortifier ; mais du reste, après avoir là-dessus satisfait à tout ce que lui dictent sa providence et sa miséricorde, il vous confie, pour ainsi parler, vous-même à vous-même, il vous charge de votre propre salut, il vous dit comme l'ange dit à Loth, lorsqu'il l'eut mené jusqu'au pied de la montagne qui lui devoit servir d'asile : *Salva animam tuam* (1) ; Sauvez-vous maintenant, et retirez-vous. Vous voyez le péril, voici par où vous pourrez échapper ; prenez cette route qui vous est ouverte : il n'y en a point d'autre pour vous.

Dieu vous le dit, chrétiens, et moi-même je vous l'annonce de sa part : mais parce que, tout contagieux qu'est le monde, vous l'aimez, et que souvent même ce qui en fait la plus mortelle contagion, c'est ce qui vous flatte, et ce qui vous plaît davantage, au lieu de le fuir, comme vous reconnoissez qu'il le faudroit, vous vous prévalez, pour y demeurer, de certains engagemens qui vous y retiennent, à ce que vous prétendez,

(1) Genes. 19.

malgré vous. Vous dites assez qu'il seroit à souhaiter pour vous de vivre hors du monde, que vous enviez le sort des solitaires et des religieux : mais vous ne manquez pas en même temps d'ajouter que vous n'êtes pas maîtres de vous, et que vous êtes attachés par des liens qu'il n'est guère en votre pouvoir de rompre. Or, c'est ce prétexte que j'ai maintenant à combattre; et pour le détruire, je ne veux que quelques réflexions, où je vous prie d'entrer avec moi; elles me paroissent convaincantes.

Car, de quelque nature que puissent être les engagemens qui vous arrêtent, il y a, et c'est la première réflexion, il y a un engagement supérieur qui doit l'emporter sur tous les autres. Quel est-il? je l'ai déjà dit : l'intérêt de votre ame, et votre salut éternel. Dès que ce salut éternel, que cet intérêt de votre ame est en compromis avec toute autre chose, ce qui étoit engagement pour vous cesse de l'être, ou de tous les engagemens humains, il n'y en a aucun qui ne doive être sacrifié. Par conséquent, dire, comme vous le dites : Je ne puis faire mon salut dans le monde, j'y suis trop exposé, et du tempérament dont je me connois, avec les dispositions que je sens dans mon cœur, il ne m'est presque pas possible de me maintenir dans un état d'innocence: parler de la sorte, c'est dire en même temps, quoique tacitement : Je suis donc obligé de quitter le monde, et il n'y a point de liaison si étroite avec le monde que je ne doive rompre : pourquoi? parce que de garder mon innocence, de mettre en sûreté mon ame, de pourvoir à mon salut, c'est ma première affaire, et que ce qu'il y a de premier en tout, doit avoir sur tout le reste la préférence. Ainsi, parce qu'entre les biens naturels, la vie est le premier bien, dès qu'elle est en péril, à quelles extrémités pour la sauver n'en vient-on pas? à quoi ne renonce-t-on pas, et de quoi ne se privet-on pas? Que le négociant le plus intéressé, après avoir

cherché au-delà des mers des trésors qui lui ont coûté mille fatigues, se trouve dans son retour assailli de la tempête, il fera jeter toutes ses richesses, et les abandonnera à la merci des flots, pour décharger le vaisseau qui le porte, et pour éviter par là le naufrage. Que le mondain le plus sensuel ne puisse autrement se garantir d'une mort prochaine, que par la plus rigoureuse opération, ou par le régime le plus ennuyeux et le plus gênant, non-seulement il s'y condamnera lui-même, mais il se tiendra encore heureux de pouvoir ainsi prolonger ses jours. A combien plus forte raison un chrétien doit-il donc, pour une vie mille fois plus précieuse, qui est la vie de l'ame, pratiquer cette grande maxime du Fils de Dieu : Si votre œil vous scandalise, arrachez-le : *Si oculus tuus scandalizat te, erue eum* (1). Si votre bras est pour vous un sujet de chute, coupez-le : *Si manus tua scandalizat te, abscide eam* (2). Mais un bras, un œil, sont bien chers, parce qu'ils sont bien nécessaires. Il n'importe : dès qu'un autre, bien plus nécessaire encore, et souverainement nécessaire, demande que vous vous passiez de ce bras et de cet œil, vous ne devez pas hésiter un moment. Car, comme je vous l'ai déjà fait observer, ce souverain bien est la fin dernière; et quand il est question de la fin dernière, on ne délibère point, ou l'on ne doit point délibérer.

Pourquoi, écrivoit saint Jérôme, voulez-vous rester dans un lieu où tous les jours vous êtes dans la nécessité de vaincre ou de périr? *Quid necesse habes in eâ versari domo, ubi quotidiè necesse sit aut vincere, aut perire?* (3) Ainsi parloit ce Père; et moi, si j'ose enchérir sur sa pensée, je vous dis : Pourquoi voulez-vous rester dans un lieu où vous ne vaincrez pas, et où il est presque infaillible que vous périrez? Mais je suis résolu d'y vaincre : vous le croyez; et je soutiens, moi,

(1) Matth. 5. — (2) *Ibid.* — (3) Hieron.

que ce n'est là qu'une fausse résolution, ou du moins, que ce ne sera qu'une résolution inefficace. Fausse résolution qui vous trompe : car si, de bonne foi, vous vouliez vaincre le monde, et si, après avoir compris de quelle importance il vous est de ne vous y pas laisser corrompre, vous vous étiez bien déterminé à vous défendre contre ses attaques, vous ne balanceriez pas tant à le fuir, puisque vous ne pouvez ignorer que la fuite est au moins le plus sûr et le plus fort rempart que vous ayez à lui opposer. Résolution inefficace, qui se démentira dans l'occasion. Le passé suffit pour vous l'apprendre. En combien de rencontres l'occasion a-t-elle fait évanouir toutes les résolutions que vous aviez formées? Le monde sera toujours aussi engageant pour vous qu'il l'a été, vous serez toujours aussi foible pour lui résister, et Dieu ne vous donnera pas plus de secours dans le péril où vous vous serez vous-même précipité. C'est de quoi vous êtes dans le fond assez instruit, quoique vous tâchiez de vous persuader du contraire; et si vous vouliez sans déguisement traiter avec vous-même, et bien rentrer en vous-même, vous verriez que cette résolution imaginaire de combattre et de vaincre, n'est qu'un prétexte et une illusion. Car en voici le mystère : vous aimez le monde, et parce que vous y êtes attaché, et que vous l'aimez, vous ne pouvez vous résoudre à le quitter : cependant, avec un reste de religion et de crainte de Dieu que vous n'avez pas perdu, vous découvrez toute la malignité du monde, et votre conscience, malgré vous, vous dicte intérieurement que le bon parti seroit de s'en éloigner; mais ce parti ne vous plaît pas, et vous en prenez un autre. Afin de ne vous pas séparer de ce que vous aimez, vous voulez toujours avoir les mêmes habitudes dans le monde. Mais aussi, pour calmer votre conscience qui voit le péril, et qui s'en alarme, vous comptez sur une résolution chimé-

rique de tenir ferme désormais, en quelque rencontre que ce soit, et de demeurer inébranlable. C'est-à-dire, que vous vous jouez vous-même, et que vous prenez plaisir à vous perdre, sans vouloir le remarquer. De là vous vous obstinez toujours à vous présenter au combat, lorsqu'on vous dit qu'il faudroit l'éviter, lorsque Dieu vous ordonne de l'éviter, lorsque mille épreuves funestes vous ont fait connoître qu'il est pour vous d'une conséquence infinie de l'éviter.

D'autant plus coupable, et c'est la seconde réflexion, d'autant plus coupable dans cet entêtement opiniâtre qui vous fait toujours revenir au monde, et aux sociétés du monde, que ces engagemens dont vous pensez pouvoir vous autoriser, ne sont point communément tels que vous vous les représentez. Car il est vrai, après tout, qu'il y en a d'une telle espèce, qu'on ne peut presque les rompre, et qu'il n'est pas même à propos de les rompre sans une évidente et une extrême nécessité. Aussi n'est-ce pas de ceux-là que je parle, et je sais qu'alors on peut se confier en la providence et la grâce de Dieu, lequel ne manque jamais à une ame qui n'agit que selon sa vocation et par son ordre, et qui du reste n'omet de sa part aucune des précautions qu'elle peut apporter : il feroit plutôt des miracles pour la soutenir. Mais à bien examiner ce qu'on appelle dans l'usage le plus ordinaire engagemens du monde, on trouvera que ce ne sont point des engagemens nécessaires : que ce sont des engagemens de passion, des engagemens d'ambition, des engagemens de curiosité, des engagemens de sensualité et de mondanité. Car voilà comment je regarde ces visites si assidues que vous rendez surtout à telles personnes et en telles maisons ; ces assemblées où vous vous trouvez si régulièrement, où vous employez presque tout votre temps ; ces parties de plaisir et de jeu dont vous vous faites une des plus grandes occupations de votre vie ;

ces conversations inutiles, où vous écoutez, aux dépens du prochain, tous les bruits du monde, où vous apprenez des autres ce que vous devriez ignorer, et où ils apprennent de vous ce qu'ils devroient eux-mêmes ne pas savoir; ces spectacles où vous n'allez, dites-vous, que par compagnie, mais enfin où vous allez, où vous assistez, et dont le poison s'insinue d'autant plus dangereusement dans votre esprit et dans votre cœur, que vous l'apercevez moins. Voilà comment je regarde ces modes dans les parures, dans les habillemens, dans les ornemens de la tête, dans les agrémens du visage, que la vanité du sexe a introduites et dont elle a fait de si damnables coutumes et de si fausses lois. Voilà comment je regarde tant de liaisons que vous entretenez, tant d'intrigues où vous vous engagez, tant de projets que vous formez. Avouez-le, mon cher auditeur, et ne cherchez point à vous tromper vous-même : ne pourriez-vous pas vous passer de tout cela, modérer tout cela, beaucoup retrancher de tout cela ? Mais mon état le demande. Votre état? et quel état? est-ce votre état de chrétien, ou de chrétienne ? bien loin de le demander, il le condamne, il le défend. Est-ce votre état de mondain, ou de mondaine? mais qu'est-il nécessaire que dans votre état vous soyez un mondain, ou une mondaine? qu'est-il nécessaire que dans cet état vous vous conduisiez selon l'esprit du monde, et non selon l'esprit de Dieu? Or, l'esprit de Dieu ne connoît point pour de véritables engagemens toutes ces manières et tous ces usages du monde, qui ne sont fondés que sur les principes et sur les sentimens de la nature corrompue.

Vous me direz que le monde sera surpris du divorce que vous ferez avec lui, qu'on en parlera, qu'on en raisonnera, qu'on en raillera. Hé bien, vous laisserez parler le monde; vous le laisserez raisonner tant qu'il lui

plaira, et vous aurez, malgré tous les discours du monde, la consolation intérieure de voir que vous suivez le bon chemin, que vous vous mettez hors de danger, et que vous vous sauvez. Sera-ce le monde qui viendra vous tirer de l'abîme éternel, quand vous y serez une fois tombé? Sur mille sujets qui se présentent dans la vie, êtes-vous fort en peine de l'opinion du monde; et en faites-vous la règle de vos entreprises et de vos démarches? Si le monde m'approuve, dites-vous, j'en aurai de la joie : mais s'il ne m'approuve pas, je sais ce qui m'est utile et avantageux, et je ne prétends point me rendre l'esclave du monde, ni abandonner de solides intérêts, pour m'asservir à ses vaines idées. Ah! mon cher auditeur, n'aurez-vous donc des mesures à garder avec le monde, ou ne croirez-vous en avoir que sur ce qui concerne votre ame et votre éternité? Mais je dis plus, et je suis persuadé que le monde lui-même vous rendra tôt ou tard la justice qui vous sera due, et qu'il s'édifiera de votre absence et de votre fuite, quand il vous la verra soutenir chrétiennement et sagement.

Quoi qu'il en soit, j'en viens toujours à ma proposition; et c'est par où je finis : fuyons le monde, sortons de cette Babylone : *Egredimini de Babylone* (1); retirons-nous, autant qu'il est possible, de cette terre maudite, où règne le trouble et la confusion : *Fugite de medio Babylonis* (2). Nous y sommes chacun intéressés, puisqu'il y va de notre ame pour chacun de nous. Ne la livrons pas à un ennemi si dangereux. Il ne cherche qu'à la perdre : tirons-la, et s'il le faut, arrachons-la par violence de ses mains. Quelque effort qu'il y ait à faire, quelque victoire et quelque sacrifice qu'il en coûte, nous serons bien payés de nos peines, si nous pouvons nous assurer un si riche trésor. *Et salvet unusquisque animam suam* (3). Vous, surtout, femmes mon-

(1) Isaï. 48. — (2) Jerem. 51. — (3) *Ibid.*

daines (car il est certain, et nous le voyons, que ce sont communément les personnes du sexe qui s'entêtent davantage du monde, et qui y demeurent attachées avec plus d'obstination), vous, dis-je, femmes du siècle, ayez devant Dieu et devant le monde même, le mérite d'avoir quitté le monde, avant qu'il vous ait quittées. L'accès favorable que vous y avez, l'encens que vous y recevez, l'empire que vous semblez y exercer, tout cela n'a qu'un temps, et qu'un temps bien court. Ce temps est suivi d'un autre où le monde s'éloigne; où il n'a plus que de l'indifférence pour ce qu'il idolâtroit, et même que du mépris, lorsqu'il voit que, malgré toute son indifférence, on s'opiniâtre à le rechercher. Faites par devoir ce qu'il faudra bientôt faire par nécessité. Et vous au moins que le cours des années a en effet réduites dans cette nécessité qui vous est si dure, n'en ayez pas la peine sans en recueillir le fruit. D'involontaire qu'elle est par elle-même, changez-la par une sainte résolution, dans un moyen salutaire de retourner à Dieu, et de vous remettre dans la voie du salut. Tout contribuera à seconder ce dessein, tout le favorisera. Dieu par sa grâce vous y aidera, et le monde y ajoutera son suffrage. Car si vous avez à craindre les railleries du monde, ce n'est plus désormais quand vous vivrez séparées de lui, mais au contraire quand vous voudrez toujours entretenir les mêmes liaisons avec lui. Autrefois il eût demandé pourquoi l'on ne vous voyoit point ici ni là; mais peut-être commence-t-il maintenant à demander pourquoi l'on vous y trouve, et ce qui vous y attire. Heureuses que votre Dieu soit encore disposé à vous recevoir, quoique vous n'ayez que les restes, et, si j'ose le dire, que le rebut du monde à lui offrir.

Ce n'est pas toutefois, chrétiens, pour ne rien exagérer, qu'il n'y ait un certain monde dont la société peut être innocente, et avec qui vous pouvez conver-

et le couronnement de notre vie. Voilà ce que Jésus-Christ déplore : *Misericordiâ motus super eam.* Or, c'est à cette compassion du Fils de Dieu que je m'arrête aujourd'hui. J'entreprends de la justifier, et de vous montrer que rien en effet n'est plus déplorable que la préparation d'esprit et de cœur où se trouvent la plupart des chrétiens à l'égard de la mort. Nous sommes foibles en tout, et notre misère en tout se découvre; mais on peut dire qu'elle est extrême sur ce point. La seule image de la mort nous contriste et nous effraie. Nous n'y pensons presque jamais sans douleur, nous n'en pouvons entendre parler sans peine. Au moindre danger qui nous menace, aux premières attaques d'une maladie qui peut nous conduire à ce terme, nous nous alarmons, nous nous troublons, nous nous désolons; et moi je veux, mes frères, vous rassurer contre ces alarmes, je veux vous prémunir contre ces troubles et ces désolations : comment? en vous faisant concevoir de la mort des idées plus conformes au christianisme que vous professez; en vous la représentant sous une figure beaucoup moins odieuse que vous ne l'avez jusques à présent considérée; en combattant, ou du moins en réglant cette crainte sans bornes et sans mesure, qui vous porte quelquefois à de si pitoyables extrémités. Vierge sainte, c'est vous que Dieu a établi notre protectrice au moment de la mort, et c'est en cette qualité que l'Eglise tous les jours vous salue. Obtenez-nous dès maintenant par votre puissante médiation, les mêmes secours que nous attendons à cette dernière heure; et recevez l'hommage que nous vous présentons, en vous disant : *Ave, Maria.*

Pour vous proposer d'abord mon dessein, je distingue trois sortes de personnes qui craignent la mort. Les premiers la craignent par un esprit d'infidélité, et ce sont

les libertins et les athées; les seconds la craignent par une trop grande passion pour les biens de la vie présente, et ce sont les mondains, ou ambitieux, ou intéressés, ou voluptueux; les troisièmes la craignent par un sentiment de la nature, et ce sont généralement tous les hommes, sans en excepter même les sages, ni les chrétiens. Trois principes tout différens, l'infidélité, l'attachement au monde, le sentiment de la nature; mais principes qui tous agissant sur les ames foibles, y produisent les mêmes effets, et y font naître, quoiqu'en diverses manières et par divers motifs, les mêmes frayeurs de la mort. Ceux qui la craignent par infidélité ou par une trop grande passion pour les biens de la vie, sont les plus criminels. Ceux qui la craignent par une aversion naturelle, sont les plus excusables. Mais les uns et les autres sont toujours à plaindre dans leur condition, et ont de quoi exciter la compassion de Jésus-Christ et la nôtre. Les libertins et les athées craignent la mort, parce que ne reconnoissant point d'autre vie que celle-ci, ils se persuadent que tout mourra pour eux du moment qu'ils mourront eux-mêmes, et c'est une infidélité qu'il faut détester. Les mondains craignent la mort, parce qu'ils aiment le monde, et qu'ils savent que la mort les en séparera, et c'est une passion pour le monde dont il faut se détacher. Tous les hommes en général craignent la mort, parce que la nature d'elle-même répugne à cette violente division de l'ame et du corps, et c'est un sentiment humain que la religion doit corriger. Or, écoutez trois propositions qui vont partager ce discours. Rien de plus funeste que l'état de l'impie et du libertin qui craint la mort parce qu'il est tombé dans le désordre de l'infidélité: c'est la première partie. Rien de plus déplorable que l'état du mondain qui craint la mort parce qu'il est attaché au monde : c'est la seconde partie. Rien de plus déraisonnable que l'état de tout homme, je dis

en particulier de tout homme chrétien, qui craint la mort parce qu'il ne fait, pour s'affermir contre cette crainte naturelle, nul usage de sa religion : c'est la troisième partie. De là, j'aurai lieu de parler, en concluant, à ceux même qui craignent la mort par une trop vive appréhension des jugemens de Dieu, et je leur apprendrai à régler sur cela leur foi. Je n'oublierai rien pour vous instruire sur tous ces points, et il ne tiendra qu'à vous d'en profiter.

PREMIÈRE PARTIE.

Tertullien, parlant des impies, que l'Ecriture appelle insensés, parce que, malgré leur raison même, ils disent dans leur cœur qu'il n'y a point de Dieu : *Dixit insipiens in corde suo : Non est Deus* (1); ce grand homme, dis-je, fait une remarque bien judicieuse, et que l'expérience du siècle vérifie parfaitement; savoir, que personne n'est jamais tombé dans cette erreur, de croire qu'il n'y eût point de premier Etre, ni de divinité, sinon ceux à qui il seroit expédient qu'il n'y en eût point en effet, et qui trouveroient leur avantage dans le système de cet athéisme : *Nemo Deum non esse credit, nisi cui non esse expedit* (2). Je dis de même de ceux qui, ne jugeant des choses que par les sens, et prévenus des fausses maximes du libertinage, ou ne croient pas une vie future, ou ne la croient qu'à demi : car je soutiens que personne n'en a jamais douté, que celui qui avoit intérêt et à qui il étoit avantageux d'en douter, c'est-à-dire, que celui dont la vie déréglée et corrompue lui devoit faire souhaiter qu'il n'y en eût jamais d'autre que celle-ci, et que toutes nos espérances se terminassent à la mort. Mais après tout, chrétiens, ce genre d'infidélité, quelque endurcissement de cœur ou quelque force d'esprit prétendue qui l'accompagne,

(1) Psalm. 13. — (2) Tertul.

ne

ne délivre point les hommes de la crainte de mourir, puisqu'au contraire ils craignent de mourir, parce qu'ils ne reconnoissent point d'autre vie que la vie présente, et qu'ils le craignent d'autant plus que leur infidélité, en leur faisant rejeter la créance de l'autre vie, n'exclut point de leur esprit cette cruelle incertitude qui leur reste, s'il y a une autre vie ou s'il n'y en a pas.

Or, dans l'un et dans l'autre état, je prétends qu'ils sont dignes de compassion, mais d'une compassion, dit S. Jérôme, mêlée d'indignation, n'y ayant rien de plus déplorable que la crainte de la mort fondée sur une pareille incrédulité. Supposons-les tels qu'il nous plaira; du moment qu'ils n'ont plus la foi d'une autre vie, il est impossible qu'ils ne regardent la mort avec horreur: pourquoi? parce qu'ils ne trouvent plus rien qui leur puisse servir de ressource, et qu'ils ne l'envisagent plus comme un passage au royaume de Dieu et à la bienheureuse immortalité, mais comme une destruction entière d'eux-mêmes, comme un anéantissement total, soit de l'ame, soit du corps, et par conséquent comme la privation de tous les biens, et le souverain de tous les maux.

Et c'est ce que l'Ecriture nous fait entendre au chapitre troisième du livre de la Sagesse, où elle parle de la mort des justes et des amis de Dieu: car voici en quels termes elle s'exprime: Les justes ont semblé mourir aux yeux des impies: *Visi sunt oculis insipientium mori*[1]. Prenez garde, s'il vous plaît, à cette expression: *Visi sunt*, ils ont semblé; car ils ne sont pas en effet morts de la manière que se le figurent les libertins et les infidèles. Et quelle est sur cela l'idée des infidèles et des libertins? c'est qu'ils se persuadent, ajoute le Saint-Esprit, que la mort, qui n'est qu'une sortie hors de ce monde, et qu'un voyage qui conduit les justes à leur éternelle félicité, est le comble de la désolation et la ruine

(1) Sap. 3.

de tout l'homme : *Et æstimata est afflictio exitus illorum, et quod à nobis est iter, exterminium* (1). Voyez-vous, chrétiens, le caractère de l'incrédule ? il conçoit la mort, qui est, pour ainsi dire, le retour de nous-mêmes à cette sainte patrie que nous cherchons, comme un retour dans notre néant : *Et quod à nobis iter, exterminium.* D'où il s'ensuit qu'il l'envisage comme l'objet le plus effrayant et comme le dernier malheur. Or, encore une fois, il est évident qu'il n'y a point de condition plus misérable que celle-là, et les libertins eux-mêmes sont obligés d'en convenir.

Car, quelle douleur, ou plutôt quel supplice pour un homme de se pouvoir dire continuellement : Bientôt je cesserai d'être tout à fait, ou je commencerai pour jamais à être malheureux, et il m'est incertain si ce sera l'un ou l'autre ; dans peu de temps je ne serai plus rien de ce que je suis, ou je serai ce que je voudrois éternellement, mais inutilement, n'être pas ; toute ma destinée sur la terre est réduite à un petit nombre de jours qui s'écoulent malgré moi, et après lesquels, ou il n'y aura plus rien pour moi, ou il n'y aura qu'un mal infini et inévitable ? Peut-on rien imaginer de plus affligeant ? Or, il n'y a que l'homme, je dis que l'homme impie et sans religion, qui se trouve dans cette misère. Les anges (excellente remarque de saint Ambroise, et qui mérite votre attention,) les anges, qui ont un entendement pour se connoître, savent qu'ils sont naturellement incorruptibles, et ainsi ils n'ont point de vue ni d'inquiétude de la mort. Les bêtes sont sujettes à la mort ; mais elles ne se connoissent pas elles-mêmes, et, ne faisant nulle réflexion, elles n'ont nulle appréhension de mourir. Les justes, qui, selon le corps, doivent mourir comme les bêtes, et qui se connoissent comme les anges, se soutiennent dans l'attente d'une vie immortelle. Mais le

(1) Sap. 3.

libertin n'a aucun de ces avantages : il doit mourir, et il ne l'ignore pas il a une ame immortelle, et il ne le croit pas ; la connoissance qu'il a de sa mort l'afflige, et l'ignorance de son immortalité lui ôte le remède qui pourroit le consoler dans son affliction ; il n'a une raison que pour se troubler ou pour se désespérer, et il ne se connoît soi-même que pour se rendre malheureux. Car voilà l'état où l'aveuglement de l'impiété conduit enfin les hommes ; et cela par un juste châtiment de Dieu, afin que leur libertinage même leur tienne lieu de tourment, et qu'ils n'en retirent point d'autre fruit que de vivre dans une confusion de pensées qui leur représentent déjà et qui leur avancent les plus douloureuses peines de l'enfer.

Mais, dites-vous, l'impie dont l'iniquité est consommée et qui, selon la parole de Salomon, est descendu dans le fond de l'abîme, ne doit plus craindre la mort, puisqu'il ne croit plus rien après la mort. Et moi je réponds : Peut-être jouiroit-il de cette paix, quoique fausse et criminelle, s'il pouvoit trouver un point fixe dans son erreur, et si la même impiété qui le fait douter de tout pouvoit le rendre sûr de quelque chose ; encore même, dit saint Augustin, ne laisseroit-il pas de craindre alors la mort pour l'intérêt de la vie qu'il aime, et dont il se verroit toujours à la veille d'être privé, sans rien apercevoir dans le futur, ni du côté de Dieu, ni du côté de la créature, qui le dédommageât de cette perte. Mais le malheur de sa condition va bien encore plus avant : car, ne pouvant même s'assurer de ce néant chimérique et imaginaire qu'il se promet après la mort, et n'en ayant tout au plus qu'une foible opinion, combattue de mille doutes et de mille préjugés contraires ; vivant dans le hasard du oui ou du non, et, malgré son infidélité, courant tout le risque d'une éternité affreuse, il faut nécessairement qu'il craigne même ce qu'il ne

croit pas. Concevez bien cette pensée, qui est du chancelier Gerson; il faut, dis-je, qu'il craigne même ce qu'il ne croit pas, et cette crainte, dans un sens, est encore plus terrible pour lui que celle qui lui viendroit de la certitude des jugemens de Dieu.

Mais son libertinage, répliquerez-vous, peut le rendre insensible à tout cela. Je veux, chrétiens, que son libertinage puisse aller jusques à ce point d'insensibilité, c'est-à-dire, jusqu'à l'état des bêtes, dont il envie peut-être le sort, et auxquelles il ambitionne d'être semblable: *Homo cùm in honore esset, non intellexit. Comparatus est jumentis insipientibus, et similis factus est illis* (1). Mais il faudroit examiner si ce seroit là un avantage pour lui, et si le parti de l'insensibilité, dans un danger d'une telle conséquence, le rendroit moins digne de compassion que les alarmes d'une juste crainte qu'il auroit à soutenir. Je dis dans un danger que lui-même il reconnoît tout au moins être danger, et auquel il avoue que son insensibilité ne remédie pas. Mais, quoi qu'il en soit, il est toujours vrai que, tandis qu'il aura quelque sentiment, bien qu'il ne croie pas les suites de la mort, il les craindra : or, je prétends que ce sentiment ne s'éteindra jamais en lui, non plus que sa raison, et que, dans les plus grands emportemens, ou, pour mieux dire, dans la plus grande corruption de son esprit, il portera toujours au-dedans de soi un ver, une pensée fâcheuse et importune, qui lui représentera intérieurement : Mais si tu te trompes, mais si cette mort sensible et passagère qui détruit le corps est suivie d'une autre mort qui fasse la réprobation de l'ame; mais si ce qu'en ont crù tous les saints et tous les sages du christianisme se trouvoit véritable; mais si la passion à laquelle tu t'en rapportes t'aveugloit et te séduisoit, où en serois-tu? pensée qui le troublera

(1) Psalm. 48.

pendant la vie, mais qui fera encore sur lui des impressions bien plus vives aux approches de la mort. Car c'est alors que l'impiété la plus fière et la plus résolue commence à s'ébranler et à se démentir : c'est alors que nous voyons ces braves, ces intrépides, ces hommes qui ne tenoient nul compte, ni de la mort, ni de l'enfer, et qui, dans la vigueur d'une santé parfaite, s'estimoient assez forts pour ne pas s'inquiéter de Dieu et de ses jugemens, c'est alors que nous les voyons marquer des foiblesses pitoyables, être saisis de frayeur, tomber dans le désespoir, détester le passé, s'alarmer du présent, avoir horreur de l'avenir, mais une horreur, dit saint Chrysostôme, pareille à celle des démons et des réprouvés, qui ne sert qu'à augmenter leur peine, et qui fait même une partie de leur damnation.

Ah! mes frères, écrivoit saint Paul aux Thessaloniciens, souvenez-vous d'une importante maxime, et qu'elle demeure éternellement gravée dans vos cœurs. Car nous ne voulons pas que vous ignoriez ce que vous devez savoir touchant l'état de ceux qui meurent, ou plutôt qui dorment du sommeil de la mort, afin que vous ne vous en attristiez pas comme tous ceux qui n'ont point la même espérance que nous : *Nolumus vos ignorare, fratres, de dormientibus, ut non contristemini, sicut et ceteri qui spem non habent* (1). C'est à vous, mes chers auditeurs, que j'adresse aujourd'hui ces belles paroles. Observez, s'il vous plaît, le sens de l'Apôtre : il ne nous défend pas de craindre la mort, ni d'être touchés de la mort de nos amis et de nos proches; mais il nous défend de nous affliger et de craindre, comme ceux qui, vivant sans religion, vivent sans espérance des biens éternels : *Sicut et ceteri qui spem non habent :* pourquoi? parce que cette crainte et cette tristesse, procédant alors d'un principe d'infidélité, ce

(1) 1. Thess. 4.

n'est pas un moindre crime devant Dieu que l'infidélité même. En effet, il m'est permis de craindre la mort, mais il ne m'est pas permis de la craindre par toutes sortes de motifs, et je suis prévaricateur si je la crains d'une manière qui soit opposée à la pureté de ma foi. Cependant, chrétiens, c'est un des désordres qui règnent parmi nous : on voit des hommes dans le christianisme qui craignent la mort, non pas en fidèles, mais en païens; des chrétiens de profession, mais qui, n'en ayant que le nom et que l'apparence, raisonnent sur l'autre vie comme des épicuriens : car vous diriez qu'il y a encore parmi nous des partisans de cette secte, et Dieu veuille que la réflexion que je fais ne convienne à personne de ceux qui m'écoutent.

Vous me demandez le moyen de se préserver d'une si damnable et si malheureuse disposition d'esprit et de cœur. Le voici, tiré d'un des plus illustres exemples que nous fournisse l'Ecriture : c'est de faire, dans la vue de la mort, ce que faisoit le patriarche Job au milieu de ses souffrances, lorsqu'accablé de calamités il se voyoit languir et mourir; c'est de renouveler comme lui cette confession de foi qui soutenoit sa patience et sa persévérance, quand il disoit : *Scio quòd Redemptor meus vivit, et in novissimo die de terrâ surrecturus sum, et in carne meâ videbo Deum salvatorem meum. Reposita est hæc spes in sinu meo* (1); Je sais que j'ai un Rédempteur vivant dans le ciel, et que je ressusciterai du sein de la terre; je sais que je verrai dans ma propre chair et de mes yeux ce Dieu mon Sauveur; je sais que la mort n'est pour moi qu'un changement d'état; qu'un passage pour mon ame, qu'un sommeil pour mon corps; qu'elle ne me va dépouiller que pour me revêtir, et qu'en m'ôtant une vie fragile et périssable, elle doit me mettre en possession d'une vie qui ne finira jamais. Oui,

(1) Job. 19.

je le sais, et cette espérance que Dieu me laisse comme un précieux dépôt, est ce qui me console dans mes misères, ce qui me fortifie dans mes défaillances, ce qui m'attache à mes devoirs, ce qui me rend invincible dans mes tentations, ce qui m'empêche de succomber à la violence des persécutions. Sans cette espérance, toute ma force m'abandonneroit en mille rencontres, et je céderois aux révoltes de la nature; mais cette espérance est mon support, et voilà pourquoi je la conserve dans mon cœur: *Reposita est hæc spes in sinu meo.*

Ah! Seigneur, s'écrioit David (autre sentiment bien capable d'affermir en nous la grâce de la foi), il est vrai, Seigneur, vous nous avez humiliés dans ce séjour d'affliction et de larmes, en nous rendant sujets à la mort; mais la mort à laquelle vous nous avez condamnés n'est point une véritable mort; ce n'est qu'une ombre de la mort, dont vous nous avez couverts pour nous faire porter les marques de votre justice, et pour nous faire sentir en même temps les effets de votre miséricorde: *Humiliasti nos in loco afflictionis et cooperuit nos umbra mortis* (1). Non, dit saint Ambroise, expliquant ce passage du pseaume, la mort du corps n'est qu'une ombre et une représentation de la mort: *Mors carnis, umbra mortis* (2); et c'est la pensée dont se doivent armer et munir, non-seulement les pécheurs qui, par l'excès de leurs crimes, auroient en quelque sorte perdu le don de la foi, mais les justes mêmes et les amis de Dieu, dont la foi, par une conduite particulière de la Providence, ne laisse pas souvent d'être ébranlée sur le sujet de la mort. Car, combien d'ames saintes et prédestinées ont souffert là-dessus les mêmes attaques que les impies les plus déclarés? A combien de rudes épreuves Dieu n'a-t-il pas pris plaisir, pour faire triompher sa grâce, d'exposer leur religion; et combien de fois un

(1) Psalm. 43. — (2) Ambr.

chrétien, au milieu même de ses ferveurs, n'a-t-il pas pu dire, aussi bien que David: *Mei autem penè moti sunt pedes, penè effusi sunt gressus mei* (1). A la vue de cet affreux chaos de l'éternité que j'attends, j'ai presque détourné mes pas de la voie où je marchois, et mes pieds ont été sur le point de glisser: car la foi, qui devoit être mon unique appui, est devenue comme chancelante dans mon cœur. Combien, dis-je, ne trouveroit-on pas d'ames élues qui tiennent ce langage? Il est donc nécessaire qu'elles se mettent en garde contre cet esprit d'infidélité qui seroit pour elles une pierre de scandale et un écueil où elles iroient échouer. Mais avançons, et voyons maintenant l'état du mondain qui craint la mort parce qu'il est attaché au monde: autre espèce de crainte dont nous avons à nous préserver; c'est le sujet de la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Le Saint-Esprit l'a dit, chrétiens, et nous n'en sommes que trop convaincus par l'expérience sensible que nous avons de notre misère et de celle des autres, que rien n'est plus fâcheux ni plus amer que le souvenir de la mort pour un homme du monde, qui fait consister son repos et son bonheur dans la jouissance des biens temporels: *O mors, quàm amara est memoria tua homini pacem habenti in substantiis suis!* (2) Prenez garde, mes frères, nous fait ingénieusement remarquer saint Augustin, aux deux termes dont se sert l'Ecriture. Elle ne dit pas que la pensée de la mort est triste et affligeante à celui qui possède les biens temporels, mais à celui qui a établi sa paix et sa félicité dans la possession des biens temporels: *Homini pacem habenti.* De plus, pour exprimer ces sortes de biens, elle ne les appelle pas simplement biens, mais elle leur donne le

(1) Psalm. 72. — (2) Eccles. 41.

nom de substance, et veut par là signifier la fausse idée que nous en avons : *In substantiis suis.* Car les justes qui ont l'esprit de Dieu ne considèrent ces biens que comme de foibles accidens, dont ils peuvent aisément se passer; qu'ils ont aujourd'hui et qu'il n'auront pas demain; dont la perte pourra leur causer quelque légère altération, mais sans préjudice de cette consistance ferme et immobile que la grâce leur donne : au lieu que les mondains attachés à ces biens terrestres, en font leur principal et leur capital, rapportant tout à ces biens, ne se mesurant que par ces biens, ne s'appuyant et ne faisant fonds que sur ces biens, comme si eux-mêmes ils étoient faits pour ces biens, et que ces biens ne fussent pas plutôt faits pour eux : *Homini pacem habenti in substantiis suis.* Or c'est aux hommes de ce caractère, non point absolument aux grands ni aux riches, que le souvenir de la mort fait horreur; c'est pour eux qu'il est plein d'amertume : *Quàm amara est memoria tua!* Car, comme dit saint Chrysostôme, raisonnant sur les mêmes paroles de l'Ecriture, on a vu des grands dans le christianisme, et des riches, par un effet de la grâce toute-puissante de Dieu, méditer la mort avec plaisir, en entendre parler avec joie, en recevoir la nouvelle sans trouble : pourquoi? parce que tout riches, tout grands qu'ils étoient, leurs désirs ne se portoient ni aux grandeurs humaines, ni aux richesses. Ils les possédoient sans attache, et ils les perdoient sans regret. Mais on n'a jamais vu de grands ni de riches, attachés à ce qu'ils étoient et à ce qu'ils possédoient; ni jamais, si vous voulez, on n'a vu de petits et de pauvres attachés à ce qu'ils n'étoient pas et à ce qu'ils ne possédoient pas, qui ne fussent effrayés de la mort. En effet, chrétiens, l'étrange et douloureuse pensée pour un homme du siècle qui vit à son aise, qui se voit bien établi dans le monde, qui se trouve revêtu d'une charge,

d'une dignité honorable, qui ne manque de rien pour se maintenir dans la splendeur et dans l'éclat; qui, dans l'opulence, dans la réputation, dans le crédit où il est, peut tout et est au-dessus de tout : quelle pensée pour lui au milieu de tout cela, que cette réflexion : Il faut mourir ! Ne parlons point de ces fortunes si hautes ni si complètes qui font les heureux de la terre. Comme elles sont aujourd'hui plus rares, cette moralité ne s'étendroit pas bien loin. Parlons de celles qui sont moins éclatantes et plus ordinaires. Quelle pensée pour un homme, même du commun, qui voit sa famille honnêtement pourvue, qui a des biens suffisamment, qui en jouit et s'en fait honneur, qui n'a ni embarras, ni soins, et dont la santé, les forces et l'âge, répondent à tout le reste (car c'est ainsi que le texte sacré nous le dépeint dans les paroles suivantes : *Viro quieto, et cujus viæ directæ sunt in omnibus, et adhuc valenti accipere cibum!* (1)) quel souvenir, dis-je, pour ce mondain, que cette sombre et désolante considération : il faut mourir !

Or c'est en cela qu'il me paroît digne de compassion : non point seulement de ce qu'étant attaché d'esprit et de cœur aux biens de cette vie, il appréhende la mort; mais de ce qu'envisageant la mort, il a été assez aveugle pour s'attacher à des biens qui passent si vîte, et de ce que la nécessité de mourir ne l'en détache pas. Voilà sur quoi je déplore son aveuglement. En effet, si la vie présente devoit toujours durer, je ne m'étonnerois pas qu'il y eût des ambitieux et des avares sujets aux passions déréglées qui les dominent. Quelque vaines et frivoles que soient ces passions, je comprends qu'elles deviendroient alors sérieuses et prudentes; et que, dégagés du souvenir de la mort, nous pourrions nous faire un point de sagesse de suivre et de contenter nos désirs : pourquoi ? parce que nous aurions droit de comp-

(1) Eccles. 41.

ter pour réel tout ce que le monde a de spécieux et d'apparent, et que notre raison même commenceroit à être d'intelligence avec la cupidité et l'ambition qui nous domineroit. Je dis encore plus : Si nous devions seulement vivre autant que ces premiers patriarches, fondateurs du monde, à qui des siècles entiers, selon le témoignage de l'Ecriture, n'étoient que la fleur de l'âge, et qui, sans vieillesse ni caducité, voyoient une longue et nombreuse suite de générations, peut-être consentirois-je que nous eussions pour les biens temporels quelque empressement et quelque ardeur. L'éloignement du terme sembleroit en quelque manière nous justifier, quoiqu'alors même nous devrions toujours modérer nos inquiétudes et réprimer notre convoitise par la vue de la mort, qui, quelque éloignée qu'elle fût, étant néanmoins certaine et assurée, nous les raviroit enfin ; et c'est la belle observation de saint Jérôme que je vous prie de faire après lui. Il dit que c'est pour cela que Moïse, dans la Genèse, faisant la supputation des années que chacun de ces premiers hommes avoit vécu, ajoutoit toujours cette conclusion générale : *Et mortuus est;* Et il mourut. Noé vécut neuf cents ans, et il mourut ; Seth, tant d'années, et il mourut : ainsi des autres. Pourquoi cette addition : et il mourut ? Ne l'entendoit-on pas assez, et n'étoit-ce pas assez de marquer l'espace de temps que leur vie avoit duré ? Ah ! répond saint Jérôme, c'est pour nous apprendre que quand nous aurions à vivre des milliers de siècles, nous aurions toujours tort de nous passionner pour les biens présens, puisqu'il seroit encore vrai de dire de nous : Et il mourra. Or, cela seul devroit corriger l'excès de nos affections et rompre tous nos attachemens. J'en conviens, mes chers auditeurs, et à Dieu ne plaise que je veuille contredire le sentiment de ce saint docteur. Mais après tout, il faut avouer que dans cette supposition d'une vie de

plusieurs siècles, nos attachemens auroient quelque prétexte et quelque apparence d'excuse. Mais notre vie se trouvant bornée à un si petit nombre de jours, et nous attachant à cette vie courte et passagère, comme nous nous y attachons, et à ses biens, en vérité, mes frères, sommes-nous sages et avons-nous de quoi nous justifier, je ne dis pas devant Dieu, mais je dis même devant nous et à notre propre tribunal? N'y a-t-il pas en ceci de l'enchantement, et pour parler avec le Saint-Esprit, de l'ensorcellement: *Fascinatio nugacitatis?* (1) Ah! insensé que vous êtes, dès cette nuit même on va vous redemander votre ame: vous mourrez; et pour qui sera tout ce que vous avez amassé? Ainsi est-il dit dans l'évangile à ce riche, qui prétendoit goûter tranquillement et long-temps le fruit de ses peines: *Stulte, hâc nocte animam tuam repetent à te; quæ autem parasti cujus erunt?* (2) Voyez-vous, reprend saint Bernard, la qualité que donne l'esprit de Dieu à celui qui met son cœur dans les biens de la terre? Il ne lui reproche pas expressément sa foiblesse, sa témérité, son peu de religion et de foi; mais sa folie: *Stulte;* parce que cette parole comprend tous les autres reproches, et enchérit même au-dessus. Devoir mourir et s'entêter des biens de la vie jusqu'à en faire l'unique objet de ses désirs, c'est perdre le sens.

Vous ne devez donc pas, mon cher auditeur, être surpris, ni trouver mauvais, si je vous traite aujourd'hui comme cet homme de l'évangile, et si je vous dis, tout sage d'ailleurs et tout prudent que vous pouvez être selon le monde: *Stulte;* Insensé, pourquoi ce soin extrême de votre corps, qui sera bientôt la pâture des vers? pourquoi ces vastes desseins que la mort dans peu va renverser et faire évanouir? pourquoi tant chercher à vous agrandir et à vous étendre, puisqu'au bout de quel-

(1) Sap. 4. — (2) Luc. 12.

ques jours six pieds de terre vous suffiront? Quand la concupiscence s'allumera dans votre ame, disoit saint Paul, et que, maîtresse de votre raison, elle vous enivrera des choses visibles, savez-vous, mes frères, comment vous pourrez l'éteindre et en arrêter les emportemens? ce sera par cette pensée : Hé! nous n'avons point ici de demeure permanente; mais tandis que nous vivons dans ce corps mortel, nous sommes hors de notre patrie, et nous ne devons nous regarder que comme des voyageurs. Or, si l'on voyoit un voyageur s'intéresser à tout ce qui se passe sur sa route, prendre feu sur cela, en être agité, affligé, désolé, quelle idée s'en formeroit-on? Voilà néanmoins ce que nous faisons; voilà ce qui nous inspire de si vives craintes de la mort, et ce qui nous rend dans nos craintes et nos frayeurs si dignes de pitié. Car de se laisser surprendre à des biens faux et apparens, et de s'attirer par là, en vue de la mort, des frayeurs et des peines réelles et effectives, c'est une illusion qui, dans l'ordre de la Providence, peut bien même être regardée comme une punition. Pendant que l'Apôtre étoit dans cette terre d'exil, il souhaitoit sans cesse de se voir au bout de sa carrière, parce qu'il ne tenoit à rien, et qu'il avoit le cœur libre et dégagé de tous les objets matériels et mortels : *Quis me liberabit de corpore mortis hujus?* (1) Mais si nous ne sommes pas dans la même disposition, ou plutôt, si nous sommes dans une disposition toute contraire, ce qu'ajoute ce docteur des nations ne nous convient que trop : *Ingemiscimus gravati, eò quòd nolumus expoliari* (2); Nous gémissons à l'aspect de la mort : les infirmités, les maux qui en sont les avant-coureurs et qui nous avertissent qu'elle approche, nous remplissent l'esprit de sombres images, et nous font pousser de profonds soupirs, parce que nous ne voulons point être dé-

(1) Rom. 7. — (2) 2. Cor. 5.

pouillés de ces biens que nous avons, et qu'il faut quitter en mourant.

Quel spectacle, mes chers auditeurs, qu'un riche mondain aux prises avec la mort, et qui, jusqu'à la dernière extrémité, se défend contre elle! La mort le presse de sortir, et il voudroit toujours habiter ces agréables et superbes appartemens qui sont l'ouvrage de ses mains, disons mieux, de sa vanité et de son luxe. Il a encore dans le cœur une inclination qui faisoit toute la douceur de sa vie, et la mort l'en sépare, ou l'en arrache impitoyablement. Il avoit encore des vues pour l'accroissement de sa fortune, il avoit des projets qu'il étoit sur le point d'exécuter, et la mort dans un moment déconcerte tout. De quoi est-il touché? de cette sortie du monde, de cette séparation, de ce renversement, de ce débris subit et si général. Hé! mon cher frère, voilà ce qui m'effraie pour vous. C'est, dis-je, de voir que ce qui excite alors vos regrets, ce sont ces mêmes passions qui ont fait vos crimes et vos désordres durant tout le cours de vos années. Si vous craigniez la mort par mille autres endroits qui peuvent la faire craindre aux pécheurs, je m'en consolerois, et je me mettrois en devoir de vous apprendre à profiter de cette crainte. Si dans l'appréhension de la mort vous travailliez à étouffer ces passions et à rompre volontairement ces habitudes qui vous attachent à la vie, je vous en féliciterois et j'en bénirois Dieu. Mais que vous ne soyez sensible qu'à ce qui vous a perdu jusqu'à présent, et qu'à ce qui doit achever de vous perdre, voilà, encore une fois, par où votre état me paroît déplorable et bien terrible.

Que faut-il donc faire, et de tout ceci quelle conclusion? c'est de mourir dès maintenant et de bonne heure en esprit, pour ne plus tant craindre de mourir en effet. C'est de fermer les yeux à cette figure du monde qui nous éblouit, et qui passe, afin de n'avoir plus tant de

peine à la laisser passer et de n'entrer plus sur cela en de si violentes agitations; c'est d'éloigner notre cœur, de le dégager et de le déprendre de tout ce qu'il faudra un jour quitter. Mais, me direz-vous, nous craindrons toujours la mort par un sentiment naturel. Voilà à quoi je vais répondre, en parlant de ceux qui craignent la mort par un sentiment de la nature, et qui ne font, pour se fortifier contre cette crainte, nul usage de leur religion : c'est la troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

Je le sais, chrétiens, et je n'en puis disconvenir : c'est un sentiment que la nature a de tout temps imprimé dans les cœurs des hommes, sans en excepter même les sages ni les chrétiens, de craindre la mort et de la regarder avec frayeur. Mais je sais aussi que de tout temps les sages ont trouvé moyen de corriger sur ce point la nature par la nature même, et qu'ils se sont rassurés par leur propre raison contre toutes les raisons qui formoient en eux ces craintes involontaires dont ils vouloient se délivrer. Or, ne sommes-nous pas bien dignes de compassion, si nous ne faisons pas, avec les secours de la grâce et les lumières du christianisme, ce que les philosophes ont fait par la seule lumière naturelle; et si nous avons moins de force dans la vraie religion qu'ils n'en ont témoigné dans l'idolâtrie et la superstition?

Car je suis surpris, et vous devez l'être comme moi, en considérant ce que ces païens ont pensé et ce qu'ils ont pratiqué sur le sujet de la mort; les excellentes idées qu'ils en ont conçues et les généreux efforts de magnanimité et de constance par où ils les ont soutenues. Tantôt ils prétendoient que c'étoit pour nous une crainte ridicule que celle de la mort, étant déjà morts tant de fois, et mourant tous les jours : *Nos mortem ridiculè*

timemus, toties jam mortui, et morientes (1). Qu'est-ce à dire, morts tant de fois? c'est qu'autant d'années que nous avons vécu et qui ne reviendront jamais, ce sont autant de portions retranchées de notre vie, et comme autant de morts par où nous avons passé. Et qu'est-ce à dire, mourant tous les jours? c'est que chaque moment qui nous échappe sans retour, est une épreuve continuelle de la mort : *Toties jam mortui et morientes*. Tantôt ils s'étonnoient comment on pouvoit craindre si long-temps ce qui devoit durer si peu, et comment ce point de la mort, qui est presque imperceptible, pouvoit altérer et troubler toute la paix de notre ame : *Quomodò quod tam citò fit, timetur diù?* Tantôt ils posoient pour principe que la mort, rendant justice à tout le monde et faisant raison à un chacun des injures qu'il prétend avoir souffertes, on avoit tort de se plaindre d'elle : *Quid mortem quereris? mors sola jus æquum generis humani*. En effet, ces inégalités si odieuses de la fortune, ces discernemens si aveugles de la faveur, ces rabaissemens du mérite et de la vertu, ces élévations des plus vils sujets, enfin, ces iniquités du siècle qui nous irritent et qui excitent notre indignation, tout cela doit cesser à la mort, et c'est uniquement de la mort que nous devons espérer de voir la fin de tout cela. Or, cette espérance est une des plus douces consolations dans les disgrâces de la vie : *Mors sola jus æquum generis humani*. Tantôt ils démontroient que la mort, qui est le terme commun où tendent tous les hommes, servoit de remède à plusieurs, étoit le souhait de quelques-uns, faisoit le bonheur et la félicité des autres, et qu'au reste, elle ne devoit jamais être mieux reçue que quand elle venoit avant qu'on fût réduit à la nécessité de la désirer : *Mors omnibus finis, multis remedium,*

(1) Senec.

quibusdam

quibusdam votum, de nullis meliùs emerita, quàm de hisad quos venit antequàm invocetur.

Et ils avoient raison : car qui fera bien attention à toutes les misères dont la mort nous dégage, et à toutes les peines qui accompagnent la caducité d'une longue vie, conclura aisément que la brièveté de nos jours est une des grâces dont nous sommes redevables à la Providence. Que dirai-je encore? Tantôt ils concevoient la mort comme un heureux élargissement après une triste captivité, tantôt comme le retour d'un fâcheux exil, tantôt comme l'affranchissement d'une milice laborieuse, tantôt comme une prompte et parfaite guérison : car c'est ainsi qu'ils se la représentoient, et qu'ils nous en ont fait la peinture. Mais tout cela, me répondrez-vous, ce n'étoit que des spéculations et de pompeuses paroles qui n'empêchoient pas ces sages de la gentilité d'avoir la mort en horreur et de la fuir. Vous vous trompez, chrétiens; ce n'étoient ni de vaines paroles, ni de sèches spéculations. C'étoient pour eux des raisons efficaces qui les persuadoient, et qui même les persuadoient souvent jusqu'à l'excès, puisqu'ils en sont bien des fois venus jusqu'à se rendre homicides d'eux-mêmes, et à s'en faire un honneur, un plaisir, une vertu. C'étoit une erreur du paganisme; mais notre confusion est que ces païens ayant eu assez de grandeur d'ame et de fermeté pour aimer la mort et pour la rechercher, nous, qui sommes chrétiens, nous en ayons trop peu pour ne la pas craindre.

Je dis qu'en cela consiste et paroît notre foiblesse : pourquoi? parce que la religion que nous professons, nous fournit des motifs bien plus puissans pour nous adoucir la mort et pour nous la faire considérer d'un œil tranquille et assuré. Car prenez garde, s'il vous plaît : tout ce qu'en ont dit ces infidèles et tout ce que je viens de tirer de leur morale, n'étoient que des productions

de l'esprit humain, que des raisonnemens et que des sophismes dont leur orgueil se flattoit. Mais dans le christianisme nous avons les raisons les plus solides, les raisons les plus essentielles, les raisons les plus capables de pénétrer nos esprits et de répandre dans nos cœurs une onction de grâce en faveur de la mort et à l'avantage de la mort. Vous me les demandez; et les voici telles que la foi nous les propose, et que nous devons nous les proposer à nous-mêmes. La vue de Jésus-Christ mourant, l'attente du royaume de Dieu, l'exemple des saints et de tant de justes, les trésors infinis de grâce dont la mort peut être enrichie. A quoi serons-nous sensibles, si rien de tout cela ne fait impression sur nous? Reprenons.

La vue de Jésus-Christ mourant, de ce Dieu qui, immortel de sa nature, ne s'est revêtu de notre chair, selon la théologie de saint Paul, et selon son expression, que pour goûter la mort, et en la goûtant, lui ôter toute son amertume : *Ut gratiâ Dei, pro omnibus gustaret mortem* (1). Cependant, chrétien foible et lâche, cette mort vous paroît encore amère. Jésus-Christ l'a goûtée pour vous, et il vous semble dur de la goûter pour lui, et après lui. Quelque soin qu'il ait pris d'y répandre une douceur divine, vous la rejetez comme un calice plein de fiel et d'absynthe. L'Apôtre a beau se féliciter de ce que la mort a été comme absorbée et dépouillée par le triomphe de cet homme-Dieu sur elle : *Absorpta est mors in victoriâ* (2); il a beau la défier, et par une espèce d'insulte qui n'a rien de présomptueux, lui demander : O mort, où est ta victoire ? où est ton aiguillon ? *Ubì est, mors, victoria tua? ubì est, mors, stimulus tuus?* (3) tout cela ne nous touche point. La mort est toujours victorieuse de notre foiblesse, elle a toujours à notre égard la même force, toujours le même aiguillon, et l'on diroit que la vertu de la croix et de la

(1) Hebr. 2. — (2) 1. Cor. 15. — (3) *Ibid.*

mort du Rédempteur, est en quelque sorte anéantie. Le privilége des chrétiens unis à Jésus-Christ, est de mourir et de ne pas sentir le tourment ni l'affliction de la mort : *Et non tanget illos tormentum mortis* (1). Mais nous renonçons à ce privilége ; et par une pusillanimité indigne de notre foi, nous sentons non-seulement ce tourment de la mort, mais nous l'anticipons, mais nous l'augmentons.

Ce n'est pas assez : l'attente du royaume de Dieu, de ce royaume du ciel où nous savons que nous ne pouvons entrer qu'après la mort, puisque Dieu lui-même nous l'a déclaré : *Nemo videbit me, et vivet.* N'est-il pas étonnant que, parmi les demandes que nous faisons à Dieu, une des premières et des plus importantes soit que son règne arrive pour nous : *Adveniat regnum tuum* (2) ; et qu'en même temps, par une visible contradiction, nous souhaitions avec tant d'ardeur de retarder le plus qu'il nous est possible l'avénement de ce règne ? N'est-il pas étrange que ce règne de Dieu devant être notre souverain bien, nous en redoutions les approches comme notre souverain mal ? Quand le patriarche Jacob, dans une extrême vieillesse, vit Joseph son fils comblé d'honneur et de gloire, et dominant sur toute l'Egypte, l'Ecriture nous apprend qu'il fut transporté d'un mouvement de joie, et qu'il s'écria : Ah ! mon fils, c'est désormais que je mourrai content, puisque je vous revois : *Jam lætus moriar, quia vidi faciem tuam* (3). Hé quoi ! mes frères, dit saint Bernard, la mort paroissoit douce à ce Père, parce qu'il voyoit pour un moment le visage de son fils bien-aimé ; et nous, à qui la mort doit procurer le bonheur éternel de contempler Dieu même, nous à qui elle doit révéler la gloire de Dieu ; nous à qui elle doit découvrir cet objet de béatitude que l'œil n'a point vu, et que le cœur de

(1) Sap. 3. — (2) Matth. 6. — (3) Genes. 46.

l'homme n'a jamais compris; nous qui dans cette espérance devrions dire : Ah ! Seigneur, je mourrai sans peine, et je mourrai même avec joie, puisque c'est par là que je dois jouir de votre divine présence : *Jam lætus moriar, quia visurus sum faciem tuam* (1), au lieu de parler de la sorte et de le penser, nous sommes consternés à la seule idée de la mort, et nous frémissons au moindre péril qui nous en approche, ou qui l'approche de nous.

Ce n'est pas tout encore : l'exemple des saints et de tant de justes. N'avons-nous pas les mêmes secours pour nous affermir contre la mort, et d'où vient donc que nous tenons à toute heure un langage si différent et même si contraire à celui des serviteurs de Dieu? Ecoutez David dans l'ancienne loi : *Heu mihi, quia incolatus meus prolongatus est!* (2) Hélas! que mon exil est long, et quand finira-t-il? *Multùm incola fuit anima mea* (3); je languis d'ennui sur la terre, parce que c'est une terre étrangère pour moi : *Quando veniam, et apparebo ante faciem Dei mei.* Heureux moment, où je paroîtrai devant mon Dieu ! Je l'attends, je le désire, je le demande. Ainsi ce prophète et ce saint roi s'en expliquoit-il, et combien d'autres dans la loi nouvelle ont eu les mêmes sentimens, et se sont servis, pour les exprimer, des mêmes paroles? Mais nous, bien autrement disposés, nous trouvons que notre exil dure trop peu; nous voudrions demeurer éternellement en ce monde, et en faire notre patrie; nous gémissons d'être forcés d'en partir; et ce départ qui nous désole, nous formons, pour le différer, les vœux les plus vifs et les plus ardens.

Enfin les trésors de mérites dont la mort peut être enrichie. Car quelles vertus la mort ne nous donne-t-elle pas occasion de pratiquer? C'est en vue de la mort

(1) Bern. — (2) Ps. 119. — (3) *Ibid.*

que nous faisons à Dieu le sacrifice le plus héroïque, qui est celui de notre vie, et que nous devenons en quelque manière semblables aux martyrs. C'est par une libre acceptation de la mort que nous témoignons à Dieu la soumission la plus généreuse, et que nous lui rendons le devoir de l'obéissance la plus parfaite, puisqu'elle va jusqu'à la destruction de nous-mêmes. C'est au milieu des douleurs de la mort que nous commençons à nous acquitter auprès de la justice de Dieu, recevant l'arrêt de notre mort en esprit de pénitence; lui offrant notre mort, non-seulement comme une satisfaction générale et commune du péché de nos premiers parens, mais comme une satisfaction particulière et personnelle de nos propres péchés, consentant pour la réparation de notre avare cupidité, à être dénués de tout dans le sein de la terre; pour la réparation de nos vanités et de notre orgueil, à être ensevelis dans les ombres et dans la poussière du tombeau; pour la réparation de nos sensualités et de nos plaisirs criminels, à devenir la pâture des vers. C'est par une sainte union de notre mort avec la mort de Jésus-Christ, que nous entrons en participation des grâces surabondantes que ce Dieu Sauveur a renfermées dans sa croix comme dans une source inépuisable : et qui peut dire de quelles richesses spirituelles un mourant se sent quelquefois comblé; ou sans attendre l'heure de sa mort, qui peut dire de quelles impressions secrètes un chrétien est pénétré, de quels mouvemens intérieurs il est animé, lorsqu'anticipant son dernier jour, il se met à certains jours et en esprit au lit de la mort, et qu'il se présente à Dieu comme une victime qui lui est destinée, et qui lui doit être immolée? Or, ce qui nous est si salutaire, si méritoire auprès de Dieu, quand nous en savons bien user, par quel renversement devient-il le sujet de notre aversion? Il n'y a qu'une chose qui semble pouvoir, par la religion

même et par les vues de la foi, justifier cette crainte excessive de la mort, savoir : la crainte des jugemens de Dieu ; mais là-dessus je vais vous satisfaire, et j'en fais la courte conclusion de ce discours.

Je dois donc en convenir, chrétiens auditeurs, puisque la mort est suivie d'une éternité bienheureuse ou malheureuse ; puisque c'est la mort qui décide pour jamais de notre destinée dans cette éternité ; puisqu'au moment de la mort nous devons être présentés devant le souverain Juge, pour lui rendre un compte exact de toute notre vie, et pour en recevoir par un dernier arrêt, ou la récompense, ou le châtiment : toutes ces pensées, qui sont comme les points fondamentaux de notre foi, vivement retracées dans nos esprits, et bien méditées, ont de quoi nous faire trembler, et nous saisir d'une juste frayeur. Mais après tout, ma proposition ne laisse pas de subsister ; et je prétends toujours que si cette crainte de la mort prédomine en nous ; que si c'est une crainte toute pure, sans mélange de consolation, et qui n'ait pas ce tempérament de grâce que lui doit donner l'espérance chrétienne, même dans la personne des pécheurs, quelque sainte qu'elle paroisse, nous sommes encore dignes de compassion. Pourquoi cela ? parce qu'étant chrétiens, la foi nous fait trouver dans la mort même de quoi nous tenir lieu de ressource, si j'ose m'exprimer ainsi, contre ces jugemens de Dieu si formidables. Or, ce qu'il y a de pitoyable en nous, c'est que tout cela se trouvant dans la mort, nous ne l'y trouvions néanmoins jamais, et que nous n'écoutions la foi qu'à demi, sur un sujet où nous pouvons la faire servir de correctif à elle-même, en opposant aux vérités effrayantes qu'elle nous enseigne, d'autres vérités consolantes qu'elle y ajoute. Expliquons-nous.

C'est une belle réflexion de saint Augustin, lorsqu'il nous dit que nous devons avoir par proportion les mê-

mes sentimens et les mêmes affections pour la mort que nous avons pour Dieu. Dieu, remarque ce saint docteur, est tout ensemble et aimable et terrible. Il est aimable, parce que c'est un Dieu de miséricorde et de bonté; et il est terrible, parce que c'est un Dieu de justice, et, selon l'expression de l'Ecriture, le Dieu des vengeances. Comme terrible, il veut être craint; et comme aimable, il veut être aimé. De même, reprend ce Père, la mort a deux visages tout différens. Elle est redoutable d'une part, et désirable de l'autre. Redoutable, parce qu'elle peut être pour nous le commencement d'un malheur éternel; mais désirable, parce que, selon les vues de Dieu, elle nous doit mettre en possession de l'immortalité et de la gloire. Il faut donc que nous la craignions, et que nous l'aimions tout à la fois, c'est-à-dire, que nous la craignions d'une crainte mêlée d'amour, et que nous l'aimions d'un amour accompagné de crainte. Il y a plus, ajoute saint Augustin. Car comme Dieu, qui est aimable et terrible, veut, absolument parlant, être plus aimé des hommes que redouté, aussi devons-nous plus aimer la mort que la craindre : et comme Dieu ne se tiendroit pas honoré de nous autant qu'il le veut être, si nous le craignions plus que nous ne l'aimons, ainsi peut-on dire que nous ne sommes pas dans une disposition parfaitement chrétienne, si nous craignons plus la mort que nous ne l'espérons, parce que notre crainte et notre amour, par rapport à elle, doivent suivre la mesure de notre amour et de notre crainte à l'égard de Dieu. Il faut donc craindre la mort par esprit de foi; mais il faut encore plus l'espérer, et la désirer en esprit de foi. Tel est le raisonnement de saint Augustin.

Ce n'est pas que les saints n'aient craint la mort, ou plutôt les suites de la mort. Car le même saint Paul qui témoignoit tant d'empressement de voir la prison de son corps détruite, reconnoissoit néanmoins que c'étoit une

chose terrible de tomber dans les mains du Dieu vivant : *Horrendum est incidere in manus Dei viventis* (1). Et le même David qui demandoit si instamment de voir Dieu, ne laissoit pas de chercher un asile où il pût se mettre à couvert de sa colère : *Quò à facie tuâ fugiam?* (2) Cependant, quelque partagés qu'ils parussent entre ces divers mouvemens d'amour et de crainte, le désir l'emportoit, et ils ne pouvoient se défendre de souhaiter la mort, en considérant que c'étoit la voie pour aller à Dieu. De là vient que saint Jérôme, qui fut peut-être de tous les saints le plus touché des jugemens de Dieu, fut néanmoins un de ceux qui soupirèrent davantage après la fin de cette vie mortelle. C'est une chose admirable de voir comment il la demandoit, et en quels termes ils l'appeloit. Nous le lisons encore dans une épître d'Eusèbe au pape Damase, que nous conservons comme un des plus beaux monumens de l'antiquité : *Veni, amica mea, soror mea, sponsa mea* (3). Venez, disoit ce grand saint, parlant à la mort, venez, vous que je chéris comme ma bien-aimée, comme ma sœur, comme mon épouse. *Indica mihi quem diligit anima mea* (4); Conduisez-moi à l'unique trésor de mon ame. Car il n'y a que vous qui puissiez me rendre ce bon office et me montrer le lieu où il repose : *Ostende mihi ubì cubat Christus meus* (5). Vous êtes toute environnée de ténèbres, poursuivoit ce même Père; mais ces ténèbres me découvriront la lumière éternelle, et c'est ce qui vous donne pour moi tant de charmes : *Nigra es, sed formosa* (6). Vous êtes terrible aux rois de la terre et à ces mondains qui bornent toutes leurs espérances à cette vie : *Terribilis apud reges terræ;* mais vous me devenez d'autant plus agréable, que j'ai moins de prétention en ce monde et pour ce monde. Ainsi s'expliquoit saint Jérôme, ainsi craignoit-il la mort, et pour peu que nous ayons de foi,

(1) Hebr. 10. — (2) Ps. 138. — (3) Hieron. — (4) *Idem.* — (5) *Idem.* — (6) *Idem.*

ainsi devons-nous la craindre, ou plutôt ainsi devons-nous la désirer.

Mais vous me dites que vous craignez la mort, parce que vous êtes pécheur; que vous la craignez, parce que vous êtes actuellement dans le désordre du péché et dans l'inimitié de Dieu; que vous la craignez, parce qu'étant fragile, vous pouvez perdre à tout moment la grâce; que vous la craignez, parce que vous êtes exposé à des occasions dangereuses et à toute la corruption du monde; que vous la craignez, parce que quelque bien que vous puissiez faire, vous êtes toujours incertain de votre état devant Dieu, et que vous ne savez si vous êtes digne de haine ou d'amour: car voilà toutes les dispositions où la crainte de la mort pourroit être, avec plus de prétexte, autorisée par la foi. Et moi, je réponds, qu'en toutes ces dispositions, à quiconque veut consulter la foi et agir selon la foi, la vue de la mort doit encore être aimable, et que nous y découvrons toujours des sources fécondes d'espérance et de confiance, pour modérer l'excès de nos craintes. En effet, je suis pécheur, me dis-je d'abord à moi-même, et voilà justement pourquoi la vue de la mort me doit être douce; parce que la vue de la mort est le plus sûr moyen de me préserver du péché et de résister aux tentations du péché. Je dois donc la regarder, non-seulement comme une grâce, mais comme une des grâces les plus efficaces, comme un effet de la bonté toute miséricordieuse de Dieu envers moi, comme un remède puissant et presque infaillible dont il a bien voulu me pourvoir. Ah! Seigneur, que deviendrois-je, si cette vue touchante de la mort, qui me règle et qui me gouverne, venoit jamais à m'abandonner? En quels déréglemens irois-je me précipiter, et où me porteroit ma passion? Je suis dans le désordre du péché, et c'est pour cela même que je dois envisager souvent la mort. Quelle conséquence!

elle est très-naturelle. Parce que s'il y a quelque chose qui soit propre à me convertir et à me faire sortir de l'affreux état où je suis tombé, c'est la mort bien envisagée et bien considérée. Car c'est le souvenir de la mort, ou pour mieux dire, la grâce attachée à ce souvenir de la mort, qui a opéré de tout temps dans le christianisme les plus grandes conversions. C'est la mort fortement représentée dans l'esprit, qui a humilié l'orgueil des ames les plus fières, qui a fait des cœurs les plus inflexibles et les plus durs, des cœurs contrits; qui a soumis au joug de la pénitence les pécheurs les plus indociles. Par où un pécheur de ce caractère a-t-il coutume d'être ébranlé? par la vue de la mort; et si je dois jamais revenir de mes égaremens et me rapprocher de Dieu, n'est-ce pas par là même? Pourquoi donc ne m'occuperois-je pas volontiers de cette vue de la mort, et pourquoi n'en ferois-je pas ma plus solide consolation? Je suis fragile, et je puis perdre à chaque moment la grâce; mais que s'ensuit-il de là? que je dois donc m'entretenir sans cesse de la vue de la mort, puisque ce sera le soutien de ma fragilité; et que portant ce précieux trésor de la grâce dans un vase de terre, il n'y a que la vue de la mort qui puisse affermir mes pas, et me mettre en quelque sûreté. C'est donc être bien ennemi de moi-même et de mon salut, si je fuis cette vue et si je la crains comme un sujet de tristesse et d'abattement. Je suis exposé à mille dangers; et les scandales du monde qui m'environnent de toutes parts, sont autant d'écueils que je ne saurois éviter. Erreur, si je le crois ainsi. Je les éviterai, ces écueils, par la vue de la mort : cette vue salutaire me sauvera de ce déluge d'iniquité qui inonde aujourd'hui le siècle. Soit donc que j'aie égard à l'intérêt de Dieu, soit que je sois sensible au mien, la mort me doit être, sous l'un et l'autre rapport, un avantage. Pour l'intérêt de Dieu, parce qu'elle nous fait entrer dans un état où nous ne

sommes plus capables de l'offenser; pour le mien, parce que dans cet état le monde n'est plus capable de nous corrompre. Et pourquoi Salomon nous apprend-il que le juste a été souvent enlevé du monde dès ses premières années, si ce n'est afin que la malice du siècle perverti ne l'infectât pas de son venin, et qu'il ne fût pas séduit par l'éclat trompeur de la vanité? *Raptus est ne malitia mutaret intellectum ejus, aut ne fictio deciperet animam illius* (1). Mais après tout, nous ne savons si nous sommes dignes d'amour ou de haine. Vous l'avez voulu de la sorte, ô mon Dieu! pour nous tenir dans une plus grande dépendance de votre grâce; mais du reste, au milieu de cette incertitude, la vue de la mort nous fait trouver tout le repos que nous pouvons avoir en cette vie, puisqu'elle nous fait prendre toutes les mesures nécessaires pour nous maintenir dans l'amour de Dieu. En deux mots, ou nous sommes pécheurs, ou nous sommes justes. Si nous sommes pécheurs, la vue de la mort nous ramène dans les voies de Dieu; et si nous sommes justes, la vue de la mort nous confirme dans les voies de Dieu. Si nous sommes pécheurs, la vue de la mort nous excite à la pénitence; et si nous sommes justes, la vue de la mort nous assure le don de la persévérance. Si nous sommes pécheurs, la vue de la mort nous fait devenir justes; et si nous sommes justes, la vue de la mort nous empêche de devenir pécheurs. Ainsi nous marcherons sûrement et tranquillement. Nous craindrons la mort sans foiblesse, et nous la désirerons sans présomption. Nous trouverons de quoi bénir Dieu jusque dans les effets de sa justice, et nous nous en ferons un moyen de sanctification en ce monde pour obtenir en l'autre la félicité éternelle, où nous conduise, etc.

(1) Sap. 4.

SERMON

POUR LE

XVI.ᴱ DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

SUR L'AMBITION.

Dicebat autem et ad invitatos parabolam, intendens quomodò primos accubitus eligerent.

Il adressa ensuite aux conviés une parabole, prenant garde comment ils choisissoient les premières places. En saint Luc, ch. 14.

C'est ainsi que le Sauveur du monde profitoit de toute occasion, et ne négligeoit rien de tout ce qui s'offroit à ses yeux, pour en tirer de salutaires enseignemens, et pour expliquer sa divine morale. Dans un repas où il avoit été convié, et où se trouvoit avec lui une nombreuse assemblée de pharisiens, il est témoin de leur orgueil, et remarque leur affectation à s'attribuer tous les honneurs et à se placer eux-mêmes aux premiers rangs. Car ce fut toujours l'esprit de ces faux docteurs de la loi, de vouloir partout se distinguer, partout dominer, et d'être souverainement jaloux d'une vaine supériorité dont ils se flattoient, et dont se repaissoit leur ambition. Mais pour rabattre ces hautes idées et cette enflure de cœur, que fait le Fils de Dieu? Dans un exemple particulier il leur trace une leçon générale; et dans la parabole de ce festin de noces où il veut qu'une modestie humble et retenue leur fasse chercher les dernières places, il comprend tous les états, tous les temps, toutes les conjonctures de la vie, où l'humilité doit réprimer nos désirs ambitieux, et nous inspirer une réserve sage et chrétienne : *Cùm invitatus fueris ad nup-*

tias, recumbe in novissimo loco. Maxime qui ne dut guère être du goût de ces hommes superbes et orgueilleux, que Jésus-Christ se proposoit d'instruire; et maxime qui de nos jours n'est guère mieux suivie dans le christianisme ni mieux pratiquée. Depuis les grands jusqu'aux petits, et depuis le trône jusqu'à la plus vile condition, il n'y a personne ou presque personne, qui plus ou moins, selon son état, n'ait en vue de s'élever, et qui ne dise comme cet ange qui s'évanouit dans ses pensées : Je monterai : *Ascendam.* Or, qui pourroit exprimer de quels désordres cette damnable passion a été jusqu'à présent le principe, et quels maux elle produit encore tous les jours dans la société humaine? C'est donc ce qui m'engage à la combattre, et c'est pour la déraciner de vos cœurs et la détruire, que je dois employer toute la force de la parole de Dieu. Vierge sainte, vous qui par votre humilité conçûtes dans vos chastes flancs le Verbe même de Dieu, vous m'accorderez votre secours, et j'obtiendrai par votre puissante médiation les grâces qui me sont nécessaires, et que je demande, en vous disant : *Ave, Maria.*

Pour bien connoître la passion que j'attaque, et pour en concevoir la juste horreur qui lui est due, il en faut considérer les caractères, que je réduis à trois : savoir, l'aveuglement, la présomption, l'envie qu'elle excite ou la haine publique qu'elle nous attire. Trois choses que je trouve marquées dans l'évangile de ce jour, et dont je vais faire d'abord le partage de ce discours. Car cet homme qui dans un festin de noces, sans examiner si quelque autre plus digne et d'un ordre supérieur y a été convié, va se mettre à la première place, nous représente tout à la fois l'aveuglement et la présomption de l'ambitieux : et l'affront qu'il reçoit du maître qui le fait retirer, est une image naturelle de l'indignation

avec laquelle nous regardons communément l'ambitieux, et de la jalousie dont nous nous sentons intérieurement piqués contre lui. Quoi qu'il en soit, mes chers auditeurs, et à parler de l'ambition en général, j'y découvre trois grands désordres, selon trois rapports sous lesquels je l'envisage. Elle est aveugle dans ses recherches, elle est présomptueuse dans ses sentimens, et elle est odieuse dans ses suites. Mais à cela quel remède? point d'autre que cette sainte humilité qui nous est aujourd'hui si fortement recommandée, et qui seule est le correctif des pernicieux effets d'un désir déréglé de paroître et de s'agrandir. Car si l'ambition, par un premier caractère, est aveugle dans ses recherches, c'est l'humilité qui en doit rectifier les vues fausses et trompeuses. Si l'ambition, par un second caractère, est présomptueuse dans ses sentimens, c'est l'humilité qui doit rabaisser cette haute estime de nous-mêmes, et de nos prétendues qualités. Enfin, si l'ambition, par un dernier caractère, est odieuse dans ses suites, c'est l'humilité qui les doit prévenir, et c'est elle, à quelque état que nous soyons élevés, qui nous tiendra toujours unis de cœur avec le prochain. Voilà en trois mots tout le sujet de votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Il n'y a point de passion qui n'aveugle l'homme, et qui ne lui fasse voir les choses dans un faux jour où elles lui paroissent tout ce qu'elles ne sont pas, et ne lui paroissent rien de ce qu'elles sont. Mais on peut dire, chrétiens, et il est vrai, que ce caractère convient particulièrement à l'ambition. Comme la science du bien et du mal fut le premier fruit que l'homme rechercha, et qu'il osa se promettre, quand il se laissa emporter à la vanité de ses désirs; aussi l'ignorance et l'erreur est la première peine qu'il éprouva, et à quoi Dieu le con-

damna, pour punir son orgueil et pour le confondre. Il voulut, en s'élevant au-dessus de lui-même, connoître les choses comme Dieu : *Eritis sicut Dii, scientes bonum et malum* (1), et Dieu l'humilia en lui ôtant même les connoissances salutaires qu'il avoit comme homme. Livré à son ambition, il devint dans sa prétendue sagesse moins sage qu'un enfant, dépourvu de sens et de conduite, et il sembla que toutes les lumières de sa raison s'étoient éclipsées, dès qu'il conçut le dessein de monter à un degré plus haut que celui où Dieu l'avoit placé. Voilà, mes chers auditeurs, le point de morale que notre religion nous propose comme un point de foi, et qui est si incontestable, que les philosophes païens l'ont reconnu. Quelque ambitieux qu'aient été ces sages du monde, ils ont confessé qu'en cela même ils étoient aveugles ; et jamais ils n'ont paru ni plus judicieux, ni plus éloquens, que quand ils se sont appliqués, ainsi que nous le voyons dans leurs ouvrages, à développer les ténèbres sensibles que l'ambition a coutume de répandre dans un esprit. C'étoit le sujet ordinaire où ils triomphoient.

En effet, à considérer la chose en elle-même, et sans examiner ce qu'en a pensé la philosophie humaine, quel aveuglement pour un homme qui dans son origine est la bassesse même, de vouloir à toute force se faire grand ; ou dans le désespoir de l'être, de le vouloir au moins paroître et d'en affecter les dehors et la figure ? Quel aveuglement de désirer toujours ce qu'il n'a pas, et de ne se contenter jamais de ce qu'il a, de faire consister sa félicité à être ce qu'il n'est pas encore, et souvent ce qu'il ne sera jamais, et de vivre dans un perpétuel dégoût pour ce qu'il est ; de chercher toute sa vie ce qu'il ne trouve point et ce qu'il est incapable de trouver : savoir, le repos et la paix du cœur, puisqu'au-

(1) Genes. 3.

tant qu'il est essentiel à un ambitieux d'aspirer à être content, autant est-il certain que jamais il n'y parviendra; de prendre plaisir à se charger de soins, de peines, de fatigues, et à s'en charger jusqu'à s'accabler, s'il pouvoit, et à se faire une gloire de cet accablement: ce qui est la grande folie où aboutit l'ambition, et le terme où elle vise! Ce n'est pas assez. Quel aveuglement, et même quelle espèce d'enchantement, de s'engager en tant de misères, pour un fantôme d'honneur qui n'a rien de solide, qui ne donne point le mérite, ni communément ne le suppose point, qui plutôt contribue à le faire perdre, qui ne subsiste que dans l'idée de quelques hommes trompés, qui devient le jouet du caprice et de l'inconstance, et qui tout au plus ne peut s'étendre qu'à une vie courte pour disparoître bientôt à la mort, et pour s'évanouir comme une fumée?

C'est ainsi qu'en a parlé Salomon, le plus éclairé de tous les rois, et c'est ainsi qu'il l'avoit connu par son expérience propre. Voilà ce qu'il nous a si bien représenté, et ce qu'il a compris en deux paroles, lorsque déplorant ses erreurs passées: J'ai voulu, dit-il, me satisfaire et je n'y ai rien épargné. J'ai bâti de superbes palais, j'ai entassé trésors sur trésors, j'ai fait éclater la puissance et la magnificence de mon règne, j'ai tout employé à relever ma grandeur; mais sous de si belles apparences, je n'ai trouvé qu'affliction d'esprit et que vanité : *Et ecce universa vanitas et afflictio spiritûs* (1). Prenez garde, chrétiens : affliction d'esprit et vanité, c'est à quoi se réduisent toutes les recherches de l'ambition, et ce qui en fait le double aveuglement. Car pour reprendre plus en détail ce que je vous ai seulement marqué d'abord en général, et pour vous en donner une intelligence plus parfaite, je dis que l'ambition est doublement aveugle dans ses recherches, et

(1) Eccles. 1.

voici

voici comment. En premier lieu, parce qu'elle s'y propose un prétendu bonheur, et qu'elle n'y trouve que des chagrins, des croix, tout ce que nous appelons affliction d'esprit: *Afflictio spiritûs*. En second lieu, parce qu'elle s'y propose une véritable grandeur, et qu'elle n'y trouve qu'une grandeur vaine, et souvent même que sa honte et son humiliation : *Universa vanitas*. Or, n'est-ce pas le dernier aveuglement, d'agir par des principes si chimériques, et d'être conduit par des idées si contraires à la vérité ? Ecoutez-moi, et détrompez-vous.

C'étoit pour saint Bernard un sujet d'étonnement dont il avoit peine à revenir, lorsque repassant d'une part en lui-même, et considérant tout ce que l'ambition attire d'inquiétudes, d'alarmes, de troubles, d'agitations, de douleurs intérieures et de désespoirs, il voyoit néanmoins d'ailleurs tant d'ambitieux, et le monde rempli de gens possédés d'une passion si cruelle à ceux même qui l'entretiennent et qui la nourrissent dans leur sein. O ambition ! s'écrioit ce Père, par quel charme arrive-t-il qu'étant le supplice d'un cœur où tu as pris naissance, et où tu exerces ton empire, il n'y a personne toutefois à qui tu ne plaises, et qui ne se laisse surprendre à l'attrait flatteur que tu lui présentes ? *O ambitio, quomodò omnes torquens omnibus places?* (1) N'en cherchons point d'autre cause que l'aveuglement où elle jette l'ambitieux. Elle lui montre pour terme de ses poursuites un état florissant où il n'aura plus rien à désirer, parce que ses vœux seront accomplis; où il goûtera le plaisir le plus doux pour lui, et dont il est le plus sensiblement touché : savoir, de dominer, d'ordonner, d'être l'arbitre des affaires et le dispensateur des grâces; de briller dans un ministère, dans une dignité éclatante, d'y recevoir l'encens du public et ses soumissions, de s'y faire craindre, honorer, respecter.

(1) Bern.

Tout cela, rassemblé dans un point de vue, lui trace l'idée la plus agréable, et peint à son imagination l'objet le plus conforme aux vœux de son cœur. Mais dans le fond ce n'est qu'une peinture, ce n'est qu'une idée, et voici ce qu'il y a de réel. C'est que pour atteindre jusque-là, il y a une route à tenir pleine d'épines et de difficultés : mais de quelles épines et de quelles difficultés? comprenez-le.

C'est que pour parvenir à cet état où l'ambition se figure tant d'agrémens, il faut prendre mille mesures toutes également gênantes, et toutes contraires à ses inclinations; qu'il faut se miner de réflexions et d'étude; rouler pensées sur pensées, desseins sur desseins; compter toutes ses paroles, composer toutes ses démarches; avoir une attention perpétuelle et sans relâche, soit sur soi-même, soit sur les autres. C'est que pour contenter une seule passion, qui est de s'élever à cet état, il faut s'exposer à devenir la proie de toutes les passions : car y en a-t-il une en nous que l'ambition ne suscite contre nous; et n'est-ce pas elle qui, selon les différentes conjonctures et les divers sentimens dont elle est émue, tantôt nous aigrit des dépits les plus amers, tantôt nous envenime des plus mortelles inimitiés, tantôt nous enflamme des plus violentes colères, tantôt nous accable des plus profondes tristesses, tantôt nous dessèche des mélancolies les plus noires, tantôt nous dévore des plus cruelles jalousies; qui fait souffrir à une ame comme une espèce d'enfer, et qui la déchire par mille bourreaux intérieurs et domestiques? C'est que pour se pousser à cet état, et pour se faire jour au travers de tous les obstacles qui nous en ferment les avenues, il faut entrer en guerre avec des compétiteurs, qui y prétendent aussi bien que nous, qui nous éclairent dans nos intrigues, qui nous dérangent dans nos projets, qui nous arrêtent dans nos voies; qu'il faut op-

poser crédit à crédit, patron à patron; et pour cela s'assujettir aux plus ennuyeuses assiduités, essuyer mille rebuts, digérer mille dégoûts, se donner mille mouvemens, n'être plus à soi, et vivre dans le tumulte et la confusion. C'est que dans l'attente de cet état où l'on n'arrive pas tout d'un coup, il faut supporter des retardemens capables, non-seulement d'exercer, mais d'épuiser toute la patience; que durant de longues années il faut languir dans l'incertitude du succès, toujours flottant entre l'espérance et la crainte, et souvent après des délais presque infinis, ayant encore l'affreux déboire de voir toutes ses prétentions échouer, et ne remportant pour récompense de tant de pas malheureusement perdus, que la rage dans le cœur et la honte devant les hommes. Je dis plus : c'est que cet état, si l'on est enfin assez heureux pour s'y ingérer, bien loin de mettre des bornes à l'ambition et d'en éteindre le feu, ne sert au contraire qu'à la piquer davantage et qu'à l'allumer ; que d'un degré on tend bientôt à un autre : tellement qu'il n'y a rien où l'on ne se porte, ni rien où l'on se fixe; rien que l'on ne veuille avoir, ni rien dont on jouisse : que ce n'est qu'une perpétuelle succession de vues, de désirs, d'entreprises, et par une suite nécessaire, qu'un perpétuel tourment. C'est que pour troubler toute la douceur de cet état, il ne faut souvent que la moindre circonstance et le sujet le plus léger, qu'un esprit ambitieux grossit et dont il se fait un monstre. Car tel est le caractère de l'ambition, de rendre un homme sensible à l'excès, délicat sur tout, et se défiant de tout. Voyez Aman : que lui manquoit-il? c'étoit le favori du prince, c'étoit de toute la cour d'Assuérus, le plus opulent et le plus puissant : mais Mardochée à la porte du palais ne le salue pas; et par le ressentiment qu'il en conçoit, il devient malheureux au milieu de tout ce qui peut faire la félicité humaine. C'est qu'au-

tant qu'il en a coûté pour s'établir dans cet état, autant en doit-il coûter pour s'y maintenir. Combien de piéges à éviter? combien d'artifices, de trahisons, de mauvais coups à prévenir? combien de revers à craindre? Je vais encore plus loin, et j'ajoute, c'est que cet état, au lieu d'être par lui-même un état de repos, est un engagement au travail, est une charge, est un fardeau, et un fardeau très-pesant si l'on en veut remplir les devoirs, qui sont d'autant plus étendus et plus onéreux que l'état est plus honorable; un fardeau auquel on ne peut quelquefois suffire, et sous lequel on succombe : d'où viennent tant de plaintes qu'on a à soutenir, tant de murmures, de reproches, de mépris. Voilà, dis-je, en cet état où l'ambitieux croyoit trouver un bonheur imaginaire, ce qu'il y a de vrai, ce qu'il y a de certain, ce qu'il y a d'inévitable.

Or, c'est ce que son ambition lui cache, ou à quoi elle l'empêche de penser. Du moins s'il y pense, c'est ce que son ambition lui déguise, comme si tout cela n'étoit rien en comparaison du bien où il aspire : *Que je meure* (1), disoit cette mère ambitieuse, à qui l'on annonçoit que son fils posséderoit l'empire, mais que placé sur le trône, il se tourneroit contre elle et lui donneroit la mort: *Que je meure, pourvu qu'il règne.* Parce qu'on ne regarde encore les choses que de loin et sans en être venu à l'épreuve, on n'est touché que de ce qu'il y a de spécieux et de brillant dans ce rang d'honneur et dans cette prééminence. Mais la pratique et l'usage ne découvrent que trop évidemment l'erreur: et n'est-ce pas de quoi tant de mondains sont forcés de convenir? Ne sont-ils pas les premiers à déplorer leur folie, lorsqu'ils se sont laissés infatuer d'un fantôme qui les trompoit? *Nos insensati* (2). Ne sont-ils pas les premiers à se plaindre qu'ils ont marché par des voies bien diffici-

(1) Agripine. — (2) Sap. 5.

les, pour arriver à un terme qui ne les a pas mis dans une situation moins laborieuse ni plus tranquille? *Ambulavimus vias difficiles* (1). Ne les entendons-nous pas regretter le calme et la paix d'une condition médiocre et privée, où l'on a tout ce que l'on souhaite, parce qu'on sait se contenter de ce que l'on a, et que l'on ne souhaite rien davantage? En quelles amertumes les voyons-nous plongés; et si l'on étoit témoin de tout ce qui se passe dans le secret de leur vie et de tout ce qu'ils ressentent dans le fond de leur cœur, quelle que soit leur fortune, qui la demanderoit à ce prix, et qui la voudroit acheter?

Surtout si l'on y ajoute une seconde considération, et que l'on vienne à bien comprendre un autre aveuglement de l'ambitieux. C'est qu'il se propose pour fruit de ses recherches une véritable grandeur, et que toute cette grandeur n'est que vanité : *Universa vanitas.* Comment cela? appliquez-vous toujours. Vanité par elle-même et en elle-même. Car qu'est-ce que cette grandeur dont on est idolâtre, et en quoi la fait-on consister? Du moins si c'étoit dans un mérite réel, si c'étoit dans une vigilance plus éclairée, dans un travail plus constant, dans l'accomplissement de toutes ses obligations, peut-être y auroit-il là quelque chose de solide. Mais on est grand par la prédilection du prince et la faveur où l'on se trouve auprès de lui, par les respects et les honneurs qu'on reçoit du public, par l'autorité qu'on exerce et dont on abuse, par les priviléges et la supériorité du poste qu'on occupe et qu'on ne remplit pas, par l'étendue de ses domaines, par la profusion de ses dépenses, par un faste immodéré et un luxe sans mesure; c'est-à-dire, qu'on est grand par tout ce qui ne vient pas de nous et qui est hors de nous, et qu'on ne l'est ni dans sa personne, ni par sa per-

(1) Sap. 5.

sonne. Vanité dans les moyens qu'on est obligé d'employer à ce faux agrandissement, soit pour y réussir d'abord, soit ensuite pour s'y affermir. Examinons bien sur quels fondemens sont appuyées les plus hautes fortunes, et nous verrons qu'elles n'ont point eu d'autres principes, et qu'elles n'ont point encore d'autre soutien que les flatteries les plus basses, que les complaisances les plus serviles, que l'esclavage et la dépendance. Tellement qu'un homme n'est jamais plus petit, que lorsqu'il paroît plus grand, et qu'il a, par exemple, dans une cour, autant de maîtres dont il dépend, qu'il y a de gens de toutes conditions dont il espère d'être secondé, ou dont il craint d'être desservi. Vanité dans la durée de cette grandeur mortelle et passagère. Il a fallu bien des années et presque des siècles pour bâtir ce superbe édifice; mais pour le détruire de fond en comble, que faut-il? un moment, et rien de plus. Moment inévitable, puisque c'est celui de la mort, à quoi toute la grandeur ne peut parer. Moment d'autant plus prochain, qu'il s'est plus écoulé de temps avant qu'on ait pu venir à bout de ses desseins ambitieux. Moment qui bientôt efface, non-seulement tout l'éclat de la grandeur, mais jusqu'à la mémoire du grand, et l'ensevelit dans un éternel oubli. Enfin, vanité par les changemens et les tristes révolutions où dès la vie même, et sans attendre la mort, cette grandeur est sujette. Combien de grands ont survécu et survivent en quelque sorte à eux-mêmes en survivant à leur grandeur? Combien ont entendu cette parole de notre évangile, si désolante pour une ame ambitieuse : *Da huic locum* (1); Donnez la place à cet autre, et retirez-vous? De quel œil alors ont-ils regardé toute la fortune du siècle; et combien de fois devenus sages, mais trop tard et à leurs propres dépens, se sont-ils écriés : *Et ecce universa va-*

(1) Luc. 14.

nitas? Il est vrai que ces décadences ne sont pas universelles. Mais elles ont été assez fréquentes et assez surprenantes, pour ne pouvoir être là-dessus en assurance : et qu'est-ce que de vivre dans une pareille incertitude, toujours exposé aux caprices de l'un ou aux intrigues de l'autre, et toujours sur le penchant d'une ruine affreuse?

Or, l'aveuglement de l'ambitieux est encore de ne faire à tout cela nulle attention, ou de n'en tenir nul compte, pourvu qu'il espère fournir la carrière qu'il s'est tracée et aller jusqu'au but qu'il a en vue. En vain le monde lui offre-t-il mille exemples de ce que je dis; en vain lui vient-il à l'esprit mille réflexions sur ce qui se passe devant lui et autour de lui; en vain entend-il parler et raisonner les plus sensés. Il n'écoute que son ambition, qui l'étourdit à force de lui crier sans cesse, mais dans un autre sens que celui de l'évangile : *Ascende superiùs* (1); Fais ton chemin et ne demeure pas. Telle place est-elle vacante par un accident qui devroit l'instruire et le refroidir? c'est ce qui l'aveugle plus que jamais, et ce qui l'anime d'une ardeur toute nouvelle. L'expérience de celui-ci, ni le malheur de celui-là, ne sont point une règle pour lui. Il semble qu'il ait des gages certains de sa destinée, et qu'il doive être privilégié. Du moins il en veut faire l'épreuve, et il n'y a rien qu'il ne soit en disposition de tenter. Laissons-le donc à son gré courir dans la route où il s'engage, et s'y égarer. Pour nous, mes chers auditeurs, suivant les lumières de la raison, et plus encore de la religion, profitons du divin enseignement que nous donne notre adorable maître : *Discite à me quia mitis sum et humilis corde* (2). Voilà ce que nous devons apprendre de lui : à être humbles, et humbles de cœur. L'humilité rectifiera toutes nos idées. Elle nous fera chercher le

(1) Luc. 14. — (2) Matth. 11.

repos où il est, je veux dire, dans le mépris de tous honneurs du siècle et dans une sainte retraite : *Et in nietis requiem animabus vestris* (1). Elle nous établ dans une grandeur solide, en nous élevant, par un noncement chrétien, au-dessus de toute grandeur p rissable. Ainsi elle corrigera l'aveuglement de notre prit, et nous préservera encore d'un autre désordre l'ambition, qui est d'être présomptueuse dans ses se timens. Renouvelez votre attention pour cette secon partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Je trouve la réflexion de saint Ambroise très-solide pleine d'un grand sens, quand il dit qu'un homme am tieux et qui agit par le mouvement de cette passion do il est dominé, doit être nécessairement, ou bien injus ou bien présomptueux. Bien injuste, s'il recherche honneurs et des emplois dont il se reconnoît lui-mê indigne; ou bien présomptueux, s'il se les procure da la persuasion qu'il en est digne. Or il arrive très-pe ajoute ce saint docteur, que nous nous rendions sin rement à nous-mêmes cette justice, d'être persua et de convenir avec nous-mêmes de notre propre in gnité. D'où il conclut que le grand principe sur leq roule l'ambition de la plupart des hommes, est co munément la présomption ou l'idée secrète qu'ils forment de leur capacité : et de là, chrétiens, je t la preuve de la seconde proposition que j'ai avanc Car remarquez, s'il vous plaît, toutes les conséquen qui s'ensuivent de ce raisonnement, et que je vais velopper. L'ambitieux aspire à tout et prétend à tou donc il se croit capable de tout. Il ne met point de bo nes à sa fortune et à ses désirs : il n'en met donc po à l'opinion qu'il a de son mérite et de sa personne. m'explique. Qu'est-ce qu'un ambitieux? c'est un homm

(1) Matth. 11.

répond saint Chrysostôme, rempli de lui-même, qui se flatte de pouvoir soutenir tout ce qu'il croit le pouvoir élever; qui, selon les différens états où il est engagé, présume avoir assez de forces pour se charger des soins les plus importans, assez de lumières pour conduire les affaires les plus délicates, assez d'intégrité pour juger des intérêts publics, assez de zèle et de perfection pour gouverner l'Eglise, assez de génie et de politique, pour entrer, s'il y étoit appelé, dans le conseil des rois; qui ne voit point de fonctions au-dessus de lui, point de récompense qui ne lui soit due, point de faveur qu'il ne méritât; en un mot, qui ne renonce à rien, ni ne s'exclut de rien.

Demandez-lui si dans cette charge dont l'éclat l'éblouit, il pourra s'acquitter de tous les devoirs qui y sont attachés; s'il aura toute la pénétration d'esprit, toute la droiture de cœur, toute l'assiduité nécessaire : c'est-à-dire, s'il sera assez éclairé pour faire le juste discernement du bon droit et de l'innocence; s'il sera assez inflexible pour ne rien accorder au crédit contre l'équité et la justice; s'il sera assez laborieux pour fournir à tous les soins et à toutes les affaires qui se présenteront; s'il aura l'ame assez grande pour s'élever au-dessus du respect humain, au-dessus de la flatterie, au-dessus de la louange et de la censure; faisant ce qu'il verra devoir être blâmé, et ne faisant pas ce qu'il verra devoir être approuvé, quand sa conscience lui dictera d'en user de la sorte : si après s'être défendu des autres, il pourra se défendre de soi-même, n'ayant point d'égard à ses avantages particuliers, ne profanant point sa dignité par des intérêts sordides et mercenaires; n'employant point l'autorité comme un bien dont il est le maître, mais la ménageant comme un dépôt dont il est responsable, et n'envisageant ce qu'il peut que pour satisfaire à ce qu'il doit. Proposez-lui tout cela; et après lui en avoir fait

comprendre la difficulté extrême, interrogez-le pour savoir s'il pourra tout cela, et s'il le voudra : comme il se promet tout de lui-même, il vous répondra sans hésiter, ainsi que ces deux enfans de Zébédée dont il est parlé dans l'évangile de saint Matthieu : *Possumus* (1) ; Oui, je le puis, et je le ferai. Mais moi, chrétiens, je conclus de là même, qu'il ne le fera pas : pourquoi ? parce que la seule présomption est un obstacle à le faire, et encore plus à le bien faire. En effet, nous voyons ces hommes si sûrs de leur devoir hors de l'occasion, être les premiers à se laisser corrompre quand ils sont exposés à la tentation. A qui faut-il se confier, demande saint Augustin ? à celui qui se défie de soi-même : car la défiance qu'il a de soi-même est ce qui m'assure de lui. Or, cette défiance est essentiellement opposée à la conduite et aux sentimens d'une ame ambitieuse.

Ajoutez à cela que les sujets du monde les plus incapables, sont ordinairement ceux en qui cet esprit de présomption abonde le plus ; et par une suite naturelle, ceux qui deviennent les plus ardens à se pousser et à s'élever. Car à peine entendez-vous jamais un homme sensé et d'un mérite solide se rendre à soi-même ce témoignage avantageux : Je puis ceci, j'ai droit à cela ; cet emploi n'excède point mes forces ; j'ai les qualités qu'il faut pour remplir cette place. Ce langage ne convient qu'à un esprit léger et frivole. De là vient que la modestie, qui, comme l'a fort bien remarqué le philosophe, devroit être naturellement la vertu des imparfaits, est au contraire celle des parfaits, et que les plus présomptueux selon Dieu et selon le monde, ont toujours été ceux qui devoient moins l'être. Et parce que l'avancement des hommes dans les conditions et dans les rangs d'honneur, dépend, au moins en partie, de ce que chacun y contribue pour soi, et des démarches

(1) Matth. 20.

qu'on fait pour s'insinuer et pour s'établir, de là vient encore, par un funeste renversement, que les premiers postes sont souvent occupés par les plus indignes, par les plus ignorans, par les plus vicieux, pendant que les sages, que les intelligens, que les gens de bien demeurent dans l'obscurité et dans l'oubli. Car il n'est rien de plus hardi que l'ignorance et que le vice, pour prendre avec impunité l'ascendant partout. C'est ce qui faisoit autrefois gémir saint Bernard, et ce scandale seroit encore maintenant plus universel, s'il n'y avoit un certain jugement public et incorruptible, qui s'oppose aux entreprises de ces esprits vains, jusqu'à ce que le jugement de Dieu en punisse les excès, dont il n'est pas possible que sa providence ne soit offensée.

De plus, n'est-il pas étrange qu'un ambitieux se croie capable des plus grandes choses sans s'être auparavant éprouvé, et sans avoir fait aucun essai de son esprit, de ses talens, de son naturel? Or il n'est rien de plus commun que ce désordre. Car, où trouver aujourd'hui de ces prétendans aux honneurs du siècle, qui avant que de faire les recherches où les engage leur ambition, aient soin de rentrer en eux-mêmes pour se connoître, et qui dans la vue de leur condition future, se forment de bonne heure à ce qu'ils doivent être un jour, ou à ce qu'ils veulent devenir? C'est assez qu'on ait de quoi acheter cette charge, pour croire qu'on est en état de la posséder et de l'exercer. C'est assez qu'il soit de l'intérêt d'une famille de tenir un tel rang, pour ne pas douter que l'on n'y soit propre. Cet intérêt de famille, ce bien, tiennent lieu de toutes les qualités imaginables, et suffisent pour autoriser toutes les poursuites. Si les lois prescrivent quelque chose de plus, c'est-à-dire, si elles exigent quelques épreuves pour la connoissance des sujets, on subit ces épreuves par cérémonie; et par la comparaison que l'on fait de soi-même avec tant d'autres qui y ont passé, on s'estime

encore trop fort pour en sortir avec honneur. Si ceux à qui il appartient de corriger ces abus, font des ordonnances pour les régler, on regarde ces ordonnances comme des vexations. On peut tout sans s'être jamais disposé à rien : sauf à faire ensuite des expériences aux dépens d'autrui et aux dépens de son emploi même, et à s'instruire des choses par les ignorances et les fautes infinies qu'on y commettra. Saint Paul ne vouloit pas qu'un néophyte fût tout d'un coup élevé à certaines distinctions, et jugeoit qu'il y avoit des degrés par où l'humilité devoit conduire les mérites les plus solides et les plus éclatans. Mais ces règles de saint Paul ne sont pas faites pour l'ambitieux. Du plus bas rang, si l'on s'en rapporte à lui, et selon ce qu'il croit valoir, il peut monter au plus haut, et sans passer par aucun milieu il a de quoi parvenir au faîte. L'ordre de la Providence est que les dignités soient partagées, et il y en a même qui sont formellement incompatibles : mais l'ambitieux est au-dessus de cet ordre ; et ce qui est incompatible pour les autres, ne l'est pas pour lui. Ce que ne feroient pas plusieurs autres plus habiles que lui, il le fera seul. Il peut tout et tout à la fois ; et parce que pour tant de fonctions réunies, il faudroit être au même temps en divers lieux, par un miracle dont il est redevable à son ambition, il peut être tout ensemble ici et là ; ou, sans sortir d'une place, faire ici ce qui ne se doit faire que là.

Le croiriez-vous, chrétiens, si je ne vous le faisois remarquer, et si à force de le voir, vous n'étiez pas accoutumés à ne vous en étonner plus : le croiriez-vous, que l'ambition des hommes eût dû les porter jusqu'à chercher des honneurs pour lesquels, selon le témoignage du Saint-Esprit même, la première condition requise est d'être irrépréhensible ? voilà néanmoins ce qu'a produit l'esprit du monde dans le christianisme et dans l'Eglise de Dieu. Il faut donc, conclut saint Grégoire,

pape, ou que l'ambitieux se juge en effet irrépréhensible, ou qu'il ne se mette pas en peine de contredire visiblement au Saint-Esprit. Or, tant s'en faut qu'il considère son procédé comme un péché contre le Saint-Esprit, qu'il ne s'en fait pas même un scrupule; marque évidente que c'est donc la présomption qui le fait agir, et que, dans l'opinion qu'il a de lui-même, il ne craint pas de se compter parmi les irrépréhensibles et les parfaits. Car la témérité des ambitieux du siècle va jusque-là, quand elle n'est pas réprimée par la conscience, ni gouvernée par la religion.

Mais enfin, disent-ils, et cela, et tout le reste, nous le pouvons aussi-bien que d'autres. Et je leur réponds avec saint Bernard : Quelle conséquence tirez-vous de là? *si mille autres sans mérite et sans les conditions convenables se sont élevés à tel ministère, en êtes-vous plus capables parce qu'ils n'en sont pas plus dignes que vous? Le pouvoir soutenir comme d'autres qui ne l'ont pas pu, n'est-ce pas même la conviction de votre insuffisance?* Mais si chacun se jugeoit dans cette sévérité, qui rempliroit donc les charges et les emplois? Ah! chrétiens, ne nous inquiétons point de ce qui arriveroit. Pensons à nous-mêmes, et laissons à Dieu le soin de conduire le monde. Le monde, pour le gouverner, ne manquera jamais de sujets, que Dieu par sa providence y a destinés. Si l'on se jugeoit dans cette rigueur, dès-là plusieurs qui ne sont pas dignes des places qu'ils occupent, commenceroient à le devenir. Et si plusieurs qui en sont indignes, se faisoient la justice de s'en éloigner, dès-là le mérite y auroit un libre et facile accès, et quelque rare qu'il soit, on en trouveroit toujours assez pour ce qu'il y auroit d'emplois et d'honneurs vacans.

Or, ces principes supposés, quel parti y auroit-il donc à prendre pour un chrétien; je dis pour un chrétien engagé à vivre dans le monde par profession

et par état. Quel parti, mes chers auditeurs ? point d'autre que celui où la prudence chrétienne, qui est l'unique et véritable sagesse, le réduira toujours, savoir, de présumer peu de soi, ou plutôt de n'en point présumer du tout ; de n'être point si persuadé, ni si aisé à persuader des qualités avantageuses de sa personne ; de tenir sur cela bien des témoignages pour suspects, et presque toutes les louanges des hommes pour vaines ; d'en rabattre toujours beaucoup, et de faire état qu'on s'en attribuera encore trop ; de ne point désirer l'honneur, et de ne se le point attirer ; d'attendre pour cela la vocation du ciel sans la prévenir ; de la suivre avec crainte et tremblement, quand elle est évidente ; et pour peu qu'elle soit douteuse, de s'en défier, de n'accepter point les emplois honorables pour lesquels on auroit reçu de Dieu quelques talens, que l'on ne voie de bonne foi qu'on y est contraint ; et si l'on est convaincu de son incapacité, de ne céder pas même à cette contrainte. Car c'est ainsi que s'en explique saint Grégoire, pape : *Ut virtutibus pollens, invitus ad regimen veniat ; virtutibus vacuus, ne coactus quidem accedat* (1). Et ce grand homme avoit droit sans doute de parler de la sorte, après les efforts héroïques que son humilité avoit faits pour refuser la première dignité de l'Eglise. Je sais que tout cela est bien opposé aux idées et à la pratique du monde ; mais je ne suis pas ici, chrétiens, pour vous instruire selon les idées et la pratique du monde. J'y suis pour vous proposer les idées de l'évangile, et pour vous convaincre au moins de leur solidité et de leur nécessité. Si le monde se conduisoit selon ces maximes évangéliques, l'ambition en seroit bannie, et l'humilité y régneroit. Avec cette humilité on deviendroit raisonnable, on se sanctifieroit devant Dieu, et souvent même on réussiroit mieux auprès des hommes, parce qu'on en auroit l'estime et la confiance.

(1) Greg.

Mais sans cette humilité, outre que l'ambition est aveugle dans ses recherches, et présomptueuse dans ses desseins, elle est encore odieuse dans ses suites; et c'est ce qui va faire le sujet de la troisième partie.

TROISIÈME PARTIE.

Comme il y a deux sortes de grandeurs, les unes que Dieu a établies dans le monde, et les autres qui s'y érigent, pour ainsi dire, d'elles-mêmes, celles-là qui sont les ouvrages de la Providence, et celles-ci qui sont comme les productions de l'ambition humaine, il ne faut pas s'étonner, chrétiens, qu'elles causent des effets si contraires, non-seulement dans ceux qui les possèdent, mais dans ceux même qui n'y ont aucune part, et qui les envisagent avec un œil désintéressé et exempt de passion. Une grandeur légitime et naturelle qui est de l'ordre de Dieu, porte en elle-même un certain caractère qui, outre le respect et la vénération, lui attire encore la bienveillance et le cœur des peuples. C'est par ce principe que nous aimons nos rois. Bien loin que leur élévation ait rien qui nous choque, nous la regardons avec un sentiment de joie, que l'inclination nous inspire aussi bien que le devoir; nous avons du zèle pour la maintenir; nous nous en faisons un intérêt : pourquoi? parce qu'elle vient de Dieu, et qu'elle doit contribuer au bien commun. Au contraire, ces grandeurs irrégulières, qui n'ont d'autre fondement que l'ambition et la cupidité des hommes; ces grandeurs où l'on ne parvient que par artifice, que par ruse, que par intrigue, et dont les politiques du siècle s'applaudissent dans l'Ecriture en disant : *Manus nostra excelsa, et non Dominus fecit hæc omnia* (1); C'est notre crédit, c'est notre industrie et non le Seigneur qui nous a fait ce que nous sommes : ces grandeurs que

(1) Deut. 32.

Dieu n'autorise pas, parce qu'il n'en est pas l'auteur, quelque éclatantes qu'elles soient à nos yeux, ont je ne sais quoi qui nous pique et qui nous révolte, parce qu'elles nous paroissent comme autant d'usurpations et autant d'excès qui vont au renversement de cette équité publique pour laquelle naturellement nous sommes zélés. Or ce caractère d'injustice qui leur est essentiel, est ce qui nous les rend odieuses. Ainsi quand Pierre fut élevé à la plus haute dignité dont un homme soit capable, qui est celle de chef de l'Eglise, les apôtres ne s'en plaignirent point, ni n'en conçurent nulle peine. Mais lorsque Jacques et Jean vinrent demander au Fils de Dieu les premières places de son royaume, tous les assistans en furent scandalisés, et témoignèrent de l'indignation contre ces deux frères : *Et audientes decem indignati sunt de duobus discipulis* (1). Pourquoi cette différence ? Ah ! dit saint Chrysostôme, il est bien aisé d'en apporter la raison. La prééminence de Pierre ne les choqua point, parce qu'ils savoient bien que Pierre ne l'avoit pas recherchée, et qu'elle venoit immédiatement de Jésus-Christ. Mais ils ne purent voir sans murmurer, celle des deux enfans de Zébédée, parce qu'il paroissoit évidemment que c'étoit eux-mêmes qui l'affectoient et qui l'ambitionnoient. Or il n'y a rien de plus odieux que ces ambitieuses prétentions, et ce seul exemple pourroit suffire pour justifier ma dernière proposition.

Mais il est important, chrétiens, de lui donner quelque étendue, et d'en reconnoître la vérité dans le détail, pour en être encore plus fortement persuadés. Je considère donc l'ambition dans les deux états où elle a coutume de dérégler et de pervertir l'esprit de l'homme : je veux dire dans la poursuite de la grandeur, lorsqu'elle n'y est pas encore parvenue, et dans le terme

(1) Matth. 20.

de la grandeur même, quand elle y est enfin arrivée. Or, dans l'un et l'autre état, je dis qu'elle n'a rien en soi qui n'excite l'envie, qui ne soit un objet d'aversion, et qui, par les autres passions qu'elle fait naître, par les divisions et les partialités qu'elle entretient, par les querelles qu'elle suscite, n'aille à la destruction et à la ruine de la charité. Ne consultez que votre expérience, bien plus capable ici de vous instruire et de vous convaincre, que toutes les raisons. Quelle idée vous formez-vous d'un ambitieux préoccupé du désir de se faire grand? Si je vous disois que c'est un homme ennemi par profession de tous les autres hommes, j'entends de tous ceux avec qui il peut avoir quelque rapport d'intérêt; un homme à qui la prospérité d'autrui est un supplice, qui ne peut voir le mérite en quelque sujet qu'il se rencontre, sans le haïr et sans le combattre, qui n'a ni foi, ni sincérité; toujours prêt dans la concurrence à trahir l'un, à supplanter l'autre; à décrier celui-ci, à perdre celui-là pour peu qu'il espère d'en profiter; qui de sa grandeur prétendue et de sa fortune se fait une divinité à laquelle il n'y a ni amitié, ni reconnoissance, ni considération, ni devoir qu'il ne sacrifie, ne manquant pas de tours et de déguisemens spécieux pour le faire même honnêtement selon le monde; en un mot, qui n'aime personne et que personne ne peut aimer; si je vous le figurois de la sorte, ne diriez-vous pas que c'est un monstre dans la société, dont je vous aurois fait la peinture? et cependant pour peu que vous fassiez de réflexion sur ce qui se passe tous les jours au milieu de vous, n'avouerez-vous pas que ce sont là les véritables traits de l'ambition, tandis qu'elle est encore aspirante, et dans la poursuite d'une fin qu'elle se propose?

Ah! mes frères, disoit saint Augustin, et remarquez, chrétiens, ce sentiment, quand l'ambition seroit aussi

modérée, aussi équitable envers le prochain qu'elle est injuste et emportée, la jalousie seule qu'elle produiroit encore infailliblement par la simple recherche d'une élévation qu'elle se procureroit elle-même, devroit en détacher votre cœur. Et puisque cette jalousie est une foiblesse dont les ames les plus fortes, et souvent même les plus vertueuses, ont peine à se défendre, et qui néanmoins ne laisse pas d'altérer la charité chrétienne, si nous avions à cœur cette charité pour laquelle Dieu nous ordonne de renoncer à tout le reste, nous n'aurions garde de lui faire une plaie si dangereuse dans le cœur des autres, en témoignant une ardeur si vive de nous élever. Cela seul nous tiendroit dans les bornes d'une prudente modestie, et il n'en faudroit pas davantage pour réprimer dans nous la passion de nous agrandir. Mais quand nous y ajoutons cent autres désordres qui n'en sont, il est vrai, que les accidens, mais les accidens presque inséparables et pires que la substance de la chose; c'est-à-dire, quand pour soutenir cette passion, ou plutôt pour la satisfaire, nous y joignons la malignité, l'iniquité, l'infidélité; que par une avidité de tout avoir et de l'emporter sur tout le monde, nous ne pouvons souffrir que l'on rende justice à personne; que de nos proches mêmes et de nos amis nous nous faisons des rivaux et ensuite des ennemis secrets; que par des perfidies cachées nous traversons leurs desseins pour faire réussir les nôtres; que nous usurpons par des violences autorisées du seul crédit, ce qui leur seroit dû légitimement; que nous envisageons la disgrâce et la ruine d'autrui comme un avantage pour nous, et que par de mauvais offices nous y travaillons en effet; que pour cela nous remuons tous les ressorts d'une malheureuse politique, dissimulant ce qui est, supposant ce qui n'est pas, exagérant le mal, diminuant le bien; et au défaut de tout le reste, ayant recours au mensonge

et à la calomnie pour anéantir, s'il est possible, ceux qui, sans même le vouloir, sont des obstacles à notre ambition, parce qu'ils ont un mérite dont ils ne peuvent se défaire, et qui est l'unique sujet qui nous irrite; qu'en même temps que nous en usons ainsi à l'égard des autres pour empêcher qu'ils ne s'élèvent au-dessus de nous, il nous paroît insupportable que les autres aient seulement la moindre pensée de s'opposer aux vues que nous avons de prendre l'ascendant sur eux; que pour peu qu'ils le fassent, nous concevons contre eux des ressentimens mortels et des haines irréconciliables (car tout cela arrive, chrétiens, et il me faudroit des discours entiers pour vous représenter tout ce que fait l'ambition, et tous les stratagêmes dont elle se sert au préjudice de la charité et de l'union fraternelle, pour parvenir à ses fins; voilà ce que l'esprit du monde lui inspire); quand, dis-je, nous y procédons de la sorte, ah! mes chers auditeurs, n'est-ce pas une conséquence nécessaire, qu'en suivant des maximes aussi détestables que celles-là, nous devenions l'objet de l'indignation de Dieu et des hommes?

Mais que seroit-ce si maintenant je voulois m'étendre sur l'autre point que je me suis proposé, et si je venois à vous mettre devant les yeux les excès de l'ambition quand une fois elle est parvenue au terme de ses espérances, et qu'elle se trouve en possession de ce qu'elle prétendoit? Quel usage alors, ou plutôt quel abus et quelle profanation de la grandeur! vous le voyez: quelle arrogance et quelle fierté de l'ambitieux, qui se prévaut de la fortune pour ne plus garder de ménagemens avec personne, pour traiter avec mépris quiconque est au-dessous de lui, pour en attendre des respects et des adorations, pour vouloir que tout plie sous son pouvoir, et seul décider de tout et régler tout,

pour affecter des airs d'autorité et d'indépendance! Quelle dureté à faire valoir ses droits, à exiger impérieusement ce qu'il se croit dû, à emporter de hauteur ce qui ne lui appartient pas, à poursuivre ses vengeances, à opprimer les petits, à humilier les grands et à leur insulter! Quelle ingratitude envers ceux même qui lui ont rendu les services les plus essentiels, et à qui peut-être il doit tout ce qu'il est; dédaignant de s'abaisser désormais jusqu'à eux, et les oubliant! une heure de prospérité fera méconnoître à un favori une amitié de trente années. Quel faste et quelle splendeur pour éblouir le public, pour en attirer sur soi les regards, pour répandre sur son origine un éclat qui en relève la bassesse et qui en efface l'obscurité!

Et c'est ici, chrétiens, que je dois encore vous faire observer la différence de ces deux espèces de grandeur que j'ai déjà distinguées, et dont je vous ai parlé à l'entrée de cette troisième partie; je veux dire de la grandeur naturelle et légitime, qui est établie de Dieu, et de cette grandeur, si j'ose ainsi m'exprimer, artificielle, qui n'a pour appui que l'industrie et l'ambition des hommes. Car la première, qui est celle des princes et de tous ceux qui tirent de leur naissance et de leur sang leur supériorité; cette grandeur, dis-je, est communément civile, affable, douce, indulgente et bienfaisante, parce qu'elle tient de la nature même de celle de Dieu. Comme elle est sûre d'elle-même et qu'elle n'a point à craindre d'être contestée, elle ne cherche point tant à se faire sentir; elle n'est point si jalouse d'une domination qui lui est toute acquise; et bien loin de s'enfler et de grossir ses avantages, elle les oublie en quelque manière, parce qu'elle sait assez qu'on ne les oubliera jamais. Mais l'autre au contraire est une grandeur farouche, une grandeur rebutante et inaccessible,

délicate sur ses priviléges, aigre, brusque, méprisante. Ne pouvant se cacher à elle-même la source d'où elle est sortie, et craignant que le monde n'en perde point assez le souvenir, elle tâche à y suppléer par une pompe orgueilleuse, par un empire tyrannique, par une inflexible sévérité sur ses prérogatives; et de là faut-il être surpris qu'elle soit exposée aux envies, aux murmures, aux inimitiés? On l'honore en apparence, mais dans le fond on la hait; on lui rend certains hommages parce qu'on la redoute, mais ce ne sont que des hommages forcés; on voudroit qu'elle fût anéantie, et au moindre échec qu'elle reçoit, on s'en fait une joie et comme un triomphe. Si l'on ne peut l'attaquer ouvertement, on la déchire en secret; et si l'occasion se présente d'éclater enfin et de l'abattre, y a-t-il extrémités où l'on ne se porte, et quels exemples tragiques en a-t-on vus?

Bienheureux les humbles qui, contens de leur condition, savent s'y contenir et y borner leurs désirs. Ils possèdent tout à la fois et le cœur de Dieu, et le cœur des hommes. Ce n'est pas qu'ils ne puissent monter aux plus hauts rangs : car l'humilité ne demeure pas toujours dans les ténèbres, et Jésus-Christ, aujourd'hui, nous fait entendre que souvent dès cette vie même elle sera exaltée : *Qui se humiliat, exaltabitur* (1). Mais parce que ce n'est point elle qui cherche à s'avancer et à paroître, parce que de son choix et suivant le conseil du Fils de Dieu, elle ne demande ni ne prend que la dernière place : *Recumbe in novissimo loco* (2); parce que pour la résoudre à en occuper une autre, il faut l'appeler, il faut la presser, il faut lui faire une espèce de violence : *Amice, ascende superiùs* (3); parce qu'en changeant d'état, elle ne change ni de sentimens, ni de conduite; que pour être élevée, elle n'en est ni moins

(1) Luc. 14. — (2) *Ibid.* — (3) *Ibid.*

les confondre ensemble, et qu'on ne peut bien définir l'un que par l'autre. De sorte que si Jésus-Christ n'est pas substantiellement dans le chrétien, il y est par ressemblance; et que si le chrétien n'est pas réellement et dans le fond de son être un autre Jésus-Christ, il l'est au moins par une conformité aussi parfaite qu'il peut l'avoir avec cet excellent et divin exemplaire. Suivant ce principe, sans examiner aujourd'hui ce que c'est que le Christ, examinons ce que c'est que le chrétien, qui en doit être le fidèle imitateur : *Quid vobis videtur?* Cette matière sera beaucoup plus morale, plus utile et plus sensible. Vous y apprendrez ce que vous êtes, ou plutôt ce que vous devez être et ce que vous n'êtes pas. Pour en profiter, implorons le secours du ciel, et adressons-nous à Marie, en lui disant : *Ave, Maria.*

De quelque manière que l'ait entendu S. Jérôme, je trouve la proposition bien judicieuse et bien juste, quand il dit que ce qu'il y a de grand dans la profession du christianisme, n'est pas de paroître chrétien, mais de l'être : *Esse christianum magnum est, non videri*(1). Et l'une des raisons qu'il en apporte, c'est, dit-il, que le christianisme étant une profession d'humilité, et l'humilité ne cherchant point à se montrer ni à briller, il s'ensuit que la vraie grandeur du chrétien est d'être ce qu'il est, et non point de le paroître, puisqu'une partie de sa perfection consiste souvent à ne le paroître pas. C'est par cette pensée que j'entre dans mon dessein; et pour vous donner l'idée d'un véritable chrétien, je la tire de son principe et de son modèle, qui est Jésus-Christ même. J'entends Jésus-Christ selon deux caractères particuliers qu'il s'est lui-même attribués, lorsque parlant aux Juifs pour se faire connoître à eux, il leur disoit : *Ego non sum de hoc mundo* (2); Je ne suis point de ce monde;

(1) Hieron. — (2) Joan. 8.

et qu'il ajoutoit : *Ego de supernis sum* (1) ; Je suis venu du ciel, et je demeure immuablement attaché à Dieu mon Père. Divins caractères que j'ai à vous représenter dans le chrétien, et qui vous en traceront l'image la plus complète. Qu'est-ce qu'un chrétien : *Quid vobis videtur?* un homme par état séparé du monde, c'est sa première qualité; et un homme par état consacré à Dieu, c'est la seconde. L'une et l'autre pleines de gloire et de vertu en elles-mêmes, quoique de nul éclat aux yeux du monde. Car qu'y a-t-il de moins éclatant dans le monde que d'être séparé du monde, et qu'y a-t-il de plus intérieur et de plus caché que d'être consacré à Dieu? Mais ce mystère caché est ce que j'entreprends de vous développer. Séparation du monde, qui élève le chrétien au-dessus du monde, ce sera la première partie ; consécration à Dieu, qui élève le chrétien jusqu'à Dieu même, ce sera la seconde partie : et voilà tout le plan et le partage de ce discours.

PREMIÈRE PARTIE.

Pour vous faire entendre d'abord ma pensée et pour raisonner dans les principes de la théologie, sur le sujet que je me suis proposé, deux choses, selon S. Thomas, sont essentiellement requises pour faire un chrétien : la grâce ou la vocation du côté de Dieu, et une fidèle correspondance à cette vocation ou à cette grâce du côté de l'homme. Or, l'une et l'autre bien considérées, n'ont point de caractère qui leur soit plus propre que celui de la séparation du monde. D'où je conclus, qu'être véritablement séparé du monde, c'est être véritablement chrétien. Voilà tout le fond de cette première partie.

Qu'est-ce que la grâce, je dis la première de toutes les grâces, qui est la vocation au christianisme? Les théologiens et les Pères se sont efforcés de nous en don-

(1) Joan. 8.

chers auditeurs, et à moins de désavouer ce que l'Eglise a fait solennellement en votre nom, et ce que vous avez mille fois ratifié depuis, vous n'en pouvez disconvenir. Et en effet, quand les Pères vouloient autrefois détourner les fidèles de certains divertissemens, qui ont été de tout temps la passion du monde, et par lesquels les hommes du monde se sont de tout temps distingués, ils ne leur en apportoient point d'autre raison, sinon qu'ils étoient chrétiens et séparés du monde; et cette raison seule les persuadoit : *A theatro separamur, quod est quasi consistorium impudicitiæ* (1), disoit l'un d'entre eux : Le théâtre, qui est comme une scène ouverte à l'impureté, fait une séparation entre les païens et nous; car, les païens y courent, et nous l'abhorrons; et cette différence n'est qu'une suite de leur religion et de la nôtre. De même, quand Tertullien recommandoit aux dames chrétiennes la modestie et la simplicité dans l'extérieur de leurs personnes, ce que l'on peut dire être à leur égard un commencement de séparation du monde, comment est-ce qu'il leur parloit? Vous êtes chrétiennes, leur disoit-il, et par conséquent séparées de toutes les choses où cette vanité pourroit avoir lieu; vous avez renoncé aux spectacles; vous n'êtes plus de ces assemblées où l'on ne va que pour voir et pour être vu; ces cercles où l'orgueil, où le faste, où la licence, où l'incontinence entretient tant de commerces criminels, ne sont plus pour vous; en qualité de chrétiennes, vous ne paroissez plus dans le monde que pour les exercices de la charité, ou de la piété; que pour visiter les pauvres qui sont vos frères, pour assister au sacrifice de votre Dieu, pour venir entendre sa parole : or, tout cela est directement opposé à cette mondanité qui est le charme de votre amour-propre. Devez-vous traiter avec les femmes infidèles? à la bonne heure : mais pour cela même vous

(1) Tertul.

êtes indignes du nom que vous portez, si, leur donnant par votre exemple l'idée de ce que vous êtes, vous n'avez encore plus de soin de paroître toujours revêtues des véritables ornemens de votre sexe, qui sont la retenue et la pudeur. Voilà le raisonnement dont se servoit Tertullien, fondé sur la profession simple du christianisme : raisonnement qui convainquoit les fidèles de ce temps là ; et malheur à nous si nous n'en sommes pas convaincus comme eux.

C'est donc une erreur, non-seulement grossière, mais pernicieuse, de dire : Je suis du monde, et je ne puis me dispenser de vivre selon le monde, ni de me conformer au monde : car c'est ce qui vous perd, et ce qui est la source de tous vos égaremens. Or, vous me permettrez bien de vous dire que de parler ainsi, c'est une espèce de blasphême : car le Fils de Dieu vous a déclaré expressément dans l'évangile, que vous n'êtes plus du monde, et vous supposez que vous en êtes encore ; et, ce qui est bien plus étrange, vous prétendez en être encore, dans le même sens qu'il a voulu vous faire entendre que vous n'en étiez plus. Il faut donc renverser la proposition, et dire : Je ne suis plus du monde, parce que je suis chrétienne ; donc il ne m'est plus permis de vivre selon le monde, ni de me conformer aux lois du monde : alors vous parlerez selon l'esprit et selon la grâce de votre vocation.

Mais cela est trop général. Seconde conséquence : plus un homme dans le christianisme a soin de se séparer du monde, plus il est chrétien ; et plus il a d'engagement et de liaison avec le monde, je dis de liaison hors de son devoir, et d'engagement hors de la nécessité et de sa condition, moins il est chrétien : pourquoi ? parce que, selon la mesure de ces deux états, il participe plus ou moins à cette grâce de séparation qui fait le chrétien. Chose si avérée, c'est la remarque du saint

évêque de Genève François de Sales, que, quand la grâce du christianisme a paru agir sur les hommes dans toute sa plénitude, elle les a portés à des séparations, qui, de l'aveu du monde même, ont été jusqu'à l'héroïque. Ainsi un Arsène est en crédit dans la cour des empereurs; cette grâce l'en arrache pour le transporter au désert. Une Mélanie vit dans la pompe et dans l'affluence des délices de Rome; cette grâce l'en détache pour lui faire chercher d'autres délices dans la retraite de Bethléem. Jamais tant d'illustres solitaires, c'est-à-dire, tant d'illustres séparés, que dans les premiers siècles de l'Eglise, parce qu'il n'y eut jamais tant de parfaits chrétiens. Et pourquoi pensons-nous que les monastères aient été de tout temps regardés comme des asiles de sainteté, sinon parce qu'on y est dans une entière séparation du monde? Qu'est-ce qu'une religion fervente et réglée? écoutez saint Bernard, et souffrez que je rende ce témoignage à la vérité connue: qu'est-ce qu'une religion fervente et réglée, telle que nous en voyons encore aujourd'hui? c'est une idée subsistante du christianisme. C'est un christianisme particulier, dit saint Bernard, qui, dans les débris du christianisme universel, s'est sauvé, pour ainsi dire, du naufrage, et que la Providence a conservé, comme un commencement de ce premier christianisme révéré par les païens mêmes: car voilà, mes chers auditeurs, ce qui me rend la religion vénérable. Au contraire, l'expérience m'apprend que, plus un chrétien s'ingère dans le commerce et les intrigues du monde, moins il est chrétien; et qu'autant qu'il fait de pas et de démarches pour y entrer, autant l'esprit chrétien s'altère-t-il ou se corrompt-il dans lui. Jusque-là que quand les Pères de l'Eglise ont parlé, ou de ces recherches empressées du monde, ou de ces vanités et de ces plaisirs qui marquent l'attachement au monde, ils n'ont point fait difficulté de dire qu'il

qu'il y avoit en tout cela une apostasie secrète : pourquoi ? parce que la grâce de la foi étant un principe de séparation à l'égard de toutes ces choses, ne pas renoncer à ces choses, c'étoit renoncer en quelque manière à la grâce de la foi.*

Mais je vais plus loin. Troisième conséquence : il est impossible à une ame chrétienne de se convertir et de retourner véritablement à Dieu, à moins qu'elle ne soit résolue de faire un certain divorce avec le monde qu'elle n'a pas encore fait; et il y a de la contradiction à vouloir être autant du monde, et aussi engagé dans le monde qu'auparavant, et néanmoins à prétendre marcher dans la voie d'une pénitence sincère qui produise le salut : car, le moyen, mon cher auditeur, de concilier ces deux choses ? Vous avouez vous-même que c'est le monde qui vous a fait perdre l'esprit de votre religion et l'esprit de Dieu; il faut donc que, pour retrouver cet esprit, vous vous sépariez du monde, et qu'au lieu de persister à vous figurer en vain cet esprit où il n'est pas, vous l'alliez chercher où il est. Or, il est évident que l'esprit de Dieu n'est point dans cette espèce de monde dont nous parlons, puisque, bien loin d'y être pour vous, c'est là que vous l'avez perdu; et c'est ici où je ne puis m'empêcher d'être touché de la plus tendre compassion, en voyant certaines ames dont on peut dire que le monde est plein, et qui, pour ne se pas résoudre une bonne fois à cette séparation du monde, délibèrent éternellement sur leur conversion et ne se convertissent jamais. Dieu les presse, la grâce agit en elles, elles conçoivent mille désirs ardens de leur salut; vous diriez qu'elles sont toutes changées, et que le charme est levé; mais quand il en faut venir à ce point de rompre avec le monde et de se séparer du monde, ah! chrétiens, c'est une conclusion qui leur paroît plus affligeante que la mort, et qu'elles éloignent toujours. Voilà pourquoi elles sont si

ingénieuses à trouver des raisons et des prétextes pour faire valoir les engagemens qui les retiennent dans le monde; voilà pourquoi elles sont si éloquentes dans les apologies qu'elles font du monde. Hé quoi! disent-elles, ne peut-on pas être du monde et se sauver? Dieu n'est-il pas l'auteur de ces conditions que l'on réprouve sous le nom de monde, et n'y a-t-il pas une perfection pour les gens du monde comme pour les religieux? Mais quand on leur répond qu'il n'est pas question du monde en général; qu'il s'agit d'un certain monde particulier qui n'est point l'ouvrage de Dieu; d'un monde qui les pervertit et qui les pervertira toujours, parce que c'est un monde où règne le péché, parce que c'est un monde où le libertinage passe pour agréable et pour honnête, parce que c'est un monde dont la médisance fait tous les entretiens, parce que c'est un monde où toutes les passions se trouvent comme dans leur centre et leur élément, parce que c'est un monde où l'on ne peut éviter mille écueils auxquels la conscience ne manque pas d'échouer; que c'est ce monde là dont il faut qu'elles se séparent si elles veulent être à Dieu; qu'il n'y a point sur cela de tempérament à prendre, ni de ménagement à observer; que leur conversion est attachée à ce divorce: quand on leur parle ainsi, c'est, encore une fois, l'obstacle éternel que la grâce trouve à surmonter dans ces ames mondaines, et qu'elle ne surmonte presque jamais; parce que, les séparer d'un tel monde, c'est les séparer d'elles-mêmes; ce qu'elles ne veulent jamais tout de bon, quoiqu'elles le veulent toujours imparfaitement.

Est-il possible, dit-on, que je puisse vivre sans voir le monde? que ferai-je quand je me serai déclaré n'être plus du monde? quelle ressource aurai-je contre l'ennui qui m'accablera dans cette séparation du monde? quel jugement fera-t-on de moi dans le monde? car voilà les difficultés que l'esprit du monde a coutume de for-

mer dans une ame qui traite avec Dieu de sa conversion. Et moi je dis, ames chrétiennes, que si vous aviez tant soit peu de foi, ou plutôt, si vous écoutiez tant soit peu votre foi, vous rougiriez de ces sentimens. Non, non, Seigneur, diriez-vous à Dieu, ce n'est point de là que doit dépendre ma résolution, et je raisonne en infidèle lorsque je parle de la sorte. Que cette séparation du monde me soit difficile ou aisée, qu'elle me cause de la tristesse ou de la joie, que le monde l'approuve ou qu'il la condamne, puisqu'elle m'est nécessaire, c'est assez pour m'y soumettre. S'il m'est pénible d'être séparé du monde, j'accepterai cette peine comme une satisfaction de tous les attachemens criminels que j'ai eus au monde. Et combien de fois, ô mon Dieu! le monde même m'a-t-il causé de mortels ennuis? est-ce un grand effort que je ferai, quand je serai prêt à en souffrir autant pour vous? le monde me condamnera: et que m'importe d'être loué ou condamné du monde, puisque je veux sincèrement m'en séparer? Je cherche quelles seront alors mes occupations, et n'en aurai-je pas trop, pourvu que je m'attache aux devoirs de ma religion et aux devoirs de mon état? ces occupations ne sont-elles pas plus dignes de moi que celles que je me faisois dans le monde, qui dissipoient mon esprit sans le remplir, et qui corrompoient mon cœur sans le satisfaire?

Cependant, chrétiens, vous me demandez quelle doit être cette séparation du monde, et c'est le grand point de pratique qui me reste à vous expliquer. Je ne parle point des qualités vicieuses et mauvaises que cette séparation peut avoir : c'est une matière qui me fourniroit mille réflexions très-solides, mais qui ne seroient peut-être pas universellement goûtées. Or mon dessein est de tâcher à entrer dans vos cœurs pour les gagner à Dieu. Il y a des séparations du monde fausses, et il y en a de vraies. Je suppose que celle que nous embras-

serons sera telle qu'elle doit être; qu'elle sera sincère, désintéressée, et qu'elle aura Dieu pour motif. Mais cela posé, je dis, et voici les règles qui nous regardent : je dis qu'il y a deux sortes de séparations du monde; l'une corporelle et extérieure, l'autre de cœur et d'esprit. Je dis que, pour vivre en véritable chrétien, toutes deux sont nécessaires, parce que la séparation extérieure du monde n'est qu'un fantôme, si elle n'est soutenue et animée de celle de l'esprit; et que celle de l'esprit ne peut se soutenir ni subsister si elle n'est aidée de l'extérieure. C'est la maxime de saint Bernard et de tous les Pères. Il faut une séparation du cœur et de l'esprit : car en vain suis-je séparé du monde, d'habit, d'état, de demeure, de fonction et de conversation, si mon esprit et mon cœur y sont attachés. C'est par le cœur qu'il faut que je commence à m'en séparer. Or, vous qui m'écoutez, chrétiens, au milieu des embarras de la vie du siècle, vous pouvez avoir cette séparation de cœur, et vous pouvez l'avoir, si vous le voulez, aussi parfaitement que les solitaires et les religieux mêmes, parce que votre cœur est entre vos mains, et que vous en pouvez disposer.

Mais ce n'est pas tout. Il faut que la séparation du cœur soit accompagnée, ou, pour mieux dire, soutenue de la séparation extérieure et corporelle : par quelle raison? Parce que, dit saint Grégoire, pape, la contagion du siècle est telle, que les hommes les plus purs, les plus saints et les plus dégagés de l'amour du monde, ne laissent pas d'en ressentir les atteintes. Il faut donc de temps en temps les affoiblir et en diminuer l'impression, en se retirant et se séparant extérieurement du monde, et faire comme ces consuls et ces princes de la terre dont Job a parlé, qui jusque dans leurs palais se bâtissent des solitudes, où ils sont au milieu du monde comme s'ils n'y étoient pas : *Cum regibus et*

consulibus terræ, qui ædificant sibi solitudines. C'est de là qu'est venu l'usage de ces saintes retraites qui se pratiquent aujourd'hui dans le christianisme, et qui produisent des effets de grâce si merveilleux. Que fait-on dans ces retraites? on écoute Dieu parler, on converse familièrement et paisiblement avec lui, on reçoit ses communications les plus intimes, et on y répond. Ah! mes frères, les jours que vous passerez dans ces pieux et salutaires exercices, seront proprement vos jours, et l'on peut dire que sans ceux-là presque tous les autres sont perdus pour vous. Ce qu'il y a de bien déplorable, c'est que nous ne les voyons pratiquer ordinairement qu'à ceux qui en ont moins de besoin. Car à qui est-ce que ces retraites sont plus nécessaires? Ce n'est pas à cet ecclésiastique ni à ce religieux, qui mènent une vie réglée dans leur profession? c'est à cet homme d'affaires, dont la conscience est chargée de mille injustices, qu'il ne verra jamais bien que dans une retraite; c'est à cet homme de cour qui ne pensera jamais sérieusement à son salut, si une retraite ne l'y fait penser; c'est à cette femme du monde, laquelle se trouve dans un abîme de corruption, dont il n'y a qu'une retraite qui soit capable de la tirer. C'est à ces personnes qu'il faut des retraites. Aux autres elles sont de conseil, mais à ceux-ci elles peuvent être et sont très-souvent d'obligation, parce que, dans l'ordre naturel des grâces et dans la voie commune de la Providence, elles leur deviennent un moyen unique pour se sauver.

Voilà, mes chers auditeurs, la première idée du christianisme. Séparons-nous du monde, avant que le monde se sépare de nous. Car il faut de deux choses l'une, ou que nous nous en séparions nous-mêmes par choix et par vertu, ou que nous en soyons séparés par force et par nécessité. Or, ne vaut-il pas bien mieux que cette séparation se fasse en nous par l'attrait de la

grâce, que d'attendre qu'elle se fasse malgré nous par la violence de la mort? Séparons-nous du monde, tandis que nous pouvons devant Dieu nous rendre le témoignage que nous nous en séparons pour lui. Car quel honneur faisons-nous à Dieu, quand nous nous convertissons à lui parce que nous ne sommes plus en état de goûter le monde, ou plutôt, parce que le monde commence à ne nous plus goûter? Quelle obligation Dieu, pour ainsi parler, nous peut-il avoir, quand nous lui donnons le reste du monde? Quelle gloire tire-t-il de nous, quand nous nous mettons dans l'ordre, non pas par un effort que nous faisons en quittant la créature, mais par un secret désespoir de ce que la créature nous a quittés? Séparons-nous du monde de la manière dont nous en voulons être séparés dans le jugement de Dieu, et puisque, selon saint Augustin, le jugement de Dieu à l'égard du juste ne sera point une punition, mais une séparation : *Non punitio, sed discretio* (1), anticipons dès cette vie l'effet de ce jugement; faisons dès maintenant ce que Dieu fera alors; paroissons sur la terre dans le même rang où il faudra que nous paroissions, c'est-à-dire, séparés des impies et des réprouvés; et sans différer jusqu'à la venue de Jésus-Christ, faisons en sorte que, trouvant en nous cette séparation déjà faite, il n'ait qu'à la ratifier quand il viendra pour nous juger. Séparons-nous du monde, afin que dans ce jour terrible Dieu ne nous sépare pas de ses élus. Car comme il y a, selon l'Ecriture, une séparation de miséricorde et de grâce, aussi y en a-t-il une de rigueur et de justice; et la plus forte imprécation que faisoit David contre ses ennemis, qui furent toujours les ennemis de Dieu, étoit de dire à Dieu : *Domine, à paucis divide eos* (2) : Séparez-les, Seigneur, de ce petit nombre d'élus que vous avez choisis. Surtout, chrétiens, n'appré-

(1) August. — (2) Ps. 16.

tendez point la séparation du monde comme un état triste et affreux. Quand elle seroit telle, vous étant d'ailleurs aussi salutaire et aussi nécessaire qu'elle l'est, vous devriez l'aimer. Mais j'ose bien dire que si vous y êtes fidèles à Dieu, Dieu vous y fera trouver des douceurs préférables à toutes les joies et à tous les plaisirs des sens. En effet, il n'y en a point de plus heureux dans le monde que ceux qui sont parfaitement séparés du monde: c'est ce que nous avouons tous les jours; et il est bien étrange que, reconnoissant dans les autres ce qui doit faire notre bonheur, nous le craignions pour nous-mêmes. Cependant, mes chers auditeurs, tel est l'enchantement de nos esprits et le désordre où nous vivons, toujours persuadés du néant du monde et toujours possédés de l'amour du monde, nous dégoûtant sans cesse du monde et ne nous en détachant jamais. Quoi qu'il en soit, mes frères, voilà le premier caractère de l'homme chrétien, d'être séparé du monde. Mais il n'en faut pas demeurer là, et le second est d'être consacré à Dieu, comme je vais vous le montrer dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Il est de la sainteté de Dieu d'être servi par des saints, comme il est de la grandeur des rois d'être servis par des grands; et la même raison qui fait que ceux-ci, en qualité de souverains et de monarques, veulent avoir des princes pour officiers de leur maison, est celle pourquoi Dieu, en qualité de Saint des saints, se fait un honneur de recevoir le culte qui lui est dû par des hommes sanctifiés, et qui portent dans eux un caractère de consécration. Tous les hommes, dit saint Grégoire, pape, sont essentiellement sujets à l'empire de Dieu; mais tous les hommes ne sont pas pour cela consacrés à

Dieu. Cette consécration est l'effet d'une grâce spéciale; et je dis que c'est la grâce propre du christianisme. Pour approfondir cette vérité, concevez bien, s'il vous plaît, trois choses dignes de toute votre réflexion, et capables de remplir vos cœurs des plus nobles sentimens de la foi. Premièrement, l'excellence de ce que j'appelle la consécration du chrétien. En second lieu, l'obligation indispensable de sainteté que cette consécration impose à l'homme chrétien. Et enfin la tache particulière, qui, par une malheureuse nécessité et en conséquence de cette consécration, se répand sur tous les péchés du chrétien. Si je vous fais bien comprendre ces trois articles, il n'y a rien, mes chers auditeurs, que je ne doive espérer de vous.

Quest-ce que l'onction du baptême, en vertu de laquelle nous sommes chrétiens? C'est, dit saint Cyprien, une consécration solennelle qui se fait de nos personnes; mais une consécration dans laquelle il semble que Dieu a pris plaisir de rassembler toutes les richesses de sa grâce, pour nous la rendre plus précieuse. Car le baptême, ajoute ce Père, nous consacre en je ne sais combien de manières, qui doivent toutes nous inspirer un certain respect pour nous-mêmes. Il nous consacre comme rois, il nous consacre comme prêtres, il nous consacre comme temples de Dieu, il nous consacre comme enfans de Dieu, il nous consacre comme membres de Dieu. Ah! mes chers auditeurs, apprenons aujourd'hui ce que nous sommes, et confondons-nous, si nous ne sommes pas ce que tant de motifs nous excitent à devenir.

Je dis que le baptême nous consacre comme rois, et comme prêtres : ainsi l'apôtre saint Pierre le déclare-t-il, lorsque, parlant aux chrétiens dans sa première épître canonique, il leur donne tout à la fois ces deux

qualités, en les appelant sacerdoce royal : *Regale sacerdotium* (1). Et ainsi le disciple bien-aimé dans l'Apocalypse, fait-il consister en partie le bienfait de la rédemption, en ce que Jésus-Christ, qui est le souverain Rédempteur, nous a établis rois et prêtres de Dieu son Père : *Et fecisti nos Deo nostro regnum et sacerdotes* (2). En effet, comme chrétiens, nous ne sommes destinés à rien de moins qu'à régner ; et ce n'est point une exagération ni une figure, de dire que dans le baptême nous sommes sacrés pour posséder un royaume, qui est le ciel ; que nous y recevons l'investiture d'une couronne, qui est la couronne du ciel ; et qu'en même temps que la grâce de ce sacrement nous est conférée, nous avons un droit légitime de prétendre à l'un des trônes que le Fils de Dieu nous a préparés dans le ciel. Comme chrétiens, nous sommes encore consacrés prêtres du Dieu vivant : comment cela ? parce que l'onction baptismale, non-seulement donne pouvoir au chrétien, mais lui impose l'obligation d'offrir à Dieu des sacrifices continuels ; le sacrifice de son esprit par la foi, le sacrifice de son corps par la pénitence, le sacrifice de ses biens par l'aumône, le sacrifice de sa vengeance par la charité, le sacrifice de son ambition par l'humilité ; toutes hosties, dit saint Paul, par lesquelles on se rend Dieu favorable, et sans lesquelles le christianisme n'est qu'une ombre de religion : *Talibus enim hostiis promeretur Deus* (3). Je dis plus : parce qu'en qualité de chrétiens, nous pouvons offrir tous les jours le plus grand de tous les sacrifices, qui est celui du corps et du sang de Jésus-Christ. Car tout laïques, mes frères, que vous êtes, vous offrez réellement et conjointement avec le ministre du Seigneur, ce divin sacrifice : et de là saint Léon conclut que vous devez donc vous regarder comme les associés des prêtres : *Agnoscant se et regii generis*,

(1) 1. Petr. 2. — (2) Apoc. 6. — (3) Hebr. 13.

et officii sacerdotalis esse consortes (1). Or vous ne pouvez offrir ce sacrifice avec les prêtres, sans être dans un sens prêtres vous-mêmes. D'où il s'ensuit que le caractère de chrétien répand sur vous une partie de l'onction sacerdotale.

J'ajoute qu'en vertu de ce même caractère, vous êtes consacrés à Dieu comme ses temples. Rien de plus commun dans la doctrine de saint Paul. Non, mes frères, disoit ce grand apôtre, ce n'est point dans des temples bâtis par les hommes que notre Dieu fait sa demeure, mais dans ceux qu'il a bâtis lui-même, c'est-à-dire, dans nous-mêmes; car vous êtes vous-mêmes les temples du Dieu tout-puissant. Or prenez garde, mes chers auditeurs, cette qualité que nous possédons de temples de Dieu, est, à parler dans la rigueur, uniquement attachée à la grâce du baptême; et toute autre grâce que celle du baptême, fut-elle aussi éminente que celle des anges, ne nous communique point cette qualité. Ecoutez la raison qu'en donne Guillaume de Paris. C'est qu'à parler dans la rigueur, nous ne sommes proprement les temples de Dieu, qu'en tant que nous sommes capables de recevoir le Fils de Dieu par la participation de son corps adorable, lorsque ce Dieu de bonté et de majesté vient habiter dans nous, et fait de nos cœurs autant de sanctuaires et de tabernacles où il réside. Or, par où sommes-nous capables de le recevoir ainsi, cet homme-Dieu? par le baptême. Car quand j'aurois toute la sainteté des esprits bienheureux, si je n'avois le caractère du baptême, je ne pourrois me présenter à la table de Jésus-Christ, ni participer à son sacrement. C'est donc le baptême qui fait en nous comme la première consécration du temple de Dieu; ou plutôt, c'est par le baptême et par le caractère de chrétien que le baptême nous confère, que nous devenons les temples de Dieu.

(1) Leo.

Mais qu'est-ce que toutes ces qualités en comparaison des titres glorieux d'enfans de Dieu et de membres de Dieu? Car ce sont-là les termes formels et les expressions de l'Ecriture. C'est de nous que saint Jean a dit, que tous ceux qui ont été unis à Jésus-Christ dans le baptême et par le baptême; que tous ceux qui ont cru en lui et en son saint nom, ont dès-lors acquis un droit incontestable d'être appelés enfans de Dieu, comme en effet ils le sont devenus : *Quotquot autem receperunt eum, dedit eis potestatem filios Dei fieri, his qui credunt in nomine ejus* (1). C'est aux chrétiens que saint Paul disoit : Vous êtes le corps de Jésus-Christ; vous êtes ses membres : *Vos estis corpus Christi, et membra de membro* (2). De vouloir relever ici l'excellence de tous ces dons descendus du Père céleste et communiqués à l'ame chrétienne, ce seroit, mes chers auditeurs, une matière infinie, et des discours entiers n'y pourroient suffire. Passons à l'obligation de sainteté que nous imposent de si saintes qualités, et tirons de là le juste sujet de notre confusion, pour le faire en même temps servir à notre édification.

Voilà, dis-je encore une fois, mes frères, ce que nous sommes, et voilà les augustes caractères que la grâce, à proportion de vos états, imprime dans vous. Mais aussi quelles conséquences suivent de ces principes? Voyez quelle ferveur de charité, la charité d'un Dieu pour nous doit allumer dans nos cœurs. Voyez à quel retour de zèle elle nous engage; par quelle intégrité de mœurs nous devons soutenir ce degré de gloire, où la grâce nous a fait monter. Est-ce trop exiger de nous que de nous obliger à être parfaits, pour remplir, non pas l'étendue, mais en quelque sorte l'immensité de ce devoir? Enfin, tout ce que la loi chrétienne nous commande, quelque héroïque qu'il puisse être, est-il trop

(1) Joan. 1. — (2) 1. Cor. 12.

relevé pour des enfans de Dieu? Ah! Seigneur, s'écrioit saint Ambroise, méritons-nous de porter ce beau nom, si par une lâche conduite nous venons à dégénérer et à déchoir des hauts sentimens de l'esprit chrétien, dans les bassesses infinies de l'esprit du monde; et ne faut-il pas que nous renoncions pour jamais à l'honneur de vous appartenir, si nous prétendions nous borner à des vertus médiocres? C'est ainsi, mes chers auditeurs, que le concevoient les Pères de l'Eglise, et c'est le fonds de moralité sur lequel saint Paul établissoit les plus fortes remontrances qu'il faisoit aux chrétiens. Il ne les appeloit point autrement que du nom de saints; et quand il écrivoit aux Eglises dont le soin lui étoit commis, son épître portoit pour inscription : Aux saints de l'Eglise de Corinthe; aux saints qui sont à Ephèse : *Ecclesiæ Dei quæ est Corinthi, vocatis sanctis* (1). Pourquoi? parce qu'il supposoit que l'on ne pouvoit être l'un sans l'autre, et que l'essence du chrétien étant d'être consacré à Dieu, être chrétien par profession, c'étoit être saint. De là vient qu'il n'employoit guère d'autre motif que celui-là pour porter les chrétiens à cette inviolable pureté du corps et de l'esprit, par où il vouloit qu'ils fussent distingués dans le monde. Ne savez-vous pas, mes frères, leur disoit-il, que par le baptême vous êtes devenus le temple de Dieu : *Nescitis quia templum Dei estis?* (2) Or, le temple de Dieu doit être saint, et quiconque profane ce temple, Dieu le perdra.

Sur quoi Zénon de Vérone fait une remarque aussi solide qu'ingénieuse. Si ce temple de Dieu, dit-il, étoit dans nous parfait et achevé, comme il l'est dans les bienheureux qui sont au ciel, nous n'aurions plus besoin de travailler à notre sanctification; mais la structure de ce temple, pendant que nous vivons sur la terre,

(1) 1. Cor. 2. — (2) 1. Cor. 3.

devant toujours croître et ne se terminant jamais, c'est à nous, pour répondre aux vues de Dieu qui en est le premier architecte, de l'édifier continuellement. Vérité que saint Paul a si bien exprimée par ces paroles : *In quo omnis ædificatio constructa crescit in templum sanctum in Domino* (1). Car il ne dit pas que Jésus-Christ est le fondement sur lequel nous sommes bâtis et édifiés, mais sur lequel nous bâtissons et nous édifions, pour être un temple consacré au Seigneur. Or ce temple, encore une fois, ne peut être édifié dans nous que par la sainteté de notre vie : d'où vient qu'une vie sainte est communément appelée vie édifiante. Et la merveille en ceci, reprend Zénon de Vérone, est de voir qu'en effet si nous sommes justes, le temple de Dieu se bâtit à tous momens et se consacre dans nos personnes : *O res miranda! quotidiè ædificatur in nobis et consecratur domus Dei* (2). Il est vrai, ajoutoit ailleurs le grand Apôtre, comme chrétiens, vous participez au sacerdoce de Jésus-Christ et au ministère des prêtres; mais c'est pour cela même que je vous conjure de présenter à Dieu vos corps comme autant d'hosties saintes, vivantes et agréables à ses yeux. Car si les prêtres de l'ancienne loi devoient être saints parce qu'ils étoient députés pour offrir des pains et de l'encens, vous qui, en vertu de votre vocation, offrez à Dieu des victimes incomparablement plus nobles; vous qui lui offrez tous les jours l'Agneau sans tache dans le sacrifice de l'autel; vous qui lui devez offrir des cœurs, des volontés et des esprits, que devez-vous être si le raisonnement de l'Ecriture est juste : *Incensum et panes offerunt, et ideò sancti erunt Deo suo?* A quoi, par rapport à vous, ce raisonnement ne s'étend-il pas, et quelle nécessité ne vous impose-t-il pas de mener une vie pure et dégagée de la corruption du siècle?

(1) Ephes. 2. — (2) Zen. Veron.

Voilà, mes chers auditeurs, ce qui doit aujourd'hui vous animer; et si vous n'êtes pas touchés de ce que je dis, voilà ce qui doit vous faire trembler: car un troisième et dernier article par où je finis, c'est qué les péchés des chrétiens contractent une malice particulière, qui est celle même du sacrilége, et qui les rend plus abominables devant Dieu. En effet, qu'est-ce que le sacrilége? c'est, disent les théologiens, l'abus, la profanation d'une chose consacrée à Dieu. Or, tout ce qu'il y a dans moi est consacré à Dieu par le baptême; et tous les péchés que je commets sont autant d'abus criminels que je fais de moi-même. Par conséquent tous mes péchés renferment une espèce de sacrilége dont je suis coupable. Mais encore de quelle nature est ce sacrilége? ce n'est pas seulement la profanation d'une chose consacrée à Dieu, mais unie à Dieu, mais incorporée avec Dieu, ainsi que l'est un chrétien en conséquence du baptême et selon les principes de notre foi. Ah! mes fréres, écrivoit saint Paul aux Corinthiens, justement indigné d'un pareil abus, seroit-il possible que j'en vinsse à cette extrémité? Quoi! j'arracherois les membres de Jésus-Christ pour en faire les membres d'une prostituée, ce sont les propres expressions de l'Apôtre : *Tollens ergò membra Christi faciam membra meretricis?* (1) Quoi! je corromprois un cœur qui doit être la demeure de mon Dieu, je l'infecterois du poison le plus mortel, je le souillerois de toutes les iniquités?

C'est cependant, mes chers auditeurs, ce que nous faisons en nous abandonnant au péché : jusque-là que quelques théologiens, portant trop loin le sens et la force des paroles de l'Apôtre, ont douté si l'on ne pouvoit pas dire que Jésus-Christ, tout impeccable qu'il est en lui-même, devenoit pécheur dans les chrétiens,

(1) 1. Cor. 6.

et cela autant de fois qu'ils commettoient de péchés. Je sais que l'Eglise a rejeté cette manière de parler si injurieuse à la sainteté d'un homme-Dieu, et qu'elle l'a même traitée d'hérésie : mais cette hérésie et cette manière de parler ne laisse pas d'être fondée sur une vérité certaine; savoir, que toutes les fois que nous péchons, ce sont les frères et les membres de Jésus-Christ qui pèchent : *Tollens ergò membra Christi, faciam membra meretricis ?*

Ce ne sont point là des exagérations de la chaire, ni ce n'en est point une d'ajouter, en déplorant la triste décadence du christianisme, que rien néanmoins n'y est plus ordinaire que le péché. Quand Dieu, dans les premiers âges du monde, vit la corruption générale où toute la terre étoit tombée, il se repentit, selon le langage de l'Ecriture, d'avoir créé l'homme : *Pœnitet me fecisse eos* (1). La vue de tant de désordres qu'il découvrit, lui fit regarder avec horreur son propre ouvrage, et l'excita à le détruire : *Delebo hominem quem creavi* (2) ; car il ne put souffrir qu'une créature formée à sa ressemblance, et enrichie de ses dons, défigurât ainsi son image par de honteux excès et par ses débordemens : *Omnis quippe caro corruperat viam suam* (3). Hé! mes frères, ces premiers hommes étoient-ils plus vicieux que nous, et dans leurs vices étoient-ils aussi criminels? Prenez garde : étoient-ils engagés en de plus mortelles habitudes, étoient-ils dominés par de plus sensuelles passions, étoient-ils sujets à de plus grossières et de plus sales voluptés? Voyoit-on parmi eux plus d'injustices, plus d'inimitiés, plus de vengeances, plus de perfidies, plus de déréglemens et plus de débauches? Mais en tout cela et en toute autre chose étoient-ils d'ailleurs aussi criminels que nous? avoient-ils avec Jésus-Christ la même liaison? s'étoit-il montré à leurs

(1) Genes. 5. — (2) *Ibid.* — (3) *Ibid.*

yeux sous la même chair? avoit-il contracté avec eux la même union par la même grâce et les mêmes sacremens? En un mot, étoit-ce des chrétiens comme nous, et n'est-ce pas une conclusion bien solide et bien vraie que celle de Tertullien, et de tous les Pères après lui, que dans la loi nouvelle, dans cette loi qui nous lie si étroitement à Dieu, qui nous dévoue si spécialement à Dieu, qui nous donne avec Dieu une communication si intime, et nous fait en quelque sorte participer à la nature même de Dieu, si nous sommes pécheurs, notre péché nous rend beaucoup plus condamnables au tribunal de Dieu, et plus redevables à sa justice?

Qu'avons-nous donc à craindre? Plaise au ciel de détourner l'effet d'une si terrible menace, et puissions-nous le prévenir! c'est que Dieu, selon les mêmes termes de l'Ecriture, ne vienne à se repentir de ce qu'il a fait pour nous en nous honorant d'un si saint et si glorieux caractère : *Pœnitet me fecisse;* c'est qu'il ne détruise enfin cette Eglise qu'il a rachetée de son sang et animée de son esprit : *Delebo de terrâ.* Que dis-je, mes chers auditeurs? il ne la détruira jamais, et cette Eglise subsistera toujours, parce qu'elle est bâtie sur la pierre ferme. Mais Dieu, content de se réserver quelques ames fidèles, détruira tant d'indignes sujets qui la désolent au lieu de l'édifier. Il les retranchera de son royaume comme autant de scandales, et il le transportera à des nations étrangères. Il conservera le christianisme, mais il réprouvera des millions de chrétiens. Il permettra que le flambeau de la foi s'éteigne parmi nous : hélas! n'a-t-il pas déjà commencé à le permettre; et tandis que la lumière de l'évangile se répand sur des peuples ensevelis dans les ombres de la mort, ne voyons-nous pas tous les jours des esprits s'obscurcir et tomber peu à peu dans les plus épaisses ténèbres de l'incrédulité? Car voilà l'affreux châtiment qu'ils s'attirent

s'attirent de la part de Dieu ; et le moyen qu'une foi toute sainte et toute sanctifiante pût se maintenir dans la licence du siècle, et compatir avec des mœurs toutes perverties? *Omnis quippè caro corruperat viam suam.* Que nous reste-t-il autre chose, ô mon Dieu! que d'avoir recours à votre infinie miséricorde, et de vous fléchir par un retour prompt et sincère dans les voies d'une foi pure et agissante? Tout coupables que nous sommes, ce sont toujours vos enfans qui vous réclament comme leur père ; ce sont toujours les membres de votre Fils adorable, puisque ce sont toujours des chrétiens. Si nous n'avons plus qu'une foible lueur pour guider nos pas, elle peut croître avec l'assistance de votre grâce et se fortifier. Ne souffrez pas, Seigneur, que cette dernière ressource nous soit enlevée. Toute autre vengeance qu'il vous plaira d'exercer sur nous, nous l'avons méritée et nous l'acceptons. Mais, mon Dieu, soutenez notre foi, augmentez notre foi, vivifiez notre foi pour la couronner dans l'éternité bienheureuse, où nous conduise, etc.

SERMON

POUR LE

XVIIIE. DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

SUR LA RECHUTE DANS LE PÉCHÉ.

Et videns Jesus fidem illorum, dixit paralytico : Confide, fili : remittuntur tibi peccata tua.

Jésus voyant leur foi, dit au paralytique : Mon fils, prenez confiance ; vos péchés vous sont remis. En saint Matthieu, chap. 9.

Il n'est point de mal plus pernicieux à l'homme que le péché ; et si ce fut une grâce que le Sauveur du monde fit à ce malade de notre évangile, de lui donner la santé du corps et de le guérir de sa paralysie, ce fut encore une faveur tout autrement précieuse et mille fois plus estimable, de lui donner la santé de l'ame et de lui accorder la rémission de ses péchés. Tel est, mes chers auditeurs, l'avantage que nous recevons nous-mêmes dans le sacrement de la pénitence, et que nous ne pouvons conserver avec trop de soin. En vain le paralytique perclus de tous ses membres, se fût-il trouvé tout à coup, par un miracle de la vertu divine, en état d'agir. En vain eût-il entendu de la bouche de Jésus-Christ cette parole toute-puissante : *Surge et ambula* (1) ; Levez-vous, et marchez ; si par une rechute aussi prompte que l'avoit été la guérison, il eût perdu tout de nouveau le mouvement, et qu'il fût retombé dans sa première infirmité. Disons mieux, chrétiens, et ne sortons point de notre sujet. En vain ses péchés lui eussent-ils été pardonnés, si la passion, reprenant bientôt un nouvel

(1) Matth. 9.

empire sur son cœur, l'eût rengagé dans ses mêmes habitudes; et en vain eût-il été réconcilié dans un moment avec Dieu, s'il fût au bout de quelques jours rentré dans ses voies criminelles, et qu'il se fût rendu plus que jamais ennemi de Dieu. C'est pour cela que le Sauveur, après avoir guéri auprès de la piscine cet autre paralytique dont il est parlé dans l'évangile de saint Jean, l'avertit expressément de ne pécher plus, et de ne pas retourner à ses désordres passés, de peur qu'il ne s'attirât de la part du ciel, un châtiment encore plus rigoureux que celui qu'il avoit déjà ressenti : *Ecce sanus factus es : jam noli peccare, ne deterius tibi aliquid contingat* (1). Souffrez donc, mes chers auditeurs, que je vous fasse aujourd'hui la même leçon : et comme le concile de Trente, parmi les caractères de la vraie pénitence, par où nous obtenons le pardon de nos péchés, nous marque la fermeté et la persévérance du pécheur pénitent, permettez-moi de vous entretenir d'une matière que je n'ai point encore traitée jusqu'à présent dans cette chaire, et qui demande tout mon zèle et toute votre attention : c'est la rechute dans le péché. Je veux vous faire voir ce qu'on doit penser de ces conversions suivies de rechutes ordinaires et habituelles. Le sujet est terrible; et s'il est vrai dans le sentiment de saint Augustin, qu'on ne doit pas se réjouir, ni même entendre parler des grâces que Dieu nous fait, sans avoir au même temps le cœur rempli d'une crainte salutaire, selon le mot du Prophète : *Exultate ei cum tremore* (2); à combien plus forte raison devons-nous trembler au récit des tristes malheurs que j'ai à vous représenter dans ce discours, après que nous aurons imploré l'assistance du Saint-Esprit, par l'intercession de Marie : *Ave, Maria.*

(1) Joan. 5. — (2) Ps. 2.

Les théologiens distinguent divers états de péché et de grâce; mais de tous ces états, il n'y en a que deux plus communs en cette vie présente où nous sommes : l'un est de se relever de la chute du péché par la grâce de la pénitence, et l'autre de déchoir de la grâce de la pénitence par la rechute dans le péché. Or le premier état, dit saint Grégoire, fait sur la terre notre véritable bonheur, et nous donne quelque communication de tous les autres états de sainteté. Car la pénitence nous remet absolument dans l'état de la grâce pour pouvoir ne plus pécher. Elle nous rétablit dans les plus beaux droits de la grâce, comme si nous n'avions jamais péché. Elle nous tient lieu, tant qu'elle subsiste en nous, d'une grâce confirmée, pour nous préserver du péché; et elle nous fait mériter l'état de la gloire, où nous ne pourrons plus pécher. De là il s'ensuit, par un raisonnement tout contraire, que le second état, qui est celui de la rechute dans le péché, doit être pour l'homme le plus grand de tous les malheurs, puisqu'il détruit tous ces avantages de la pénitence que nous pouvons encore réduire surtout à deux : savoir, par rapport au passé, d'effacer les péchés commis; et par rapport à l'avenir, de nous fortifier pour ne les plus commettre. Car remarquez bien, s'il vous plaît, deux propositions que j'avance. Je dis que la rechute ordinaire et habituelle dans le péché, rend la pénitence passée infiniment suspecte : et j'ajoute que la même rechute dans le péché, rend la pénitence à venir, non-seulement difficile, mais, selon le langage de l'Ecriture et des Pères de l'Eglise, moralement impossible. Que fait donc le pécheur de rechute? deux choses. Il nous donne lieu de douter si la pénitence passée a été sincère et véritable, c'est la première partie; et il se jette dans une extrême difficulté, pour ne pas dire dans une espèce d'impossibilité de retourner jamais à Dieu par une nouvelle et solide péni-

tence, c'est la seconde partie. De sorte qu'il ne peut raisonnablement, ni s'assurer du passé, ni compter sur l'avenir. En deux mots; rechute dans le péché, marque d'une fausse pénitence à l'égard du passé, obstacle à la vraie pénitence dans l'avenir: voilà de quoi je vais vous convaincre, si vous voulez m'écouter avec attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Quelque rigoureuse que nous paroisse l'exactitude de la loi, quand il s'agit du renoncement au péché, que demande la véritable pénitence, je n'ai garde, chrétiens, de condamner absolument ni universellement la pénitence, quoique douteuse, d'un pécheur qui se rend à soi-même le témoignage de la faire ou de l'avoir faite de bonne foi. C'est à Dieu seul qu'il appartient d'en porter un semblable jugement. Comme il n'est pas, dit saint Augustin, au pouvoir des ministres de Jésus-Christ de donner aux pécheurs qu'ils réconcilient et dont ils délient les consciences, une entière sûreté (car c'est ainsi que parloit ce saint docteur : *Pœnitentiam damus, securitatem dare non possumus* (1)), aussi ne peuvent-ils ôter aux pécheurs réconciliés et absous par leur ministère, la confiance qu'ils ont, bien ou mal fondée, que leurs péchés leur sont remis, et que leur pénitence a trouvé grâce devant Dieu. Car le prêtre, quoique lieutenant de Dieu, et dispensateur du sacrement de la pénitence, ne peut répondre avec certitude, ni de sa validité, ni de sa nullité. Il n'y a que Dieu qui sache infailliblement si notre pénitence a eu la juste mesure qu'elle a dû avoir pour être légitime et recevable; comme après Dieu, il n'y a que nous-mêmes qui puissions être sûrs qu'elle ne l'a pas eue. Et la raison de cette différence est, que pour savoir si la pénitence a été parfaite et solide, il en faut juger par les deux

(1) August.

principes dont elle dépend, qui sont la grâce et la volonté de l'homme. Or, l'un et l'autre ensemble n'est connu que de Dieu. Au lieu que pour connoître si elle a été vaine et défectueuse, il suffit que le pécheur soit convaincu de sa propre indisposition et de son infidélité. Or, il en peut être convaincu aussi bien que Dieu. Mais hors Dieu et le pécheur même, nul n'a droit de conclure positivement que la pénitence faite par un homme du monde, quelque indigne qu'elle ait été en apparence, le soit en effet : pourquoi? parce que nul n'en peut avoir des preuves évidentes et incontestables. Il est vrai, chrétiens, mais au défaut de l'évidence, du moins on peut en avoir des conjectures; et ces conjectures peuvent être si fortes, qu'elles donnent lieu à une raisonnable présomption; et cette présomption peut aller jusqu'à autoriser le jugement que le prêtre, ministre de Dieu, porte de la pénitence de certains pécheurs, la tenant pour suspecte, et la rejetant comme telle, quand il est obligé par son ministère d'en faire le discernement. Car c'est ce qui se pratique tous les jours selon l'esprit et selon les lois de la discipline de l'Eglise. Or, entre toutes les conjectures qui peuvent et qui doivent faire douter de la pénitence d'un pécheur, celle qui paroît la moins équivoque et à laquelle je m'arrête, comme étant la plus convaincante et en même temps la plus sensible, c'est la prompte rechute dans le péché, dont la pénitence de certains hommes du siècle a coutume d'être suivie : et voici, mes chers auditeurs, la démonstration que je vous en donne, raisonnant ainsi avec vous-mêmes.

Vous vous êtes acquitté, dites-vous (je parle à un pécheur de ce caractère dont le concevoit l'apôtre saint Jacques, lequel ayant le cœur partagé entre Dieu et le monde, devient inconstant dans ses voies, c'est-à-dire, inconstant dans sa pénitence et sa conversion : *Vir du-*

plex animo inconstans est in viis suis (1)), vous vous êtes acquitté du devoir de votre religion, et le ministre du Seigneur, comptant sur vos dispositions intérieures, vous a dit comme Jésus-Christ dit à Magdeleine : Vos péchés vous sont pardonnés ; allez en paix. Voilà sur quoi vous avez fondé le prétendu repos de votre conscience ; et à Dieu ne plaise qu'indiscrètement aujourd'hui j'entreprenne de le troubler. Mais prenez garde, s'il vous plaît, à ce qui en doit être l'épreuve, et par où vous devez vous en assurer. Si votre pénitence est telle que vous la supposez, deux choses se sont passées entre Dieu et vous, je dis deux choses inséparables du sacrement de pénitence ; l'une de votre part, et c'est que vous vous êtes engagé à Dieu par une protestation sincère de ne plus retomber dans le péché qui vous avoit attiré sa disgrâce ; l'autre de la part de Dieu, qui s'est engagé à vous réciproquement, et vous a promis des secours de grâce pour vous fortifier contre la rechute dans le péché. Ainsi le concile de Trente le déclare-t-il. Car c'est une vérité même de la foi, que tout sacrement qui opère sans obstacle, outre la vertu qu'il a de sanctifier les ames, leur communique encore des grâces spéciales pour la fin qui lui est propre. Or, le sacrement de la pénitence n'a point de fin qui lui soit plus propre que celle de préserver l'homme de la rechute dans le péché. Il est donc question de savoir, si lorsqu'un chrétien, sans faire paroître aucun amendement de vie, retombe aisément, promptement et communément dans les mêmes désordres, on peut croire avec raison qu'il ait reçu ces grâces particulières, et qu'il ait eu cette volonté sincère et efficace de renoncer à son péché. Or, je prétends que ni l'un, ni l'autre n'est vraisemblable. Et parce que de ces deux choses, l'une est néanmoins la partie la plus essentielle du sacrement de pénitence, savoir, le propos

(1) Jacob. 1.

de persévérer et de ne plus retomber, et que l'autre en est le fruit principal, savoir, l'augmentation de certains secours auxquels l'ame justifiée acquiert même une espèce de droit, n'en voyant aucune marque dans un pécheur sujet à ces promptes rechutes, j'ai lieu d'entrer en doute que sa pénitence ait eu les qualités requises pour le justifier devant Dieu; ou plutôt, j'ai lieu de craindre que sa pénitence n'ait été fausse et réprouvée de Dieu. Voilà le fondement et la preuve de ma première proposition. Permettez-moi de vous la développer; et pour cela, sans parler de ces grâces auxiliaires que Dieu, en conséquence du sacrement, ne manqueroit pas d'accorder à l'homme, si l'homme véritablement converti se mettoit en état de les recevoir (la conviction du point que j'établis en seroit encore plus forte, mais peut-être seroit-elle pour vous moins sensible et moins capable de vous toucher), arrêtons-nous à la seule volonté du pécheur, que tous les théologiens conviennent être la substance même et le fond de la pénitence. En vérité, mes chers auditeurs, est-il croyable qu'un homme ait eu une volonté déterminée et absolue de renoncer à son péché; et qu'immédiatement après, lâchement et sans résistance, le péché se représentant à lui, il y succombe tout de nouveau? Ah! disoit saint Bernard, il n'est rien de plus fort que notre volonté, dès qu'elle est bien d'accord avec elle-même. Tout lui cède et tout lui obéit. Il n'y a point de difficulté qu'elle n'aplanisse, ni d'opposition qu'elle ne surmonte; et ce qui paroîtroit d'ailleurs impossible, lui devient aisé quand elle l'entreprend de bonne foi. Or cela est vrai particulièrement au regard du péché; car quelque corruption qu'il y ait en nous, après tout, nous ne péchons que parce que nous le voulons: et si nous ne le voulons pas, il est constant et indubitable que nous ne péchons pas. De sorte que notre volonté conserve encore à cet égard une espèce de sou-

veraineté sur elle-même, et participe en quelque façon à la toute-puissance de Dieu, puisqu'en matière de péché, elle ne fait absolument que ce qu'elle veut faire, et qu'elle n'a qu'à ne le vouloir pas faire pour pouvoir ne le pas faire. J'ai donc tout sujet de penser qu'en effet elle n'a pas voulu résister au péché et y renoncer, quand je vois dans la suite qu'elle n'y résiste nullement et n'y renonce point du tout. C'est le raisonnement de saint Bernard, bien éloigné du pélagianisme, puisqu'il suppose toujours la grâce de Jésus-Christ; et très-facile à concilier avec ce que saint Paul disoit de lui-même, quand il se plaignoit de faire souvent le mal qu'il ne vouloit pas : *Sed quod nolo malum, hoc ago* (1); parce que saint Paul entendoit par là les mouvemens involontaires du cœur : au lieu que saint Bernard parle des consentemens libres donnés au péché.

De même, remarque Tertullien, où il s'agit d'exécuter les choses promises à Dieu en se convertissant à lui, c'est un abus de dire : Je le voulois, mais je ne l'ai pas fait : *Vaniloquium est dicere : Volui, nec tamen feci* (2). Car ou vous ne l'avez voulu qu'à demi, répond ce grand homme, et cette demi-volonté ne suffisoit pas pour la pénitence; ou vous l'avez voulu pleinement et efficacement, et alors il étoit naturel que vous en vinssiez à l'exécution : *Alioquin aut perficere debebas quod voluisti, aut non velle quod non perfecisti.* En effet, mon frère, ajoutoit-il, s'il étoit vrai que vous l'eussiez bien voulu, pourquoi cette volonté si agissante en toute autre chose n'auroit-elle rien produit dans un sujet si important? pourquoi, en vue d'une rechute aussi mortelle que l'étoit celle que vous aviez à craindre, n'auriez-vous fait aucun effort, ni remporté aucune victoire? pourquoi n'auriez-vous pas fui le danger? pourquoi ne vous seriez-vous pas interdit cette société, cet entretien, ces

(1) Rom. 7. — (2) Tertull.

divertissemens que vous saviez devoir être pour vous des occasions prochaines? Vous n'avez rien fait de tout cela, et dès le premier piége que le démon vous a tendu, après quelques légers remords que votre conscience a étouffés, vous avez suivi l'attrait et les charmes de la tentation; et vous voulez que je croie que vous avez eu ce propos sincère et véritable de la pénitence? Mais moi, j'aime mieux, pour l'honneur de la pénitence et pour l'intérêt de Dieu et de sa grâce, présumer que vous vous trompez, et que vous ne vous êtes pas bien connu vous-même. C'est la conclusion de Tertullien qui me paroît très-juste et très-solide.

A cela, chrétiens, on peut opposer trois choses auxquelles il est important que je réponde, parce qu'en vous détrompant d'autant d'erreurs, elles serviront à vous confirmer dans la vérité que je vous prêche. Car on me dira : Ne peut-il pas arriver que sans avoir menti au Saint-Esprit, j'aie été inconstant et fragile; et que ma volonté ayant eu dans le moment qu'elle a suivi l'impression de la grâce, tout ce qui étoit nécessaire pour une parfaite conversion, par un retour malheureux, elle se soit ensuite pervertie jusqu'à commettre le péché qu'elle venoit sincèrement de détester? Oui, j'avoue, avec saint Thomas, que ce changement est possible et qu'il peut arriver. Mais en même temps, je dis que quand les rechutes dans le péché sont subites et fréquentes, il n'y a nulle vraisemblance que ce changement arrive en effet : pourquoi? en voici la raison, qui est sans réplique : parce que dans tout le reste de votre conduite, quelque foible que vous vous supposiez, on ne voit point de ces légèretés ni de ces inconstances si surprenantes. Au contraire, lorsqu'en d'autres matières que celle-ci, vous formez des résolutions, pour peu qu'il y entre de votre intérêt, vous les soutenez avec fermeté, et vous les poursuivez avec ardeur. Si c'est une entre-

prise où votre honneur soit engagé et dont dépende votre fortune, vous ne savez ce que c'est que d'en désister, et l'on ne s'aperçoit point de cette pitoyable facilité à vous relâcher dans l'accomplissement de ce qui a une fois piqué votre ambition et votre convoitise. Or, pourquoi voudriez-vous que dans le seul point qui touche la pénitence, on vous crût léger et changeant, et que l'on vout fît ce tort à vous-même, de s'imaginer qu'ayant pour tous les autres intérêts du monde une conduite égale et uniforme, vous n'eussiez ces inégalités d'esprit que quand il s'agit d'être fidèle à Dieu? N'est-il pas bien plus court de dire que ce n'est point inégalité, et qu'il n'y a point eu de changement dans vous, c'est-à-dire, que votre volonté a toujours été la même, toujours inefficace pour le bien, toujours secrètement attachée au mal, et par conséquent toujours vaine et inutile pour la pénitence. Voilà le sentiment que j'en ai; et si vous vous faites justice, il est difficile que ce ne soit pas le vôtre. Et ce qui me le persuade encore davantage, c'est que bien souvent vous retombez dans votre péché, sans qu'aucun prétexte nouveau puisse au moins colorer votre rechute; je veux dire, sans que les occasions aient été plus dangereuses et les tentations plus violentes. Or, il n'est pas naturel que la situation de la volonté change, tandis que l'état des choses ne change point : surtout quand il s'agit d'une volonté sérieuse, prudente, éclairée, telle qu'auroit dû être la vôtre, si votre pénitence eût été du caractère que Dieu l'exige pour la rémission du péché et la justification du pécheur.

Autre difficulté. Nous sommes foibles, et cette volonté, quoique sincère, de la vraie pénitence, est combattue dans nous par de puissans ennemis, qui sont nos passions. Je le sais, chrétiens, et si vous voulez, je conviens même de toute la violence du combat. Mais je sais aussi que l'un des artifices de notre amour-propre est

de nous figurer ces ennemis bien plus puissans qu'ils ne le sont, pour avoir droit de s'en laisser vaincre avec moins de honte. Ou plutôt, je sais que l'un des effets de la corruption de notre volonté est d'être elle-même d'intelligence avec ces prétendus ennemis, parce que dans le fond nous ne les regardons pas comme ennemis, et que nous voulons bien en être vaincus. Car voilà notre désordre, mes frères, disoit saint Jérôme. Bien loin de nous confondre de notre foiblesse, nous en tirons avantage contre Dieu même : c'est-à-dire, que bien loin de nous en humilier, nous la faisons servir de voile aux vaines et frivoles excuses que nous cherchons dans nos péchés ; et ce qui est en nous lâcheté, malice, infidélité, nous l'imputons à une fausse et chimérique nécessité : *Omnes vitiis nostris favemus, et quod propriâ fecimus voluntate, hoc ad naturæ referimus necessitatem* (1). Reproche que Tertullien se faisoit encore à soi-même. Nous avons, disoit-il, une chair terrestre et animale qui nous porte au péché ; mais nous avons en récompense une ame toute spirituelle et toute céleste qui nous élève à Dieu. Pourquoi donc nous excuser toujours par ce qu'il y a dans nous de fragile, sans considérer jamais les forces de la nature et de la grâce, de la raison et de la loi, de la conscience et de la religion, dont nous avons été pourvus ? *Cur ergò ad excusationem proniores, quæ in nobis infirma sunt, opponimus ; et quæ fortia sunt non memoramus ?* (2) Mais je veux que ces passions dont nous avons à soutenir les attaques, soient pour nous d'aussi véritables et d'aussi formidables ennemis que nous le pensons : ce que je sais de plus, c'est que si la promesse que nous avons faite à Dieu de persévérer dans l'obéissance de sa loi, étoit sincère, elle a dû être plus forte que ces prétendus ennemis ; que sa plus essentielle propriété a été de les pouvoir surmon-

(1) Hieron. — (2) Tertull.

ter; et que si d'elle-même elle n'a pas eu cette vertu, dès-là ce n'étoit pas une vraie pénitence que la nôtre. Or, comment me persuadera-t-on qu'elle a eu cette vertu, tandis qu'il ne m'en paroît rien, et que je vois un pécheur après sa pénitence, aussi esclave de sa passion, aussi déréglé dans sa vie, aussi licencieux dans ses paroles, aussi emporté dans ses actions qu'il l'étoit auparavant? C'est ce que j'aurai toujours peine à comprendre. Car pour vous en expliquer, tout le mystère, ce que j'appelle le propos de la pénitence, n'est point de ces simples désirs dont parle l'Ecriture, que l'ame conçoit, mais qu'elle n'a pas la force de mettre au jour. C'est une volonté surnaturelle, mais d'un ordre si supérieur à toutes celles dont l'homme est capable, qu'il n'y en a aucune avec laquelle elle puisse être mise en comparaison; une volonté qui doit avoir Dieu pour objet; qui nous doit faire haïr le péché souverainement, et dont le moindre des motifs, dans les principes de la théologie, est la crainte de cette justice éternelle si terrible pour les ennemis de Dieu. Voilà ses qualités, sans lesquelles la foi nous apprend que la pénitence est non-seulement imparfaite, mais absolument nulle. Or, peut-on juger que ce propos ait eu dans nous toutes ces qualités, lorsqu'au préjudice du pacte que nous avons fait avec Dieu en retournant à lui et nous obligeant à demeurer fermes dans l'état de la grâce, nous venons tout à coup à l'abandonner, et que la vue de la créature nous fait oublier nos plus fortes résolutions et nos plus indispensables devoirs?

Permettez-moi de juger de vous par vous-mêmes: et pour vous faire toucher au doigt la plus décisive de toutes les vérités, voyons de quelle manière vous en usez tous les jours dans des sujets bien moindres que celui-ci; mais où l'on ne peut douter que vous ne vouliez efficacement les choses. Vous sortez d'une maladie,

et vous craignez une rechute; que ne faites-vous point pour la prévenir? à quoi ne vous réduisez-vous point? de quoi ne vous abstenez-vous point? quelle obéissance ne rendez-vous point à un homme qui vous traite? quel assujettissement au régime qu'il lui plaît de vous prescrire? cela passe l'exactitude, et va jusqu'à la superstition. Vous jeûnez, vous vous mortifiez, vous gardez le silence et la retraite, vous vous retranchez ce qu'il y a pour vous de plus agréable et de plus délicieux dans la vie. Les compagnies, les jeux, les spectacles, tout cela ne vous est plus rien : pourquoi? parce que votre santé qu'il faut rétablir, vous est plus chère que tout cela, et qu'à quelque prix que ce soit, vous avez résolu de la conserver. De vous dire qu'il est indigne que vous en fassiez moins pour éviter la rechute dans un péché qui cause la mort à votre ame, c'est ce que l'on vous a dit cent fois. Mais je vous dis aujourd'hui quelque chose de plus : et quoi? admirable principe de religion! C'est que si le propos que vous avez fait d'éviter la rechute dans votre péché, n'est encore plus efficace que ce désir naturel de conserver votre santé (je ne dis pas plus vif ni plus sensible, mais plus solide et plus fort) il est de la foi que votre pénitence n'est de nul prix : et pourquoi? Ah! mes chers auditeurs, appliquez-vous à ceci; parce qu'il est de la foi que le propos de la pénitence doit l'emporter sur tous les désirs et toutes les craintes dont la volonté peut être naturellement touchée; et que s'il y avoit dans notre cœur une seule crainte et un seul désir qui égalât ou qui surpassât ce propos, ce ne seroit plus le propos de cette pénitence salutaire qui doit sauver le pécheur. Voilà une grande vérité; et la raison qu'en donnent les Pères, est que la pénitence qui nous justifie doit nous faire haïr le péché aussi parfaitement que nous aimons Dieu et que nous le craignons. Or, pour satisfaire en rigueur à l'obligation de la loi, il ne suffit

pas d'aimer Dieu et de le craindre : il faut l'aimer et le craindre souverainement, c'est-à-dire, par-dessus toutes choses. De même, pour remplir la mesure de la contrition, il ne suffit pas de haïr et de détester le péché; il faut le haïr et le détester par-dessus tous les maux du monde; et si la haine que nous en concevons ne va jusque-là, en vain prétendons-nous que Dieu l'agrée et qu'il s'en tienne satisfait. Or, suivant cette règle, vous, chrétiens, dont la pénitence n'est suivie que d'inconstance et d'infidélité, oseriez-vous dire que dans ce moment où vous avez confessé à Dieu votre péché, vous étiez plus résolus de ne le plus commettre, que vous ne le seriez aujourd'hui de vous préserver d'une maladie qui vous conduiroit à la mort; et si, par la connoissance que vous avez de vous-mêmes, vous n'oseriez vous rendre ce témoignage, puis-je espérer que votre pénitence ait trouvé grâce devant Dieu? Voilà ce qui me fait trembler pour vous. Vous dites que la passion qui vous domine et qui vous entraîne dans le péché, est une passion bien plus violente que toutes celles qui s'opposeroient au désir naturel de la conservation de votre vie. Abus, chrétiens; nous nous flattons encore sur cela. Car pour vous montrer que ce n'est point là le principe de vos rechutes, c'est qu'avec des motifs purement humains, et par conséquent bien inférieurs à celui de la pénitence, il m'est évident que vous renonceriez à cette passion, et que vous en seriez le maître. En effet, supposez de tous les péchés celui dont l'habitude vous paroît plus insurmontable, et je vous fournirai cent raisons d'intérêt, d'honneur, pour lesquelles vous la surmonterez. Par exemple, mon cher auditeur, si vous étiez sûr que la rechute dans ce péché sera la ruine de votre fortune, qu'il vous en coûtera la disgrâce de votre prince, et qu'il n'y aura plus de ressource pour vous ni de retour : si vous, femme mondaine, étiez convaincue que

le désordre de votre conduite deviendra public; que vous en essuierez toute la honte, que celui auquel vous affectez tant de le cacher, le connoîtra, et que vous serez exposée aux fureurs de sa jalousie et aux emportemens de sa vengeance : quelque fragile que vous soyez, il n'en faudroit pas davantage pour vous tenir dans le devoir. Ce motif suffiroit donc pour arrêter le cours de votre passion; et vous dites que malgré le motif de la pénitence, le torrent de cette passion vous emporte. Que dois-je inférer de là? Dois-je conclure que le motif de la pénitence est de soi moins puissant que celui d'un respect humain? non : car ce seroit une erreur injurieuse à Dieu. Ce que je dois conclure, c'est que vraisemblablement vous n'avez point senti la vertu du motif de la pénitence, et qu'il n'a point agi sur votre cœur : je veux dire, que vous n'avez point détesté le péché dans la vue d'un Dieu, ou souverainement aimable, ou souverainement redoutable; et par une suite nécessaire, que votre pénitence a été du nombre de celles que Dieu rejette. Voilà ce que je conclus, et cette conséquence est conforme aux maximes les plus incontestables de la religion.

Troisième et dernière objection que j'ai à résoudre. Ces pécheurs sujets aux rechutes ne laissent pas de s'humilier devant Dieu, d'être touchés du sentiment de leur misère, d'en former des regrets et des repentirs, de gémir et de verser des larmes. Or, qu'est-ce que tout cela, sinon autant d'actes de pénitence? Faux principe, répond le chancelier Gerson, traitant cette matière. Tout cela n'est point nécessairement ce que nous appelons actes de pénitence. Et quoi donc? des grâces de pénitence, et si vous voulez, des désirs : mais rarement des fruits et des actes. Car il faut bien distinguer ici quatre choses : les grâces de la pénitence, les désirs de la pénitence, les actes de la pénitence, et les fruits

de la pénitence. Les grâces de la pénitence sont les dispositions saintes par où Dieu nous sollicite de renoncer au péché. Les désirs de la pénitence sont comme les premiers essais que fait notre cœur pour se dégager du péché. Les actes de la pénitence sont le renoncement effectif et actuel au péché. Et les fruits de la pénitence sont les satisfactions que nous offrons à Dieu pour le péché. Un pécheur de rechute peut bien avoir eu les grâces et les désirs de la pénitence : mais il n'est guère croyable qu'il ait eu les fruits et les actes de la pénitence, tandis qu'il persévère dans ses déréglemens. Je m'explique. Il a eu les grâces de la pénitence, quand il a versé des larmes de douleur. Car cette douleur étoit une grâce intérieure que Dieu produisoit en lui : mais qui pour cela ne détruisoit pas encore dans son ame la volonté du péché : pourquoi? parce que, comme dit saint Grégoire, pape, souvent les pécheurs sont inutilement touchés de l'amour du bien, de même que les justes sont innocemment émus des tentations du mal : *Quia sic plerumquè mali inutiliter compunguntur ad justitiam, sicut innocenter justi tentantur ad culpam* (1). Et comme la simple tentation ne rend pas la volonté du juste criminelle, aussi la seule grâce de la pénitence ne sanctifie-t-elle pas la volonté du pécheur. Mais que fait le pécheur? Voici ce qui le séduit. Il confond les grâces de la pénitence avec les effets de la pénitence, et il s'attribue ce que Dieu fait pour lui, comme si c'étoit lui-même qui le fît pour Dieu. Aveuglement le plus pernicieux, dit saint Bernard, lorsque, par une espèce d'usurpation, ce qui est de Dieu dans nous, nous nous l'imputons à nous-mêmes, prenant ses lumières pour nos pensées, et ses opérations divines pour nos coopérations : *Quandò quod Dei est in nobis, damus nobis, putantes illius visitationem esse nostram cogitatio-*

(1) Greg.

nem (1). Or, c'est ce que font ordinairement les pécheurs esclaves de la concupiscence et du démon ; et quelle preuve en ai-je ? point d'autre que celle que j'ai apportée de saint Grégoire. Car si je vois, dit ce grand pape, un chrétien agité de tentations fâcheuses, ne commettre jamais le mal auquel il se sent porté, je puis présumer en sa faveur qu'il n'en a eu que les premiers sentimens sans y donner nul consentement. Et par la même règle quand je vois un pécheur, quoiqu'en apparence pénétré de componction, n'en être pas moins fragile dans ses rechutes, je me crois bien autorisé à dire, qu'il n'a eu de la pénitence que les simples affections et non les résolutions. Ou s'il les a eues, ce sont, chrétiens, de ces résolutions imparfaites, de ces bons désirs dont l'enfer est plein, de ces demi-volontés, telles que les ont les démons mêmes, qui, tout démons qu'ils sont, abhorrent le péché comme la source de leur malheur, quoiqu'ils ne le quittent jamais par un effet de leur endurcissement. Ce sont de ces repentirs semblables à ceux des Israélites, qui du culte de Dieu passant aussi légèrement à l'idolâtrie, que de l'idolâtrie au culte de Dieu, ne faisoient, dit l'Ecriture, qu'aigrir davantage le Seigneur et que l'irriter. Ce sont de ces protestations d'Antiochus, dont la justice divine n'est point fléchie, et qui ne pénètrent pas jusqu'au trône de la miséricorde. Ce sont de ces larmes d'Esaü, qui, quoiqu'accompagnées de cris et de rugissemens, ne sont point bénies du ciel. J'accorderai, dis-je, tout cela à un pécheur dont les rechutes sont habituelles, parce que tout cela ne répugne point à l'idée que je me forme d'une pénitence suspecte. Au contraire, si elle est suspecte, c'est parce qu'elle fait l'alliage de tout cela, joignant les apparences de la contrition du péché avec les rechutes dans le péché, et l'infidélité d'action avec la confession de bouche.

(1) Bern.

Mais que je fasse jamais aucun fonds solide sur la pénitence d'un chrétien, tandis qu'il est dans la disposition de retomber de la manière que je viens de vous le faire entendre, c'est ce que je ne puis sans contrevenir à toutes les règles de la religion.

Ainsi Jésus-Christ même en jugeoit-il, et son exemple, quand il s'agit du discernement des cœurs, comme de tout le reste, peut bien être notre modèle. En effet, dit saint Jean au chapitre second de son évangile, plusieurs d'entre les Juifs croyoient en Jésus-Christ, voyant les miracles qu'il faisoit; mais Jésus-Christ ne se fioit pas à eux, parce qu'il les connoissoit tous : *Multi crediderunt in eum; ipse autem non credebat semetipsum eis, eò quòd ipse nosset omnes* (1). Ces paroles sont dignes de remarque. Ils croyoient en lui, surpris du changement de l'eau en vin qu'il avoit fait aux noces de Cana, et dont ils avoient été témoins; mais il ne se fioit pas à eux, parce qu'il ne découvroit en eux qu'une foi superficielle, excitée par la vue de ce prodige qui devoit être bientôt effacé de leur esprit, par les malignes impressions de leur incrédulité: *Ipse autem non credebat semetipsum eis.* Voilà, chrétiens, comment Dieu se comporte à notre égard, quand nous nous approchons du tribunal de la pénitence, pour reprendre immédiatement après notre même vie. Nous lui faisons dans ce moment là, ou plutôt nous croyons lui faire une ouverture entière de nos ames; nous nous assurons de lui, et nous lui répondons de nous; et par ces ferveurs apparentes nous en imposons même souvent à ses ministres. Car il est aisé de les tromper, dit Tertullien; et si la grâce de la rémission du péché étoit aussi absolument en leur pouvoir que les paroles qui la signifient, elle seroit tous les jours exposée aux artifices et aux surprises de la fausse pénitence. Mais que fait Dieu alors? nous

(1) Joan. 2.

voyant si mal d'accord avec nous-mêmes, parce que nous voulons tout à la fois et ne voulons pas renoncer à notre péché; connoissant par les lumières de son adorable prescience, qu'après un prétendu retour vers lui, nous allons dans peu, par des liens plus forts et plus étroits, nous attacher tout de nouveau au monde, il pourvoit lui-même à son trésor, qui est la grâce de son sacrement, et ne souffre pas que des sujets indignes comme nous, par une pénitence subreptice, aient l'avantage de la recevoir : *Thesauro suo providet, nec sinit accipere indignos* (1).

Ah ! chrétiens, que cette première vérité est terrible pour un homme du siècle emporté par le libertinage de sa passion, mais qui néanmoins a encore de la religion, de dire que la pénitence, qui est pour les autres, après le péché commis, un sujet de confiance, lui devienne en conséquence de ses rechutes un sujet de crainte et d'effroi ! Ce qui devroit être la source de son repos, est la cause de ses plus mortelles inquiétudes ; et non-seulement il doit être troublé du péché passé, mais même de la contrition et de la pénitence passée. Voilà, mes chers auditeurs, ce que le Saint-Esprit nous veut faire comprendre, quand il nous avertit dans l'Ecclésiastique de trembler même pour les péchés pardonnés : *De propitiato peccato noli esse sine metu* (2). Nous n'entendions pas le mystère de cette parole, et elle nous paroissoit renfermer une espèce de contradiction. Car si le péché est pardonné, disions-nous, pourquoi en avoir encore de la crainte ; et s'il est encore un sujet de crainte, pourquoi le réputer comme pardonné? Mais je conçois maintenant, ô mon Dieu ! ce que vous avez voulu par là nous marquer. C'est pour m'apprendre que toute sorte de pénitence n'est pas une caution sûre auprès de vous, et que très-souvent ce que je compte pour pardonné,

(1) Tertul. — (2) Eccles. 5.

est ce qui me rend plus que jamais enfant de colère; que tout péché me peut perdre, mais qu'il y a une pénitence plus capable de me damner que mon péché même, parce qu'elle l'entretient sous ombre de le guérir. Or il m'est évident que s'il y en a quelqu'une de ce caractère, c'est celle qui ne paroît suivie d'aucune réformation de mœurs, et qui ne me garantit point de mes malheureuses rechutes. Mais où mettrai-je donc, Seigneur, ma confiance et ma sûreté, si vous me défendez de la mettre dans ma pénitence? M'avez-vous enseigné une autre voie que celle-là, et vos Ecritures qui me tiennent lieu d'oracles, m'ont-elles jamais parlé d'un autre asile? Encore une fois, chrétiens, telle est la déplorable destinée du pécheur abandonné à l'instabilité de ses désirs, et dont la vie n'est qu'une alternative continuelle de pénitence et de rechute dans le péché. Je sais que cette morale peut causer du trouble à quelques consciences; mais plût à Dieu que je fusse aujourd'hui assez heureux pour produire un effet si salutaire! Car je parle à ces consciences criminelles que de fréquentes rechutes ont confirmées dans l'iniquité. Or, l'unique ressource pour elles est qu'elles soient troublées par la parole de Dieu. Ce qui les perd, c'est cette paix trompeuse que le démon leur fait quelquefois trouver dans le péché, et il n'y a que le trouble qui les puisse faire sortir de la léthargie et de l'assoupissement funeste où elles sont. Ainsi, bien loin de craindre de les troubler, mon unique crainte seroit de ne les troubler pas, ou de ne les troubler qu'à demi. Et comme autrefois S. Paul se réjouissoit d'avoir attristé les Corinthiens, parce que leur tristesse les avoit portés à la pénitence : *Gaudeo, non quia contristati estis, sed quia contristati estis ad pœnitentiam* (1). Aussi bénirois-je Dieu d'avoir troublé tant de pécheurs, parce qu'en les troublant, au lieu de

(1) 1. Cor. 7.

l'ombre et du fantôme de la pénitence, je les aurois réduits à en avoir la pratique solide. Mais cela les pourroit désespérer. Hé bien! quel mal de les désespérer pour un temps, afin de rétablir en eux l'espérance pour jamais? Quel danger de les désespérer du côté d'eux-mêmes, pour leur apprendre à bien espérer du côté de Dieu? C'est après saint Grégoire que je parle, et c'est dans le même sens que ce Père. Il savoit mieux que nous le juste tempérament de l'espérance et de la crainte chrétienne. Or, une de ses maximes étoit celle-ci, de désespérer quelquefois ceux qui, par la continuation de leurs rechutes, s'endurcissoient dans le crime: *Plerumquè sine desperatione desperandi sunt, et sine dedignatione dedignandi* (1). Non, non, mon cher auditeur, n'appréhendez point de tomber dans un semblable désespoir : il ne vous peut être, selon ma pensée, qu'avantageux et utile. Désespérez de tant de fausses pénitences que vous avez faites; et espérez dans la véritable pénitence à laquelle je vous exhorte. Depuis que vous êtes dans l'habitude de ce péché, peut-être y avez-vous ajouté cent confessions indignes et sacriléges; désespérez de tout cela. Car tout cela, bien loin d'appuyer votre espérance auprès de Dieu, est ce qui l'anéantit et qui la ruine. Mais que faut-il donc faire? Ah! chrétiens, est-il rien de plus raisonnable que ce qu'on exige de vous? On veut que vous agissiez avec Dieu de bonne foi, comme vous voudriez qu'on agît avec vous-mêmes. Si l'on vous avoit manqué plus d'une fois de parole, vous vous feriez une sagesse de rejeter toutes les assurances qu'on vous donneroit d'un nouvel engagement; pourquoi voulez-vous que Dieu ait plus d'égard aux vôtres? faut-il que vous soyez moins religieux envers lui, que vous ne l'êtes envers les hommes? Vous vous piquez d'être fidèles en traitant avec les hommes, et

(1) Greg.

vous auriez honte de ne l'être pas : n'y aura-t-il que Dieu avec qui vous ne garderez nulle règle de fidélité ? Faisons donc, mes chers auditeurs, faisons enfin saintement et utilement ce que peut-être nous avons fait tant de fois sans fruit et à notre condamnation. Imitons ces saints pénitens de l'Eglise, qui toute leur vie se sont tenus inviolablement attachés à Dieu, après être rentrés dans sa grâce. Demeurons fermes dans nos résolutions, et par une persévérance inébranlable mettons le sceau à notre pénitence. Autrement nous avons tout sujet de craindre, non-seulement pour les pénitences passées, mais pour les pénitences à venir. Car comme la rechute dans le péché rend la pénitence passée très-suspecte, elle rend la pénitence à venir très-difficile et presque impossible. C'est la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Quand je considère les termes dont s'est servi l'Ecriture, en parlant de la pénitence qui suit la rechute dans le péché, je ne m'étonne pas, chrétiens, qu'il y ait eu autrefois des hérétiques, qui sur ce point se soient portés à une rigueur extrême, et n'aient gardé nulle mesure dans la sévérité de leur morale. Peut-être n'y eut-il jamais d'erreur mieux fondée en apparence, je dis en apparence, sur l'autorité de la parole de Dieu, que celle des novatiens, qui, après le baptême, excluoient absolument et généralement tous les pécheurs de la grâce de la pénitence. Et quand Tertullien, raisonnant selon ses préjugés, n'accordoit cette grâce de la pénitence que pour une fois seulement, et sans espérance de retour, il prétendoit parler si conformément aux divins oracles, qu'il ne comprenoit pas qu'il y eût des fidèles dans un sentiment contraire. En effet, que peut-on dire, ce semble, de plus exprès, que ce qu'a dit saint Paul, dans l'épître aux Hébreux ? Il

est impossible, mes frères (ce sont ses paroles que vous avez cent fois entendues, mais dont j'entreprends aujourd'hui de vous donner une intelligence exacte), il est impossible, disoit ce grand apôtre, que ceux qui ont goûté le don de Dieu, qui ont eu la participation du Saint-Esprit, qui se sont nourris des vérités célestes et de l'espérance des grandeurs du siècle futur, et qui sont après cela tombés, se renouvellent par la pénitence; parce qu'autant qu'il est en eux, ils crucifient de nouveau le Fils de Dieu et l'exposent à l'ignominie. C'est ainsi, dis-je, que s'expliquoit saint Paul: *Impossibile est eos qui semel sunt illuminati et prolapsi sunt, renovari ad pœnitentiam : rursùm crucifigentes Filium Dei, et ostentui habentes* (1). En falloit-il davantage pour servir de prétexte à ces hérétiques dans le dessein qu'ils avoient d'abolir l'exercice et le ministère de la pénitence? L'Eglise les a condamnés, et nous les condamnons avec elle. Saint Jérôme et saint Augustin ont interprété ce passage, de l'impossibilité de revenir jamais à la grâce baptismale, quand on en est une fois déchu, parce que le baptême, que l'on nommoit alors la première pénitence, est un sacrement qui ne se peut réitérer : et cette explication, que j'estime la plus littérale, corrige, si j'ose parler ainsi, toute la dureté de l'expression de l'Apôtre. Saint Thomas et Hugues de Saint-Victor, l'ont pris plus simplement et l'ont entendu de la pénitence ordinaire que nous appelons le sacrement de réconciliation : tâchant d'ailleurs d'accorder la possibilité de la conversion pour les pécheurs même relaps, avec cette parole redoutable : *Impossibile est renovari ad pœnitentiam.*

Quoi qu'il en soit, chrétiens, notre grande règle est de nous contenir sur cela dans les bornes que l'Eglise s'est prescrites, en réprouvant le pernicieux dogme de

(1) Hebr. 6.

Novatus. Or, par la censure qu'elle en a faite, nous savons et il est de la foi, qu'après la rechute dans le péché, Dieu veut encore la vie du pécheur et non pas sa mort; qu'il l'invite encore à la pénitence, ou plutôt qu'il la lui commande et l'y oblige; et par conséquent, que malgré toutes les rechutes, la pénitence est encore possible, et la grâce encore prête pour l'accomplir. Voilà ce que l'Eglige a décidé : mais elle en est demeurée là; ayant laissé du reste aux paroles de saint Paul toute l'étendue et toute la force qu'elles peuvent avoir. Et parce que ce terme d'impossible, dans le langage commun des hommes, convient même aux choses qui se peuvent absolument, mais dont l'exécution est difficile et accompagnée de grands obstacles, de là vient qu'elle a toujours autorisé la pensée des Pères, qui surtout en certains pécheurs, sujets à des rechutes plus criminelles, ainsi que je vous ferai voir, reconnoissent une espèce d'impossibilité morale, c'est-à-dire, une difficulté extrême de renoncer à leur péché et de se convertir à Dieu. Si nous raisonnions en chrétiens, cette vérité toute seule ne devroit-elle pas nous suffire pour marcher avec crainte et tremblement dans les voies du salut éternel ?

Mais attachons-nous à la bien pénétrer ; et pour en tirer tout le fruit qu'elle est capable de produire, que chacun de nous s'en fasse l'application particulière. Vous me demandez pourquoi la rechute dans le péché nous rend la pénitence si difficile : et moi je vous réponds avec saint Bernard, que c'est parce qu'elle éloigne Dieu de nous, parce qu'elle fortifie l'inclination que nous avons au mal, parce qu'elle affoiblit en nous toute la vertu de la grâce, et parce qu'elle a de sa nature une essentielle opposition à celle qui nous réconcilie avec Dieu. Quatre articles dont chacun séparément peut nous tenir lieu de démonstration. Oui, mes chers au-

diteurs, le premier malheur que nous attire la rechute, c'est d'éloigner Dieu de nous, et d'épuiser en quelque sorte sa miséricorde, qui, tout infinie qu'elle est en elle-même, ne laisse pas d'être bornée par rapport à nous et à la distribution qu'elle fait de ces grâces spéciales, et de ces secours extraordinaires dont notre conversion dépend. *Super tribus sceleribus Damasci, et super quatuor non convertam eum* (1). Pour les trois premiers crimes de Damas, disoit Dieu par un de ses prophètes, je les ai soufferts, et j'ai bien voulu les oublier: mais pour le quatrième, je laisserai agir ma justice et ma colère : comment cela? en m'éloignant de ces impies qui m'ont irrité par leurs infidélités. Or, du moment, chrétiens, que Dieu s'éloigne de nous, il ne faut plus s'étonner si la pénitence devient difficile, et si cette difficulté croît à proportion de cet éloignement: pourquoi? parce qu'il n'y a que Dieu, remplissant notre cœur de sa présence, et y répandant l'onction de son esprit, qui puisse nous faciliter la pénitence et nous la faire aimer. En pouvons-nous voir une plus belle figure que dans cet homme si fameux de l'ancien Testament, l'invincible Samson? Une passion l'avoit aveuglé; mais l'aveuglement où il étoit tombé n'étoit pas allé d'abord jusqu'à lui ôter les forces dont Dieu l'avoit singulièrement et miraculeusement pourvu. L'étrangère à qui il s'étoit attaché, par une perfidie insigne, l'avoit déjà lié plusieurs fois pour le livrer aux Philistins ses plus déclarés ennemis, mais il avoit toujours trouvé moyen de rompre ses liens et de se mettre en liberté. De là il se flattoit que quoi qu'elle fît dans la suite, il sauroit toujours bien se dégager, et il se disoit lui-même : *Egrediar sicut antè* (2). Enfin cette femme artificieuse emploie si adroitement ses ruses, qu'elle le séduit, qu'elle le dompte, qu'elle lui coupe cette che-

(1) Amos. 1. — (2) Judic. 16.

velure fatale, où, par un secret mystère, sa vertu étoit renfermée. La nouvelle en est bientôt portée aux Philistins. Ils le surprennent, ils se jettent en foule sur lui : il veut se relever comme autrefois ; mais il ne savoit pas, ajoute le texte sacré, que Dieu s'étoit retiré de lui : *Nesciens quòd recessisset ab eo Dominus* (1). Voilà, mon cher auditeur, le tableau de votre ame dans l'état malheureux où je la conçois, qui est celui de la rechute dans le péché. Vous dites, en vous réveillant quelquefois du profond sommeil où vous êtes endormi, et faisant sur votre misère quelque réflexion : Je sortirai de cet état, comme j'en suis déjà sorti : *Egrediar sicut antè*. Je briserai mes fers, je ferai un effort sur moi-même, je me délivrerai de cette passion qui me tient captif : *Egrediar et excutiam*. Mais vous ne considérez pas que Dieu s'éloigne ; qu'à mesure qu'il vous quitte, vous êtes privé de son secours ; que la pénitence vous devient dès-là un fardeau pesant et un joug insupportable, et qu'au lieu que vous y trouviez auparavant des consolations, vous ne l'envisagez plus qu'avec horreur, parce que vos fréquentes rechutes vous ont séparé de Dieu, et ont mis entre Dieu et vous comme un chaos presque insurmontable : *Nesciens quòd recessisset ab eo Dominus*. Combien de fois, chrétiens, avez-vous éprouvé ce que je dis?

Cependant la volonté se pervertit toujours, et la même rechute qui l'affoiblit pour le bien, lui donne de nouvelles forces pour le mal. Vous en savez le progrès, et en vain m'arrêterois-je à vous le décrire, puisque c'est par vous et par les tristes épreuves que vous en faites, que j'en suis instruit. Après le premier péché commence l'habitude ; l'habitude venant à se former, elle jette peu à peu dans l'aveuglement et dans l'endurcissement. De là le vice s'enracine et passe comme dans une seconde nature.

(1) Judic. 16.

Cette seconde nature est ce que saint Augustin appelle nécessité, et cette nécessité suit le désespoir, et le désespoir cause l'impossibilité morale de la pénitence. Car voilà l'idée que nous en donne saint Paul : *Desperantes semetipsos tradiderunt impudicitiæ* (1) ; et il s'est servi de l'exemple du péché de la chair et de l'amour impur, parce que c'est celui ou la rechute opère plus infailliblement et plus ordinairement ces détestables effets. D'abord l'ame chrétienne abhorroit comme un monstre le péché, parce que sa raison n'étoit pas encore aveuglée ni sa volonté corrompue. Mais à force de rechutes, ce péché, par ordre et par degrés, prend un entier ascendant : on s'y accoutume, on se familiarise avec lui, on le commet sans scrupule, on s'y porte avec passion, on en devient esclave, on désespère de le pouvoir vaincre, on s'y abandonne absolument : *Desperantes semetipsos tradiderunt impudicitiæ.* Mais encore, reprend saint Chrysostôme, de qui désespère-t-on? est-ce de Dieu? est-ce de soi-même? De Dieu et de soi-même, reprend ce saint docteur. De Dieu, parce que c'est un Dieu de sainteté qui ne peut approuver le mal; et de soi-même, parce qu'on est un sujet d'iniquité qui ne peut plus aimer le bien. De Dieu, parce qu'on a si souvent abusé de sa miséricorde et de sa patience; et de soi-même, parce qu'on a fait tant d'épreuves de son inconstance et de son infidélité. De Dieu et de soi-même tout ensemble, parce qu'on voit entre Dieu et soi des oppositions infinies : car voilà la source de ces désespoirs. Ces désespoirs sont-ils raisonnables? non, chrétiens, puisque, bien loin de l'être, ce sont de nouveaux crimes devant Dieu : n'étant jamais permis à un pécheur, tandis qu'il est en cette vie, de désespérer de Dieu et de sa bonté qui est sans mesure. Mais ces désespoirs, tout déraisonnables qu'ils sont, ne laissent

(1) Ephes. 4.

pas d'être les premiers effets de la rechute dans le péché : pourquoi? parce que l'espérance, qui est le fondement essentiel de la pénitence, se trouvant ébranlée par là, il faut que contre l'intention de Dieu même, tout l'édifice de la pénitence le soit aussi, et que cette vertu qui devroit être la ressource de l'homme pécheur, par un défaut de confiance et de foi, lui devienne une pierre de scandale contre laquelle son désespoir le fait heurter: *Desperantes semetipsos tradiderunt impudicitiæ.*

Ajoutez à cela, mes chers auditeurs, que, par de fréquentes rechutes, nous nous rendons inutiles les remèdes les plus puissans et les plus efficaces, et que la parole de saint Paul semble parfaitement s'accomplir en nous, quand il dit que, lorsque nous péchons volontairement, après avoir reçu la connoissance de la vérité, remarquez bien cette circonstance, il n'y a plus désormais d'hostie pour l'expiation de notre péché, et qu'il ne nous reste plus autre chose qu'une affreuse attente du jugement et de la vengeance de Dieu : *Voluntariè peccantibus jam non relinquitur pro peccatis hostia; terribilis autem quædam expectatio judicii* (1). En effet, chrétiens, que direz-vous à un homme de ce caractère, qui, cent fois, s'est lavé dans les eaux de la pénitence, et cent fois s'est replongé dans ses premières abominations; que lui direz-vous, et avec toute l'ardeur du zèle dont vous vous sentirez pressé pour lui, par où le toucherez-vous? Il n'y a rien qu'on ne lui ait représenté, point de vérité qu'il n'ait considérée, point d'exemple qu'on ne lui ait mis devant les yeux; il a été persuadé de tout, il a entendu toutes les remontrances qu'on pouvoit lui faire, il a presque épuisé toute la vertu des sacremens, et, par ses continuelles rechutes, il s'est non-seulement accoutumé, mais endurci à tout cela, si bien que Dieu lui peut dire ce qu'il disoit à son peuple : *Insa-*

(1) Hebr. 10.

nabilis fractura tua, pessima plaga tua, curationum utilitas non est tibi (1); Ah! pécheur, qu'as-tu fait, et à quelle extrémité t'es-tu réduit? à force d'ouvrir tes plaies, tu les a rendues incurables, et les remèdes de ma grâce, qui font des miracles pour la conversion des autres, n'ont plus de quoi te guérir.

Mais allons à la source, et disons, chrétiens, que cette difficulté extrême de la pénitence, après la rechute dans le péché, vient de la nature même de la rechute, qui, d'elle-même, est singulièrement opposée à la grâce de notre conversion : car la rechute ajoute à la malice du péché, l'ingratitude et le mépris : l'ingratitude du bienfait ou du premier pardon déjà obtenu, et le mépris de la majesté de Dieu offensée : deux obstacles à une seconde réconciliation. Ingratitude du bienfait, qui consiste, dit Tertullien, non-seulement en ce que nous oublions les miséricordes de Dieu passées, mais en ce que nous les tournons contre lui-même, jusqu'à nous en servir pour pécher plus hardiment et plus impunément. Et en effet, si nous étions sûrs que la rémission de ce péché qui vient de nous être accordée, est la dernière de toutes les grâces que nous avons à espérer, et qu'après cela la porte de la miséricorde nous sera fermée pour jamais; si nous le savions, quelqu'emportés que nous soyons, ce seroit assez pour nous retenir et pour nous préserver de la rechute. Nous nous faisons donc du remède même de la pénitence un attrait à notre libertinage; et, comme parle Tertullien, l'excès de la clémence d'un Dieu sert à fomenter et à entretenir la témérité de l'homme: *Et abundantia clementiæ cœlestis libidinem facit humanæ temeritatis* (2); c'est-à-dire, que nous sommes méchans parce que Dieu est bon; et qu'au préjudice de tous ses intérêts, le moyen unique qu'il nous a laissé pour retourner à lui, et pour rentrer

(1) Jerem. 30. — (2) Tertul.

dans la voie du ciel, nous est comme une ouverture aux égaremens de nos passions et à la corruption de nos mœurs : *Quasi pateret via ad delinquendum, quia patet ad pœnitendum* (1). Or Dieu, chrétiens, étant ce qu'il est, peut-il, pour l'honneur même de sa grâce et pour la justification de sa providence, n'avoir pas une opposition spéciale à se réconcilier avec nous dans cet état? Mépris de la majesté et de la souveraineté de Dieu : car, pour suivre toujours la pensée de Tertullien, qu'avoit fait le pécheur, en se convertissant la première fois et en embrassant la pénitence? il avoit détruit l'empire du démon dans son cœur, pour y faire régner Dieu : et que fait-il en retombant dans son désordre? il bannit Dieu de son cœur, pour y rétablir l'empire du démon. L'homme, dans cette alternative de pénitence et de rechute, semble vouloir faire comparaison de l'un et de l'autre, et, après avoir essayé de l'un et de l'autre, il conclut contre Dieu en s'attachant à son ennemi et le choisissant par préférence à Dieu. De sorte, tout ceci est encore de Tertullien, de sorte que, comme par la pénitence son intention avoit été de satisfaire à Dieu, maintenant, par une pénitence toute contraire, et qui est en quelque manière la pénitence de sa pénitence même, aux dépens de Dieu il appaise le démon et lui satisfait. Or, si quelque chose peut nous rendre irréconciliables, n'est-ce pas un tel outrage? Toute rechute peut nous engager dans ce malheur, mais particulièrement celle qui va jusqu'à quitter absolument Dieu, jusqu'à nous dégager de son service, jusqu'à secouer le joug de sa loi; je veux dire celle par où nous ne retombons pas seulement dans le péché, mais dans l'attachement au péché : car une semblable rechute est une espèce d'apostasie dont le savant Estius, après plusieurs Pères, a prétendu expliquer le passage de saint Paul : *Im-*

(1) Tertull.

possibile est renovari ad pœnitentiam; ne voulant pa
que cette impossibilité, même morale, de revenir à l
pénitence, fût l'effet des simples rechutes qui arriven
par surprise, par foiblesse, par fragilité; mais soutenan
et avec raison, que, dans le sentiment de l'Apôtre, c'é
toit la suite de ces rechutes éclatantes, de ces rechute
méditées et délibérées, de ces rechutes qui portent con
séquence pour l'état de la vie, et qui, après des conve
sions édifiantes et publiques, déshonorent le culte d
Dieu et scandalisent la piété. Vous le savez, chrétiens
et fasse le ciel que votre expérience ne vous ait jama
fait sentir combien ces inconstances criminelles renden
difficile et comme impossible le retour à Dieu.

Finissons, et de tout ce discours tirons une doubl
conclusion. L'une regarde ceux qui, depuis leur pénitence, se sont maintenus heureusement et constamment dans l'état de la grâce; et l'autre s'adresse à ces pécheurs qui, par de funestes rechutes, se sont engagés dans les voies de l'iniquité d'où la pénitence les avoit retirés. Donnons aux premiers l'important avis que le Docteur des gentils donnoit aux chrétiens de Corinthe : *Qui se existimat stare, videat ne cadat* (1). Prenez garde, mes frères, et que le malheur de tant d'ames que la rechute a perdues et qu'elle perd tous les jours, vous serve de leçon et de motif pour exciter votre vigilance. Mais en quoi cette vigilance doit-elle consister ? à vous bien connoître, et à bien connoître les dangers qui vous environnent; à vous bien connoître vous-mêmes, vos foiblesses, vos inclinations, vos passions, afin de ne point compter sur vos forces et de vous en défier : car c'est une salutaire défiance de vous-mêmes qui doit faire votre assurance; à bien connoître les dangers qui vous environnent, afin de les éviter, de fuir l'occasion, de vous éloigner de telle compagnie : car ce qui peut mieux

(1) 1. Cor. 10.

vou

vous garantir, avec la grâce divine, c'est la fuite. Relevons l'espérance des seconds, et, après les avoir justement intimidés, ne les renvoyons pas dans le découragement. C'est pour cela que je les exhorte à faire de plus grands efforts que jamais; leur conversion est difficile, mais elle n'est pas encore absolument impossible; ou, si elle est impossible à l'homme, elle ne l'est pas à Dieu ni à sa grâce. Parce qu'elle n'est pas impossible et qu'elle est d'ailleurs nécessaire, il faut l'entreprendre; et parce qu'elle est difficile, il faut l'entreprendre avec une résolution forte et généreuse. Ce que je leur conseille surtout aux uns et aux autres, c'est de chercher un guide fidèle, un directeur éclairé et désintéressé, de lui exposer leur état et de prendre ses conseils; de ne point craindre qu'il les connoisse, mais de craindre plutôt qu'il ne les connoisse pas assez : ainsi ils se maintiendront dans les voies de la pénitence, s'ils y sont rentrés, ou ils y rentreront s'ils ne s'y sont pas maintenus; la pénitence les conduira dans le chemin du salut et les fera enfin arriver au port de la béatitude éternelle, que je vous souhaite, etc.

SERMON

POUR LE

XIX.[e] DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

SUR L'ÉTERNITÉ MALHEUREUSE.

Tunc dixit rex ministris : Ligatis manibus et pedibus ejus, mittite eum in tenebras exteriores. Ibi erit fletus et stridor dentium.

Alors le roi dit à ses officiers : Jettez-le dans les ténèbres, pieds et mains liées. C'est-là qu'il y aura des pleurs et des grincemens de dents. En saint Matth., chap. 22.

C'est l'arrêt que prononce un roi de la terre contre un indigne sujet dont il se tient offensé, et c'est ainsi qu'il punit la témérité de cet homme, qui, sans égard à la majesté du prince et au respect qui lui est dû, s'est présenté à son festin, et n'y a pas apporté la robe de noces. Mais, chrétiens, ce roi de la terre, tout rigoureux qu'il paroît, n'est qu'une image bien imparfaite de ce roi du ciel qui doit un jour nous appeler à son tribunal pour y être jugés, et pour y entendre le formidable arrêt de notre réprobation, si nous avons eu le malheur d'encourir sa disgrâce et de tomber dans les mains de sa justice. Les plus puissans rois de la terre, dans la plus grande sévérité de leurs châtimens, n'ont, après tout, de pouvoir, et n'exercent leur rigueur que sur les corps, sur ces corps déjà périssables par eux-mêmes et mortels : *Ligatis manibus et pedibus;* mais d'étendre ses vengeances jusques à l'ame, de faire sentir à l'ame tout le poids de sa colère, de la réprouver et de la perdre, et, par le même anathême, de l'envelopper avec le corps dans la même damnation, c'est l'essentielle

et terrible différence qui distingue ce juge redoutable, dont le bras vengeur s'appesantit si rudement sur ses ennemis, et les poursuit dans les ombres de la mort et les profonds abîmes de l'enfer. Le dirai-je néanmoins, mes chers auditeurs? ce n'est point précisément par là, ce n'est point par la peine actuelle et présente qu'il fait ressentir au pécheur réprouvé, que ce souverain Maître me semble plus à craindre : c'est par la durée infinie de cette peine, c'est par son éternité. Si ce n'étoit pas une peine éternelle, il y auroit une fin à espérer; et cette espérance, dans l'extrémité même de la douleur, seroit un soulagement et un soutien. Mais une peine sans fin, sans espoir, sans remède, voilà ce que je viens vous proposer comme le comble de la misère et l'état le plus accablant; voilà la source de ces larmes intarissables, et la cause de ces grincemens de dents dont il est parlé dans notre évangile : *Ibi erit fletus et stridor dentium.* Vous voyez, chrétiens, l'importante matière que j'entreprends aujourd'hui de traiter: je veux vous entretenir de l'éternité malheureuse; et parce que c'est une de ces vérités capitales qui se soutiennent par elles-mêmes, je veux, sans art et sans étude, vous en donner les idées les plus communes. Il ne me faut que le secours de votre grâce, ô mon Dieu ! et je vous le demande par l'intercession de Marie, en lui disant : *Ave.*

C'est, dans tous les siècles, depuis l'établissement de l'Eglise, qu'on a raisonné sur l'éternité malheureuse; et qu'outre les impies et les libertins déclarés, qui ont refusé de souscrire à cet article fondamental, il s'est trouvé, comme il s'en trouve tous les jours au milieu même du christianisme, des chrétiens foibles et chancelans, qui se sont laissés troubler de certains doutes au sujet de cette éternité, et que leur trouble, par une conséquence naturelle, a refroidis dans tous les exercices

de la religion : car dès que ce point de foi commence à s'ébranler dans une ame, c'est une suite immanquable, que, perdant la crainte des jugemens de Dieu, elle se relâche à proportion dans la pratique de ses devoirs, et qu'elle vienne enfin à les abandonner. Il est donc, mes chers auditeurs, d'une nécessité absolue de vous affermir contre des incertitudes et des doutes qui peuvent, quoique souvent involontaires, avoir des effets si pernicieux; et il me suffira, pour les détruire, de leur opposer les principes mêmes de la foi que nous professons. Mais afin de donner à mon sujet plus d'étendue, je prétends aussi, dans ce discours, attaquer un autre désordre, non moins ordinaire ni moins condamnable : c'est de croire une éternité malheureuse, ou de se flatter au moins de la croire d'une foi ferme, d'une foi parfaite quant à la soumission de l'esprit, et cependant de n'en tirer nulle résolution; je dis nulle résolution efficace pour le réglement de sa vie, et pour s'appliquer avec plus de fidélité et plus de zèle aux œuvres chrétiennes : car, n'est-ce pas là une des contradictions les plus insoutenables? Ainsi, mes frères, pour vous proposer en deux mots tout mon dessein, je vais vous faire voir comment la foi doit nous confirmer dans la créance de l'éternité malheureuse : ce sera la première partie; et comment la créance de l'éternité malheureuse, par le plus juste retour, doit nous exciter à la pratique des œuvres de la foi : ce sera la seconde partie. L'une et l'autre méritent une attention particulière.

PREMIÈRE PARTIE.

Oui, chrétiens, l'éternité des peines que souffrent les réprouvés dans l'enfer, est un mystère dont la créance semble avoir de grandes difficultés; mais j'ajoute que la foi sur la vérité de cet article, doit corriger nos erreurs et perfectionner nos lumières. Or, elle fait l'un

et l'autre, et je vous prie de bien comprendre ma pensée. Dieu propose aux hommes une révélation aussi pleine de terreur que digne de respect; savoir, que tout péché mortel de sa nature, mérite d'être puni par un supplice éternel. Dieu, dis-je, nous propose ce point de créance avec tout le poids de son autorité et par la bouche des prophètes; car leur feu, dit Isaïe, ne s'éteindra jamais; et par la bouche des apôtres: Ceux qui résistent à l'évangile en souffriront, selon le témoignage de saint Paul, éternellement la peine : et par les oracles de la Sagesse incarnée: Allez, maudits, au feu éternel, qui vous est préparé depuis le commencement du monde; et par le consentement unanime de toute l'Eglise, laquelle a toujours interprété l'Ecriture en ce sens; et par les décisions des conciles qui nous l'ont expressément déclaré; et par la tradition des deux lois, l'ancienne et la nouvelle, qui, sur ce dogme important, ont toujours tenu le même langage: enfin, par toutes les maximes de la foi qui nous annonce une peine éternelle dans sa durée, comme due à un seul péché, et même à un péché d'un moment, quand il va jusqu'à nous séparer de Dieu, et à rompre le sacré nœud qui nous doit unir à lui. Est-il donc une vérité plus solidement établie? Mais sur cette vérité néanmoins, sur cette révélation si authentiquement proposée, l'esprit de l'homme a souvent formé des difficultés, c'est-à-dire, des erreurs; et lorsqu'il s'y est soumis, il a voulu chercher des raisons pour se justifier à soi-même cette étonnante proportion d'une éternité de peine avec un moment de péché. Or, à quoi nous sert la foi, ou à quoi nous doit-elle servir? Je l'ai dit, et je le répète; à corriger ces erreurs, comme étant opposées à la vérité primitive et infaillible, et à fortifier, à perfectionner les lumières qui nous donnent quelque idée de ce mystère si éloigné de nos vues humaines et de nos connoissan-

sances. Voilà le plan de cette première partie, qui renferme sur les jugemens de Dieu les plus grandes instructions. Ecoutez-moi.

Ne parlons point de l'athéisme, qui, niant un Dieu, nie conséquemment l'auteur d'une peine éternelle. Ne nous arrêtons point non plus à l'impiété d'Epicure, qui, faisant mourir l'ame avec le corps, détruit le sujet capable de souffrir une peine éternelle. Voici trois erreurs moins grossières et plus raisonnables en apparence, qui ont attaqué l'éternité des peines dans la proportion qu'elle a avec le péché; car les uns ont prétendu que cette éternité de supplice pour un péché, quelqu'énorme qu'il puisse être, répugnoit à la bonté de Dieu; les autres ont cru de plus qu'elle blessoit les lois de la justice de Dieu; et les derniers enchérissant encore, ont pensé qu'elle étoit même au-dessus de la toute-puissance de Dieu. Dieu est trop bon pour affliger éternellement une ame pécheresse; Dieu est trop juste pour venger dans des siècles infinis ce qui s'est passé dans un instant; Dieu n'est pas assez puissant pour faire que la créature subsiste une éternité entière dans les souffrances et dans la douleur. Voilà leurs raisonnemens; mais moi, mes frères, je soutiens que notre foi, dans ses principes, a de quoi nous affermir contre toutes ces erreurs; et comment est-ce qu'elle y procède? apprenez-le.

Non, répond-elle aux premiers, une peine éternelle pour un péché, n'est point incompatible avec la bonté divine; et ce qui vous trompe, c'est la fausse opinion que vous avez conçue de cette bonté souveraine d'un Dieu. Car vous voulez qu'elle consiste dans une molle indulgence à tolérer le mal et à l'autoriser; mais c'est cela même qui la détruiroit, puisqu'elle ne seroit plus ce qu'elle est, dès qu'elle cesseroit de haïr le péché autant qu'elle le déteste et qu'elle le hait. Pourquoi disons-nous que Dieu est souverainement bon (c'est la belle

remarque de Tertullien), sinon parce qu'il a souverainement le mal en horreur ? Et qu'est-ce à l'égard de Dieu, que d'avoir une souveraine horreur pour le mal, si ce n'est de le poursuivre sans relâche et d'en être l'implacable vengeur? *Quis enim boni auctor nisi qui inimicus mali; et quis inimicus mali, nisi qui expugnator; quis autem expugnator, nisi qui et punitor?* (1) Ainsi raisonnoit-il contre Marcion. Comprenez donc, ô homme (c'est toujours le même Tertullien qui parle), comprenez ce que c'est qu'un Dieu bon. C'est un Dieu opposé essentiellement au péché, un Dieu toujours ennemi du péché, et par une suite nécessaire, un Dieu persécuteur éternel du péché. Tellement qu'il ne seroit plus Dieu s'il y avoit un instant où il n'agît pas contre le péché pour le condamner et pour le punir, parce que ce ne seroit plus un Dieu bon de la manière qu'il l'est et qu'il le doit être. Mais que voudroit le pécheur? En se faisant des idées de bonté selon les intérêts de sa passion, il voudroit un Dieu sous lequel les crimes pussent être quelque jour en paix : *Deum malles sub quo delicta aliquandò gauderent* (2); et il jugeroit ce Dieu bon, qui rendroit l'homme méchant par l'assurance d'une rémission future : *Et illum bonum judicares, qui hominem malum faceret securitate delicti* (3). De là, poursuit encore Tertullien, vous ne voulez point reconnoître cette bonté, dont l'essence est de ne pouvoir jamais convenir avec le mal, et d'avoir pour lui une haine sans retour. Mais si vous ne la reconnoissez pas, tous les saints et tout ce qu'il y a eu de vrais fidèles versés dans la science de Dieu l'ont reconnue; ils l'ont hautement confessée, ils l'ont publiée et glorifiée, parce qu'éclairés d'une sagesse supérieure à la vôtre, et toute céleste, ils ont vu que Dieu devoit être bon de la sorte,

(1) Tertul. — (2) *Idem.* — (3) *Idem.*

et que selon les règles de sa sainteté, il ne le pouvoit être autrement.

Pour remonter à la source de l'erreur que je combats, Origène fut le premier qui voulut faire Dieu plus miséricordieux qu'il n'est en lui-même, ou plutôt, comme dit saint Augustin, qui voulut paroître lui-même plus miséricordieux que Dieu, lorsqu'il avança qu'après un certain temps les peines des ames réprouvées finiroient. Hérésie dont il se fit le chef, et pour laquelle l'Eglise le frappa de ses anathêmes. Aussi, chrétiens, observez, je vous prie, le prodigieux égarement de l'esprit de l'homme, quand il n'est pas conduit par la foi. Ce Origène qui, par un sentiment présomptueux de la bonté de Dieu, ne vouloit pas que la peine des damnés fût éternelle, par une autre erreur toute contraire, mettant des bornes à la miséricorde de Dieu, s'emporta jusqu'à soutenir que la gloire des bienheureux auroit elle-même son terme, et que comme les réprouvés passeroient de l'état des souffrances à celui du repos, ainsi les saints qui règnent avec Dieu, changeroient de temps en temps, par une triste et monstrueuse vicissitude, leur état de repos dans un état de souffrance, pour se purifier toujours davantage, et s'acquitter pleinement des anciennes dettes qu'ils auront contractées dans la vie. Voilà, reprend saint Augustin, comment cet homme si déclaré, d'une part, en faveur de la divine miséricorde, l'outrageoit de l'autre, et perdoit l'avantage dont il se prévaloit, d'en être le plus zélé partisan; puisque s'il donnoit aux ames réprouvées une fausse espérance de la béatitude, il ôtoit aux ames prédestinées la solide assurance de l'éternité de leur bonheur. Mais après tout, pouvoit dire Origène, pourquoi donc tant exalter la bonté de notre Dieu, Créateur de l'univers, si de longs siècles de satisfaction et de peine ne

suffisent pas pour expier à ses yeux un seul crime, et pour éteindre le feu de sa colère? Ah! s'écrie saint Grégoire, l'homme est toujours subtil à tirer des conséquences de la bonté de Dieu contre Dieu même! Et moi je réponds : Pourquoi donc l'Ecriture nous fait-elle entendre tant de menaces et tant d'arrêts foudroyans qui condamnent le pécheur à cette affreuse éternité de supplices, s'il y a lieu de penser qu'il ne doive pas toujours souffrir? Chose étrange, ajoute ce grand pape! nous nous mettons en peine de garantir la bonté de Dieu, et nous ne craignons pas de le faire auteur du mensonge pour sauver sa miséricorde, comme s'il étoit moins véritable dans ses paroles, que favorable dans ses jugemens: *Deum satagunt perhibere misericordem, et non verentur prædicare fallacem* (1).

En effet, la même Ecriture qui m'apprend que Dieu a des entrailles de miséricorde pour les hommes, me déclare en même temps, et dans les termes les plus formels, qu'il y a des flammes éternelles allumées pour le tourment des pécheurs. Il ne m'est pas plus permis de douter de l'un que de l'autre; mais je dois par l'un rectifier les faux préjugés dont je pourrois me laisser prévenir à l'égard de l'autre. Car au lieu de dire : Dieu est la source de toute bonté, donc il ne punira pas éternellement le péché; je dois dire : Dieu punira éternellement le péché, quoiqu'il soit la source de toute bonté et la bonté même, puisque la foi me l'enseigne de la sorte, et que c'est une vérité fondamentale dans la religion. Ainsi la bonté de Dieu n'exclut point l'éternité des peines, ni l'éternité des peines n'est point contraire à la bonté de Dieu. Mais comment et par où se concilient dans le même Dieu cette bonté suprême et cette extrême sévérité? c'est ce qu'il ne m'appartient pas de pénétrer, mais c'est ce que je suis obligé de croire. Il

(1) Greg.

me suffit de savoir l'un et l'autre, et de le savoir comme je le sais, avec une entière certitude, dès que l'un et l'autre m'est révélé par l'esprit de Dieu : je me tiens là et je ne vais pas plus avant. Ce n'est pas que sans diminuer d'un seul moment la durée des peines de l'enfer, je ne pusse absolument concevoir tout ce que je sais et tout ce que je crois de la bonté de Dieu ; ce n'est pas qu'il me fût si difficile de comprendre qu'une bonté assez ennemie du péché, pour avoir fait descendre un Dieu sur la terre, afin de le détruire ; pour l'avoir porté à se revêtir de notre chair, à prendre sur soi toutes nos misères, à mourir sur une croix, l'est encore assez pour le déterminer, ce même Dieu si saint et si bon, à ne faire jamais grâce au péché. Mais la voie est plus courte et plus sûre tout ensemble, de respecter ce mystère sans l'examiner, et de me contenter du témoignage de ma foi que je ne puis démentir. Elle est infaillible dans ses connoissances, et ses connoissances sont au-dessus de toutes mes vues. Quand donc, en me faisant reconnoître dans Dieu une suprême bonté, elle m'annonce toutefois une éternité malheureuse, ou quand, en m'annonçant cette malheureuse éternité, elle ne m'en fait pas moins reconnoître dans Dieu une bonté suprême, en voilà plus qu'il ne faut pour résoudre tous mes doutes ; et c'est ainsi, chrétiens, que la foi corrige la première erreur touchant la peine éternelle du pécheur impénitent et réprouvé. Passons à la seconde.

C'est qu'une peine éternelle ne peut s'accorder avec la justice de Dieu : pourquoi ? parce que le propre de la justice est de conformer le châtiment à l'offense ; en sorte que ni l'offense, par sa gravité, ne soit point au-dessus de la peine, ni la peine par sa rigueur, au-dessus de l'offense. Or, où est cette égalité et cette proportion entre une éternité de peine et un péché de

quelques jours, de quelques heures, et même d'un seul moment? Si j'avois, mes chers auditeurs, à justifier cet article de notre foi autrement que par la foi même, je pourrois vous répondre que s'il n'y a pas entre cette éternité et ce péché une proportion de durée, il peut y avoir, et qu'il y a en effet une proportion de malice d'une part, et d'autre part, de satisfaction et de punition: de malice dans le péché, et de satisfaction dans le châtiment. Je m'explique: car ce qui nous trompe, c'est de vouloir mesurer la durée de la satisfaction que la justice de Dieu ordonne, par la durée de l'action criminelle dont le pécheur s'est rendu coupable. Faux principe, dit saint Augustin: et pour en voir sensiblement l'illusion, il n'y a qu'à considérer ce qui se passe tous les jours dans la justice même des hommes. Qu'est-ce que l'ignominie d'un supplice infâme, et que la tache qu'il imprime, laquelle ne s'effacera jamais? qu'est-ce qu'un état de servitude et qu'un esclavage perpétuel? qu'est-ce que l'ennui d'un bannissement, d'un exil, d'une captivité aussi longue que la vie? Tout cela n'est-ce pas, autant qu'il le peut être, une espèce d'éternité? Or nous voyons néanmoins que la justice humaine emploie tout cela contre un attentat presque aussitôt commis et achevé, qu'entrepris et commencé. Et quand pour venger cet attentat si peu médité quelquefois, et si promptement exécuté, elle fait servir tout cela, nous ne trouvons rien dans la peine qui excède le crime. Elle va plus loin; et qu'est-ce que la mort, demande encore saint Augustin? cette mort, de toutes les choses terribles, selon la nature, la plus terrible; cette mort qui, de tous les biens temporels, enlève à l'homme, en le détruisant, le plus précieux, qui est la vie; cette mort dont le coup est irremédiable, et dont les suites par là même, sont comme éternelles. Toutefois, que ce soit le châtiment de certains crimes, quel-

que subits d'ailleurs et quelque passagers qu'ils aient été, c'est ce que nous approuvons; c'est en quoi nous admirons et la sagesse, et l'équité des lois du monde. Il est vrai, continue le même Père, et cette observation convient parfaitement à mon sujet, il est vrai que le sentiment de cette mort passe, mais l'effet ne passe point, et c'est surtout ce que se propose la loi.

Car prenez garde, s'il vous plaît, que la première et la plus directe intention de la loi n'est pas de tourmenter pour quelque temps le criminel sur qui elle lance son arrêt; mais que par cet arrêt irrévocable elle pénètre jusque dans l'avenir, et que sa vue principale est de le retrancher pour jamais du commerce et de la société des vivans, dont elle l'a jugé indigne : *Qui verò morte mulctatur, numquid moram quâ occiditur, quæ brevis est, ejus supplicium leges æstimant; an non potiùs quod in sempiternum eum auferant de societate viventium?* (1) Ce sont les paroles du saint docteur; d'où il s'ensuit que pour mesurer la proportion de la peine et de l'offense, ce n'est donc pas une règle toujours à prendre que la durée de l'un ou de l'autre, et que dans un supplice qui ne finit jamais, pour un péché qui finit si vîte, et dont le plaisir est si court, la justice divine peut être à couvert de tout reproche.

Voilà, encore une fois, chrétiens, la réponse que j'aurois à vous faire, et qui seroit pour vous, sinon une preuve convaincante, du moins une des plus fortes et des plus sensibles conjectures. Mais ce n'est point là ce que je me suis prescrit; et sans quitter mon dessein, j'en reviens à la foi.

Que me dit-elle? deux choses: que Dieu est juste, et que ses vengeances sont éternelles. Elle ne me peut tromper sur aucune de ces deux vérités, puisque ce sont autant d'oracles émanés de la première vérité. Par con-

(1) August.

séquent, ce sont pour moi deux vérités incontestables; par conséquent, ces deux vérités ne se combattent point l'une et l'autre, et concourent parfaitement ensemble; par conséquent, la peine des damnés subsistant dans toute son éternité, la justice de Dieu subsiste dans toute son intégrité : que dis-je? c'est dans cette éternité même qu'éclate la justice divine, puisque la peine des damnés n'est éternelle que parce que Dieu est juste, et qu'autant qu'il est juste; par conséquent, lorsqu'on me représente cette peine éternelle, je ne dois pas conclure que Dieu est injuste : car rien d'injuste, dit S. Augustin, quand c'est le juste par excellence qui l'a résolu : *Nihil injustum esse potest, quod placet justo* (1). Mais la conclusion que je dois tirer, est celle de saint Ambroise : qu'il faut donc que le péché soit le plus grand de tous les maux, puisqu'un Dieu si juste le punit par la plus grande de toutes les peines; qu'il faut donc que le péché renferme un fonds de malice inépuisable, puisqu'au jugement même de la souveraine justice, il demande pour réparation une éternité toute entière; qu'il faut donc que le monde soit bien aveugle, lorsqu'il regarde avec tant d'indifférence le péché, et qu'il en témoigne si peu de crainte, puisqu'un seul péché le conduit dans le plus profond abîme de la misère pour n'en sortir jamais. Tout cela fondé sur les principes indubitables et inébranlables de la religion.

Que lui reste-t-il à cette foi si droite et si éclairée? de corriger la troisième erreur, qui refuse à Dieu le pouvoir d'exercer sur le même sujet une vengeance éternelle, et de lui faire toujours également sentir les cruelles atteintes et les vives impressions du feu qui le brûle. Erreur entre toutes les autres, la plus frivole et la plus vaine, pour quiconque a quelque notion d'un Dieu tout-puissant. Comme si Dieu ne pouvoit pas

(1) August.

donner au feu qu'il a choisi pour être l'instrument de sa colère, des qualités propres, et au-dessus de l'ordre naturel. Comme si Dieu, qui de rien a tout créé, et qui d'un seul acte de sa volonté soutient tout, ainsi que la foi nous le fait connoître, manquoit de force et de vertu pour soutenir toute l'activité de ce feu, sans aliment et sans matière. Comme s'il étoit difficile à Dieu, après avoir formé, et le corps et l'ame, de rendre l'un incorruptible aussi bien que l'autre, sans le rendre, non plus que l'autre, impassible; et de les conserver dans les flammes, pour en éprouver les plus violentes ardeurs, sans en recevoir la plus légère altération. Comme si c'étoit là de plus grands miracles pour Dieu, que tant de prodiges éclatans que la foi nous met devant les yeux, et où elle nous donne à entendre qu'il n'a même fallu que le doigt du Seigneur : *Digitus Dei est hìc* (1). Qu'est-ce donc quand il déploie tout son bras, et qu'il l'appesantit sur de rebelles créatures frappées de sa haine? Qui le peut savoir, et quelle horreur de l'apprendre par soi-même? *Brachium Domini cui revelatum est?* (2) Ah! mes chers auditeurs, ne cherchons point, par d'inutiles questions et des recherches dangereuses, à diminuer les salutaires frayeurs qu'excite en nous l'esprit chrétien. Croyons, et dans un saint tremblement, rendons à la bonté de notre Dieu, à la justice de notre Dieu, à la puissance de notre Dieu, tous les hommages qui leur sont dus. N'écoutons point notre cœur, qui se trompe et qui voudroit nous tromper. Parce que la vue d'un tourment éternel le trouble, et que ce trouble intérieur l'importune et le gêne dans ses passions déréglées; il tâche par toute sorte de moyens à rompre ce frein, et devient ingénieux à inventer mille subtilités contre les vérités les plus essentielles. Ne discourons point tant, mais agissons. Ce ne sera ni notre philoso-

(1) Exod. 8. — (2) Isaï. 53.

›hie, ni tous nos discours qui nous garantiront de ce ugement de Dieu si formidable : mais ce qui nous en ›réservera, c'est la docilité de notre foi avec la sainteté le nos œuvres; et voilà sans contredit de tous les partis, e plus sage, puisque c'est évidemment le plus sûr.

Je ne prétends pas néanmoins que la raison ne puisse :tre ici consultée, selon qu'elle est soumise à la foi et [u'elle compatit avec la foi. Je ne craindrai point même le la faire ici parler, et de recueillir tout ce qu'elle a lécouvert, pour justifier la conduite de Dieu et cet ırrêt irrévocable, qui, réprouvant le pécheur, le conlamne à une peine éternelle. Car c'est là, chrétiens, le terrible mystère, qui de tout temps a exercé les premiers hommes de l'Eglise et les plus versés dans les choses divines. Et quoique les jugemens du Seigneur n'aient pas besoin de la justification des hommes, puisqu'ils se justifient assez par eux-mêmes, comme dit le Prophète : *Judicia Domini vera, justificata in semetipsa* (1); toutefois ces saints docteurs ont pensé que sur l'éternité malheureuse des réprouvés, il étoit bon de voir toutes les convenances qui s'y rencontrent, et pour cela même, d'user de toutes les lumières et de toutes les raisons que l'esprit humain, tout borné qu'il est, nous fournit. Peut-être les avez-vous déjà plus d'une fois entendues, ces raisons que j'ai à produire : mais peut-être aussi vais-je vous les proposer tout autrement qu'on ne vous les a fait concevoir. Car mon dessein, en les produisant, n'est pas tant de vous en faire sentir toute la force, que de vous faire ensuite comprendre comment la foi les perfectionne. C'est à quoi je me suis engagé, et ce qui demande une nouvelle attention.

Or, la première raison est de saint Jérôme et de saint Augustin. Oui, mes frères, dit saint Jérôme, l'homme pécheur doit éternellement satisfaire à Dieu, parce que

(1) Ps. 18.

sa volonté étoit de résister éternellement à Dieu. Cette pensée est solide et vraie; mais pour y bien entrer, écoutons saint Augustin, lequel a pris soin de l'éclaircir et de la mettre dans tout son jour. Car, selon la belle remarque de ce saint docteur, dans une volonté perverse et criminelle, ce n'est point précisément l'effet qu'il faut regarder, mais encore plus la volonté, l'affection du cœur; et quoique l'effet manque, parce qu'il ne dépend pas de l'homme, il est juste que la volonté soit punie, et qu'elle le soit d'une peine proportionnée à sa mauvaise disposition : *Meritò malus punitur affectus, etiam cùm non succedit effectus* (1). Or j'en appelle au témoignage de la conscience; et n'est-il pas certain que ces amateurs d'eux-mêmes et du monde, que ces esclaves du plaisir et de leurs sensuelles cupidités, que tant de pécheurs vendus au péché, se trouvent devant Dieu, scrutateur des ames et de leurs plus secrètes intentions, tellement disposés, qu'ils voudroient ne quitter jamais cette vie présente dont ils goûtent les faux biens, qu'ils voudroient éternellement y jouir des mêmes objets de leurs passions, et que volontiers ils renonceroient à toute autre félicité? Si donc l'acte du péché ne dure pas, l'amour du péché et l'attachement au péché est en quelque manière éternel : de sorte que dans la disposition du pécheur est renfermée une volonté secrète, ou, pour parler avec l'école, une volonté interprétative d'être à jamais pécheur, puisqu'il voudroit toujours posséder ce qui entretient son péché. Aussi, c'est la réflexion de saint Grégoire, pape, à bien considérer les impies, et tout ce que nous comprenons sous le nom de pécheurs, ils ne cessent de pécher que parce qu'ils cessent de vivre; et ils souhaiteroient de ne cesser jamais de vivre, pour ne cesser jamais de pécher; et s'ils désirent de vivre, ce n'est point

(1) August.

proprement

proprement pour la vie, mais pour le péché : car sans le péché, cette vie, qui leur est si chère et si précieuse, leur deviendroit insipide et ennuyeuse. Il y a donc toute la proportion nécessaire entre l'éternité de leur peine et la malignité de leur cœur, et l'on ne doit point tant s'étonner que le châtiment n'ait point de fin, après que la volonté de pécher n'a point eu de terme.

Ce n'est pas assez : mais à cette raison, saint Thomas en ajoute une seconde. C'est, dit ce docteur angélique, qu'en quelque disposition de volonté que puisse être l'homme quand il pèche, il m'est évident que le péché qu'il commet est irréparable de sa nature; qu'étant irréparable, il est en ce sens éternel, et que par là même il mérite un supplice éternel. Appliquez-vous à ceci, chrétiens. Tout péché mortel une fois commis, ne peut être aboli qu'en l'une de ces deux manières : ou de la part du pécheur, par une satisfaction digne d'être acceptée; ou de la part de Dieu, par une cession gratuite et absolue de ses intérêts. Que le pécheur, je dis le pécheur réprouvé, satisfasse dignement à Dieu, c'est de quoi il est incapable, dès qu'il est privé de la grâce. Que Dieu cède ses droits, c'est à quoi rien ne l'oblige, et ce qu'on ne peut exiger de lui. Donc, à s'en tenir aux termes de la justice, ce péché dans toute l'éternité ne se réparera jamais, et paroîtra toujours aux yeux de Dieu comme péché. Or, tandis que le péché demeure sans être effacé par nulle réparation, il doit avoir sa peine, conclut l'Ange de l'école, et la durée de la peine doit répondre à la durée du péché.

Il y a plus, et c'est la troisième raison que les théologiens, après saint Augustin, tirent encore de la nature du péché. Car qu'est-ce que le péché? c'est un éloignement volontaire de Dieu, c'est un mépris formel de Dieu, c'est un amour de la créature préférablement à Dieu, c'est une injure, et l'injure la plus atroce faite à la ma-

jesté de Dieu. Cela posé comme une vérité universellement reconnue, mesurons, dit saint Augustin, la grièveté de cette injure par la grandeur du Maître qu'elle outrage, et nous trouverons qu'elle est infinie dans son objet, puisqu'elle blesse une grandeur infinie. Or un péché dont la malice est infinie, demande une peine infinie : et comment le sera-t-elle? sera-ce en elle-même et dans son essence? c'est ce qui ne se peut, et ce que nul être créé n'est en état de porter. Reste donc que ce soit une peine infinie autant qu'elle le peut être, je veux dire dans son éternité, èt qu'elle s'étende jusque dans l'immensité des siècles à venir. Voilà l'unique voie que Dieu ait de se satisfaire soi-même. Sans cette éternité, il y auroit toujours une distance infinie entre l'offense et la peine : mais par cette éternité, quoique Dieu ne soit jamais pleinement satisfait, parce que la peine étant éternelle, n'est jamais entièrement remplie, il y a néanmoins entre le châtiment et le crime toute l'égalité possible.

Telles ont été, dis-je, mes chers auditeurs, sur le grand sujet de l'éternité malheureuse, les productions de l'esprit de l'homme. Voilà où sont parvenus ces esprits sublimes que Dieu avoit remplis de sa sagesse et du don d'intelligence. Voilà les découvertes qu'ils ont faites, et les lumières qu'ils ont suivies. Respectons leurs sentimens : ils sont solidement établis. Prenons bien leurs vues, et elles nous paroîtront justes et toutes saintes. Mais avouons-le, après tout : il faut que la foi vienne au secours pour les perfectionner et les confirmer. Vous voulez savoir par où elle les confirme et les perfectionne: ah! chrétiens, c'est un de ces secrets qui ne sont connus qu'aux ames humbles et aux vrais fidèles. Car si la foi donne à toutes ces connoissances une perfection et une force particulière, ce n'est point en élevant nos esprits, mais plutôt en les abaissant; ce n'est point en leur lais-

sant une liberté présomptueuse d'examiner et de raisonner, mais en les soumettant à l'autorité et à la mystérieuse obscurité de la parole de Dieu; ce n'est point en tirant le voile qu'elle nous met sur les yeux, et en nous présentant la vérité dans un plein jour, mais en nous réduisant, contre toutes les difficultés et tous les embarras, à cette réponse de saint Paul, qui dans un mot résout tous les doutes et fixe toutes nos incertitudes : *O altitudo!* (1) O jugement de mon Dieu! ô trésors inépuisables et cachés, non-seulement de sa sagesse et de sa miséricorde, mais de sa justice! Je puis bien en entrevoir quelques apparences : mais m'appartient-il d'en pénétrer le fond? *Quàm incomprehensibilia sunt judicia ejus, et investigabiles viæ ejus!* (2) Et qui de nous, en effet, peut lire dans le sein de Dieu tout ce qu'il veut, et pourquoi il le veut? Qui de nous a-t-il appelé à ses conseils? *Quis novit sensum Domini, aut quis consiliarius ejus fuit?* (3) Quand donc j'aurai fait mille efforts pour sonder cet abîme, si je ne veux pas m'égarer et me perdre, je dois toujours en revenir au principe fondamental, et m'écrier en m'humiliant : *O altitudo!*

Chose admirable, chrétiens : dès que la foi nous a mis en cette préparation de cœur et dans cette soumission intérieure, c'est alors que, disposés à faire le sacrifice de tous nos raisonnemens et à y renoncer, nous pouvons mieux raisonner que jamais; et en voici l'évidente démonstration : parce que n'ayant plus ni préjugés, ni vues propres à quoi nous demeurions opiniâtrément attachés, nous voyons d'un œil plus épuré, et nous jugeons d'un sens beaucoup plus rassis. Ces hautes idées que la foi nous donne de la majesté de Dieu, de la bonté de Dieu, de sa justice et de sa sainteté; par conséquent, de l'audace de l'homme qui s'élève par le péché contre cette majesté infinie, de l'ingratitude de l'homme qui se

(1) Rom. 11. — (2) *Ibid.* — (3) *Ibid.*

tourne par le péché contre cette bonté souveraine, de la malignité et de la corruption du cœur de l'homme qui offense par le péché cette justice inflexible et cette sainteté éternellement et nécessairement ennemie de tout désordre : ces grands objets n'étant plus affoiblis, ou par les fausses préventions d'un esprit indocile, ou par les aveugles cupidités d'un cœur passionné, se présentent dans toute leur force, et font sans obstacle toute leur impression. On les comprend avec moins de peine; et même à certains momens, il semble qu'on en ait une connoissance distincte, et je ne sais quel sentiment actuel qui remplit l'ame et qui la saisit. Il semble qu'on ait devant les yeux l'éternité toute entière, et qu'on en parcoure l'immense étendue. On la voit, autant qu'il est possible à la foiblesse de nos esprits, dans toute son horreur, et au lieu de s'arrêter à de vaines discussions, on ne pense qu'à s'humilier sous la main toute-puissante de Dieu, et à prévenir ses redoutables arrêts. On dit comme le saint homme Job : *Verè scio quòd ita sit* (1); Oui, il en est ainsi : car c'est ainsi que la parole même de mon Dieu me l'assure; et le plus sage parti pour moi n'est pas d'entrer en de sèches disputes et d'opiniâtres contestations sur la vérité de cette divine parole, mais de prendre de solides mesures pour éviter l'affreux malheur qu'elle m'annonce. Tout ce que j'ai donc à faire, est de me prosterner aux pieds de mon juge, est de me tenir devant lui dans un saint tremblement, et de le fléchir par l'humilité et par la ferveur de ma prière. Serois-je le plus juste des hommes, voilà la disposition où je dois être et où je dois demeurer jusques au dernier soupir de ma vie : *Etiam si habuero quippiam justum, non respondebo, sed judicem meum deprecabor* (2). C'est là, encore une fois, ce qu'on dit, et c'est là qu'on porte toutes ses réflexions. Effet salutaire de la

(1) Job. 9. — (2) *Ibid.*

foi : d'une foi prudente, mais du reste docile, et dans sa pieuse docilité, mille fois plus éclairée que toute la science et toute la sagesse du monde ; d'une foi soumise que Dieu soutient par certaines touches secrètes, qu'il élève par certaines lumières de sa grâce, et à qui il découvre ses plus impénétrables mystères. Telle a été la foi des saints. Etoit-ce dans eux petitesse d'esprit ? étoit-ce superstition ? mais ne savons-nous pas d'ailleurs quels étoient ces rares génies, et ce que toute l'antiquité a pensé de ces grands hommes qu'elle a révérés comme ses maîtres, et que nous nous proposons encore comme nos guides et nos modèles ? Ce qu'ils ont cru, ne pouvons-nous pas bien le croire ? et serons-nous bien justifiés au tribunal de Dieu, quand nous lui dirons : Seigneur, je n'ai tenu nul compte de cette éternité, je l'ai négligée parce que je ne la croyois pas? Non, vous ne la croyiez pas : mais pourquoi ? parce que vous ne vouliez pas la croire, parce que vous affectiez de ne la pas croire, afin de n'en être point troublé dans vos désordres. Car voilà le principe ordinaire de l'incrédulité. Cependant, mon cher auditeur, que vous l'ayez crue, ou que vous ne l'ayez pas crue, elle n'en est pas moins réelle ; les preuves qui pouvoient vous en convaincre, n'en sont pas moins solides, et ce sera votre condamnation. N'en demeurons pas là. Nous avons vu comment la foi doit nous confirmer dans la créance de l'éternité malheureuse ; et nous allons voir comment la créance de l'éternité malheureuse doit nous engager à la pratique des œuvres de la foi et à toute la sainteté de vie qu'elle exige de nous. C'est la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

De toutes les conséquences, il n'en est point de plus juste que celle qui va servir de fond à cette seconde partie, où j'ai à vous montrer comment la créance d'une

éternité malheureuse doit exciter toute notre ferveur dans la pratique des œuvres chrétiennes, et nous engager à une réformation entière de nos mœurs. Car ce feu éternel, ce feu de l'enfer, ou, si vous voulez, ce feu de l'autre vie, doit éteindre en celle-ci un feu qui nous dévore et qui nous perd, c'est le feu de nos passions déréglées; et en allumer un autre, qui est celui d'une charité agissante et d'un saint zèle pour le réglement et le bon ordre de toute notre conduite. Conséquence fondée sur deux principes. L'un est l'amour de nous-mêmes; je dis cet amour raisonnable, cet amour chrétien, que Dieu même nous commande et qui nous oblige à nous préserver, autant qu'il nous est possible, et par les moyens que nous en avons, du plus grand de tous les malheurs. L'autre est, selon les maximes de notre foi, l'indispensable nécessité d'une vie sainte, c'est-à-dire, d'une vie innocente ou pénitente, pour se garantir de ce souverain mal et pour ne pas tomber dans l'état de cette affreuse damnation.

En effet, pour peu que nous nous aimions nous-mêmes, comme il nous est ordonné de nous aimer, que devons-nous craindre davantage et que devons-nous éviter avec plus de soin que la perte entière de nous-mêmes, et une perte irréparable? Voyons ce que nous faisons tous les jours pour la vie naturelle de nos corps. Parce que nous y sommes attachés, à cette vie mortelle et fragile, est-il rien qui nous coûte pour la conserver? Y a-t-il danger qui ne nous alarme, y a-t-il remède auquel nous n'ayons recours, est-il précaution que nous ne prenions, est-il dépense que nous ménagions, est-il état où nous ne nous réduisions, est-il plaisir à quoi nous ne renoncions? Quelle attention, quelle vigilance, quelle détermination à tout entreprendre et à tout souffrir! pourquoi? pour ne pas perdre une vie d'ailleurs passagère, et pour retarder une mort du reste inévitable, et dont la peine

ne se fait sentir que quelques momens. D'où il est aisé de juger quelle impression doit faire, avec plus de sujet, sur nos cœurs, la crainte d'une mort éternelle et d'une réprobation où l'homme rejeté de Dieu sans ressource et abandonné à tous les fléaux de la plus rigoureuse justice, ne subsistera durant des siècles infinis et ne vivra que pour son tourment. Si l'aveuglement de notre esprit n'est pas encore allé jusqu'à nous oublier absolument nous-mêmes, à quoi devons-nous nous employer avec plus d'ardeur, qu'à mettre notre ame à couvert d'une si fatale destinée et à la sauver de cette ruine totale? Or il n'y a, vous le savez, point d'autre voie pour cela que la fuite du péché, que le renoncement au monde, que le service de Dieu, que l'observation de la loi de Dieu, que tous ces exercices du christianisme qui nous sanctifient devant Dieu et qui nous entretiennent dans la grâce de Dieu. Voilà donc ma proposition vérifiée, que de croire une éternité de peine, c'est le motif le plus puissant pour nous remettre dans la règle ou nous y maintenir, et pour nous porter à vivre en chrétiens. Donnez-moi le pécheur le plus obstiné : je le défie, si la foi n'est pas tout à fait morte dans son cœur, de rien répliquer à ce raisonnement.

Mais pour mieux développer ce point qu'il nous est si utile de méditer, et dont l'extrême importance demande toutes nos réflexions, je prétends que dans la foi de l'éternité malheureuse, nous avons, pour corriger tous les désordres de notre vie et pour ne rien omettre de tout ce qui peut, selon l'évangile, nous affermir et nous avancer dans les voies de Dieu, le motif tout ensemble et le plus universel, et le plus sensible. Appliquez-vous à ces deux pensées. Je ne dis pas le motif le plus parfait, mais je dis seulement d'abord le motif le plus universel. Car entre les motifs dont une ame chrétienne peut être mue, et qui peuvent la conduire et la

faire agir, je conviens que celui-ci, quoique saint et surnaturel, suivant l'expresse définition du concile de Trente, est après tout le moins relevé. Mais sans être dans le même degré d'excellence que les autres, je soutiens aussi qu'il a sur les autres cet avantage, d'être plus propre de tous les états, et d'étendre plus loin sa vertu. Je m'explique.

Il est vrai, se retirer du vice, et après de longs égaremens revenir à Dieu par un pur amour de Dieu; s'adonner à la pratique de ses devoirs et les observer en vue de la récompense qui y est promise, et qui n'est autre que Dieu même, ce sont des motifs supérieurs et beaucoup plus dignes de l'esprit chrétien. Il est à souhaiter que toutes les ames se portent là, et l'on doit, autant qu'on le peut, les y élever. Mais il n'est pas moins vrai que tous ne sont pas également disposés à prendre ces sentimens, ni à se laisser toucher de ces vues toutes pures et toutes divines. Il y a des justes, des fervens, des parfaits, qui, comme des enfans dans la maison du Père céleste, cherchent à lui plaire, à le posséder pour le posséder et pour l'aimer; et qui par là même, sans cesse excités et animés, s'attachent inviolablement à ses divins préceptes, et se font une loi étroite de ses moindres volontés; ils le servent par une affection toute filiale. Mais aussi il y a des lâches, des mondains, des pécheurs, de ces hommes terrestres et tout matériels dont a parlé saint Paul, qui ne sont guère susceptibles d'autre impression que de la crainte des jugemens et des vengeances de Dieu. Parlez-leur des grandeurs de Dieu, des perfections de Dieu, des bienfaits de Dieu, des récompenses même de Dieu, à peine vous écouteront-ils; et s'ils vous donnent quelque attention, tout ce que vous leur ferez entendre leur frappera l'oreille sans descendre jusque dans leur cœur : pourquoi? parce que leur cœur obscurci des épaisses ténèbres que les passions y

ont répandues, et rempli des idées les plus grossières, est devenu tout animal, selon l'expression de l'Apôtre. Or l'homme animal, ajoute ce même docteur des gentils, ne comprend point les mystères de Dieu, ou ne les comprend qu'autant qu'ils ont de rapport à ses sens : *Animalis homo non percipit ea quæ sunt Spiritûs Dei* (1). Voulez-vous donc les remuer, les exciter, les réveiller de ce sommeil léthargique où ils demeurent profondément assoupis ? faites retentir autour d'eux les tonnerres de la colère divine, et ce foudroyant arrêt qui les doit condamner à des flammes éternelles : *Discedite à me, maledicti, in ignem æternum* (2). Faites-leur considérer attentivement, et représentez-leur avec toute la force de la grâce, les suites et l'horreur de cette parole : *Æternum.* Demandez-leur avec le Prophète comment ils pourront dans l'éternité toute entière souffrir toujours, brûler toujours, être toujours tourmentés sans jamais, non-seulement parvenir à la fin de leur supplice, mais y recevoir quelque soulagement et y avoir quelque relâche : *Quis poterit habitare cum igne devorante, cum ardoribus sempiternis ?* (3) Peignez-leur la douleur, le regret, la désolation, que dis-je ? la fureur, le désespoir de tant de malheureux sur qui Dieu a lancé ce redoutable anathême dont vous les menacez et dont ils ressentiront éternellement toute la rigueur. Engagez-les à faire quelque retour sur eux-mêmes, et montrez-leur que ces réprouvés, dont la condition leur paroît si déplorable, et pour qui il n'y a plus désormais d'espérance, n'ont point été dans la vie plus criminels qu'eux, et que plusieurs même ne l'ont pas été autant qu'eux ; qu'ils suivent la même route, et qu'ils marchent dans le même chemin, et par conséquent, qu'ils vont à la même perdition et qu'ils doivent s'attendre à tomber dans le même abîme, d'où rien ne les pourra retirer. Donnez-

(1) 1. Cor. 2. — (2) Matth. 25. — (3) Isaï. 33.

leur à juger ce que feroient ces damnés pour se racheter, s'il leur restoit encore là-dessus quelque ressource; ce qu'ils entreprendroient pour cela, ce qu'ils endureroient pour cela, ce qu'ils sacrifieroient pour cela, à quelles habitudes ils renonceroient, à quelles pénitences ils se condamneroient, à quelles extrémités ils en viendroient; et annoncez-leur que tout l'avantage qu'ils ont présentement, est de pouvoir ce que ces réprouvés ne peuvent plus; mais que bientôt, s'ils n'y prennent bien garde, ce qu'ils peuvent maintenant, ils ne le pourront plus eux-mêmes. Enfin, conjurez-les d'avoir pitié de leur ame : *Miserere animæ tuæ* (1). Quand vous leur tiendrez ce langage, vous vous en ferez plus aisément écouter. Comme un malade plongé dans une mortelle léthargie, commence à donner quelque marque de sentiment et à ouvrir les yeux lorsqu'on lui applique le fer et le feu, ce pécheur, à moins qu'il ne soit tombé dans le dernier endurcissement, aura peine à tenir contre ces réflexions effrayantes. Elles le frapperont, elles le consterneront, la conscience les lui retracera mille fois dans l'esprit, et surtout en certaines rencontres plus favorables; la grâce peu à peu, et peut-être tout à coup, fera germer ces semences de conversion; cet homme enfin reviendra à lui, se reconnoîtra, et la parole du Saint-Esprit s'accomplira dans sa personne, que la crainte du Seigneur est le commencement de la sagesse : *Initium sapientiæ timor Domini* (2).

C'est ainsi que tant de mondains et de libertins ont été retirés de leurs voies corrompues, et qu'ils sont rentrés dans la voie du salut. Il n'y a qu'à consulter l'histoire de tous les siècles, et l'on verra combien cette pensée de l'éternité malheureuse a eu d'efficace dans tous les temps, et quels fruits de pénitence et de sanctification elle a produits; que c'est elle qui a conduit sur les

(1) Eccles. 30. — (2) Ps. 110.

sommet des montagnes et dans les plus ténébreuses cavernes, tant de voluptueux, amateurs du monde et encore plus amateurs d'eux-mêmes et de leur chair; que c'est celle qui leur a fait rompre les nœuds les plus étroits et les plus forts engagemens, qui, de la plus molle sensualité, les a fait passer à tous les exercices de la plus dure mortification; qui les a réduits aux jeûnes, aux veilles, aux larmes continuelles et aux plus sanglantes macérations; que c'est elle qui a rempli les cloîtres et les monastères de religieux, d'hommes, de filles, de femmes pénitentes : qui les a tous assujettis au joug de la plus austère et de la plus pesante régularité; qui les a portés à s'immoler comme des victimes, sans épargner ni biens, ni fortune, ni plaisirs, ni liberté, ni santé, ni vie.

Et il ne faut pas penser que cette vue d'un malheur éternel ne convienne qu'aux ames engagées dans le crime, ou à ces ames foibles et encore toutes couvertes, si j'ose ainsi m'exprimer, de la poussière du monde et des impuretés de leurs inclinations vicieuses. Je l'ai dit, et je le répète, c'est une vue convenable à tous les degrés de perfection; et quand je pourrois, avec quelqu'apparence, me flatter d'être au premier rang des élus de Dieu, alors même ne cesserois-je point, pour me soutenir, pour me fortifier, pour m'élever, de me remettre dans l'esprit et de méditer les vengeances infinies de Dieu : car je regarderois comme une présomption de croire, ainsi que se le persuadent quelques ames chrétiennes, que ce seroit en quelque manière dégénérer de l'état parfait, en m'arrêtant à de pareilles considérations. Ah! mes chers auditeurs, nous ne sommes pas plus parfaits que l'étoit David, qui, selon qu'il le témoigne lui-même, s'entretenoit de l'éternité dans ses plus profondes réflexions, et en mesuroit, autant qu'il lui étoit permis, l'immense étendue : *Cogitavi dies an-*

tiquos, et annos æternos in mente habui; nous ne sommes pas plus saints que l'étoit saint Jérôme, qui, dans le souvenir de l'éternité, se frappoit sans cesse la poitrine, pour attirer sur lui les miséricordes du Seigneur, et pour détourner les coups redoutables de sa colère; nous ne sommes pas dans un degré plus élevé que tant de solitaires et d'anachorètes, qui, des plus sublimes contemplations où Dieu sembloit les transporter jusqu'au troisième ciel, descendoient si souvent en esprit dans le fond des enfers, et se perdoient dans ce vaste abîme de l'éternité. Bienheureux Arsène, voilà ce qui vous occupoit et la nuit et le jour, ce qui vous faisoit verser tant de pleurs, ce qui vous faisoit adresser au ciel tant de vœux, ce qui vous faisoit pratiquer tant de jeûnes et tant d'austérités. Bienheureux nous-mêmes si nous y pensions comme vous : on en verroit bientôt les mêmes fruits.

Car, si ce motif est le plus universel, je puis ajouter que c'est encore le plus sensible. Ce qui se fait sentir à nous sur la terre plus vivement, et ce qui nous touche davantage, c'est la peine, et l'idée que nous nous en formons. Le plaisir perd de sa pointe à proportion de sa durée, jusque-là même que, tout plaisir qu'il est, il nous devient insipide, il nous devient incommode et fatigant par une trop longue continuité. Mais la peine, au contraire, fût-ce la plus légère en elle-même, bien loin de diminuer par le temps, croît toujours et se rend enfin insupportable. De là viennent ces frayeurs que nous cause la seule vue d'un mal dont nous pouvons être atteints comme les autres, et dont nous avons à nous préserver : il suffit que l'esprit en soit frappé, pour en imprimer presque par avance dans les sens toute la douleur : or, si cela est vrai, à l'égard d'un mal passager, combien plus l'est-il à l'égard d'un mal éternel? Si donc je veux arrêter les mortelles atteintes d'une passion im-

pure qui naît dans mon cœur et qui commence à le corrompre ; si je veux réprimer le penchant malheureux qui m'entraîne vers le monde et vers certains objets du monde, que je ne puis éviter avec trop de soin, et dont je ne connois que trop la contagion ; s'il s'agit de renoncer à un attachement criminel, à une habitude qui me tyrannise, et que je veuille résister aux violentes attaques où je me trouve sans cesse exposé ; s'il faut me relever d'une langueur paresseuse et lâche qui me fait négliger mes devoirs, et qui pourroit peu à peu m'emporter et me conduire aux plus grands désordres ; s'il est question de régler ma vie et de la rendre plus exacte, plus fervente, plus laborieuse et plus mortifiée, malgré les révoltes de la nature qui s'y oppose, et tous les combats qu'elle me livre, que fais-je ? je recueille toute mon attention pour contempler l'éternité, cette éternité de peine et de malheur. Dans l'horreur d'une si triste destinée, j'applique toutes les puissances de mon esprit à cette éternité, je l'envisage par tous les endroits, et j'en prends, pour ainsi dire, toutes les dimensions. Pour me tracer encore une plus vive image de cette éternité, et me la représenter d'une manière plus conforme aux sens et à l'intelligence humaine, je me sers des mêmes comparaisons que les Pères, et je fais, si j'ose ainsi m'exprimer, les mêmes supputations. Je me figure toutes les étoiles qui brillent dans le firmament ; à cette multitude innombrable j'ajoute toutes les gouttes d'eau rassemblées dans le sein de la mer ; et si ce n'est pas assez, je compte, ou je tâche à compter tous les grains de sable qu'elle étale sur ses rivages. De là je m'interroge moi-même, je raisonne avec moi-même, et je me demande : Quand sur ces brasiers ardens que le souffle du Seigneur et sa colère ont allumés pour ses vengeances éternelles, j'aurois souffert autant de siècles et mille fois au-delà, l'éternité seroit-elle finie pour moi ? non : et

pourquoi? parce que c'est l'éternité, et que l'éternité n'a point de fin. On peut absolument savoir le nombre des étoiles du ciel, des gouttes d'eau dont la mer est composée, des grains de sable qu'elle jette sur ses bords; mais de mesurer dans l'éternité le nombre des jours, des années, des siècles, c'est à quoi l'on ne peut atteindre, parce que ce sont des jours, des années, des siècles sans nombre, disons mieux; parce que, dans l'éternité, il n'y a proprement ni jours, ni années, ni siècles, et que c'est seulement une durée infinie.

Voilà, encore une fois, à quoi je m'attache, et sur quoi je fixe mes regards : car je m'imagine que je vois cette éternité, que je marche dans cette éternité, et que je n'en découvre jamais le bout. Je m'imagine que j'en suis enveloppé et investi de toutes parts; que si je m'élève, si je descends, de quelque côté que je me tourne, je trouve toujours cette éternité; qu'après mille efforts pour m'y avancer, je n'y ai pas fait le moindre progrès, et que c'est toujours l'éternité. Je m'imagine qu'après les plus longues révolutions des temps, je vois toujours au milieu de cette éternité une ame réprouvée dans le même état, dans la même désolation, dans les mêmes transports; et, me substituant moi-même en esprit à la place de cette ame, je m'imagine que, dans ce supplice éternel, je me sens toujours dévoré de ce feu que rien n'éteint, que je répands toujours ces pleurs que rien ne tarit, que je suis toujours rongé de ce ver qui ne meurt point, que j'exprime toujours mon désespoir par ces grincemens de dents et ces cris lamentables qui ne peuvent fléchir le cœur de Dieu. Cette idée de moi-même, cette peinture me saisit et m'épouvante; mon corps même en frémit, et j'éprouve tout ce qu'éprouvoit le Prophète royal, lorsqu'il disoit à Dieu : Seigneur, pénétrez ma chair de votre crainte, et de la crainte de vos jugemens : *Confige timore tuo carnes meas; à ju-*

diciis enim tuis timui (1) : Heureuse disposition contre tous les assauts des plus dangereuses tentations et tous les charmes des plaisirs les plus engageans. Dans le saisissement où je suis, quoi que le christianisme puisse exiger de moi, il n'y a rien à quoi je ne sois déterminé et que je n'entreprenne de pratiquer : car j'en conçois la nécessité, et je la conçois par la vue de l'éternité. De sorte que la foi, par cette vue de l'éternité et par la grâce qui l'accompagne, exerce sur moi comme un empire absolu; elle me réduit aux devoirs les plus rigoureux de la justice chrétienne; elle m'encourage à vaincre toutes les difficultés qui s'y rencontrent, et à me faire pour cela de salutaires violences; elle tient en bride toutes mes passions; elle m'instruit, elle me gouverne, elle m'assujettit pleinement à Dieu.

Mais l'éternité est incompréhensible, et le moyen de craindre ce que l'on ne comprend pas? Et moi, mon cher auditeur, je vous réponds : Le moyen de ne le pas craindre? Elle est incompréhensible, cette éternité malheureuse : il est vrai; mais c'est par là qu'elle est plus terrible; si je la comprenois, je la craindrois moins, parce qu'elle seroit bornée, puisque je ne puis rien comprendre que de borné; si je la comprenois, elle auroit un terme dans sa durée aussi bien que dans mon esprit, et dès-là j'en devrois être moins effrayé, parce que je pourrois espérer de parvenir à ce terme, et que, dans l'état de damnation, il me resteroit encore une ressource; mais un mal si grand, qu'il en est inconcevable, c'est ce qui jette dans toutes les facultés de mon ame une terreur dont je ne puis revenir. En effet, dès que c'est un mal que je ne conçois pas, il est donc au-dessus de tous les maux que je conçois; et quand je les verrois tous réunis dans un même sujet pour le tourmenter, les comprenant tous, je conclurois qu'ils sont donc tous, quoi-

(1) Ps. 118.

que rassemblés, infiniment au-dessous de ce mal que je ne puis comprendre. D'où je tirerois encore cette conclusion, qui en est la suite nécessaire, que, quand il faudroit souffrir tous les autres maux, je devrois, sans hésiter et même avec joie, y consentir, pour me délivrer d'un mal que tous les maux ensemble ne peuvent égaler. Or, à combien plus forte raison dois-je donc me soumettre à une légère pénitence, dois-je donc me résoudre à quelques efforts et à quelques sacrifices qu'on me demande, dois-je donc me captiver à quelques exercices très-soutenables et très-praticables, pour rendre ma conduite plus régulière selon Dieu, et pour vivre en chrétien.

Voilà comment doit raisonner tout homme sage et qui conserve encore dans son cœur quelque semence de religion; voilà comment il raisonnera et ce qu'il conclura immanquablement lorsqu'il fera sur l'avenir une sérieuse réflexion, et qu'il suivra de bonne foi les premiers sentimens qu'inspire la vue d'une éternité de malheur. Mais on ne conclut rien et l'on ne se porte à rien, parce qu'on n'y pense point, ou qu'on n'en a de temps en temps qu'une réminiscence vague et superficielle. On pense assez, et l'on ne pense même que trop, à tout ce qui pourra arriver dans le cours des années que l'on se promet de passer sur la terre; on n'est que trop attentif aux revers, aux contre-temps, aux disgrâces, aux pertes qui peuvent déranger les affaires et renverser la fortune; on n'examine que trop ce que l'on deviendra dans la suite de l'âge; l'on ne prend sur cela que trop de précautions et trop de mesures; à force même de s'en occuper et de s'en remplir l'esprit, on se forme mille chimères dont on se laisse vainement agiter, et l'on se charge de mille soins réels et pénibles, pour prévenir des maux imaginaires qu'une timide prévoyance fait envisager. Cependant, on vit dans le plus profond oubli

de

de son sort éternel ; on y demeure tranquille et sans inquiétude ; la vie coule, l'éternité s'approche ; et comme ces victimes qui alloient les yeux bandés à l'autel où elles devoient être immolées, on va se jeter en aveugle dans le précipice. Hé ! mes frères, sommes-nous chrétiens ? sommes-nous hommes ? Sommes-nous chrétiens et où est notre foi ? sommes-nous hommes et où est notre raison ? Quand donc penserez-vous à cette éternité, si vous n'y pensez pas maintenant ? sera-ce dans l'éternité même ? oui, vous y penserez alors, vous y penserez durant toute l'éternité ; mais sera-t-il temps d'y penser ? mais comment y penserez-vous ? Mais quel tourment sera pour vous cette pensée, et de quels regrets serez-vous déchirés, quels reproches vous ferez-vous à vous-mêmes de n'y avoir pas plus tôt pensé ? C'est pour cela que nous vous en rappelons si souvent le souvenir ; et que ne puis-je, pour la réformation du monde et pour son salut, faire à chaque heure du jour retentir dans toutes les contrées de l'univers cette seule et courte parole : Eternité ? Ce seroit assez pour y opérer les plus grands miracles de conversion.

Non-seulement on ne pense point à l'éternité malheureuse, mais je sais où en est venu, par un excès d'aveuglement, et où en vient encore tous les jours le libertinage du siècle : jusqu'à se jouer d'une si utile pensée, jusqu'à regarder avec mépris un homme qui en paroît touché et qui en veut profiter, jusqu'à dire de lui, par la plus scandaleuse dérision : Il craint l'enfer : car tel est le langage des mondains. Ah ! mes chers auditeurs, vous raillerez tant qu'il vous plaira, je ne l'en craindrai pas moins, cet enfer. Je le crains, et que ne suis-je assez heureux pour vous faire part de ma crainte ! je le crains souverainement, je le craindrai constamment, et plaise au ciel que je le craigne efficacement ! Je le crains souverainement, parce que ma crainte doit être proportion-

née à son sujet; et puisque cet enfer que je crains est le souverain malheur, je ne le craindrois pas autant que je dois, si ce n'étoit pas une crainte souveraine. Je le craindrai constamment; et, pour ne perdre jamais cette crainte, je la renouvellerai sans cesse par la méditation et par une vue fréquente des jugemens de Dieu. Tant que je vivrai en ce monde, quelques vertus que j'aie pratiquées, je ne saurai jamais avec assurance si devant Dieu je suis digne d'amour ou de haine, si je mérite ses récompenses éternelles ou ses vengeances; quand même j'aurois lieu d'être en repos, et sur le passé, et sur le présent, au milieu de tant de piéges qui m'environnent et après des chutes si étonnantes dont on a été plus d'une fois témoin, je ne pourrai jamais me répondre de l'avenir; et dans cette double incertitude, ma plus sûre sauvegarde sera la vigilance et la crainte. Enfin, l'une des plus grandes grâces que je puisse obtenir du ciel, c'est que ma crainte soit efficace: car il y a une crainte de l'enfer stérile et infructueuse, comme il y a un désir inutile du salut. On craint et on désire, ou l'on croit désirer et craindre; mais on veut en même temps que ce désir ni cette crainte ne coûtent rien. Crainte réprouvée! En craignant, je dois agir, je dois me corriger, je dois m'avancer, je dois me perfectionner, je ne dois rien omettre de tout ce qui peut me garantir du malheur où je crains de tomber.

Tels sont mes sentimens, et puissent-ils ne s'effacer jamais de mon esprit! Si l'impie les traite de foiblesse et de timidité superstitieuse, je préférerai ma foiblesse à toute sa prétendue force; il rira de ma simplicité, et moi j'aurai pitié de sa folie, lorsqu'il ne craint point ce qu'ont craint tant d'hommes mille fois plus sages et mieux instruits que lui; de son insensibilité, lorsqu'il prend si peu de part à une affaire qui le touche de si près, et qu'il s'intéresse si peu au plus grand de tous

ses intérêts; de sa témérité et de son audace, lorsqu'il s'expose si légèrement et de sang froid à une éternelle réprobation, et qu'il n'a point de peine à en courir tout le risque. S'il s'endurcit aux avis charitables que je voudrois sur cela lui donner, et si, malgré les plus fortes remontrances, il demeure dans son obstination, à l'exemple de ces anges, qui se retirèrent de Babylone, je l'abandonnerai à son sens réprouvé, et je penserai à moi-même; je leverai les mains vers Dieu, et je lui ferai la même prière que le Prophète : *Ne perdas cum impiis, Deus, animam meam* (1); Ne perdez pas, Seigneur, ne perdez pas mon ame avec les impies; sauvez-la par votre miséricorde; aidez-moi à la sauver moi-même par mes œuvres. C'est une ame immortelle, c'est mon unique : ah! mon Dieu, dès qu'elle seroit une fois perdue, elle le seroit pour jamais. Préservons-nous, mes chers auditeurs, d'une telle perte; chacun y est pour soi; et de toutes les affaires, il n'en est point qui nous soit plus propre ni plus particulière que celle-là: le succès en dépend de Dieu et de nous; Dieu, de sa part, ne nous manquera pas; ne manquons pas à sa grâce, et disposons-nous, par la parfaite observation de ses commandemens, à recevoir sa gloire dans l'éternité bienheureuse que je vous souhaite, etc.

(1) Ps. 25.

SERMON
POUR LE
XX.e DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

SUR LE ZÈLE POUR L'HONNEUR DE LA RELIGION.

Credidit ipse, et domus ejus tota.

Il crut en Jésus-Christ, et toute sa maison crut comme lui. En saint Jean, chap. 4.

C'EST d'un père de famille que l'évangile nous produit aujourd'hui l'exemple. Touché du miracle que le Sauveur du monde venoit d'opérer en sa faveur, et ayant embrassé la loi de cet homme-Dieu, il la fait encore embrasser à ses domestiques, et ne croit pas pouvoir mieux employer son pouvoir qu'à lui soumettre toute sa maison : *Credidit ipse, et domus ejus tota.* Ce n'est pas qu'il use de violence, ni que d'une autorité absolue il entraîne des esprits rebelles, et arrache d'eux, pour ainsi parler, une foi contrainte et forcée. En matière de religion, tout doit être libre et pleinement volontaire; et Dieu réprouveroit un culte où le cœur n'auroit point de part. Si donc cette heureuse famille s'attache désormais à Jésus-Christ, et en suit fidèlement la doctrine, c'est qu'elle y est engagée par l'exemple de son chef, c'est qu'elle y est animée par ses sages remontrances, c'est que le témoignage de ce nouveau chrétien est une instruction pour elle qui l'éclaire, qui la convainc, et que de l'honneur qu'il rend à la foi, elle apprend elle-même à l'honorer. Car ce fut là sans doute, mes chers auditeurs, la grâce prévenante et extérieure dont Dieu se servit, tandis qu'il agissoit intérieurement dans les

ames, et qu'il y répandoit les rayons de sa lumière. Si ce maître n'eût pas cru, ou si, dissimulant sa foi, il n'eût pas eu l'assurance de s'en déclarer, tant de sujets soumis à son obéissance et témoins de sa conduite, seroient demeurés dans les ténèbres de l'infidélité; mais parce qu'il ne se contenta pas de croire, et qu'il parla selon sa créance, qu'il s'expliqua hautement, qu'il confessa Jésus-Christ de bouche et par œuvres, sa conversion seule fut le principe de toutes les autres conversions : *Credidit ipse, et domus ejus tota.* Or voilà le zèle que je voudrois allumer dans vos cœurs. Voilà, chrétiens, par où je voudrois corriger mille scandales que nous causons à notre religion, et qui la déshonorent. Je vais vous faire comprendre ma pensée : mais pour vous la bien développer, j'ai besoin de l'assistance du Saint-Esprit, et je la demande par l'intercession de Marie : disons-lui : *Ave, Maria.*

Nous avons tous une obligation indispensable et naturelle d'honorer notre religion, comme nous en avons une d'honorer notre Dieu. Ces deux obligations sont fondées sur le même principe, et l'une est une suite nécessaire de l'autre. Dieu et la religion, dit saint Thomas, ne se peuvent séparer; car Dieu est la fin dernière que nous cherchons, et la religion est le moyen qui nous lie à cette fin. Comme il est donc impossible d'aimer la fin sans aimer le moyen, aussi est-il impossible d'honorer Dieu sans honorer la religion. Voilà le plus noble zèle que nous puissions jamais concevoir, et celui de tous auquel nous sommes le plus étroitement engagés. C'est le plus excellent et le plus noble, parce que faire honneur à la religion, c'est le faire à Dieu même. Or, quel avantage pour une créature, qu'elle soit capable de faire honneur à son Dieu! C'est celui auquel nous sommes le plus étroitement engagés, parce que le

premier de tous les devoirs, comme les païens mêmes l'ont reconnu, regarde la divinité et la religion. L'amour de la patrie, la foi conjugale, la piété des enfans envers leurs pères, le lien des amitiés les plus intimes, tout cela est fort, et ce sont de grandes obligations; mais tout cela doit céder à l'obligation dont je parle; et plutôt que d'y manquer, il faut être prêt de renoncer à tout le reste.

Qu'est-ce que notre religion? c'est un précieux héritage que nous avons reçu de nos ancêtres, comme ils l'avoient eux-mêmes reçu de Dieu. C'est à nous de le conserver et de le maintenir avec honneur. Moïse, Josué et les autres conducteurs du peuple de Dieu, pouvoient tout sur lui quand ils l'intéressoient par cette considération. Allons, disoient-ils, généreux Israélites, c'est pour le Dieu d'Abraham qu'il faut combattre; c'est le Dieu d'Isaac et de Jacob qui vous commande de marcher; c'est le Dieu de vos pères qui nous envoie pour vous témoigner combien il se tient offensé de vos superstitions. A cette parole du Dieu de leurs pères, ils se sentoient émus, ils obéissoient sans réplique, ils brisoient leurs idoles, les armées entières se mettoient sur pied et se présentoient à l'ennemi. Quoi donc, demande S. Chrysostôme, est-ce que Dieu étoit pour eux quelque chose de plus parce qu'il avoit été le Dieu d'Abraham, ou que leur religion étoit plus sainte parce qu'elle avoit été celle de leurs pères? Non, répond ce saint docteur; mais cependant cette vue du Dieu de leurs pères réveilloit en eux les plus purs sentimens de leur foi. Se regardant comme les successeurs d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, ils avoient honte d'avoir dégénéré de leur piété; et ce seul motif leur inspiroit le zèle de ces grands patriarches, je veux dire, le zèle de la vraie religion.

Je ne suis, chrétiens, ni un Moïse, ni un Josué, pour

prétendre la même autorité sur vous; mais j'en ai une autre en vertu de mon ministère, qui ne m'autorise pas moins à vous parler de la part de Dieu; et c'est par un mouvement particulier de son esprit, que je viens vous solliciter pour les intérêts de votre religion et de la mienne; me promettant au reste bien plus de vous, que jamais Moïse n'eut droit d'attendre du peuple juif. Car c'étoit un peuple grossier et incrédule, un peuple insensible aux bienfaits de Dieu, un peuple léger et inconstant: et moi j'espère trouver en vous un peuple docile qui sera touché des scandales dont la religion de Jésus-Christ est déshonorée, et qui conspirera avec moi pour les retrancher du royaume de Dieu et de son Eglise : *Et colligent de regno ejus omnia scandala* (1). Il ne s'agit ici que des scandales qui attaquent spécialement la religion, et voici le dessein de ce discours. Je suppose deux qualités essentielles dont je vous ai déjà entretenus, et que nous reconnoissons, comme chrétiens, dans notre religion; savoir, la vérité et la sainteté. La vérité de sa doctrine, et la sainteté de sa morale. Or, de là je tire deux conséquences qui vont partager ce discours. Notre religion est vraie; donc nous devons tous l'honorer par la profession de notre foi, c'est la première partie. Notre religion est sainte; donc nous devons tous l'honorer par la pureté de nos mœurs, c'est la seconde partie. Voilà où se réduit ce zèle dont j'ai entrepris de vous entretenir, et ce qui me donnera lieu de combattre bien des désordres que nous ne pouvons assez déplorer dans le christianisme. Donnez-moi votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

C'est une décision de l'Apôtre, que pour acquérir la justice chrétienne et pour parvenir au salut, il faut

(1) Matth. 13.

deux choses; croire dans le cœur, et faire au-dehors profession de sa créance. Professer la foi et ne l'avoir pas dans le cœur, ce seroit hypocrisie; mais aussi l'avoir dans le cœur et n'oser pas dans les rencontres et dans les sujets où son honneur le demande, la produire au dehors et en faire une déclaration publique, ce seroit pour elle un outrage, puisque ce seroit la désavouer dans la pratique et en rougir : *Corde creditur ad justitiam; ore autem confessio fit ad salutem* (1). Il est d'un devoir essentiel, à l'égard de tout chrétien, de joindre, pour honorer sa religion, à la soumission de l'esprit, la confession de la bouche; et tel a été l'hommage que lui ont rendu si hautement et avec tant d'éclat les premiers fidèles. Rien n'a plus contribué à sa gloire que la sainte liberté de ces parfaits chrétiens à la reconnoître et à la publier. Voulez-vous savoir comment au milieu des plus violentes persécutions, bien loin de déchoir en aucune sorte et de rien perdre de sa splendeur, elle s'est toujours élevée? C'est, répond saint Cyrille, qu'elle recevoit alors de grands et d'illustres témoignages. Les empereurs pensoient la détruire en exerçant toute leur sévérité contre ceux qui la professoient; et c'étoit justement le moyen de l'établir. Ils travailloient par là, sans le vouloir, à son accroissement, parce qu'ils lui procuroient autant de témoins, qu'ils condamnoient de prétendus criminels. Chaque confession lui coûtoit un martyr; mais chaque martyr lui attiroit une troupe de nouveaux défenseurs.

Ecoutez l'excellente raison qu'en donne Tertullien : C'est, dit-il, que l'inébranlable et admirable constance des fidèles dans la profession de leur foi, étoit une leçon sensible et convaincante pour les païens : *Illa ipsa, quam exprobratis, obstinatio confitendi magistra est* (2). Et en effet, ces idolâtres, tout attachés qu'ils étoient à

(1) Rom. 30. — (2) Tertul.

leurs superstitions, voyant dans le christianisme qu'ils persécutoient une telle fermeté, se sentoient portés à examiner le fond de cette religion prêchée avec tant de zèle, défendue avec tant de force, avouée avec tant d'assurance et au péril même des plus cruels tourmens et de la mort : *Quis enim contemplatione ejus non concutitur ad requirendum quid intùs in re sit?* (1) Par cette recherche et cet examen qu'ils en faisoient, ils apprenoient à la connoître, et c'étoit assez qu'ils la connussent pour la révérer et pour l'embrasser : *Quis autem ubi requisivit, non accedit?* (2) Voilà, conclut Tertullien, ce qui augmentoit tous les jours le nombre des disciples de Jésus-Christ, et ce qui donnoit tant de lustre et tant de crédit à la loi qu'ils professoient. Mais au contraire, qu'un d'eux eût fait une fausse démarche et se fût démenti dans une malheureuse occasion; que la crainte des hommes et leurs menaces l'eussent ébranlé, qu'une espérance humaine l'eût tenté et surmonté, qu'il eût honteusement disparu pour ne pas répondre et ne pas rendre raison de sa foi, ou qu'obligé de paroître il eût, par une lâche dissimulation, caché ce qu'il étoit, ah! la honte en rejaillissoit jusque sur la face de l'Eglise; la peine qu'elle en ressentoit lui étoit plus douloureuse que les roues et que les croix, et, comme disoit saint Cyprien, la foiblesse des membres faisoit languir le corps et lui causoit les plus tristes défaillances : *In prostratis fratribus et nos prostravit affectus* (3).

Or il est vrai, mes frères, ces temps d'une persécution ouverte et générale ont cessé, et nous ne sommes plus appelés devant les tribunaux ni exposés aux arrêts des tyrans. On ne nous fait plus un crime d'être chrétiens, et même on nous en feroit un de ne l'être pas : mais ne nous flattons point de cette paix; car à le bien

(1) Tertul. — (2) *Idem.* — (3) Cypr.

prendre, cela veut dire que nous ne sommes plus en pouvoir d'honorer autant notre religion que l'ont honorée ces glorieux athlètes, qui eurent le courage et le bonheur de signer leur foi de leur sang. Cependant, sans être en état de l'honorer comme eux, il y a un témoignage qu'elle attend de nous; et parce que souvent nous lui refusons ce témoignage si juste et si raisonnable, qu'arrive-t-il? C'est qu'au lieu de lui faire tout l'honneur que nous pourrions au moins lui procurer, nous la déshonorons par nos scandales et la décréditons. Si je puis bien vous développer ce mystère d'iniquité, vous en gémirez avec moi, et vous apprendrez à en réparer les suites funestes. Suivez-moi, je vous prie.

Oui, chrétiens, la profession de notre foi et l'honneur qu'en retire la religion, est pour nous d'un devoir tellement rigoureux, que nous n'y pouvons manquer sans en devenir responsables et à Dieu, et à l'Eglise, et à toute la société des fidèles. Trois preuves exprimées en trois mots, et fondées sur la doctrine de saint Thomas: expliquons-les. Car quand Dieu a voulu instituer une religion sur la terre, il n'a pas prétendu qu'elle y demeurât obscure et dans les ténèbres; parce qu'elle devoit servir à sa gloire, et qu'elle n'étoit même établie que pour sa gloire, il ne suffisoit pas qu'elle fût toute intérieure et renfermée dans le secret des ames; mais il falloit qu'elle fût visible; il falloit qu'elle parût au jour, et au plus grand jour, afin que par son éclat elle contribuât à relever la grandeur du maître à qui elle nous soumet et qu'elle nous propose comme l'objet de notre culte. Or elle ne peut ainsi paroître, qu'autant que nous la professons; et de là ces exercices publics qu'elle nous fait pratiquer, de là ces sacrés mystères qu'elle nous fait célébrer, de là ces solennités et ces fêtes qu'elle nous fait observer, de là ces pieuses assemblées où elle nous appelle, et ces augustes cérémonies où elle nous fait as-

sister ; de là ces prières communes, ces louanges divines qu'elle nous fait réciter; de là tout cet extérieur de religion que nous devons accompagner de l'esprit, et qui, nous donnant une haute idée du service de Dieu, nous attache plus étroitement à Dieu même, et nous excite à le glorifier. Si donc nous voulons nous borner à une fausse obéissance du cœur, et que nous dépouillions notre religion de ces apparences et de ces dehors; si nous craignons de la faire voir, nous l'obscurcissons, nous la retenons captive dans un honteux silence; toute vraie qu'elle est, nous en altérons, non pas la vérité, qui est toujours la même, mais la foi, qui a divers degrés, et qui peut être plus ou moins vive. La tache se communique, elle s'étend en quelque sorte jusqu'à Dieu, et par là nous lui dérobons une partie de la gloire qu'il avoit en vue, et dont nous lui sommes redevables.

Il n'est donc pas surprenant que Dieu, par un commandement exprès, nous oblige de nous faire connoître sur le point de la religion, de parler ouvertement et sans déguisement, d'ajouter aux paroles tout ce qui peut dans la pratique découvrir et mettre en évidence notre foi, d'en rehausser par cette confession les avantages et d'en confirmer la vérité. Mais ce n'est pas tout, poursuit l'Ange de l'école, et cette même confession de la foi que la lumière céleste a gravée dans notre sein, l'Eglise, par un autre précepte, a droit encore de nous la demander, et en effet nous la demande, comme une ratification de la promesse faite pour nous dans notre baptême, et de l'engagement contracté en notre nom. Cette pensée est solide, comprenez-la. Sur les sacrés fonts de baptême nous avons fait à l'Eglise un serment d'obéissance, et nous nous sommes présentés pour être admis parmi ses enfans et au nombre des fidèles. A la face des autels nous avons solennellement reconnu la vérité de la loi où nous voulions être agrégés pour y

vivre et pour y mourir. Nous avons renoncé au démon, au monde, à la chair, pour nous dévouer à Jésus-Christ, pour porter le joug de Jésus-Christ, pour être revêtus de Jésus-Christ. Tous cela en présence du ministre qui nous a conféré la grâce en présence des spectateurs, les uns garans et les autres seulement témoins de notre protestation authentique et irrévocable. Voilà comment nous avons reçu la foi dès la naissance : mais après tout, ce n'étoit point nous proprement alors qui agissions, nous qui parlions, nous qui nous engagions et qui répondions. On répondoit pour nous, on parloit pour nous, on agissoit pour nous. L'Eglise a bien voulu se contenter de ce premier engagement; elle l'a accepté, mais à une condition; c'est que dans la suite il seroit ratifié : et par qui? par nous-mêmes; et par où? non point tant par un aveu de l'esprit, quoique nécessaire, que par un aveu de la bouche, par un aveu déclaré, publié, notifié à tout le monde chrétien. Sans cela, sans une telle profession, nous révoquons tacitement ce que nous avons dit par le ministère de ceux qui nous ont prêté leur voix pour nous faire entendre; nous les démentons, et nous nous démentons nous-mêmes; du moins nous rendons notre foi suspecte, et nous faisons cette injure à la religion où l'Eglise nous a associés et incorporés, de ne plus oser prendre son parti ni lui marquer notre attachement, dès que notre raison développée peut en discerner la vérité, et que nous nous trouvons en état de l'honorer par notre propre témoignage.

Le mal va encore plus avant, et nous violons une troisième et dernière obligation; c'est celle de l'exemple que doit chaque fidèle à toute la société chrétienne dont il est le membre. Car nous ne sommes tous qu'un même corps en Jésus-Christ; et ce qui fortifie ce corps mystique, ce qui lui donne une sainte vigueur, ce qui

soutient la foi qui en est l'ame, ce qui la fait fleurir, c'est l'édification commune que l'un reçoit et qu'il rend à l'autre. Ce sont ces dehors de religion qui frappent les yeux, et qui font d'autant plus d'impression sur les cœurs, que nous nous sentons naturellement excités à imiter ce que nous voyons. Touché de cet extérieur, on conçoit pour la religion même un profond respect. L'impiété est forcée de se taire, et la vérité triomphe. Mais par une règle toute contraire, que ce culte visible et apparent commence à s'abolir, tout commence à languir. On ne sait presque plus ce que c'est que la religion. Les libertins s'en prévalent, les fidèles en sont troublés : qu'est-ce que la foi, dit-on, et y en a-t-il encore dans le monde? *Filius hominis veniens, putas, fidem inveniet in terrâ* (1)?

Voilà, dis-je, mes chers auditeurs, les principes évidens et incontestables d'où le Docteur angélique a tiré, comme une conséquence infaillible, l'important devoir que je vous prêche. Devoir général et qui nous regarde tous : mais devoir particulier pour vous, grands de la terre. Un grand par son élévation est plus en état de faire honneur à sa religion; de même aussi que sa grandeur et la distinction de son rang, par un malheur inséparable, le met en pouvoir de nuire davantage à la religion et de lui porter des coups plus mortels. Devoir particulier pour vous, pères et mères : un père et une mère, par l'autorité qu'ils ont dans leur famille, sont plus capables d'y entretenir l'esprit de religion, et par conséquent en deviennent beaucoup plus criminels s'ils ne prennent pas soin de l'y conserver, et que par un abandon total des œuvres religieuses ils le laissent peu à peu se détruire, soit dans eux-mêmes, soit dans ceux que le ciel leur a soumis. Devoir particulier pour vous, à qui la

(1) Luc. 18.

réputation, l'érudition, le génie, donnent sans autre droit, un certain crédit dans le monde : il ne faut souvent qu'une parole d'un homme de ce caractère pour maintenir ou pour affoiblir la foi et la religion dans des esprits prévenus en sa faveur et disposés à l'écouter. C'est ce qu'avoit si bien compris le Prophète royal, et ce que nous devons nous-mêmes conclure, en disant comme lui : *Credidi, propter quod locutus sum* (1); J'ai cru, et je ne m'en suis pas tenu là. Je n'ai point cherché à déguiser mes sentimens, ni ma créance; je n'ai point eu peur qu'on en fût instruit et qu'on les connût : mais dans la persuasion où j'ai été et où je suis encore, que je devois cet hommage à la vérité, et cette reconnoissance au bienfait du Maître qui me l'a révélée, je m'en suis expliqué dans tous mes discours et dans toute ma conduite : *Propter quod locutus sum.*

Telle étoit la fidélité de ce saint roi : mais par une prévarication contre laquelle les prédicateurs de l'évangile ne peuvent trop fortement s'élever, et qui doit exciter toute l'ardeur de leur zèle, que faisons-nous ? Ah, mes frères, que ne puis-je vous le représenter dans toute son étendue et dans toute son horreur ! Au lieu d'honorer notre foi en la professant selon les règles d'une religion pure et sincère, nous la déshonorons par des scandales dont le christianisme, qui est pour nous en cette vie le royaume de Dieu, se trouve rempli. Scandales de toutes les sortes : les uns directs, et ce sont des scandales de libertinage et d'irréligion; les autres indirects, et ce sont des scandales d'indifférence, de lâcheté, de respect humain en matière de religion. J'entre dans un fonds de morale que je n'entreprends pas d'épuiser, puisqu'il est presque inépuisable : mais la simple exposition que je vais faire des désordres du siècle, je dis

(1) Ps. 115.

de ce siècle malheureux où nous vivons, suffira pour vous toucher, et vous convaincre mieux que tous les raisonnemens.

Scandales de libertinage et d'irréligion. Je ne prétends point ici parler de ces scandales énormes qui n'éclatent que trop souvent, lorsque dans l'excès et dans la licence d'une débauche sans ménagement et sans égard, des impies font gloire de traiter avec profanation les choses de Dieu, de parler insolemment de nos mystères, de se jouer des plus horribles sacriléges et d'employer ce qu'il y a de plus saint et de plus divin à leurs divertissemens. Cela s'est vu, chrétiens, et Dieu veuille que ces anathêmes qui ont été au milieu de nous, pour user du terme de l'Ecriture, n'aient pas attiré sur nos têtes les malédictions et les fléaux dont nous sommes continuellement affligés. Peut-être en portons-nous la peine sans le savoir. Quoi qu'il en soit, de telles impiétés et leurs auteurs ont plutôt besoin d'être réprimés par la sévérité des lois, que par les salutaires avis des ministres évangéliques : et malheur à ceux qui, revêtus d'une puissance légitime pour arrêter ces scandales, les laissent impunis; malheur à ceux par qui Dieu en doit être vengé, et par qui il ne l'est pas : car il saura bien se venger lui-même et sur eux-mêmes. C'étoit à eux d'être les protecteurs et les défenseurs de la cause de Dieu; mais parce qu'une molle connivence, qu'une considération toute humaine les a retenus, c'est à eux que Dieu demandera raison de sa cause abandonnée et de ses intérêts trahis. Cependant le comble du scandale, n'est-ce pas de voir quelquefois des libertins si scandaleux et si diffamés, aspirer encore après cela aux premiers rangs, et peut-être aux premiers rangs de cette même religion qu'ils ont profanée avec tant de mépris et tant d'outrages : voulant porter jusque sur le faîte de la dignité une tache qui ne s'effacera jamais, une

flétrissure qui les exposera toujours aux reproches que le libertinage même pourra leur faire et leur fera, et qui par là les rend presque absolument incapables d'être dignement et utilement ce qu'ils travaillent néanmoins à devenir ?

Je ne veux point non plus parler de ces abominations de désolation qui paroissent tous les jours dans les lieux saints, c'est-à-dire, de ces irrévérences qui se commettent à la face des autels, à la vue des prêtres du Dieu vivant, aux yeux de tout un peuple assemblé et humilié devant le Seigneur; comme si l'on avoit entrepris de venir insulter Dieu même dans sa propre maison; comme si son sanctuaire étoit destiné aux plus sales entretiens, aux plus criminelles libertés, aux plus indignes adorations. Scandale qui par une espèce de providence ne se voit plus que dans l'Eglise chrétienne et parmi nous : Dieu, dit excellemment S. Augustin, ayant, ce semble, voulu de notre impiété même nous faire une preuve de la vérité de notre religion, puisque c'est la seule dont le démon tâche de corrompre le culte et s'efforce de pervertir les pieuses pratiques. Pourquoi la seule ? il n'est pas difficile d'en concevoir la raison. Car de toutes les religions, c'est la seule où le vrai Dieu est servi; et l'intérêt de ce capital ennemi de Dieu, est que tous les autres cultes, quoique faux et superstitieux, soient religieusement observés, parce que ce sont ses ouvrages, et qu'il y est lui-même adoré. Encore une fois, ce n'est point de tout cela que je parle. Ce sont plutôt des monstres que des scandales; et sans que je m'arrête à vous en faire d'affreuses images, il ne faut que le moindre sentiment du christianisme pour les détester.

Je passe donc à d'autres où nous tombons avec moins de peine, que nous évitons avec moins de soin, à quoi peu à peu l'esprit du siècle nous familiarise, que nous

nous figurons assez innocens et dont quelquefois nous nous piquons jusqu'à en faire vanité, quoiqu'en effet ce soient des scandales d'irréligion. Examinons la conduite du monde, et nous aurons bientôt appris à les connoître. Scandales d'irréligion, remarquez ceci, s'il vous plaît; scandales d'irréligion : ce sont mille railleries des choses saintes, où l'on s'égaye et dont on s'applaudit. On raille de tout, on raille des personnes de piété, et cela détourne les esprits foibles de la voie de Dieu. On raille des pasteurs des ames et des vicaires de Jésus-Christ, et cela les empêche de glorifier Dieu dans leur ministère. On raille des prédications et des prédicateurs, et cela fait que la divine parole est abandonnée et qu'elle n'opère rien. On raille des dévotions de l'Eglise sous ombre de crédulité, de simplicité, d'imagination et de vision dans les peuples qui les pratiquent, et cela tourne au mépris de l'Eglise même qui les autorise. On raille de certaines sociétés, de certaines indulgences sous prétexte des abus qu'on y découvre, ou que l'on croit y découvrir : au lieu d'imiter saint Augustin, qui, tout évêque qu'il étoit, n'osoit souvent s'élever contre un abus, de peur que la substance même de la chose n'en fût altérée, car c'est ainsi qu'il s'en déclare dans une de ses lettres. On raille de la fréquentation des sacremens, et de là vient que ces sources de grâces et ces remèdes salutaires sont négligés.

Scandale d'irréligion : c'est cette malignité dont tant d'esprits aujourd'hui sont préoccupés contre l'Eglise. Car vous en verrez qui là-dessus ont un fonds de chagrin et d'amertume dont ils ne sauroient se défendre. A peine peuvent-ils souffrir que l'Eglise soit dans l'éclat où elle est maintenant : ses revenus les choquent, sa juridiction leur déplaît. Ils voudroient qu'elle fût aussi dépendante des puissances temporelles, aussi pauvre et aussi abjecte dans le monde, qu'elle l'étoit du

cher que l'honneur, et qu'il ne faut jamais souffrir une injure; que chacun par rapport aux biens temporels, doit penser à soi, et se pourvoir comme il peut : qu'on n'est heureux qu'autant qu'on est riche, qu'autant qu'on est puissant et accrédité, qu'on jouit des commodités et des douceurs de la vie; qu'il y a un âge pour la retraite, et un autre pour le plaisir; que certaines fautes ne sont point de si grands péchés, qu'il n'est pas à croire que Dieu s'en tienne si grièvement offensé, ni qu'il les punisse si sévèrement. Maximes toutes mondaines, mais dont on se prévient, auxquelles on se conforme, que l'on répand, que l'on suit malgré les anathêmes du Fils de Dieu qui les a tant de fois foudroyées et proscrites. Enfin scandales d'irréligion : ce sont ces nouveautés, ces erreurs qu'on veut introduire aux dépens de la saine doctrine. Erreurs qui n'éclatent pas tout à coup, mais qui se glissent secrètement et par degrés. On les couvre d'un voile de religion et de réforme. On les insinue dans des discours publics, dans des conférences particulières, dans des libelles et des écrits. On leur donne un air de régularité, d'austérité, de pur christianisme qui impose et qui engage. Elles ont bientôt leurs fauteurs, surtout parmi le sexe, plus facile à séduire et plus sujet à s'entêter. Elles ont bientôt leur parti; et ce parti croît, s'avance, lève la tête, se soutient par ses intrigues, ses artifices, ses discours; désole le champ du père de famille en y semant la zizanie, et cause dans le troupeau de Jésus-Christ les schismes et les divisions. Ce ne sont point là des fantômes; et plût au ciel que tout ce que j'en pourrois dire ne fût qu'imaginaire et en idée!

Or, je vous demande, mes chers auditeurs, si tout cela et tout ce que je passe ne sont pas des scandales, et des scandales directement contraires à cette profession simple, soumise, droite et ouverte qui honore la reli-

gion ? Et combien d'autres aurois-je encore à vous reprocher? Scandales indirects, je veux dire, scandales d'indifférence, scandales de négligence, scandales de complaisance, scandales de respect humain et d'une servile dépendance. Quelle matière à de nouvelles réflexions ! Elle est infinie, et je suis obligé de la renfermer en peu de paroles.

J'appelle scandale d'indifférence, une froideur mortelle et une malheureuse neutralité sur ce qui touche les intérêts de la religion. Qu'il s'élève quelques différends sur des questions importantes, où la vraie foi est attaquée, des gens demeurent tranquillement à l'écart, et ils ne prennent point, disent-ils, de parti; ils ne sont ni pour l'un, ni pour l'autre ; se flattant de suivre en cela l'avis du grand Apôtre, qui reprenoit les chrétiens de Corinthe d'être les uns pour Paul, et les autres pour Apollo ; mais ne faisant pas attention à ce qu'ajoutoit le même apôtre, qu'ils devoient être pour Jésus-Christ: et par conséquent, que si Paul soutenoit la doctrine de Jésus-Christ, s'il combattoit pour l'Eglise de Jésus-Christ, ils devoient nécessairement se tourner du côté de Paul et le seconder. Cependant on se tient en paix ; on entend tout, et l'on ne s'attache à rien. Que la religion soit en danger; que l'Eglise de Jésus-Christ soit humiliée, qu'elle soit méprisée, qu'elle soit insultée, on n'en est nullement ému; et c'est, à ce qu'il semble, une sagesse, une discrétion, un esprit de dégagement. Comme si dans la cause de Dieu, tout homme, selon le mot de Tertullien, n'étoit pas né soldat. Comme si jamais il étoit permis à des enfans de rester neutres entre leur mère et ses ennemis ; à des sujets, entre leur prince légitime, et des peuples révoltés ; à des chrétiens, à des catholiques, entre l'Eglise et des rebelles qui lui déchirent le sein. J'appelle scandale de négligence une omission habituelle et presque universelle de

tout ce qui est du culte de Dieu : et que peut-on, en effet, juger de la religion d'un homme à qui l'on ne voit jamais pratiquer nul exercice de religion ? Point de prière, ni en commun, ni en particulier; point d'abstinences ni de jeûnes, quoique ordonnés par l'Eglise; point de confessions, de communions, pas même souvent au temps de la Pâque. Or, vous savez combien cet état est fréquent, et dites-moi quel vestige du christianisme on y peut reconnoître. J'appelle scandale de complaisance une damnable facilité à prêter l'oreille aux paroles licencieuses de quelques amis d'une foi très-suspecte et peut-être tout à fait perdue. Ce n'est pas qu'on se plaise à ces sortes de conversations ; mais par une criminelle condescendance, on paroît s'y plaire. On voit assez ce qu'on auroit à répondre, mais on craindroit de se rendre fâcheux et critique. On se persuade pouvoir tout accorder à la liberté et à l'enjouement de l'entretien. On consent à tout, ou l'on semble y consentir, dès qu'on n'y résiste pas ; et tout fidèle qu'on peut être, on passe pour impie avec les impies. J'appelle scandales de respect humain et d'une servile dépendance, cette lâche timidité qui nous ferme la bouche en la présence d'un maître, d'un grand à qui l'on a vendu son ame et sa religion ; ces vues de fortune par où l'on se laisse entraîner dans un parti que l'on sait être le parti de l'erreur ; ces ménagemens au moins et ces réserves pour ne le pas choquer et ne s'en attirer pas la disgrâce.

Hé ! Seigneur, si dans la naissance de votre Eglise et dans ces premiers temps où elle eut à livrer tant de combats et à essuyer tant de persécutions, elle n'avoit point eu d'autres défenseurs, que seroit-elle devenue ? Si les premiers chrétiens eussent été des indifférens, des négligens, de faux complaisans, des sages et des politiques mondains auroient-ils sacrifié leurs biens et répandu leur sang pour l'honneur de la religion ? En combien

d'occasions l'auroient-ils trahie, non pas toujours en se déclarant contre elle, mais en ne se déclarant pas pour elle, mais en dissimulant, mais en se taisant! Car, dit saint Chrysostôme, il ne faut pas seulement réputer pour traître à sa religion, celui qui l'abandonne ouvertement en appuyant le mensonge, mais celui qui ne la confesse pas hautement en soutenant la vérité : *Non enim solus ille proditor est veritatis, qui mendacium loquitur, sed qui veritatem, cùm oportet, non confitetur* (1). Soyons de bonne foi, mes frères, et puisque nous sommes chrétiens, soyons-le pleinement, en faisant gloire de l'être. C'est ne l'être qu'à demi, que de ne le vouloir pas paroître. Appliquons-nous à nous-mêmes les justes reproches que faisoit aux Juifs le prophète Elie: *Usquequò claudicatis in duas partes?* (2) Que ne vous déterminez-vous à l'un ou à l'autre? et comment, par un monstrueux assemblage de religion et d'infidélité, prétendez-vous être tout ensemble au Seigneur et à Baal? Si le Seigneur est votre Dieu, que ne le reconnoissez-vous sans déguisement? et s'il ne l'est pas, que ne le désavouez-vous absolument? *Si Dominus est Deus, sequimini eum; si autem Baal, sequimini illum* (3). Telle est, mes chers auditeurs, la disjonctive que l'Eglise vous propose encore aujourd'hui, ou que je vous propose en son nom. Choisissez : mais que dis-je? et y a-t-il là-dessus une autre résolution à prendre que de nous dévouer plus fortement que jamais à l'excellente et divine foi où nous avons été élevés, et de lui rendre tous les hommages qu'elle attend de nous? Respectons la religion, et tout ce qui a quelque rapport à la religion : car il n'y a rien pour nous de plus grand ni de plus sacré. Professons-la avec assurance, et ne rougissons jamais d'une si glorieuse confession. Dieu, dit saint Ambroise, ne nous a pas donné la honte et la pudeur

(1) Chrysost. — (2) 3. Reg. 18. — (3) *Ibid.*

pour un tel sujet, et ce seroit bien mal l'employer que de la faire servir contre lui-même. Notre foi est aveugle (c'est la pensée de Zénon de Vérone); elle doit être moins sujette à rougir; et comme elle ne voit pas ce qu'elle croit, elle doit aussi nous fermer les yeux à toutes les considérations du monde, quand il s'agit de repousser les scandales qui l'offensent. Ne nous contentons pas de l'honorer comme vraie, par une profession libre et publique : mais puisqu'elle est sainte, honorons-la par la pureté et la sainteté de nos mœurs. Autre devoir dont j'ai à vous parler dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Que notre religion soit sainte, et même de toutes les religions la plus sainte, disons mieux, et même de toutes les religions l'unique vraiment et parfaitement sainte, c'est un principe, chrétiens, que j'ai déjà établi dans un discours exprès sur cette matière, et qui, selon mon dessein, ne demande point ici de nouvelles preuves pour vous en convaincre. Elle est sainte dans son auteur, sainte dans ses maximes, sainte dans ses préceptes et ses conseils, sainte dans ses mystères, sainte en tout : car c'est ainsi que le Saint-Esprit nous l'a représentée toute pure et sans tache, et voilà l'idée que je vous en ai donnée moi-même, et que vous en avez dû concevoir. Ceci donc posé, j'ajoute une autre vérité, non moins certaine ni moins indubitable, que de toutes les qualités et de toutes les prérogatives qui relèvent la religion de Jésus-Christ que nous professons, il n'en est point de plus excellente, ni par conséquent de plus glorieuse que sa sainteté : pourquoi? parce que c'est par sa sainteté qu'elle est digne de Dieu; parce que c'est sa sainteté qui la rend agréable à Dieu; parce qu'entre tous les témoignages, nul autre que la sainteté ne montre plus infailliblement, ni même si infailliblement qu'elle

est de Dieu. Dans cette religion, Dieu a renfermé tous les dons : le don des miracles, le don des langues, le don de prophétie, le don de science, le don de sagesse, et les autres dont S. Paul nous fait le dénombrement : mais avec ces dons, si ce n'étoit une religion sainte, dès-là elle seroit réprouvée de Dieu; et indépendamment de ces dons, elle seroit toujours selon le gré de Dieu, dès qu'elle seroit sainte. D'où il s'ensuit que ce qui honore davantage la religion, c'est ce qui fait plus éclater sa sainteté, parce que c'est ce qui la rend plus vénérable.

Or, il est constant que ce qui fait plus paroître la sainteté de notre religion, c'est la sainte vie de ceux qui la professent. Car, pour appliquer ici la figure de l'Evangile, on juge de l'arbre par ses fruits : s'il produit de bons fruits, on connoît que c'est un bon arbre : *Arbor bona facit fructus bonos.* La sainteté des effets marque la sainteté du principe qui les opère; et il faut qu'une religion soit sainte pour avoir la vertu de sanctifier. Ce n'est pas, après tout, qu'elle ne puisse être sainte en elle-même, sans que ceux qui en portent le nom et qui s'en déclarent les sectateurs, acquièrent la même sainteté. Car, bien qu'ils y soient attachés par un engagement de parole et de foi, la perversité de leur cœur peut les en détacher dans la pratique par une criminelle et volontaire corruption de mœurs. Ils peuvent croire ses vérités, ils peuvent admirer ses maximes, ils peuvent même désirer sa perfection d'un désir inefficace et de pure complaisance, tandis qu'entraînés par le poids de la nature et emportés par l'ardeur des passions auxquelles ils se laissent gouverner, ils vivent tout autrement qu'ils ne croient, et suivent des maximes toutes contraires. Le désordre de leur vie vient de leur volonté qui se dérègle, et non point de leur religion, qui n'en est en soi pas moins parfaite : et voilà la juste

et solide réponse à ceux qui voudroient s'en prendre à la religion chrétienne des vices qui règnent parmi les chrétiens. Tout cela est incontestable : mais enfin, il faut toujours avouer que ce qui donne plus de lustre à la sainteté d'une loi, c'est la sainteté de ceux qui l'ont embrassée. Etre saint et paroître saint, ce sont deux choses toutes différentes. D'être sainte, c'est ce que la loi évangélique a de son fonds, ou ce qu'elle a reçu de Dieu : mais de paroître sainte, d'être estimée sainte, d'être révérée comme sainte, c'est ce qu'elle peut recevoir de nous et de notre sainteté : comment? parce que notre sainteté sera le témoignage visible et irréprochable de la sienne.

Si donc, mes chers auditeurs, nous voulons l'honorer sous cette précieuse qualité de sainte, qui lui est si légitimement acquise, et qui fait un de ses plus beaux ornemens, nous ne le pouvons mieux qu'en travaillant à notre propre sanctification. Et c'est pour cela que saint Paul recommandoit tant aux fidèles de se rendre irrépréhensibles dans toute leur conduite, et de faire en sorte que les païens et les idolâtres ne trouvassent rien à censurer en eux; persuadé qu'il étoit que rien ne releveroit davantage la gloire du christianisme, et ne contribueroit plus à le répandre dans toutes les parties du monde. C'est pour cela qu'il exhortoit si expressément ces mêmes fidèles à pratiquer le bien, non-seulement devant Dieu, mais devant les hommes, afin que l'honneur en rejaillît sur la religion qui le leur enseignoit, et qu'elle en devînt plus respectable. C'est pour cela que tous les Pères de l'Eglise se sont tant appliqués à entretenir dans ceux qu'ils instruisoient, l'innocence et la pureté de la vie, et à n'y rien souffrir contre l'édification publique; ayant en vue, outre le salut de chaque particulier, l'avantage qu'en tireroit tout le corps de la religion et le crédit où elle s'établiroit. C'est pour cela

ue toutes les nouvelles sectes, toutes les hérésies, ont oujours affecté un air de réforme et un extérieur de égularité, par où elles se sont insinuées dans les esprits, t elles ont fait de si tristes progrès.

Aussi, quand saint Augustin, parlant aux infidèles, ouloit exalter la religion chrétienne et leur en donner ne haute idée, il leur faisoit considérer les chrétiens; t voilà ce qui tant de fois a touché les plus grands ennenis de l'évangile et ses plus cruels persécuteurs. Quand s voyoient parmi le troupeau de Jésus-Christ tant d'équité et de droiture, tant de candeur et de bonne foi, ant de piété et de retenue, tant d'union et de charité, ant de force, de patience, de désintéressement, tant le vertus, ils ne pouvoient refuser à une religion qui ormoit de tels hommes, les éloges qui lui étoient dûs, t que leur arrachoit comme malgré eux la vérité dont ls étoient témoins. Voilà par où tous les saints l'ont honorée, tant de saints ecclésiastiques, tant de saints religieux, tant de saints solitaires, tant de saints de tous es états et de toutes les conditions. Nous avons la même oi, nous en avons reçu les mêmes avantages, nous en ttendons les mêmes récompenses : qui peut nous dispenser d'avoir pour elle le même zèle, et de lui procurer e même honneur?

Mais qu'est-il arrivé dans le cours des siècles, et que oyons-nous dans le nôtre plus qu'on ne le vit jamais? 'est que nous avons dégénéré, et que nous dégénérons ous les jours de cette première sainteté, qui faisoit aurefois fleurir le christianisme, et dont ses défenseurs e servoient pour en inspirer l'estime et pour l'autoiser. Regardez, disoit Tertullien pour sa justification t pour celle de ses frères attaqués de toutes parts, et xposés à toute la violence des tyrans, regardez comnent nous vivons, et vous ne mépriserez pas ce que ous croyons. Il n'y a entre nous ni fraude, ni injustice;

il n'y a ni traîtres, ni scélérats. Vous avez dans vos prisons des chrétiens; mais leur seul crime, c'est le nom qu'ils portent et la profession qu'ils en font. Hors de là, que pouvez-vous dire contre eux, et de quoi les pouvez-vous accuser? Nous nous assemblons, mais seulement pour invoquer notre Dieu; et nos prières presque continuelles sont suivies des exercices d'une sainte pénitence. Du reste, quel tort faisons-nous à personne, et quelle charité même n'exerçons-nous pas envers tous? A quels devoirs manquons-nous? Jugez donc, concluoit cet ardent apologiste, jugez par notre vie qui nous sommes; et de ce que nous sommes, jugez quelle doit être cette foi par qui nous le sommes. Telle étoit la règle qu'il donnoit pour bien connoître la religion chrétienne, et pour en faire voir l'excellence. Mais à s'en tenir maintenant et précisément à cette règle, au lieu que c'étoit alors la gloire de la religion, n'en seroit-ce pas, dans l'état présent du christianisme, la honte?

Je l'ai dit, et je ne puis trop le répéter, ni trop fortement vous l'imprimer dans l'esprit : il y a, selon la belle remarque de Tertullien et celle d'Arnobe après lui, il y a entre les fausses religions du paganisme et la religion chrétienne, cette différence essentielle, que dans le paganisme ceux qui étoient bons et vertueux, ne l'étoient point par religion, puisqu'au contraire les religions païennes ne portoient qu'aux vices, et en donnoient dans leurs prétendues divinités les exemples. De sorte que tous les désordres qui se commettoient parmi les païens, on pouvoit les attribuer à leur religion, ou plutôt à leur superstition, sans lui pouvoir rien attribuer de toutes les vertus qui se pratiquoient. Mais par un privilége directement opposé, tout ce qui se fait de bien dans le christianisme, doit retourner à l'honneur de la religion chrétienne, puisque c'est elle qui l'ordonne et qui le persuade : et rien de tout ce qui se fait

le mal, ne doit tourner à sa confusion, puisqu'elle est la première et la plus rigoureuse à le défendre et à le condamner. C'est ainsi, mes frères, qu'il en devroit être; mais nous savons néanmoins que par la malignité des esprits, il en va tout autrement. On a toujours voulu, et l'on veut toujours, quoiqu'injustement, que notre foi soit responsable de notre mauvaise conduite. Et quel avantage en effet pour les libertins lorsqu'ils voient au milieu du peuple chrétien et parmi nous les trahisons et les perfidies, les inimitiés et les vengeances, les débauches et les impudicités? Je dis parmi nous; car prenez garde, s'il vous plaît, qui sont ceux qui scandalisent la foi que nous professons et qui la déshonorent par les excès et les déréglemens de leur vie? Sont-ce les hérétiques? dès qu'ils se sont séparés de sa communion, elle n'entre plus en rien de tout ce qui vient de leur part, et n'y prend plus d'intérêt. Elle ne se glorifie point, dit Tertullien, de leurs bonnes œuvres et de leurs vertus apparentes; mais aussi depuis le grand scandale qu'ils lui ont causé en l'abandonnant, de quelque manière qu'ils se comportent, ils ne sont plus capables de lui en causer d'autres : *Nec vitiis inquinatur, nec virtutibus coronatur* (1). Il n'y a que nous, mes chers auditeurs, qui puissions, dans l'opinion des hommes, la relever ou la rabaisser, la couronner de gloire ou la charger de confusion. Soyons saints comme elle et selon elle, la voilà dans le plus haut point de son crédit. Mais si nous violons toutes ses règles, mais si nous traitons son culte avec de scandaleuses irrévérences; mais si nous allions, ou si nous prétendons allier la pureté de sa morale avec la contagion du siècle, avec les excès de la passion, avec les cupidités de la chair, avec le goût du plaisir et des voluptés sensuelles, c'est alors qu'elle tombe dans le mépris, et si j'ose dire, dans l'ignominie.

(1) Tertull.

cent dans la pratique et par leurs actions criminelles; secondement, l'injustice des hommes, surtout des ennemis de la vraie religion, qui ferment les yeux à tout ce qu'il y a d'édifiant pour n'en être point touchés, parce qu'ils ne le veulent pas être; et qui ne les tiennent ouverts qu'aux scandales dont ils font le sujet de leurs discours injurieux et où ils appliquent toute leur réflexion.

Car ne dois-je pas aujourd'hui reconnoître dans le christianisme ce que le Prophète royal avoit déjà depuis si long-temps reconnu dans le judaïsme; et faut-il qu'un prédicateur de l'évangile en soit réduit à faire publiquement cet aveu? *Omnes declinaverunt*(1). Tous se sont égarés; ils ont tous quitté les voies de la sainteté qu'on leur avoit tracées et où ils étoient appelés, pour s'engager dans leurs voies propres, dans la voie de leur ambition, dans la voie de leur intérêt, dans la voie de la passion qui les domine. Oui, tous, ils se sont ainsi livrés au péché : *Omnes;* c'est-à-dire, qu'entre eux le plus grand nombre est celui des pécheurs; c'est-à-dire, que pour un juste qui se sépare de la multitude, nous pouvons compter mille pécheurs; c'est-à-dire, que partout et quelque part que nous portions la vue, rien presque ne se présente à nous que des pécheurs. Pécheurs de tout âge, de tout sexe, de tout caractère et de toute espèce. Pécheurs superbes et orgueilleux, pécheurs mercenaires et avares, pécheurs dissimulés et vindicatifs, pécheurs violens et emportés, pécheurs malins et médisans : ainsi des autres : *Omnes declinaverunt.* Encore s'ils savoient dans leur iniquité se prescrire de certaines bornes et demeurer dans les limites d'une certaine pudeur; mais y a-t-il rien dans les plus sales passions de si infect et de si honteux où ils ne se laissent entraîner? N'est-ce pas là même de tous les vices celui qui leur est devenu le plus commun, celui

(1) Ps. 13.

où

où ils se plongent plus promptement, celui où ils vivent plus habituellement, celui dont ils reviennent plus rarement, celui dont ils rougissent moins, dont ils se font moins de scrupule et moins de peine, dont ils se glorifient quelquefois plus hautement? *Corrupti sunt*(1). Je n'oserois m'expliquer davantage, et je les renvoie au témoignage de leur conscience pour penser en eux-mêmes (si cependant il n'est pas plus à propos qu'ils effacent absolument de leur esprit ces infâmes idées, à moins que ce ne soit un sentiment de pénitence qui leur en retrace un souvenir général), pour penser, dis-je, en eux-mêmes et pour se dire à eux-mêmes en quels abîmes de corruption et à quelles abominations la sensualité qui les gouverne, les a conduits : *Abominabiles facti sunt* (2). Ah ! mes frères, Jésus-Christ, notre législateur et notre maître, fut moqué, fut insulté, fut outragé dans sa passion ; mais comme nous la renouvelons par le péché, cette passion si ignominieuse, je puis bien conclure avec l'éloquent Salvien, que nous en renouvelons tous les opprobres, et qu'ils retombent sur la sainte loi que ce divin Sauveur est venu nous enseigner : *In nobis opprobrium patitur Christus* (3).

Il est vrai, et il en faut toujours convenir, que parmi tant d'ivraie semée dans le champ de l'Eglise, il y a quelque bon grain. Je sais qu'il se trouve encore dans la religion chrétienne quelques chrétiens capables d'en soutenir l'honneur. Mais est-ce sur eux que le libertinage attache ses regards? est-ce au bien qu'ils font, est-ce aux exemples qu'ils donnent et aux vertus qu'ils pratiquent, que le monde se rend attentif? Dans une société, dans une compagnie, un homme scandaleux fait plus d'impression sur les esprits que tous les autres ensemble, quelque réglés qu'ils puissent être.

Finissons, mes chers auditeurs, et fasse le ciel que

(1) Ps. 13. — (2) *Ibid.* — (3) Salv.

ce discours rallume tout votre zèle pour le soutien de votre foi et pour sa gloire. C'est ainsi que, sans passer les mers et sans porter l'évangile à des peuples éloignés, vous pouvez participer au ministère des apôtres. Ne détruisons pas dans le sein de l'Eglise ce que d'autres bâtissent au milieu de l'idolâtrie; et tandis que des ouvriers infatigables vont chercher des nations barbares et leur inspirer le respect de nos saints mystères, ne les avilissons pas dans l'esprit même des fidèles, et ne leur donnons pas lieu d'en être moins touchés. Nous sommes si sensibles à l'honneur d'une famille où nous avons pris naissance, si sensibles à l'honneur d'un corps où nous avons été associés comme membres : ne le serons-nous point à l'honneur d'une religion où nous avons été si heureusement régénérés, à qui nous nous sommes si étroitement engagés, par qui nous avons reçu tant de grâces, et dont nous attendons encore une couronne immortelle? Car si nous sommes, selon l'expression de l'Apôtre, par la sainteté de nos mœurs, la joie et la couronne de notre religion : *Gaudium meum et corona mea*, elle sera la nôtre; et autant que nous l'aurons honorée en cette vie, autant serons-nous glorifiés dans l'éternité, que je vous souhaite, etc.

SERMON

POUR LE

XXI.ᴱ DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

SUR LE PARDON DES INJURES.

Tunc vocavit illum dominus suus, et ait illi : Serve nequam, nne debitum dimisi tibi, quoniam rogasti me : nonne ergò ɔortuit et te misereri conservi tui, sicut et ego tuî misertus ım? Et iratus dominus ejus, tradidit eum tortoribus.

Alors son maître le fit appeler, et lui dit : Méchant serviteur, vous ai remis tout ce que vous me deviez, parce que vous 'en avez prié : ne falloit-il donc pas avoir pitié de votre comagnon, comme j'ai eu pitié de vous ? Sur cela, le maître indiné le livra aux exécuteurs de la justice. En saint Matthieu, hap. 18.

JAMAIS reproche ne fut plus convaincant, ni jamais ussi châtiment ne fut plus juste. Pour peu que nous yons de lumières et de droiture naturelle, il n'y a perɔnne qui ne sente toute la force de l'un, et qui n'aprouve toute la rigueur de l'autre. Car que pouvoit réondre ce serviteur impitoyable et si dur à se faire payer ıns délai une somme de cent deniers, lors même que ɔn maître, touché pour lui de compassion et ayant gard à sa misère, venoit de lui remettre jusques à dix nille talens ? Si donc, irrité d'une telle conduite, le naître ne diffère pas à punir ce misérable, s'il le traite omme ce malheureux a traité son débiteur, et s'il le fait nfermer dans une obscure prison, c'est un arrêt dont 'équité se présente d'abord à l'esprit, et dont la raison st évidente. Voilà, mes chers auditeurs, la figure, et lès que nous en demeurons là, nous n'y voyons rien qui

nous surprenne, ni rien qui ne soit conforme aux lois d'une étroite justice. Mais laissons la figure, et faisons-en l'application. Jésus-Christ l'a faite lui-même dans notre évangile, et il y a sans doute de quoi nous étonner. Car c'est ainsi, dit le Fils de Dieu, que votre Père céleste se comportera envers vous : *Sic et Pater vester cœlestis faciet vobis* (1). Quelle menace! et à qui parle le Sauveur du monde? à vous, chrétiens, et à moi, si nous ne pratiquons pas à l'égard du prochain la même charité que ce Dieu de miséricorde a tant de fois exercée en notre faveur, et qu'il exerce encore tous les jours; si dans les offenses que nous recevons du prochain, nous nous livrons à nos ressentimens et à nos vengeances; si nous ne pardonnons pas, si nous ne remettons pas libéralement toute la dette, ou si nous ne la remettons pas sincèrement et de bonne foi : *Sic et Pater vester cœlestis faciet vobis, si non remiseritis unusquisque proximo suo de cordibus vestris.* De là, mes frères, vous jugez de quelle importance il est de vous exhorter fortement au pardon des injures. Or, c'est ce que j'entreprends aujourd'hui. Matière d'une conséquence infinie; matière où je n'aurois pas la confiance de m'engager, si je ne comptois, Seigneur, sur l'onction divine et l'efficace toute-puissante de votre parole. Soutenez-moi, mon Dieu, dans un sujet où votre grâce m'est plus nécessaire que jamais. Je le demande par la médiation de Marie. *Ave, Maria.*

Si je parlois à des païens et en philosophe, je pourrois trouver, dans les principes mêmes de la prudence du siècle, de quoi réprimer les saillies de la vengeance, et de quoi condamner les excès d'une passion aussi aveugle qu'elle est violente et emportée; mais, du reste, mes chers auditeurs, convenons qu'avec toutes les preuves

(1) Matth. 18.

de la philosophie humaine, je discourrois beaucoup et avancerois peu; et que les plus spécieux raisonnemens n'aboutiroient tout au plus qu'à satisfaire votre curiosité, et non point à convaincre vos esprits, ni à toucher vos cœurs. Il faut donc prendre la chose de bien plus haut, et c'est à la religion que je dois avoir recours; il faut vous parler, non en sage du monde, mais en prédicateur de Jésus-Christ; il faut, pour vous soumettre, employer l'autorité de Dieu même, et pour vous engager, vous proposer un intérêt éternel. Appliquez-vous, s'il vous plaît, à mon dessein, que j'explique en deux mots. Je viens vous entretenir d'un des plus grands commandemens de la loi; et afin de vous en persuader solidement la pratique, je viens établir deux propositions qui partageront ce discours. Dieu a droit de nous ordonner, en faveur du prochain, le pardon des injures que nous en avons reçues: c'est la première proposition et la première partie. Si nous refusons au prochain ce pardon, nous donnons à Dieu un droit particulier de ne nous pardonner jamais à nous-mêmes: c'est la seconde proposition et la seconde partie. Prenez garde, mon cher auditeur: voulez-vous disputer à Dieu son droit? je vais le justifier; prétendez-vous que Dieu vous pardonnant, après que vous n'avez pas pardonné, se relâche ainsi de son droit? c'est de quoi je vais vous détromper. Il n'est point ici question de belles paroles, ni des agrémens de l'éloquence chrétienne; mais il s'agit de vous faire vivement comprendre deux des plus grandes vérités. Commençons.

PREMIÈRE PARTIE.

Je l'avoue, chrétiens, le pardon des injures est difficile, et il n'y a rien dans le cœur de l'homme qui n'y répugne; c'est ce que le christianisme a de plus sublime, de plus héroïque, de plus parfait. Pardonner sincère-

ment et de bonne foi, pardonner pleinement et sans réserve, voilà, dis-je, à en juger par les sentimens naturels, la plus rude épreuve de la charité, et l'un des plus grands efforts de la religion; mais, après tout, je soutiens que Dieu a droit de l'exiger de nous, et je dis qu'il l'exige en effet: comment cela? comme maître, comme père, comme modèle, comme juge. Comme maître, par la loi qu'il nous impose; comme père, par les biens dont il nous comble; comme modèle, par les exemples qu'il nous donne, et comme juge, par le pardon qu'il nous promet. Tout ceci est d'une extrême importance: n'en perdez rien.

Pardonner les injures et aimer ses ennemis, c'est un précepte, mes chers auditeurs, fondé sur toutes les lois divines, et aussi ancien que la vraie religion. Dans la loi de nature, dans la loi écrite, dans la loi de grâce, cet amour des ennemis a été d'une obligation indispensable; et quand on disoit aux Juifs: Vous aimerez votre prochain et vous haïrez votre ennemi, ce n'étoit pas Dieu qui le disoit, remarque saint Augustin, mais ceux qui interprétoient mal la loi de Dieu; ce n'étoit pas une tradition de Moïse, mais une tradition des pharisiens, qui, corrompant la loi de Moïse, croyoient que le commandement d'aimer le prochain leur laissoit la liberté de haïr leurs ennemis. Jésus-Christ n'a donc point établi une loi nouvelle, lorsqu'usant de toute sa puissance de législateur, il nous a dit: Aimez vos ennemis et pardonnez-leur; mais il a seulement renouvelé cette loi, qui étoit comme effacée du souvenir des hommes, il a seulement expliqué cette loi, qui étoit comme obscurcie par l'ignorance et les grossières erreurs des hommes; il a seulement autorisé cette loi, qui étoit comme abolie par la corruption où vivoient la plupart des hommes. Car si vous n'aimez que ceux qui vous aiment, poursuivoit le Sauveur du monde, que faites-

vous en cela plus que les publicains; et si vous n'avez de la charité que pour vos frères, qu'y a-t-il là qui vous relève au-dessus des païens? Toute votre charité alors ne peut être digne de Dieu, ni telle que Dieu la demande, puisque ce n'est point une charité surnaturelle, mais une charité purement humaine. Et voilà pourquoi, concluoit le Fils de Dieu, il vous est ordonné d'aimer jusques à vos ennemis, de remettre à vos ennemis les offenses que vous pensez en avoir reçues, de conserver la paix avec vos ennemis, et même de la rechercher: ainsi l'a-t-on dû de tout temps, et ainsi le devez-vous maintenant, en vertu de l'ordre que je vous intime, ou que je réitère et que je vous fais entendre dans les termes les plus formels : *Ego autem dico vobis : Diligite inimicos vestros* (1).

Or, supposé ce précepte, je prétends, chrétiens, que Dieu a un droit incontestable de nous y assujettir, parce qu'il est le maître, et par conséquent que nous sommes indispensablement obligés de nous y soumettre et d'y obéir, pour reconnoître là-dessus, aussi bien que sur tout le reste, notre dépendance, et pour rendre à son souverain pouvoir l'hommage que nous lui devons: précepte appuyé sur les raisons les plus solides et les plus sensibles; mais quand il s'agit de l'autorité de Dieu, et de l'absolue soumission qu'il attend de nous en qualité de souverain Etre, ce seroit en quelque sorte lui faire outrage que de vouloir traiter avec lui par raison. Il commande, c'est assez; il dit: *Ego autem dico vobis*, il n'en faut pas davantage. Et qui êtes-vous, en effet, ô homme! pour entrer en discussion avec votre Dieu; et vous appartient-il de raisonner sur ses adorables et suprêmes volontés? *O homo, tu quis es, qui respondeas Deo?* (2)

Quelle est donc d'abord la réponse la plus courte et

(1) Matth. 5. — (2) Rom. 9.

la plus décisive pour renverser toutes vos excuses, et pour détruire toutes les prétendues justifications dont votre vengeance tâche à se couvrir? la voici, et comprenez-la. C'est que Dieu veut que vous pardonniez, et que vous pardonniez de cœur; c'est-à-dire, que vous ne vous contentiez pas de garder certains dehors, et de ne vous porter à nul éclat; mais que vous bannissiez de votre cœur toute animosité volontaire et tout ressentiment; Dieu le veut, et je vous l'annonce de sa part: *Ego autem dico vobis*. A cela vous ne pouvez plus rien répliquer qui ne tombe de lui-même; mais ce sacrifice me coûtera bien cher; dès qu'il est nécessaire, il n'y a point à examiner s'il vous coûtera beaucoup, ou s'il vous coûtera peu, puisqu'il n'y a rien, de quelque prix qu'il puisse être, que vous ne deviez sacrifier à Dieu. Mais c'est un effort au-dessus de la nature: aussi n'est-ce pas selon la nature qu'on l'exige de vous, mais selon la grâce, qui ne vous manquera pas, et qui est assez puissante pour vous soutenir; mais j'y sens une répugnance que je ne puis vaincre, et le moyen que je me fasse une pareille violence? Abus, répond saint Jérôme; quand Dieu vous l'ordonne, la chose dès-là vous est possible, puisque Dieu n'ordonne rien d'impossible. Et qu'y a-t-il, ajoute le même saint docteur, de plus possible pour vous que ce qui dépend de vous et de votre volonté? Il n'y a point ici, comme à l'égard de bien d'autres préceptes, à alléguer, ou la distance des lieux, ou la fortune, ou l'âge, ou la santé, ni le reste. Mais que dira le monde? il dira que vous êtes chrétien, et que vous vous comportez en chrétien; il dira que vous êtes soumis à Dieu, et votre fidélité l'édifiera; ou s'il ne pense, ni ne parle de la sorte, quoi qu'il pense et quoi qu'il dise, vous mépriserez ses jugemens et ses discours, et vous vous souviendrez que c'est à l'ordre de Dieu, et non aux idées du monde, que vous devez vous conformer. Mais

on me traitera d'esprit foible, et il y va de mon honneur : votre plus grand honneur est de renoncer, en vue de Dieu, à tout honneur mondain, et l'acte le plus héroïque de la vraie force est de triompher ainsi tout à la fois et de vous-même, et du siècle profane. Mais cet homme se prévaudra de mon indulgence, et n'en deviendra que plus hardi à m'attaquer : peut-être sera-t-il touché de votre religion, ou, s'il ne l'est pas, et qu'il en devienne plus mauvais pour vous, vous en deviendrez meilleur devant Dieu, à qui seul il vous importe de plaire. Ah ! chrétiens, que votre amour-propre est fécond en subtilités pour se justifier, et pour se soustraire impunément à la loi de Dieu ! Si j'entreprenois de découvrir tous ses artifices, c'est une matière que je ne pourrois épuiser ; mais fût-il mille fois plus artificieux et plus subtil, il faudra toujours qu'il plie sous l'empire dominant du maître qui nous interdit toute haine, et qui s'en est déclaré si expressément par ces paroles : *Ego autem dico vobis : Diligite inimicos vestros.*

Mais ce n'est point, après tout, par une obéissance pure et par une soumission forcée, qu'il prétend nous engager à l'observation de sa loi ; il veut que la reconnoissance y ait part, et le pardon qu'il sollicite pour le prochain, c'est encore plus comme bienfaiteur et comme père, qu'il s'y intéresse, que comme législateur et comme maître. S'il nous commandoit d'aimer nos ennemis et de leur pardonner pour eux-mêmes, son précepte pourroit nous paroître dur et rigoureux. Car il est vrai qu'à considérer précisément la personne d'un ennemi qui s'élève contre nous, nous n'y trouvons rien que de choquant, rien qui ne nous pique et qui ne soit capable d'exciter le fiel le plus amer. Mais que fait Dieu ? il se présente à vous, mon cher auditeur, et, détournant vos yeux d'un objet qui les blesse, il vous ordonne de l'envisager lui-même. Il ne vous dit pas : C'est pour ce-

lui-ci, c'est pour celle-là que je vous enjoins de leur pardonner; mais il vous dit: C'est pour moi; il ne vous dit pas: Pardonnez-leur parce qu'ils le méritent; mais il vous dit: Pardonnez-leur parce que je l'ai bien mérité moi-même; il ne vous dit pas: Ayez égard à ce que vous leur devez; mais il vous dit: Ayez égard à ce qui m'est dû et à ce que je leur ai cédé. Ce fut ainsi que les enfans de Jacob touchèrent le cœur de Joseph, leur frère, qu'ils avoient si indignement vendu, et qu'ils obtinrent de lui le pardon de l'attentat même le moins pardonnable, où leur envie les avoit portés contre sa propre personne. Votre père, lui dirent-ils, et le nôtre, nous a chargés de vous faire une demande en son nom: c'est que vous ne pensiez plus au crime de vos frères, et que vous oubliiez l'énorme injustice qu'ils ont commise envers vous: *Pater tuus præcipit nobis ut hæc tibi verbis illius diceremus: Obsecro ut obliviscaris sceleris fratrum tuorum, et peccati, atque malitiæ quam exercuerunt in te* (1). Au souvenir de Jacob, de ce père que Joseph aimoit, et dont il avoit été si tendrement aimé, ses entrailles s'émurent, les larmes lui coulèrent des yeux, et, bien loin d'éclater en menaces, et de reprocher à ces frères parricides leur barbare inhumanité, il les rassura: *Nolite timere* (2); il prit lui-même leur défense, et les excusa en quelque manière: *Vos cogitastis de me malum, sed Deus vertit illud in bonum* (3); il se fit leur soutien et leur protecteur: *Ego pascam vos et parvulos vestros* (4).

Or, chrétiens, ce n'est point au nom d'un père temporel, ni au nom d'un homme comme vous, c'est au nom du Père céleste, au nom d'un Dieu créateur, d'un Dieu rédempteur que je m'adresse à vous. Combien de fois peut-être, vous retraçant l'idée de ses bienfaits, vous êtes-vous écriés, comme David, dans un renou-

(1) Genes. 50. — (2) *Ibid.* — (3) *Ibid.* — (4) *Ibid.*

vellement de piété et de zèle : *Quid retribuam Domino, pro omnibus quæ retribuit mihi?* (1) Que vous donnerai-je, ô mon Dieu ! pour tout ce que vous m'avez donné, et que ferai-je pour vous, Seigneur, après tout ce que vous avez fait pour moi ? combien de fois avez-vous désiré l'occasion où vous puissiez, par une marque solide, lui témoigner votre amour ? N'en cherchez point d'autre que celle-ci ; et dès que vous pardonnerez pour Dieu, comptez avec assurance que vous aimez Dieu. Je ne sais si vous concevez bien toute ma pensée ; elle est vraie, elle est indubitable, et, pour une âme encore susceptible de quelque sentiment de religion, je ne vois rien de plus engageant ni de plus consolant. Expliquons-nous : la plus grande consolation que je puisse avoir sur la terre, est de pouvoir croire avec toute la certitude possible en cette vie, que j'aime Dieu, et que je l'aime, non d'un amour suspect et apparent, mais d'un amour réel et véritable ; car, autant que je suis certain de mon amour pour lui, autant suis-je certain de son amour pour moi et de sa grâce. Or, de tous les témoignages que je puis là-dessus souhaiter, il n'en est point de moins équivoque et de plus sûr, que de pardonner à un ennemi : pourquoi ? parce qu'il n'y a que l'amour de Dieu, et le plus pur amour, qui me puisse déterminer à ce pardon. Ce n'est point la nature qui m'y porte, puisqu'il la combat directement ; ce n'est point le monde, puisque le monde a des maximes toutes contraires : d'où il s'ensuit que Dieu seul en est le motif, que le seul amour de Dieu en est le principe, et qu'en disant à Dieu : Je vous aime, Seigneur, et pour preuve que je vous aime, je remets de bonne foi telle injure qui m'a été faite, je suis, en parlant de la sorte, à couvert de toute illusion.

Et quelle onction, mes chers auditeurs, n'accompagne point ce témoignage secret qu'on se rend à soi-

(1) Ps. 115.

même : J'ai sujet de penser que j'aime mon Dieu, et que je l'aime vraiment : je fais quelque chose pour mon Dieu, que je ne puis faire que pour lui, et par conséquent que je fais purement pour lui? Quel goût ne trouve-t-on point en cette réflexion ? Mais le mal est que sans regarder jamais Dieu dans l'homme, nous ne regardons que l'homme même, et de là ces longues et vaines déclamations sur l'indignité du traitement qu'on a reçu, sur l'audace de l'un, sur la perfidie de l'autre, sur mille sujets qu'on défigure souvent, qu'on exagère, qu'on représente avec les traits les plus noirs. Hé ! chrétiens, qu'il en soit comme vous le dites et comme il vous plaît de l'imaginer, j'y consens; mais ne comprendrez-vous jamais que ce n'est point là de quoi il s'agit ; que quand nous vous exhortons à pardonner, nous ne prétendons pas justifier à vos yeux le prochain, puisque s'il étoit innocent, il n'y auroit point de pardon à lui accorder ? Que voulons-nous donc ? c'est que vous vous éleviez au-dessus de l'homme ; c'est que vous donniez à Dieu ce que vous refuseriez à l'homme; c'est que vous pensiez que Dieu se tiendra honoré, glorifié, et, si j'ose dire, obligé de ce que vous ferez en faveur de l'homme. Du moment que vous vous serez bien imprimé dans l'esprit cette vérité fondamentale et essentielle, y aura-t-il effort qui vous étonne et qui doive vous étonner et vous arrêter ?

Allons plus avant, et si, pour nous exciter encore et nous régler, il nous faut un grand exemple, Dieu lui-même, comme modèle, nous en servira et nous convaincra par la vue de ses miséricordes envers nous, et par la douceur de sa conduite. Car nous avons beau nous plaindre et relever nos droits, il n'y a jamais eu, ni jamais il n'y aura de réplique à l'argument que Dieu nous fait aujourd'hui sous la figure de ce maître de l'évangile : *Omne debitum dimisi tibi : nonne ergò opor-*

tuit et te misereri conservi tui? (1) J'aime mes ennemis, et je leur pardonne; je vous ai vous-même aimé, et combien de fois vous ai-je pardonné? ne devez-vous donc pas m'imiter en cela et pardonner comme moi? Raison qui nous ferme la bouche et qui nous accable du poids de son autorité. Et pour l'examiner à fond, prenez-la, mon cher auditeur, dans tous les tours qu'il vous plaira. Considérez-y les offenses de part et d'autre, et comparez la personne qui les reçoit, celle qui les fait, le pouvoir et la manière de se venger, l'intérêt qui se trouve à pardonner, la fin que l'on peut, dans l'un ou dans l'autre, se proposer; pesez, dis-je, exactement tout cela, et en tout cela vous verrez comment l'exemple d'un Dieu vous condamne, et que c'est assez de ce seul exemple, si vous ne le suivez pas, pour vous rendre criminel. De là vos vengeances vous paroîtront pleines d'injustice, de foiblesse, de lâcheté, d'aveuglement, d'ingratitude envers Dieu, et d'oubli de vous-mêmes. Toutes ces considérations sont dignes de vous, et demandent une attention particulière.

Car, pour en venir au détail, nous sommes piqués d'une injure, et quelquefois nous nous en prenons à Dieu même : mais combien lui-même en souffre-t-il tous les jours, et en a-t-il souffert? Nous ne pouvons supporter qu'un homme se soit attaqué à nous et qu'il nous ait outragés; mais Dieu nous fait voir des millions d'hommes, ou plutôt tous les hommes ensemble, qui se soulèvent contre lui et qui le déshonorent. Nous avons peine à digérer que tel et tel depuis si long-temps nous rendent de mauvais offices; mais Dieu nous répond que depuis qu'il a créé le monde, le monde n'a pas un moment cessé de l'insulter. Il nous est fâcheux d'avoir un ennemi dans cette famille, dans cette compagnie; mais Dieu en a par toute la terre. A quoi sommes-nous

(1) Matth. 18.

si sensibles, et sur quoi faisons-nous paroître tant de délicatesse? sur une parole souvent mal entendue, sur une raillerie mal prise, sur une contestation dans l'entretien, sur une vivacité qui sera échappée, sur un mépris très-léger, sur un air froid et indifférent, sur une vaine prétention qu'on nous dispute, sur un point d'honneur. Car voilà, vous le savez, voilà ce qui fait naître parmi les hommes les plus grandes inimitiés, et même parmi ces hommes si jaloux de passer dans le monde pour sages et pour esprits forts. Mais, dit saint Chrysostôme, à regarder les inimitiés des hommes dans leur principe, qu'elles sont frivoles! et qu'y a-t-il de comparable à tout ce qui s'est fait et à tout ce qui se fait contre notre Dieu; aux impiétés, aux sacriléges, aux imprécations et aux blasphêmes; aux profanations de ses autels, de son nom, de ses plus sacrés mystères; aux révoltes perpétuelles et les plus formelles contre sa loi? Mais encore qu'est-ce que ce souverain Maître, créateur de l'univers, et qu'est-ce que de foibles créatures qu'il a formées de sa main et tirées du néant? Si donc, vils esclaves, nous nous récrions si hautement en toutes rencontres et sur les moindres blessures, n'a-t-il pas droit de nous confondre par son exemple, et de nous dire: *Omne debitum dimisi: nonne ergò oportuit et te misereri?* Moi, la grandeur même, moi digne de tous les hommages, mais exposé à toute l'insolence des pécheurs et à tous les excès de leurs passions les plus brutales, j'oublie en quelque sorte pour eux, et la supériorité de mon être, et l'innombrable multitude, la grièveté, l'énormité de leurs offenses. Moi-même je leur tends les bras pour les rappeler; moi-même je leur ouvre le sein de ma miséricorde pour les y recueillir; moi-même je les préviens de ma grâce et leur communique mes plus riches dons. C'est ainsi que j'en use, tout Dieu que je suis; mais vous, ennemis irréconciliables, vous n'écou-

tez que la vengeance qui vous anime et la colère qui vous transporte. Mais vous, hommes, vous voulez traiter dans toute la rigueur, des hommes comme vous : *Nonne oportuit et te misereri conservi tui?* Mais vous, sans vous souvenir de votre commune origine, qui vous égale tous devant mes yeux, vous prétendez vous prévaloir de je ne sais quelle distinction humaine, pour exagérer tout ce qui se commet à votre égard, et pour le mettre au rang des fautes irrémissibles. Mais vous, mesurant tous vos pas, et craignant de rien relâcher de vos droits, plus imaginaires que réels, vous passez des années, et quelquefois toute la vie, dans des divisions scandaleuses, plutôt que de faire une démarche ; et pour une occasion, pour un moment où votre frère a manqué, vous demandez des réparations qui ne finissent point. Mais vous, comptant pour beaucoup de ne pas porter les choses à l'extrémité, vous demeurez dans une indifférence qui ne témoigne que trop l'éloignement et l'aliénation de votre cœur. Sont-ce là les règles de la charité que je vous ai recommandée, et dont j'ai voulu être le modèle ?

Malheur à nous, mes frères, si nous ne nous conformons pas à ce divin exemplaire. Le péché originel de l'homme a été de vouloir être semblable à Dieu; mais ici Dieu non-seulement nous permet, mais nous conseille, mais nous exhorte, mais nous ordonne d'être parfaits comme lui. Comment accorder ensemble l'un et l'autre? Rien de plus aisé, répond saint Augustin, expliquant cette apparente contradiction. Le premier péché de l'homme a été de vouloir être semblable à Dieu en ce qui regarde la prééminence de cet Etre suprême, c'est-à-dire, qu'il a souhaité d'être grand comme Dieu, éclairé comme Dieu, indépendant comme Dieu. Or, c'étoit là un orgueil insupportable et une criminelle présomption. Mais la perfection est de ressembler à Dieu

par l'imitation de sa sainteté et de ses vertus; je veux dire, d'être charitable comme Dieu, miséricordieux comme Dieu, patient comme Dieu : *Estote perfecti sicut Pater vester cœlestis perfectus est* (1).

Je dis plus, et je soutiens, mon cher auditeur, que cet exemple doit avoir sur vous d'autant plus d'efficace qu'il vous est personnel. Concevez bien ceci. Je ne vous ai parlé qu'en général de tout ce que Dieu reçoit d'outrages de la part des hommes, et de tout ce qu'il leur remet si libéralement et si aisément; mais que seroit-ce, si de toutes les personnes qui composent cet auditoire, prenant chacun en particulier, je lui remettois devant les yeux tout ce qu'il a fallu que Dieu, dans le cours de sa vie, lui pardonnât, et tout ce qu'il se flatte en effet que Dieu lui a pardonné? Que seroit-ce si je présentois à ce mondain toutes les abominations d'une habitude vicieuse, où il s'est livré à ses désirs les plus déréglés; où, sans retenue et sans frein, il s'est abandonné aux plus honteux débordemens; où, mille fois révolté contre sa propre conscience, il a étouffé la voix de Dieu qui se faisoit entendre à lui, il a rejeté la grâce de Dieu qui l'éclairoit et qui le pressoit, il a foulé aux pieds la loi de Dieu qui l'importunoit et qui le gênoit, il a raillé des plus saints mystères de Dieu, dont la créance le condamnoit, et dont l'idée le fatiguoit et le troubloit, il a sacrifié Dieu et tous les intérêts de Dieu, à l'objet périssable qui l'enchantoit et le possédoit? Que seroit-ce si, parcourant tous les autres états, j'appliquois cette morale à l'impie, à l'ambitieux, à l'avare (car il n'y a que trop lieu de croire que dans cette assemblée il se trouve de toutes ces sortes de pécheurs); que seroit-ce, dis-je, mon cher frère, si je vous retraçois le souvenir de toutes vos iniquités, et que je raisonnasse ainsi avec vous : Voilà ce que Dieu a toléré, voilà

(1) Matth. 5.

sur

sur quoi il a usé à votre égard de toute son indulgence, voilà ce qu'il a cent fois oublié pour vous rapprocher de lui et pour se rapprocher de vous. Par où jamais pourrez-vous vous défendre de suivre un exemple si puissant et si présent? Or, ce que je vous dirois, Dieu vous le dit actuellement dans le fond de l'ame : *Serve nequam, omne debitum dimisi tibi;* Méchant serviteur, c'est spécialement à vous que j'ai tout remis : *Tibi.* Je pouvois vous perdre, et je me suis employé à vous sauver; je pouvois vous bannir éternellement de ma présence, et je vous ai recherché; vous étiez pour moi dans une indocilité, dans une insensibilité, dans une dureté de cœur capable de tarir toutes les sources de ma miséricorde, et rien ne les a pu épuiser. De quel front et par quelle monstrueuse opposition un débiteur à qui l'on a fait grâce, et grâce sur des dettes accumulées et dont il seroit accablé, peut-il poursuivre avec une sévérité inexorable l'acquit d'une dette aussi légère que celle qui vous intéresse? *Omne debitum dimisi tibi : nonne ergò oportuit et te misereri conservi tui?*

Mais peut-être, chrétiens, doutez-vous de ce pardon de la part de Dieu par rapport à vous; car qui sait s'il est digne d'amour ou de haine, et qui peut être certain de la rémission de ses péchés? Hé bien, si vous craignez de ne l'avoir pas encore obtenu, je viens vous enseigner le moyen infaillible de l'obtenir, en vous faisant considérer Dieu comme juge : et s'il y a une vérité qui doive faire impression sur vos cœurs, n'est-ce pas celle-ci, par où je conclus cette première partie : Il est vrai, tel est en cette vie notre triste sort, et l'affreuse incertitude où nous nous trouvons : nous savons que nous avons péché, et nous ne savons si Dieu nous a pardonné? Les plus grands saints ne le savoient pas eux-mêmes; et des pénitens par état, après avoir passé de longues années dans les plus rigoureux exercices

d'une mortification accablante, saisis néanmoins de frayeur, se demandoient les uns aux autres, comme nous l'apprend saint Jean Climaque : Ah! mon frère, pensez-vous et puis-je penser que mes péchés devant Dieu soient effacés? Si des saints étoient pénétrés de ce sentiment, quel doit être celui de tant de pécheurs? Or, dans le sujet que je traite, j'ai de quoi les tirer de cette incertitude qui les trouble; j'ai de quoi leur donner l'assurance la plus solide et la plus ferme; puisque elle est fondée sur la parole même de Dieu, sur l'oracle de la vérité éternelle; car c'est Dieu qui nous l'a dit; et s'il nous ordonne de pardonner, c'est en ajoutant à son précepte cette promesse irrévocable et si engageante : Je vous pardonnerai moi-même : *Dimittite et dimittemini* (1). En deux mots quel fonds d'espérance, et quel motif pour animer notre charité! Il n'y a là ni ambiguité, ni équivoque; il n'y a point de restriction, ni d'exception; tout y est intelligible, tout y est précis et formel. Remarquez-le bien. Dieu, par la bouche de son Fils, ne nous dit pas: Pardonnez, et je vous pardonnerai certain péchés; mais de quelque nature qu'ils puissent être, vos péchés vous seront remis : *Et dimittemini.* Il ne nous dit pas : Pardonnez, et je vous pardonnerai plusieurs péchés; mais leur nombre, selon l'expression du Prophète, fût-il plus grand que celui des cheveux de votre tête, tous vos péchés en général vous seront remis : *Et dimittemini.* Il ne nous dit pas : Pardonnez, et après un temps marqué pour satisfaire à ma justice, je vous pardonnerai; mais du moment que vous aurez pardonné, vos péchés dès-là vous seront remis : *Et dimittemini.* Tellement, chrétiens, que dès que je pardonne, et que je pardonne en vue de Dieu et par amour pour Dieu, je puis autant compter sur le pardon de mes péchés, que sur l'infaillibilité de Dieu et sur son ir··io-

(1) Luc. 6.

lable fidélité. Rempli de cette confiance, je vais à l'autel du Seigneur, et sans oublier le respect dû à cette infinie majesté, j'ose lui parler de la sorte : Je suis pécheur, et je le reconnois en votre présence, ô mon Dieu; mais tout pécheur que je suis, vous me recevez en grâce, parce que selon vos ordres j'ai moi-même fait grâce. Dans le sacrifice que je viens vous présenter, je n'ai point d'autre victime à vous offrir que mon cœur et que son ressentiment. Je vous l'immole, Seigneur, et c'est une hostie digne de vous, puisqu'elle est purifiée du feu de la charité. Et si vous rejetiez cette hostie, j'en appellerois à votre parole. Et si vous m'imputiez encore quelque chose après l'avoir racheté par cette hostie, je dirois, Seigneur, et vous me permettriez de le dire, ou que vous m'avez trompé, ou que vous avez changé. Or, ni l'un ni l'autre ne vous peut convenir.

N'en doutez point, mon cher auditeur, quand vous aurez fait un pareil effort, et que vous adresserez à Dieu une telle prière, il vous écoutera; il vous répondra dans le secret du cœur, ce qu'il fit entendre à Magdeleine en la renvoyant : Allez en paix, vos péchés vous sont pardonnés : *Remittuntur tibi peccata, vade in pace* (1). Le ministre de la pénitence, témoin d'une disposition si sainte, et comptant sur toutes les autres qui s'y trouvent renfermées, prononcera sans hésiter, la sentence de votre absolution, et répandra sur vous toutes les bénédictions du ciel. Vous vous retirerez content de Dieu et content de vous-même. Or, à toutes ces conditions et par tous ces titres, dites-moi si Dieu n'a pas droit d'exiger de vous le pardon qu'il vous ordonne, et dont il vous a fait une loi. Mais vous, dès que vous ne le voulez pas accorder ce pardon si légitimement dû et si expressément enjoint, ne donnez-vous pas à Dieu un droit particulier

(1) Luc. 7.

de ne vous pardonner jamais à vous-même? C'est ce que vous allez voir dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Ce que nous craignons communément le plus, et ce qui nous seroit dans la vie plus fâcheux et moins soutenable, c'est, chrétiens, qu'on nous traitât comme nous traitons les autres, qu'on nous jugeât comme nous jugeons les autres, qu'on nous poursuivît et nous condamnât comme nous poursuivons et condamnons les autres. Notre injustice va jusqu'à ce point, de ne vouloir rien supporter de ceux avec qui nous sommes liés par le nœud de la société humaine, et de prétendre qu'ils nous passent tout, qu'ils nous cèdent tout, qu'en notre faveur ils se démettent de tout. Si, par un retour bien naturel, ils se comportent envers nous selon que nous nous comportons envers eux; s'ils s'élèvent contre nous de même que nous nous élevons contre eux, et s'ils nous font ressentir toute la rigueur qu'ils ressentent de notre part, nous en paroissons outrés et désolés. Mais à combien plus forte raison devons-nous donc craindre encore davantage que Dieu ne se serve pour nous de la même mesure dont nous nous servons pour le prochain; c'est-à-dire, qu'il ne devienne aussi implacable pour nous que nous le sommes pour nos frères, et que le pardon que nous ne voulons pas leur accorder, il ne nous l'accorde jamais à nous-mêmes? Or, c'est justement à quoi nous nous exposons par notre inflexible dureté et par nos inimitiés. En ne voulant pas nous conformer à sa conduite, nous l'obligeons de se conformer à la nôtre; et nous obstinant à ne rien pardonner, nous lui donnons un droit particulier de ne nous pardonner jamais. Comment cela? le voici : parce qu'alors nous nous rendons singulièrement coupables, et coupables en quatre

manières. Observez-les. Coupables envers Dieu, coupables envers J.-C., Fils de Dieu; coupables envers le prochain substitué en la place de Dieu, et coupables envers nous-mêmes. Coupables envers Dieu, dont nous violons un des préceptes les plus essentiels; coupables envers Jésus-Christ, Fils de Dieu, que nous renonçons en quelque sorte dès que nous renonçons au caractère le plus distinctif et le plus marqué du christianisme; coupables envers le prochain substitué en la place de Dieu, et à qui nous refusons ce qui lui est dû, en conséquence du transport que Dieu lui a fait de ses justes prétentions; enfin, coupables envers nous-mêmes, soit en nous démentant nous-mêmes et la prière que nous faisons tous les jours à Dieu, soit en prononçant contre nous-mêmes, par cette prière, notre propre condamnation. Quelle ample matière et quel nouveau fonds de morale! Ecoutez-moi, tandis que je le vais développer.

Car il ne faut point se persuader, chrétiens, qu'il vous soit indifférent de pardonner ou de ne pardonner pas, et que devant Dieu vous en soyez quittes pour lui représenter la justice de vos ressentimens et de vos vengeances, par la grièveté des injures qui vous offensent. Tout offensés que vous pouvez être, Dieu vous défend de suivre les mouvemens de votre cœur aigri et envenimé; et quelque violente que soit la passion qui vous anime, il veut que vous l'étouffiez : pourquoi? parce qu'il s'est réservé à lui seul le droit de vous venger et de vous faire justice quand il lui plaira, et selon qu'il lui plaira : *Mihi vindicta et ego retribuam* (1). Il ne prétend pas que sans sujet et sans égard on s'attaque à vous, ni que le tort que vous recevez demeure impuni; mais parce que s'il vous permettoit d'être vous-mêmes les juges et les exécuteurs de la juste satisfaction que vous pouvez attendre, tout le lien de la société seroit bientôt rompu et

(1) Rom. 12.

toute la charité éteinte dans le monde; pour la maintenir cette société qu'il a établie, et pour conserver entre les hommes cette charité si nécessaire, il vous ordonne de lui abandonner votre cause, de vous en reposer sur lui, et de réprimer jusqu'au moindre sentiment qui vous porteroit aux dissensions et à une fatale désunion. Précepte si exprès et d'une obligation si étroite, qu'il entend même que sur le point de lui présenter tout autre sacrifice, vous quitterez l'autel, vous y laisserez la victime, et vous irez avant toute chose vous réconcilier avec votre ennemi. Sans cela, quelque présent que vous apportiez à son sanctuaire, et que vous ayez à lui mettre dans les mains, il le rejette et le réprouve. Que faites-vous donc, mon cher auditeur, quand, par une division scandaleuse ou par une secrète aliénation, vous séparez ce que Dieu avoit uni, et vous troublez la paix dont il étoit le garant et le sacré nœud? Outre l'ennemi visible que vous avez sur la terre et que vous aigrissez encore davantage, vous en suscitez contre vous un autre dans le ciel, mais plus puissant mille fois et plus redoutable, tout invisible qu'il est : c'est Dieu même. Or, se rendre ainsi coupable et condamnable aux yeux de Dieu, n'est-ce pas l'autoriser spécialement à vous punir et à vous punir sans rémission?

Non, chrétiens, tant que vous serez inflexibles pour vos frères, n'espérez pas que Dieu jamais se laisse fléchir en votre faveur. Vous vous prosternerez à ses pieds, vous gémirez devant lui, vous vous frapperez la poitrine et vous éclaterez en soupirs pour le toucher; mais la même dureté que vous avez à l'égard d'un homme comme vous, il l'aura envers vous; et malgré vos gémissemens et vos soupirs, n'attendez de lui d'autre réponse que ce foudroyant anathême : Point de miséricorde à celui qui n'a pas fait miséricorde : *Judicium sine misericordiâ illi qui non fecit misericordiam.* Il est vrai

que dans son Eglise il y a un tribunal de miséricorde pour les pécheurs et pour le pardon de leurs péchés, et qu'il a revêtu ses ministres de son pouvoir pour vous absoudre : mais ce pouvoir, par rapport à vous, est suspendu dès que vous voulez fomenter dans votre ame le mauvais levain qui l'envenime, et le ministre alors doit vous dire en vous renvoyant : *Judicium sine misericordiâ illi qui non fecit misericordiam.* Il est vrai qu'à la mort Dieu commande aux prêtres de redoubler leurs soins pour votre secours, et de vous communiquer abondamment et libéralement toutes les grâces qu'ils ont à dispenser. Mais s'ils ne peuvent vous engager à une réunion sincère et de cœur, et s'ils n'en ont de solides témoignages, il leur défend à ce moment même, à ce formidable moment, de vous faire part des remèdes spirituels dont une telle disposition vous rend indignes, et plutôt que de vous les appliquer en cet état, il veut qu'ils vous laissent mourir sans sacremens et en réprouvés, afin que sa parole s'accomplisse : *Judicium sine misericordiâ illi qui non fecit misericordiam.* Ah! combien de pécheurs sont ainsi passés au jugement de Dieu; et si plusieurs ont consenti dans cette extrémité à de prétendues réconciliations, combien, sous de trompeuses apparences, sont morts aussi ennemis qu'ils l'étoient depuis de longues années? Car il est certain que de toutes les passions, il n'en est point qui s'imprime plus profondément que la haine, ni qu'il soit plus difficile de déraciner. On a vu des chrétiens, après avoir enduré pour l'évangile de cruels supplices et triomphé de tous les efforts des tyrans, s'oublier eux-mêmes à la vue d'un ennemi; et sur le point de consommer leur victoire, céder à un ressentiment, et perdre avec la foi la couronne du martyre.

Je ne m'en étonne point, puisque rien n'est plus directement opposé à l'esprit de Jésus-Christ que l'esprit

de vengeance et les aversions qui l'entretiennent dans un cœur. Autre sujet de la colère et de l'indignation de Dieu. Car, entre les caractères de la loi évangélique, un des plus propres, et je puis dire le premier, c'est cette charité qui, sans distinction d'amis et d'ennemis, nous lie tous ensemble, et ne fait de tous les cœurs qu'un même cœur, et de toutes les ames qu'une même ame. Cette charité qui va jusqu'à bénir ceux qui nous chargent de malédictions, jusqu'à prier pour ceux qui nous persécutent et qui forment contre nous les plus injustes entreprises, jusqu'à les embrasser, jusqu'à les secourir dans leurs besoins, jusqu'à les aider de tout notre pouvoir. Cette charité que pratiqua sur la croix le Fils de Dieu, notre Sauveur et notre divin exemplaire, lorsque s'adressant à son Père, il prit la défense des Juifs qui poursuivoient sa mort, des juges qui l'avoient condamné, et de ses bourreaux mêmes qui l'outrageoient encore après l'avoir crucifié : *Pater, dimitte illis : non enim sciunt quid faciunt* (1). Voilà, dis-je, la perfection de la loi de la grâce; voilà le précepte que Jésus-Christ semble avoir eu plus à cœur, le précepte qu'il a spécialement adopté comme son précepte, auquel il s'est particulièrement attaché, sur lequel il a plus fortement insisté; voilà à quoi il veut qu'on nous connoisse en qualité de chrétiens : *In hoc cognoscent omnes quia discipuli mei estis* (2). Quand donc contre toutes les règles de cette charité si hautement et si expressément recommandée, nous nous éloignons les uns des autres, et que nous vivons dans une guerre, ou déclarée, ou d'autant plus dangereuse et plus mortelle qu'elle est plus couverte; quand, à la première atteinte qui nous blesse, nous nous récrions, nous nous emportons, nous ne pensons qu'à rendre reproche pour reproche, médisance pour médisance, mal pour mal, quel qu'il puisse être;

(1) Luc. 23. — (2) Joan. 13.

quand, retenus par un respect tout humain et par une modération feinte, nous conservons cependant au fond de notre ame un venin qui l'empoisonne et qui ne manque pas de se répandre dans l'occasion, quoique subtilement et sans bruit; quand nous nous consumons de réflexions, de désirs, d'envies que nous inspire une secrète malignité, et qui ne tendent qu'à la satisfaire; quand nous nous laissons préoccuper des idées communes, que nous nous faisons une gloire d'avoir vengé une injure, que nous regarderions comme un opprobre de n'en avoir pas effacé la tache, que nous aurions honte de n'en avoir pas eu raison par quelque voie que ce soit: n'est-ce pas alors renoncer Jésus-Christ, sinon de bouche, au moins d'effet, puisque c'est renoncer une des maximes fondamentales de la sainte religion qu'il nous a prêchée? n'est-ce pas rougir de Jésus-Christ, puisque c'est rougir de la morale et de l'observation de sa loi? Or, ne nous y trompons pas, et comprenons bien deux choses : premièrement, qu'il n'y a point d'autre médiateur par qui nous puissions obtenir la rémission de nos péchés, que Jésus-Christ; secondement, que quiconque aura renoncé Jésus-Christ, Jésus-Christ le renoncera; et que quiconque aura rougi de Jésus-Christ devant les hommes, Jésus-Christ devant son Père rougira de lui. Par conséquent, que si nous ne pardonnons comme Jésus-Christ et selon la loi de Jésus-Christ, nous ne pouvons compter sur sa médiation, ni espérer par ses mérites l'abolition de nos offenses; mais si ce n'est pas par lui que nous l'avons, par qui l'aurons-nous?

Chose étrange, mes chers auditeurs! nous sommes chrétiens, ou nous prétendons l'être. En vertu de la profession que nous en faisons, nous n'avons pas une fois recours à Dieu pour implorer sa grâce, que ce ne soit au nom de Jésus Christ, comme frères de Jésus-Christ, comme membres de Jésus-Christ. Et cependant nous

prenons des sentimens tout opposés à ceux de Jésus-Christ, nous tenons une conduite toute contraire à la sienne, nous le désavouons et nous le déshonorons, en désavouant son évangile et déshonorant le christianisme où, par une vocation particulière, il nous a spécialement appelés. Autrefois le signe des chrétiens et la gloire du christianisme, c'étoit l'esprit de paix qui régnoit entre eux : c'étoit, comme je l'ai dit, ce concours unanime de tant de volontés dans une même volonté, et de tant d'intérêts dans un même intérêt : tellement que de toute une multitude il ne se faisoit, pour ainsi dire, qu'un même homme. Les païens le remarquoient, et c'est ce qui les étonnoit, ce qui les édifioit, ce qui les charmoit. Qu'y a-t-il en effet de plus admirable et de plus grand ? Ils voyoient parmi des gens de tous les pays et de tous les caractères une concorde que rien ne troubloit; ils voyoient des martyrs endurer sans se plaindre, et même avec joie, les fausses accusations, les calomnies atroces, les ignominies publiques, tout ce qu'il y a de plus outrageant et de plus diffamant; ils voyoient ces généreux soldats de Jésus-Christ et ces fidèles imitateurs de sa charité, pardonner à leurs tyrans toute la fureur qui les animoit contre eux, et embrasser ceux qui les tourmentoient, qui les déchiroient, qui les brûloient. C'étoit là le triomphe de la religion; mais en voici le scandale. C'est que parmi les successeurs de ces chrétiens si patiens et si charitables, il ne se trouve presque plus de patience dans les injures, ni de charité. On voit des disciples de Jésus-Christ en de perpétuelles contestations et en des discordes éternelles. On emploie toutes les considérations divines et humaines pour les adoucir et pour les accommoder; mais souvent on y perd ses soins, et l'on n'y peut réussir. Ce qu'il y a de plus déplorable, c'est que par la plus funeste de toutes les illusions, ce sont quelquefois les plus chrétiens en

apparence, et les plus déclarés pour la piété qui gardent dans le cœur plus d'amertume et plus de fiel. Ils viennent à l'autel de Jésus-Christ, ils participent au sacrement de Jésus-Christ, ils prêchent la plus sévère morale de Jésus-Christ; et cependant ils roulent dans leur esprit mille projets de la vengeance la plus vive et la plus pure; et cependant ils forment mille intrigues, mille cabales, non point seulement contre quelques particuliers, mais contre des sociétés, contre des corps entiers, pour les noter, pour les décrier, pour les ruiner; et cependant ils n'épargnent ni le sacré, ni le profane, ni l'artifice, ni le mensonge, pourvu qu'ils puissent parvenir à la fin qu'ils se proposent d'humilier, de confondre, de perdre quiconque ose les contredire et ne donne pas aveuglément dans leurs idées, ou plutôt dans leurs erreurs. Encore prétendent-ils agir en cela pour Jésus-Christ, et défendre la cause de Jésus-Christ : comme si cet homme-Dieu, ce Dieu de charité qui, pour la défense de sa propre personne, ne proféra pas une parole, autorisoit dans eux, sous le vain prétexte de sa gloire, les plus aigres sentimens, les plus iniques préjugés, les plus noires médisances et les plus injustes pratiques.

Mais revenons. De ne vouloir pas pardonner, c'est se rendre coupable envers Dieu, coupable envers Jésus-Christ, Fils de Dieu, et je dis encore coupable envers le prochain substitué en la place de Dieu : troisième raison qui engage Dieu à nous juger nous-mêmes selon toute la sévérité de sa justice et sans indulgence. Car quel que puisse être cet homme contre qui vous vous tournez, et pour qui vous vous montrez si intraitable, il est revêtu de tous les droits de Dieu; et c'est de lui que Dieu vous a dit ce que l'apôtre saint Paul disoit à son disciple Philémon au sujet d'Onésime : Recevez-le comme moi-même, et usez-en avec lui comme vous en

devez user avec moi-même : *Suscipe illum sicut me* (1).
Il vous a déplu dans une occasion ; il s'est échappé à votre égard, et c'est une dette dont vous pourriez lui demander compte. Mais cette dette, je la prends sur moi : et pour une juste compensation, je lui transporte celles que je pourrois à meilleur titre exiger de vous. Car souvenez-vous que vous vous devez vous-même à moi, et que j'ai sur vous un droit absolu et sans réserve : *Si autem aliquid nocuit tibi, aut debet, hoc mihi imputa: ego reddam, ut non dicam tibi quòd et te ipsum mihi debes* (2). C'est ainsi, dis-je, que Dieu s'en est expliqué, et c'est ainsi que votre frère, tout redevable qu'il vous est, a droit d'attendre de votre part un traitement favorable et une remise entière. Mais vous, violant tous ses droits, vous n'êtes occupé que des vôtres. Vous les relevez, vous les exagérez, vous les redemandez avec une hauteur et une exactitude que vous appelez droiture, justice, équité ; mais que j'appelle, moi, inhumanité, que j'appelle cruauté, que quelquefois même je puis appeler férocité. Car qui ne sait pas quels sont les emportemens d'une passion de vengeance ? On se croit tout permis, et l'on ne garde nulles mesures. Dans la fausse idée que l'on se forme d'une offense que l'imagination grossit, et que notre délicatesse fait croître à l'infini, quoi qu'on entreprenne, quoi qu'on exécute, ce n'est jamais trop. Pour un trait, on en renvoie mille autres ; pour un mot, on en vient à mille discours remplis d'invectives les plus injurieuses, et qui n'ont point de fin ; pour une fois et pour un moment, on passe les années, et souvent toute la vie, à butter sans cesse un homme, à le chagriner, à le traverser, et, s'il est possible, à le désoler, et à l'accabler : pourquoi ? parce qu'aveuglés d'un amour-propre qui ne prescrit point de bornes, nous nous infatuons de nos prétendus droits,

(1) Philem. v. 17. — (2) Philem. v. 18.

et nous perdons tout souvenir du droit réel et solide que Dieu a transmis au prochain.

Après cela, mes chers auditeurs, allez à l'autel faire la prière que le Sauveur vous a lui-même tracée. Allez aux pieds de Dieu prononcer contre vous-mêmes l'arrêt le plus foudroyant. Allez à la face de ce Dieu de majesté vous démentir vous-mêmes, vous condamner vous-mêmes, et vous rendre enfin coupables envers vous-mêmes. C'est la dernière preuve par où je finis, et dont vous devez être touchés. Nous disons tous les jours à Dieu : Seigneur, pardonnez-nous nos offenses comme nous les pardonnons à ceux qui nous ont offensés : *Dimitte nobis, sicut et nos dimittimus* (1). Nous le disons : mais si nous comprenons le sens de cette prière, et que nous ayons l'ame ulcérée d'un ressentiment qui la pique, et qu'elle n'ait pas encore guéri, cette prière de sanctification devient pour nous une prière d'abomination; et je soutiens que nous ne la devons proférer qu'en tremblant, que nous la devons regarder comme une sentence de mort, et comme l'anathême le plus terrible qui puisse tomber sur nos têtes. Et en effet, n'est-ce pas ou nous démentir nous-mêmes, ou nous condamner nous-mêmes? Nous démentir nous-mêmes, si nous pensons d'une façon, et que nous parlions de l'autre; si ne voulant pas sincèrement, et de bonne foi, que Dieu mette cette égalité parfaite entre son jugement et le nôtre, nous osons néanmoins lui tenir un langage tout opposé. Nous condamner nous-mêmes, si, consentant à ce que Dieu ne nous pardonne qu'autant que nous pardonnerons, nous ne pardonnons pas; et si, pour rentrer en grâce auprès de lui, nous ne remplissons pas une condition sans laquelle nous semblons conséquemment lui demander qu'il nous réprouve.

(1) Matth. 6.

Car, qu'est-ce à dire : Pardonnez-nous, mon Dieu, de même que nous pardonnons, lorsque réellement et dans la pratique, nous ne pouvons nous résoudre à pardonner ? *Dimitte nobis, sicut et nos dimittimus.* Faites-y, mon cher frère, toute l'attention nécessaire, et je m'assure que vous en serez saisi de frayeur. C'est dire à Dieu : Seigneur, comme je porte dans mon sein une aversion que rien n'en peut arracher, ayez pour moi la même haine ; comme je ne veux jamais voir cet ennemi, ni qu'il me voie, ne souffrez pas que moi-même je vous voie jamais dans votre royaume. Travaillez à ma perte comme je travaille à la sienne ; et couvrez-moi dans l'enfer d'une confusion éternelle, comme je voudrois sur la terre le combler d'opprobre : *Sicut et nos.* C'est dire à Dieu : Ne me pardonnez pas mieux, Seigneur, que je ne pardonne ; et comme cette réconciliation où l'on m'engage n'est qu'apparente, ne vous réconciliez point autrement avec moi. Je suis toujours son ennemi ; soyez toujours le mien. Malgré la parole que j'ai donnée, je n'attends, pour me venger, que l'occasion qui me manque : servez-vous pour vous venger de moi de toutes celles qui se présenteront et qui ne vous manqueront pas : *Sicut et nos.* C'est dire à Dieu : De même, Seigneur, qu'il me suffit, ou que je veux qu'il me suffise, en pardonnant, de ne point agir contre la personne, et que du reste, je ne prétends la gratifier en rien, l'aider en rien, abandonnez tous mes intérêts, et ne prenez part à aucune chose qui me concerne. Privez-moi de tous vos dons, et refusez-moi toute faveur, tout secours, tout bien : *Sicut et nos.* Est-ce ainsi, mon cher auditeur, que vous l'entendez ? Du moins, c'est ainsi que vous le dites, et c'est ainsi que Dieu dans son jugement l'accomplira. Quelle horreur ! ah ! pensez-y, chrétiens, quelle conviction et quelle horreur, quand Dieu,

en vous rejetant de sa présence, vous dira : *De ore tuo te judico* (1); il ne faut point d'autre juge que vous-même. L'arrêt de ma justice qui vous éloigne de moi vous paroît rigoureux : il vous consterne, il vous désespère. Mais c'est vous-même qui l'avez dicté, et vous l'avez eu cent fois vous-même dans la bouche. De quoi pouvez-vous vous plaindre? Je suis la règle que vous m'avez marquée : je vous pardonne comme vous avez pardonné, ou plutôt, parce que vous n'avez jamais pardonné, ne comptez jamais que je vous pardonne. Retirez-vous : *De ore tuo te judico*.

C'est à vous, mes frères, à le bien méditer, ce funeste arrêt, et c'est à vous à prendre sur cela votre parti. Car il n'y a point de tempérament, point de milieu : ou pardon de votre part, ou de la part de Dieu affreuse réprobation. Choisissez de l'un ou de l'autre. Mais quoi! voudrois-je donc à ce prix me donner une satisfaction si vaine? M'est-il donc si important de réparer une injure, que je veuille qu'il m'en coûte mon éternité, mon salut, mon ame? En poursuivant un ennemi et en le haïssant, ne seroit-ce pas être mille fois encore plus ennemi de moi-même; et en repoussant un mal, ne seroit-ce pas m'attirer le plus grand de tous les maux, le souverain mal? Comment en jugerai-je à la mort, et comment en jugent tant d'autres? Oserois-je mourir alors dans l'état d'inimitié où je vis, et ne seroit-ce pas un scandale pour le monde même, qui, malgré ses faux principes pour les injures, par la contradiction la plus sensible, et par le témoignage qu'il se trouve forcé de rendre à la vérité, condamneroit lui-même un mourant assez endurci pour emporter avec lui son ressentiment dans le tombeau? Or, pourquoi ne pas faire maintenant et utilement ce qu'il faudra faire nécessairement un

(1) Luc. 19.

jour, et peut-être sans fruit? Car qu'est-ce que ces réconciliations de la mort, et que peut-on se promettre de ce qui n'est souvent qu'une cérémonie et qu'un usage? S'il y a quelques difficultés à surmonter, et quelques victoires à remporter sur moi, j'en serai bien dédommagé par l'onction divine qu'on y goûte. Jamais Joseph ne ressentit plus de consolation que lorsqu'il embrassa ses frères qui l'avoient vendu. Il en pleura, non pas de douleur, mais de la joie la plus douce et la plus solide. Quoi qu'il en soit, chrétiens, nous sommes pécheurs (car voilà toujours où il en faut revenir), et pécheurs en toutes manières. Comme pécheurs, nous avons un besoin infini que Dieu nous pardonne. Pardonnons, et espérons tout de sa miséricorde dans le temps et dans l'éternité bienheureuse, où nous conduise, etc.

SERMON

SERMON

POUR LE

XXII.[e] DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

SUR LA RESTITUTION.

Reddite quæ sunt Cæsaris, Cæsari; et quæ sunt Dei, Deo.

Rendez à César ce qui appartient à César, et à Dieu ce qui appartient à Dieu. En saint Matthieu, chap. 22.

C'EST l'oracle que Jésus-Christ, la sagesse increée, prononce en notre évangile pour confondre la prudence humaine dans la personne de ses ennemis. Les pharisiens, ces prétendus réformateurs, lui firent, de concert, avec quelques gens de la cour d'Hérode, une question à laquelle il sembloit ne pouvoir répondre, sans se rendre criminel. Ils lui demandèrent s'il étoit juste et même permis de payer le tribut établi dans la Judée par l'empereur romain : *Licet censum dare Cæsari, an non?* (1) Si, par sa réponse, il eût approuvé cette nouvelle imposition, c'étoit choquer directement les intérêts des Juifs, à qui les pharisiens prêchoient sans cesse qu'étant le peuple de Dieu, ils ne pouvoient s'assujettir aux lois des hommes comme les autres nations de la terre. Mais d'ailleurs, s'il eût répondu favorablement pour l'exemption du peuple, c'étoit s'exposer à être traité de séditieux par les hérodiens, qui, suivant les mouvemens de la cour et du sénat de Rome, à l'exemple d'Hérode, leur souverain, s'efforçoient partout de publier que, puisque les Romains par leurs armes maintenoient le repos de la Judée, et en étoient les protecteurs, on ne pouvoit sans injustice leur refuser

(1) Matth. 22.

une telle reconnoissance et un tribut si raisonnable. Vous savez, chrétiens, quelle fut la décision du Sauveur du monde, lorsque, prenant la pièce de monnoie qu'on lui avoit présentée, et y voyant l'image de Tibère : Allez, hypocrites, dit-il : rendez à César ce que vous confessez vous-mêmes être à César, et rendez à Dieu ce qui est à Dieu. Réponse qui confondit la malice des hommes, sans engager l'innocence du Fils de Dieu, qui donna tout à César, sans rien ôter au peuple, et dont les ennemis mêmes de Jésus-Christ conçurent de l'admiration : *Et audientes mirati sunt* (1); mais en sorte, remarque saint Jérôme, qu'avec ce sentiment d'admiration qui devoit les attacher à cet homme-Dieu, ils remportèrent néanmoins tout leur endurcissement et toute leur infidélité : *Infidelitatem cum admiratione reportantes* (2).

Mon dessein est de vous expliquer, mes chers auditeurs, cette divine réponse et cette importante maxime de notre adorable Maître, parce qu'elle contient un des devoirs les plus essentiels de la justice chrétienne. Je ne m'arrêterai point aux mystiques interprétations de quelques Pères et de quelques prédicateurs après eux. Je m'en tiens à la lettre; et dans le sens le plus naturel, je viens vous dire avec Jésus-Christ : *Reddite;* Rendez-vous mutuellement, mes frères, ce que vous vous devez les uns aux autres. Soyez pour le prochain aussi fidèles que vous voulez qu'il le soit pour vous; et si par usurpation vous aviez attenté sur ses droits, que votre premier soin soit de les réparer par une prompte et légitime restitution : *Reddite ergò quæ sunt Cæsaris, Cæsari :* après cela, vous pourrez rendre à Dieu ce qui lui appartient : *Et quæ sunt Dei, Deo.*

Mais que dis-je, et quel ordre? n'est-ce pas à Dieu que nous devons d'abord penser; et dans la concurrence,

(1) Matth. 22. — (2) Hieron.

ne doit-il pas être satisfait préférablement à tout autre? Les intérêts du prochain peuvent-ils entrer en parallèle avec les siens, et toute réparation due à sa justice, ne tient-elle pas le premier rang entre nos obligations? D'où vient donc que Jésus-Christ paroît établir un ordre tout contraire? ce n'est pas, répond le docteur angélique saint Thomas, que l'intérêt du prochain doive l'emporter sur l'intérêt de Dieu : mais c'est que l'intérêt de Dieu est nécessairement renfermé dans l'intérêt du prochain, et qu'il n'est pas possible que nous nous acquittions auprès du prochain, sans nous acquitter par là même auprès de Dieu, qui en est le protecteur et comme le tuteur. Ainsi, chrétiens, souffrez que je me borne précisément à ces paroles : *Reddite quæ sunt Cæsaris, Cæsari;* Rendez à César ce qui appartient à César; et que je vous parle aujourd'hui de la restitution par rapport aux biens de la fortune. Je me promets beaucoup de cette matière. Elle est morale, elle est instructive, elle est capable de remuer les plus secrets ressorts de vos consciences. Demandons les lumières du Saint-Esprit par l'intercession de Marie. *Ave, Maria.*

Saint Chrysostôme, parlant des injustices qui se commettent contre le prochain, et en particulier des usurpations soit violentes, soit frauduleuses dont la société humaine est continuellement troublée, a fait une réflexion bien solide, quand il a dit que l'injustice étoit de tous les désordres du monde celui que l'on condamnoit, que l'on détestoit, que l'on craignoit le plus dans les autres, mais en même temps que l'on négligeoit, que l'on toléroit, que l'on fomentoit davantage en soi-même. Il est étrange, disoit ce saint docteur, de voir le soin avec lequel nous nous précautionnons contre la mauvaise foi des hommes à notre égard, et cependant le peu de défiance que nous avons de notre mauvaise

foi envers eux. Nous sommes vigilans et attentifs pour empêcher que ceux qui traitent avec nous ne nous fassent le moindre tort; et à peine pensons-nous jamais au tort que nous leur faisons. Quoique la charité nous oblige à croire que notre prochain est équitable, la prudence nous fait prendre des mesures avec lui, comme s'il n'avoit nulle équité; et parce qu'il peut être injuste, nous nous gardons de lui comme s'il l'étoit en effet. Au contraire, quoique la connoissance que nous avons de nous-mêmes nous convainque qu'il y a en nous un fonds inépuisable d'iniquité, l'amour-propre qui nous aveugle, fait que nous ne nous en défions presque jamais : et néanmoins, ajoute saint Chrysostôme, il est évident que l'iniquité dont on use envers nous, nous est bien moins préjudiciable, que celle dont nous usons envers autrui, puisque dans les maximes du salut, c'est un mal sans comparaison plus grand de tromper que d'être trompé, de faire l'injustice que de la souffrir, de dépouiller le prochain que d'être dépouillé soi-même. Le monde n'en juge pas de la sorte : mais la foi, qui est notre règle, établit ce point de morale comme une vérité infaillible, dont il ne nous est pas permis de douter. Il s'ensuit donc qu'un homme chrétien, qui veut vivre selon les principes de la loi de Dieu, doit avoir plus de délicatesse pour ne pas blesser les intérêts de son frère, que pour conserver les siens propres; et que sa principale étude ne devroit pas être de se préserver de la mauvaise foi de ceux qui l'approchent, mais de préserver ceux qui l'approchent et de se préserver soi-même de la sienne. Cette conséquence passeroit même dans le paganisme pour indubitable : jugez si elle peut être contestée dans la religion de Jésus-Christ. Or, voilà, mes chers auditeurs, l'important secret que je dois aujourd'hui vous découvrir, pour vous faire prendre selon Dieu une conduite sûre, et pour vous mettre à couvert

de la rigueur de ses jugemens : c'est cette exactitude de conscience, cette fidélité inviolable, cette horreur de tout ce qui ressent l'injustice. Et si vous m'en demandez la raison, la voici, avec le précis et l'abrégé de tout ce discours.

C'est que je remarque quatre choses qui doivent nécessairement produire en nous ces saintes dispositions. La facilité de s'approprier injustement le bien d'autrui, c'est la première; et la difficulté infinie de restituer ce bien quand on en est une fois saisi, c'est la seconde. L'impuissance fausse et prétextée dont on se pare communément, lorsqu'il s'agit de cette restitution, c'est la troisième; et la véritable impossibilité de se sauver sans cette restitution, c'est la dernière. Prenez garde, chrétiens, si de ces quatre choses ainsi proposées, vous en ôtiez une seule, c'est-à-dire, s'il étoit rare et extraordinaire dans le monde de s'emparer, contre les lois de la conscience, du bien du prochain, ou qu'après s'en être emparé, la restitution en fût aisée; si la difficulté de la faire alloit jusqu'à l'impossible, ou du moins que l'obligation n'en fût pas absolument indispensable, j'avoue que le péché dont je parle n'auroit pas des suites si pernicieuses ni si funestes pour le salut. Mais quand j'avance tout à la fois ces quatre propositions également constantes : rien de plus aisé que de se trouver devant Dieu coupable d'une injustice, et rien de plus difficile que de la réparer : rien de plus faux que l'impossibilité prétendue par la plupart des hommes de faire cette réparation, et rien de plus vrai que l'impossibilité du salut sans cette réparation : ah! chrétiens, il n'y a point d'homme, pour peu qu'il soit engagé dans le commerce du monde, qui ne doive trembler, et qui ne doive tous les jours se citer soi-même devant le tribunal de Dieu, pour y rendre sur ce sujet un compte exact. Développons ces grandes vérités. Je traiterai les deux premières

dans la première partie, et les deux autres dans la seconde. C'est tout le partage de cet entretien.

PREMIÈRE PARTIE.

De quelque apparence d'équité que le monde se pique, et quelque raffinée d'ailleurs que puisse être la prudence du siècle pour se garantir de l'injustice et de l'usurpation, je le répète, chrétiens, rien n'est plus aisé ni plus commun parmi les hommes, que de se trouver, sans y penser même, chargé du bien d'autrui. Et saint Chrysostôme, examinant d'où peut naître cette facilité malheureuse, a fort bien dit qu'elle vient originairement de deux chefs : de la cupidité qui est en nous, et des occasions continuelles qui sont hors de nous. Car la cupidité qui est en nous, nous fait regarder avec jalousie le bien du prochain, et les occasions où nous sommes nous mettent souvent en pouvoir de le lui enlever. Or, ce pouvoir joint à cette jalousie, c'est ce qui entretient dans le monde ce péché d'injustice, et ce qui nous le rend si facile. Ainsi raisonne ce saint docteur; et en effet, si dans la recherche et dans l'usage des biens de la terre nous n'agissions ou que par le mouvement de la grâce ou que par la lumière de la raison, ou même que par la simple inclination de la nature, ce péché dont le désordre est si général, ne seroit pas à craindre pour nous. Car la nature, qui ne demande que le nécessaire, se contenteroit aisément du peu qu'elle a; la raison, qui fait justice à un chacun, n'auroit garde de prétendre à ce qui ne lui appartient pas; et la grâce qui porte même jusqu'à se dépouiller du sien, seroit bien éloignée de nous autoriser à prendre ce qui est aux autres. Mais aujourd'hui ce n'est ni la grâce, ni la raison, ni la nature même qui nous gouverne : c'est la passion. C'est cette concupiscence dont parle l'Ecriture, qui infecte tout le corps

de nos actions, et, pour user du terme du Saint-Esprit, qui enflamme tout le cercle et tout le cours de notre vie : *Inflammat rotam nativitatis nostræ* (1). Or, la concupiscence ne dit jamais : C'est assez; au contraire, plus elle a, plus elle veut avoir; se persuadant toujours que tout lui manque, et par un prodige d'aveuglement que saint Ambroise a remarqué, se faisant une infinité de besoins auxquels elle tâche, à quelque prix que ce soit, de satisfaire. Et parce qu'elle ne trouve pas de quoi remplir tous ces besoins imaginaires dans le peu de bien qui lui est échu selon les ordres de la Providence, (Dieu même, tout Dieu qu'il est, dit saint Augustin, ne pouvant contenter un avare) que fait elle? ce qu'elle ne trouve pas dans son fonds, elle le cherche dans le fonds d'autrui, et elle considère le bien du prochain comme le supplément de son indigence. Voilà le caractère de cette passion.

Or pour cela, il n'y a point d'artifice qu'elle n'emploie, point de ruse qu'elle n'invente, point de crime qu'elle ne commette, et à qui elle ne donne même une couleur de vertu. De là c'est elle qui a enseigné aux hommes l'art de pallier les usures; c'est elle qui leur a révélé le mystère des confidences et des simonies; c'est elle qui leur a suggéré l'usage commode des antidates et des faux contrats; c'est elle qui leur a fait une science des chicanes les plus honteuses et de toutes les supercheries. Oui, chrétiens, c'est la passion du bien qui a mis en crédit tant d'espèces d'usures différentes, dont les noms mêmes étoient inconnus, et que quelques-uns font présentement valoir comme des productions de leur esprit et de leur subtilité, selon le mot de l'Ecriture : *Multi quasi inventionem æstimant fœnus* (2). Ce péché d'usure qui étoit condamné dans le paganisme, a trouvé de l'appui chez les chrétiens. La cupidité l'y a intro-

(1) Jacob. 3. — (2) Eccles. 29.

duit; et pour le justifier, elle l'a fait passer pour un secours de la charité, et pour un soutien nécessaire au commerce public. De peur qu'il n'effrayât les ames timorées et fidèles, elle a eu soin de le déguiser en mille façons. C'étoit, si nous l'en voulons croire, une simplicité à nos pères, d'estimer l'argent, stérile de sa nature : elle a su le rendre fertile par un miracle bien surprenant; il a paru entre ses mains la chose du monde la plus fructueuse : *Hæc pecuniam tanquàm humum proponit* (1), dit Zénon de Vérone; et voici, chrétiens, comment les premiers Pères de l'Eglise se sont expliqués sur cette matière, et en quoi ils ont fait consister la malice du péché que je combats. L'avarice regarde son argent comme une terre féconde, le présentant à qui le veut, pour attirer celui d'autrui. Mais les paroles qui suivent, sont encore bien plus expresses et plus remarquables. *Eamque peregrinantem ferali supputatione nutrire non desinit, ut summam quærat, non quam commodatio dedit, sed quam pepererint armati numero dies et anni* (2) : Pendant qu'elle promène cet argent de main en main, elle ne cesse point de l'augmenter par une funeste supputation d'intérêts, exigeant ceci pour cela, jusqu'à ce qu'elle ait recueilli une somme, non pas égale au prêt qu'elle a fait, mais enflée du surcroît détestable que lui ont produit les années, les mois, les jours, armés, pour ainsi dire, de leur nombre, et devenus terribles par leur multitude : *Armati numero dies et anni.* Pouvoit-on dépeindre l'usure sous des traits plus forts et plus marqués?

Il en est de même de tous les autres désordres du siècle. Car n'est-ce pas cet amour déréglé des biens temporels qui nous a appris ce secret maintenant si connu, de trafiquer et de vendre jusque dans le sanctuaire, de faire négoce du patrimoine des pauvres et des bé-

(1) Zen. Ver. — (2) *Ibid.*

néfices de l'Eglise, de les exposer comme à l'enchère sous ombre de permutations, d'en tirer des tributs et des pensions sans aucun titre même apparent, d'en compter les revenus parmi les choses dont on se croit maître, d'en chercher la pluralité et de les multiplier autant qu'il est possible? Abus qui crient au ciel vengeance de tant de profanations et de sacriléges; et ce qui est encore plus capable de nous toucher, abus sujets aux affreuses conséquences de la restitution. N'est-ce pas, dis-je, la cupidité qui leur a donné naissance? Sauroit-on tant de stratagêmes, et useroit-on de tant de détours, de tant de surprises et de tant de fourberies en matière de procès, si l'on n'étoit possédé de ce démon? Et tant de contrats simulés qui se font tous les jours au mépris des lois divines et humaines, les uns pour frustrer de ses droits un seigneur, les autres pour exclure un créancier, ceux-ci au préjudice d'un pupille, ceux-là contre l'intérêt du prince et du peuple, ne sont-ce pas autant d'inventions de cette concupiscence dont le charme commence par les yeux et empoisonne bientôt le cœur? Voilà, mes chers auditeurs, la première cause de l'extrême facilité qu'on trouve à commettre des injustices; disons mieux, voilà d'où vient la difficulté et souvent l'impossibilité morale de n'en commettre pas. Car il n'y a qu'à vivre comme l'on vit, et qu'à suivre le cours ordinaire du monde, pour être infailliblement emporté par ce torrent. Ah! chrétiens, qu'il est donc aisé d'y faire un triste naufrage!

Ajoutez à cela les occasions presque continuelles qui s'offrent à nous, et qui sont autant de piéges presqu'inévitables tendus de toutes parts à la convoitise des hommes. Car de croire qu'il n'y ait de violences et de vols que ceux qui se font dans les forêts et dans des lieux écartés, c'est une erreur trop grossière pour vous l'attribuer, et vous êtes trop éclairés pour ne savoir pas

que, comme il y a des larcins qui n'osent se produire et qui donnent de la confusion, aussi y en a-t-il dont les hommes ne rougissent point, et qui se commettent dans les conditions les plus éclatantes, suivant cette parole du Philosophe : *Multi furto non erubescunt* (1). En effet, poursuit-il, on voit tous les jours les plus petits brigandages punis selon la sévérité des lois, pendant que les plus grands, que les plus scandaleux, que les plus énormes, se soutiennent, non-seulement avec impunité, mais avec honneur, pendant qu'ils marchent en triomphe, et qu'ils insultent en quelque façon aux larmes des misérables : *Nam et minora latrocinia puniuntur, dum magna feruntur in triumphis* (2). Mais ne parlons point de ceux-là, chrétiens, arrêtons-nous à nous-mêmes, et reconnoissons ce qu'il seroit important que nous eussions sans cesse devant les yeux, que les occasions d'usurper le bien d'autrui nous sont très-présentes et qu'elles nous assiègent de tous côtés : telle est la nature et telles sont les suites de la société qui est entre les hommes. Un domestique a le bien de son maître entre les mains : s'il manque de religion et de conscience, c'est une tentation pour lui journalière et à laquelle il lui est difficile de résister. Un marchand négocie, il donne et il reçoit : s'il n'est homme de probité et s'il ne craint Dieu, c'est une matière qu'il a toujours prête pour allumer et pour satisfaire son avarice. Qu'est-ce que la plupart des charges et des emplois, sinon autant de spécieux moyens pour prendre commodément et honorablement? qu'est-ce que la profession d'un juge, sinon un perpétuel danger de préjudicier aux intérêts des parties dont il a les différends à terminer? qu'est-ce que la condition d'un officier de guerre, sinon une espèce de nécessité de ruiner ceux même dont on a entrepris la défense? ainsi de tous les états. Il y a plus,

(1) Senec. — (2) *Idem.*

dit le chancelier Gerson; tout homme qui doit, quelque légitime que soit l'engagement de la dette qu'il a contractée, est actuellement saisi du bien de son prochain; et s'il n'acquitte pas cette dette dans le temps prescrit, il commence à retenir injustement ce bien; et tandis qu'il le retient de la sorte, c'est comme s'il l'enlevoit à chaque moment; et quoiqu'il le relâche dans la suite par un paiement ou volontaire, ou forcé, le péché de l'avoir retenu n'en est pas moindre devant Dieu. Or, qu'y a-t-il dans le monde de plus commun que tout cela? D'où il faut conclure que les grands, les riches, les hommes constitués en dignité, qui semblent être les plus éloignés de l'usurpation et du larcin, sont néanmoins ceux qui s'y trouvent les plus exposés: car ce riche mondain, au milieu de sa grandeur et de sa magnificence, est chargé du bien d'une infinité de pauvres, du bien d'un domestique qui le sert, du bien d'un artisan qui travaille pour lui, du bien d'un marchand qui le fournit; et ce bien, sans qu'il y prenne garde, est autant le sujet de ses iniquités que de sa honte. Les pauvres peuvent lui nuire d'une façon, et il peut nuire aux pauvres de l'autre: comment? je l'ai dit, par les occasions où l'engage même la Providence.

Devez-vous donc, chrétiens, vous étonner qu'il y ait une facilité si grande à tomber dans le désordre de l'injustice; et faut-il demander après cela pourquoi le Sage, qui étoit éclairé des lumières de l'esprit de Dieu, cherchoit partout un homme qui eût les mains nettes du bien d'autrui; l'appelant un homme de miracles, disant qu'il vouloit faire son éloge, l'élevant jusqu'au ciel et le canonisant dès cette vie: *Quis est hic, et laudabimus eum?* (1) Oui, mes frères, reprend saint Chrysostôme, c'est un miracle de la grâce, d'être tous les jours dans l'occasion et dans le pouvoir de s'emparer du bien

(1) Eccles. 31.

d'autrui, et de ne se trouver jamais saisi que du sien propre. Ce qui me surprend et ce que j'ai cent fois déploré, c'est de voir des gens livrés, comme dit saint Paul, à la corruption de leurs désirs, outre ces occasions générales d'attenter sur le bien du prochain, en rechercher de particulières, s'y ingérer d'eux-mêmes, les poursuivre avec ardeur et former mille intrigues pour y parvenir. Vous savez, chrétiens, quelle est leur ambition: c'est d'avoir des deniers à manier, c'est d'entrer dans un traité, c'est d'obtenir une commission : voilà le plus haut point de leur fortune; et vous savez quelle commission est la plus considérable et la plus importante dans leur estime; celle où il y a plus d'affaires, c'est-à-dire, celle où il y a plus de périls, celle où il est plus à craindre de se damner, celle où un homme, s'il veut oublier les lois de la religion et les violer, le peut plus sûrement et plus avantageusement : car voilà l'idée véritable de ce genre d'emplois, et voilà ce qui les distingue : le pouvoir de faire plus ou moins de mal.

Ah! mon cher auditeur, que ces sentimens sont opposés au vrai christianisme, et qu'ils s'accordent peu avec la conscience! Car je vous dis, moi, que du moment que vous ambitionnez ces emplois, ces emplois sont pernicieux pour vous; et ne les connoissez-vous pas assez, pour savoir qu'en les exerçant vous pouvez vous procurer mille profits injustes, et n'avez-vous pas assez d'expérience de vous-même, pour voir qu'en même temps que vous le pourrez, vous serez dans le danger prochain de le vouloir? Or, cela étant, s'il arrivoit même que vous y fussiez destiné et appelé, ne feriez-vous pas de bonne foi, ou du moins ne devriez-vous pas faire les derniers efforts pour les éviter, bien loin de vous y pousser? Ce sont des emplois, me direz-vous, où il faut quelqu'un, et pourquoi ne seroit-ce pas moi aussi bien qu'un autre? mais je vous réponds ce que j'ai

déjà répondu plus d'une fois sur une matière à peu près semblable, que, s'il y faut quelqu'un, c'est quelqu'un qui craigne d'y être, quelqu'un qui tremble en y entrant, quelqu'un qui gémisse et qui s'afflige sincèrement d'en porter la charge. Voilà celui qu'il y faut; celui-là s'y pourra sauver, et s'y comportera avec honneur. Mais c'est un emploi avantageux, et où l'on peut s'enrichir en peu de temps. Hé! n'est-ce pas pour cela même que vous devez l'appréhender, puisque c'est un oracle de votre foi, que quiconque veut devenir riche en peu de temps, ne peut guère être juste selon Dieu: *Qui festinat ditari, non erit innocens* (1). Permettez-moi, mes frères, de faire ici une réflexion: vous en faites souvent de politiques sur les affaires du monde; en voici une chrétienne, que la politique la plus intéressée ne détruira pas. Toutes les règles de la conscience vous apprenoient qu'il n'est rien de plus contraire au salut, qu'un emploi où il est aisé de s'enrichir; mais toutes les règles de la conscience n'avoient pas assez de force pour vous le faire fuir dans cette vue. Qu'a fait Dieu? il a permis que les considérations humaines vinssent au secours de votre devoir, et que l'intérêt, même temporel, vous obligeât à ne plus tant désirer ce qui se trouvoit sujet à tant de recherches et à de si tristes décadences. Je ne sais si vous profiterez de cette leçon, mais malheur à ceux pour qui ce dernier remède de la miséricorde et de la sagesse divine n'aura d'autre effet que d'exciter leurs murmures et de les jeter dans le désespoir. Vous m'entendez, et il n'est pas nécessaire que je m'explique davantage.

Mais revenons. C'est donc une chose très-ordinaire et très-facile parmi les hommes, que de commettre l'injustice sur ce qui concerne le bien d'autrui. Est-il aussi facile et aussi commun de la réparer après l'avoir

(1) Prov. 28.

commise? Je vous le demande, chrétiens, c'est à vous-mêmes que j'en appelle, et à ce long usage du monde que vous avez encore plus que moi. En voyons-nous aujourd'hui beaucoup qui, pour satisfaire au christianisme et à la loi de Dieu, prennent le parti de restituer un bien mal acquis? je ne veux que cette preuve de ma seconde proposition. Où voit-on aujourd'hui des exemples pareils à ceux que rapportoit saint Augustin pour l'édification du peuple de Dieu? Je veux, mes frères, disoit ce grand homme, dans le livre des cinquante homélies, je veux vous faire part de ce que j'ai vu et de ce qui m'a donné l'idée sensible d'une solide religion; je veux, pour exciter votre piété, lui proposer ce que fit un pauvre de Milan, réduit dans une extrême indigence des biens de la terre, mais parfaitement riche des trésors du ciel. Il avoit trouvé deux cents pièces d'or, et cette somme, en se l'appropriant, pouvoit lui tenir lieu d'une ample fortune, mais aussi lui eût-elle été la matière d'un crime. Le voilà donc dans le trouble, plus affligé d'avoir, quoiqu'innocemment, ce qui n'est pas à lui, que celui même à qui la somme appartient, de l'avoir perdue; il s'informe, il cherche, il use de toutes les diligences pour savoir qui a fait cette perte; il le trouve, et, transporté de joie, il lui remet tout entre les mains. Celui-ci, par une juste reconnoissance, lui offre vingt pièces de cette monnoie; mais le pauvre refuse de les accepter: l'autre le presse au moins d'en recevoir dix; mais le pauvre persiste dans son refus: enfin, piqué d'une sainte générosité, le maître lui abandonne la somme entière, protestant qu'il n'y prétend rien: Et moi, reprend le pauvre, j'y prétends encore beaucoup moins, puisque je n'ai en effet nul droit d'y prétendre. Exemple mémorable, et quel combat, mes frères, s'écrie saint Augustin, quelle contestation! Mais où sont maintenant les imitateurs d'une telle fidélité, c'est-à-dire, où sont

Les ames délicates jusques à ce point sur l'intérêt d'autrui, qu'une chose trouvée leur soit un fardeau dont elles ont impatience de se décharger? je dis un fardeau, parce qu'il leur impose devant Dieu l'obligation d'une enquête exacte et d'une fidèle restitution. Quoi qu'il en soit, où sont-elles, ces ames pleinement désintéressées? où voit-on, demande le même Père, dans l'excellente lettre qu'il écrivoit à Macédonius, où voit-on un homme du barreau, après avoir défendu et gagné une cause injuste, se mettre en devoir de réparer le dommage dont il est l'auteur? où voit-on des juges, touchés d'un remords salutaire, rendre à des parties lésées ce qu'ils leur ont enlevé par un jugement inique et de mauvaise foi? où voit-on des ecclésiastiques restituer les fruits des bénéfices qu'ils possèdent sans en accomplir les charges? Avec cette seule figure j'aurois de quoi convaincre et de quoi confondre tous les états qui composent le monde chrétien.

Mais je laisse ces sortes d'abus; et voyez seulement, mes chers auditeurs, la peine que témoignent certains riches et certains grands du monde, quand il s'agit d'acquitter des dettes légitimement contractées, et la violence qu'ils se font, ou plutôt qu'il leur faut faire, pour arracher d'eux un paiement dont ils conviennent les premiers qu'ils ne peuvent se défendre. Par combien de paroles et de vaines promesses n'éludent-ils pas les poursuites d'un créancier? Combien de rebuts ne l'obligent-ils pas à essuyér? de combien de retardemens et de remises ne fatiguent-ils pas sa patience; et cela, sans prendre garde aux effets terribles et aux engagemens de conscience dont une semblable dureté est nécessairement suivie? Car s'il n'étoit question que des bienséances et des raisons humaines, quoiqu'il n'y ait rien, même selon le monde, de plus indigne que ce procédé, je n'insisterois pas là-dessus; mais quand il y va

du salut éternel, si je ne m'en expliquois avec tout le zèle et toute la force que requiert le sacré ministère que j'exerce, ce seroit être prévaricateur : or, il y va du salut, chrétiens; et de quelque prétexte que vous cherchiez à vous autoriser, la théologie la plus indulgente et la plus commode ne peut rien rabattre de cette décision. Cependant, vous savez ce qui arrive, surtout parmi les grands du siècle : on traite un homme d'importun et de misérable parce qu'il demande son bien, et ce misérable est contraint de poursuivre une dette comme s'il poursuivoit une grâce, parce que c'est à un grand qu'il a affaire; n'en obtenant jamais d'autre réponse, sinon qu'il n'y a rien encore à lui donner, quoiqu'en même temps il y ait tout ce qu'il faut pour cent dépenses superflues, quoiqu'il y ait tout ce qu'il faut pour le luxe, quoiqu'il y ait tout ce qu'il faut pour le jeu, quoiqu'il y ait tout ce qu'il faut pour le crime; et avec cela peut-être ne laisse-t-on pas d'affecter tout l'extérieur de la dévotion, et de se déclarer pour la morale la plus étroite.

Ah! mes chers auditeurs, souffrez que je vous le dise ici avec douleur, voilà l'un des obstacles à la conversion les plus invincibles que les gens du monde aient à surmonter : cette difficulté de rendre au prochain ce qui lui est dû. Voilà ce qui les endurcit, voilà ce qui étouffe dans eux les mouvemens de la grâce, voilà ce qui les rend esclaves du démon, et ce qui les tient si opiniâtrément éloignés de Dieu. Ils viennent, disoit S. Augustin faisant le portrait et le caractère de ce genre de pécheurs, c'est-à-dire, de ces usurpateurs et possesseurs du bien d'autrui : ils viennent se prosterner devant les autels, les yeux baignés de larmes, le cœur plein d'amertume et de repentir. Ils s'accusent, ils se condamnent, et ils veulent, à ce qu'il paroît, se réconcilier parfaitement avec Dieu. Mais quand on leur parle de restituer, c'est là qu'ils commencent à se démentir et à changer de langage.

ge. Jusque-là ils écoutent le prêtre comme le lieute-
nt de Dieu, ils se soumettent à lui comme à leur juge,
lui obéissent comme au pasteur et au médecin de leur
e : quoi qu'il exige d'eux et qu'il leur ordonne, tout
r semble aisé. Mais vient-il à leur prescrire une res-
ution, dès-là ils le prennent lui-même à partie; et,
ns le désespoir de le gagner, ils en cherchent un autre
s traitable, un autre moins embarrassant, un autre
i les trompe et qui se damne avec eux. Vous diriez
e le ministre de Jésus-Christ devient en un moment
r ennemi, parce qu'il s'arme d'un zèle d'équité pour
térêt du prochain. Cette résistance, poursuit saint
gustin, nous force souvent à employer contre eux
te la rigueur de la discipline de l'Eglise; et quand ils
piniâtrent à retenir ce qu'ils possèdent injustement,
us nous faisons une loi de leur refuser ce que Dieu
us a confié, et de leur retrancher l'usage des divins
stères : *Nolentes autem reddere arguimus, incre-
mus, sancti altaris communione privamus* (1). Mais
las! que ces remèdes sont communément foibles et
puissans! qu'il y en a peu qui se déterminent à res-
uer, pour être ensuite rétablis dans la participation
corps de Jésus-Christ, qui est le souverain bien des
tes sur la terre! D'où vient cela? c'est qu'il n'y a rien
ns le fond qui répugne davantage et qui soit plus
ntraire au naturel de l'homme, que de se dessaisir des
oses qui flattent sa cupidité. *Ingemiscimus gravati,*
soit l'Apôtre, quoiqu'en un autre sens, *eò quòd nolu-
us expoliari* (2) : Nous gémissons sous le poids de l'i-
quité qui nous accable, parce que nous ne pouvons
us résoudre à nous dépouiller de cette possession cri-
inelle contre laquelle il y a si long-temps que notre
nscience réclame, et qu'elle ne cessera jamais de trou-
er par le ver intérieur qu'elle excite en nous. Hé quoi!

(1) August. — (2) 2. Cor. 5.

dit un mondain délibérant avec soi-même sur une importante restitution, faudra-t-il donc ruiner mes enfans, en leur ôtant ce qu'ils ont toujours envisagé comme l'héritage de leur père; et tout innocens qu'ils sont de mon injustice, auront-ils la disgrâce et le malheur d'en porter la peine? Faudra-t-il déchoir du rang que je tiens dans le monde, et d'une fortune opulente me voir réduit dans une vie obscure? Faudra-t-il me faire connoître pour ce que je suis, pour un ravisseur du bien d'autrui; et en le restituant, exécuter contre moi-même un jugement si sévère? Où prendre de quoi réparer toutes les injustices dont je me sens coupable? où trouver ceux qui les ont souffertes et à qui je devrois satisfaire? Toutes ces raisons se présentent à son esprit, le jettent dans la confusion et dans le trouble, le portent à des désespoirs, lui donnent des dégoûts de sa religion, lui en rendent l'exactitude odieuse, le tentent de ne plus rien croire, le mettent au terme de tout risquer et de mourir impénitent; en un mot, lui représentent cette restitution plus fâcheuse que la mort même, et malgré les sollicitations pressantes de l'esprit de Dieu, lui font conclure: Non, je ne le puis. Vous ne le pouvez, mon cher auditeur? ah! plût à Dieu que cette parole fût sincère et véritable; et qu'au lieu de l'extrême difficulté dont je conviens, elle signifiât dans vous une impuissance absolue! Quelque déplorable que fût votre sort, votre salut du moins seroit hors de risque: car si vous n'aviez pas de quoi satisfaire les hommes, vous auriez de quoi contenter Dieu. Mais la question est de justifier cette impuissance dont vous vous prévalez; et je vais vous faire voir qu'il n'est rien de plus faux que le prétexte de cette impossibilité alléguée par la plupart des hommes en matière de restitution, comme aussi rien n'est plus vrai que l'impossibilité réelle du salut sans la restitution. C'est le sujet de la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Je le dis, chrétiens, et il est vrai que cette impuissance qu'allèguent les hommes du siècle pour se dispenser de restituer le bien d'autrui, est presque toujours chimérique, vaine, mal fondée, et qu'elle ne subsiste que dans les idées de l'amour-propre et du propre intérêt. En voulez-vous être convaincus? appliquez-vous. Car il n'y a pour cela qu'à examiner les prétendues raisons que j'ai déjà marquées, et les excuses que l'esprit du monde ne manque pas de suggérer à ses partisans, pour les entretenir dans une erreur aussi grossière que l'est celle dont j'entreprends de vous détromper. Raisons qui se détruisent d'elles-mêmes, et qu'il suffit d'exposer dans une simple vue, pour vous en faire d'abord comprendre le peu de solidité.

Car que dit l'un? que s'il restitue, il ruine sa famille: voilà le premier prétexte et le plus apparent. Mais ne vaut-il pas mieux ruiner ses enfans que de les damner? C'est la réponse de saint Chrysostôme, qui dans un mot devroit fermer la bouche à l'iniquité du siècle. Je vais plus avant, et je soutiens que, bien loin de ruiner ses enfans en restituant un bien mal acquis, on les ruine tout à la fois, et on les damne en ne restituant pas : ce qui revient au même principe. Et en effet, reprend éloquemment saint Chrysostôme, cet héritage d'autrui que vous possédez, et qu'une tendresse malheureuse vous fait réserver pour vos enfans, changera-t-il de nature entre leurs mains? Cessera-t-il d'être à autrui, parce que vous les en aurez injustement pourvus? L'obligation de le rendre s'éteindra-t-elle dans votre personne? Ne passera-t-elle pas de vous à eux, et n'en seront-ils pas les héritiers, aussi bien et encore plus que de la chose même que vous leur voulez conserver? De là, jugez lequel des deux doit être leur ruine : de leur ôter

ce bien, ou de le leur laisser. Car si vos enfans se trouvent plus consciencieux et plus chrétiens que vous, s'ils ont assez de courage pour faire ce que vous n'avez pas fait, et pour restituer ce que vous vous serez opiniâtré à retenir, que leur laissez-vous ? la peine d'une restitution onéreuse, jointe au danger d'une affreuse tentation. Et s'ils sont assez durs et assez aveugles pour vouloir suivre votre exemple, en ne restituant pas ce que votre ambition ou votre avarice a usurpé sur le prochain, que faites-vous ? vous les rendez complices de votre péché, et par l'amour le plus cruel, vous les enveloppez avec vous dans le malheur de votre éternelle réprobation. Quoi donc, ajoute saint Chrysostôme, espérez-vous que votre mauvaise foi leur servira de caution auprès de Dieu ? Voudriez-vous que Dieu, qui est la sainteté et l'équité même, fît prospérer dans vos enfans l'impie qu'il a eu en horreur et qu'il a détesté dans vous ? et si, par des ressorts secrets de sa providence, il permettoit qu'une succession aussi mal établie que celle-là fût suivie de quelque prospérité, n'est-ce pas cette prospérité même qui devroit vous faire trembler, et vous tenir lieu de la plus funeste de toutes les malédictions ? Par conséquent, rien de plus frivole que la crainte d'une prétendue ruine de vos enfans. Ce n'est point proprement les ruiner que de les réduire à l'état où ils doivent être. Mais avançons.

Un autre dit : Je suis obligé de maintenir mon état ; et du moins, dans ma condition, puis-je garder ce qui m'est nécessaire pour une honnête médiocrité. Et moi je réponds que le premier devoir d'un chrétien est de restituer, et non pas de maintenir son état ; et que si l'état a quelque chose d'incompatible avec la restitution, non-seulement vous n'êtes plus obligé de le maintenir, mais que la loi de Dieu indispensable est que vous y renonciez. Et qu'est-il nécessaire, mon cher auditeur, que

vous mainteniez ainsi votre état dans le monde? Il est nécessaire que Dieu soit obéi, et que chacun ait le sien; mais il est indifférent que vous occupiez telle place, et que vous y soyez plus ou moins élevé. Vous ne pouvez satisfaire à telles dettes en soutenant la dépense de votre maison. Hé bien! retranchez cette dépense, diminuez ce nombre de domestiques, réglez votre table, soyez plus modeste dans vos habits, passez-vous de cet équipage dont tant de personnes plus qualifiées que vous ont su en effet se passer : vivez dans la simplicité et la retraite, et faites tout cela dans cet esprit de justice qui est l'ame du christianisme. Voilà en quoi consiste la vraie piété; et hors de là, tout ce que vous faites pour Dieu n'est qu'hypocrisie, toutes vos dévotions sont autant d'abus. Il vous est impossible de réparer le tort que vous avez fait, si vous ne prenez la résolution de vous cacher désormais et de vous ensevelir dans les ténèbres. Ce parti vous coûtera, j'en conviens; mais il n'y a point de théologien qui ne vous y condamne; et en vous y condamnant vous-même, vous ne ferez rien de pur conseil ni de surérogation. Descendez d'un rang où le péché vous a fait monter, et bornez-vous à celui où la Providence vous a fait naître. Il n'est rien de plus raisonnable ni de plus conforme à toutes les règles de la probité naturelle et chrétienne. Je n'en veux que votre propre témoignage, et jugez-en par vous-même. Car, dites-moi quel sentiment vous auriez d'un homme qui, tenant en ses mains votre bien, refuseroit de le remettre dans les vôtres, parce qu'il le croiroit nécessaire à l'entretien de sa condition? Ne lui diriez-vous pas qu'il a bonne grâce de vouloir s'entretenir dans sa condition à vos dépens; et de quelque manière qu'il pût l'entendre, ne lui représenteriez-vous pas que votre bien est votre bien, et qu'il ne vous a pas été donné pour servir

de ressource à sa mauvaise fortune? Or, appliquez-vous cette réponse, et vous reconnoîtrez que le prétexte de votre état n'est donc pas un titre solide que vous puissiez opposer au précepte étroit et rigoureux de restituer le bien d'autrui.

Mais s'il faut que je restitue, je n'aurai pas même le nécessaire à la vie. C'est la difficulté que se propose saint Augustin dans l'explication du pseaume cent vingt-huitième. Observez, je vous prie, la décision de ce Père, qui fut par excellence le casuiste, ou, pour mieux dire, l'oracle de son temps, et qui mérite bien d'être encore celui de notre siècle. *Audet aliquis dicere: Non habeo aliud undè vivam* (1): Quelqu'un me dira: Il ne me reste pour vivre que ce seul secours, et je n'en ai point d'autre. Abus, reprend le saint docteur; car un voleur public et un enchanteur pourroient tenir le même langage, quand on les presse de renoncer à leurs infâmes pratiques, puisque l'un et l'autre est en possession de ne subsister que par le larcin ou par les maléfices: *Hoc et mihi latro, hoc et maleficus diceret* (2). Mais on leur peut répondre que s'il est vrai qu'ils en soient venus à cette extrémité, il y a une Providence en qui ils sont obligés de se confier; et que ce n'est point dans ces commerces d'iniquité, mais dans la piété des fidèles, qu'ils doivent chercher le soulagement de leur misère. Je dis le même à tout chrétien chargé d'une restitution. Ce n'est point sur le bien d'autrui surpris par artifice et retenu par violence, qu'il doit compter pour avoir de quoi fournir à ses besoins: mais c'est sur le bon usage des talens de l'esprit qu'il a reçus de Dieu; c'est sur la santé dont il jouit, utilement employée; c'est, au défaut de tous les deux, sur la charité publique, qui ne lui manquera jamais. Qu'il ait recours à ces moyens,

(1) August. — (2) *Idem.*

j'y consens, et je l'y exhorte. Il peut s'en faire un mérite et une vertu; mais il ne peut sans crime retenir un bien qui n'est point à lui.

L'honneur a quelque chose en cette matière de plus délicat; et il y en a qui se croient dans l'impuissance de restituer, parce qu'ils se persuadent ne le pouvoir faire sans se déshonorer. Combien sont assez préoccupés de l'amour d'eux-mêmes, pour prétendre que le moindre degré de ce qu'ils appellent leur réputation, doit l'emporter alors sur les plus notables et les plus essentiels intérêts du prochain? Or il faut être ou bien peu éclairé, ou bien mal intentionné, disoit le chancelier Gerson, pour entrer dans ce sentiment. Bien peu éclairé, si l'on ignore par combien de voies secrètes on peut faire une restitution sans hasarder sa réputation. Bien mal intentionné, si, les connoissant, on n'est pas en disposition de les prendre.

Mais enfin, dit-on, de quelque diligence que je puisse user, où trouverai-je toutes les personnes à qui je suis redevable; et quelque disposé que je sois à restituer, comment satisferai-je tant de particuliers que j'ai trompés? comment dédommagerai-je toute une ville, toute une province dont la dépouille m'a enrichi? Je conviens, mon cher auditeur, que la restitution est plus ou moins difficile, selon les conjonctures et la situation différente des choses. Je conviens qu'il y a des affaires tellement embarrassées, que l'on n'y peut presque rien démêler. De vouloir là-dessus m'engager dans une discussion exacte, c'est un détail qui ne peut être propre de la chaire, parce qu'il est infini, et qu'il va bien au-delà des bornes d'un discours. Il me suffira de vous tracer quelques règles générales, et il ne tiendra qu'à vous de vous les appliquer. La première est d'exciter en vous et de concevoir un vrai désir de réparer, autant qu'il dépendra de vos soins, tous les dommages que

vous avez causés. Dès que vous le voudrez bien, que vous en aurez bien compris la nécessité, et que vous serez dans une ferme résolution de ne rien épargner pour cela, il vous viendra dans l'esprit assez de manières et assez d'expédiens que je ne puis vous suggérer, et qu'une bonne volonté vous fera bientôt imaginer. La seconde est de les chercher ces expédiens et ces moyens; de les chercher, dis-je, de bonne foi, et d'y donner toute l'attention que demande l'importance du sujet. Bien des embarras dès-lors et bien des obscurités où vous ne pensiez pas pouvoir pénétrer, commenceront à s'éclaircir, et peut-être verrez-vous s'évanouir tout à coup tous les obstacles qui vous arrêtoient. La troisième est de poser pour principe, et de vous bien convaincre que l'obligation de restituer n'est point indivisible; que ce que vous ne pouvez accomplir dans toute son étendue, il le faut au moins faire en partie et selon les facultés présentes; que ce qui ne se peut dans un temps, se peut dans l'autre, et qu'il y a plus d'une façon de compenser le tort qu'a reçu le prochain. La quatrième, c'est de s'adresser à un homme intelligent, sage et droit, de lui donner une juste connoissance de votre état, et de lui exposer les faits simplement et fidèlement; de ne point chercher à le prévenir ni à le gagner en votre faveur, mais de lui laisser une liberté entière pour prononcer selon les vues d'une prudence éclairée, et selon les lois de l'équité chrétienne. Avec de telles dispositions et de telles mesures, je prétends que ce qui ne vous sembloit pas auparavant praticable, vous le deviendra, vous le paroîtra, et que vous jugeant vous-même dans la justice, vous souscrirez sans résistance à l'arrêt de votre condamnation. Mais parce que la cupidité nous domine, et que malgré les plus belles démonstrations d'un désir véritable de restituer, on ne le veut que de bouche et qu'en apparence, sans le vouloir réellement et

de cœur, qu'arrive-t-il? On se contente d'un examen superficiel, et la moindre difficulté qui naît, on la prend pour une impuissance absolue. On étouffe mille retours de la conscience, on écarte mille réflexions qu'elle présente et on les traite de scrupule. Dès qu'on ne peut satisfaire à tout, on conclut de ne satisfaire à rien. On n'en veut croire nul autre que soi-même, ou si l'on veut bien s'en rapporter à quelqu'un, ce n'est que dans la pensée d'en tirer une décision favorable, et que pour se confirmer dans l'idée de cette impossibilité imaginaire dont on se flatte. D'où il s'ensuit que voulant toujours restituer, ou disant toujours qu'on est dans le dessein de le faire aussitôt qu'on le pourra, on ne le fait jamais, parce qu'on ne pense jamais le pouvoir.

Cependant, mon cher auditeur, point de salut sans la restitution, et c'est la dernière vérité par où je finis. Car de toutes les obligations à quoi le salut est attaché, il n'en est pas de plus étroite que celle-ci, ni qui souffre moins d'adoucissement, de tempérament, d'accommodement : obligation rigoureuse, dit l'Ange de l'école, soit à l'égard des hommes ministres de Dieu, soit à l'égard de Dieu même. A l'égard des hommes ministres de Dieu, parce qu'ils n'en peuvent jamais dispenser; à l'égard de Dieu, parce que s'il le peut, il ne le veut pas. Remarquez, s'il vous plaît, ce que je dis. Dieu a donné aux hommes qui sont ses ministres sur la terre, une puissance presque sans bornes. Ils peuvent, en vertu de la juridiction qu'ils exercent, considérée dans sa plénitude, dispenser des lois de l'Eglise les plus saintes, absoudre des censures les plus foudroyantes, relever des sermens les plus authentiques, faire cesser l'engagement des vœux les plus solennels, effacer les crimes les plus énormes, remettre les peines et les satisfactions les plus légitimement imposées. Ils ont, dis-je, tous ces pouvoirs en mille rencontres. Mais s'agit-il de

restituer? chose étonnante, chrétiens! ces hommes que l'Ecriture appelle des dieux, et qu'elle traite de tout-puissans, ne peuvent plus rien. Ces clefs données à saint Pierre n'ont pas la vertu d'ouvrir le ciel à quelque usurpateur que ce soit, tant qu'il se trouve volontairement chargé du bien de son prochain; et l'Eglise, à qui il appartient de lier et de délier en tout le reste, nous fait entendre que là-dessus elle a les mains liées elle-même. Ce n'est pas assez; mais selon de très-savans théologiens, après le Docteur angélique, Dieu même à notre égard, et à proprement parler, ne peut user sur cela de dispense. Il peut bien, disent-ils, comme Seigneur absolu de toutes choses, transporter la propriété et le domaine de mon bien à celui qui me l'a ravi, parce que je n'ai rien dont Dieu ne soit le maître plus que moi-même. Mais s'il ne fait pas ce transport, et tandis que ce bien est à moi, Dieu, tout Dieu qu'il est, ne peut dégager quiconque me l'a enlevé, de l'obligation de me le rendre : pourquoi? parce que cette obligation est nécessairement renfermée dans la loi éternelle et invariable de la souveraine justice. Je sais que d'autres théologiens raisonnent plus simplement, et prétendent que ce pouvoir qui est en Dieu, de transporter le domaine d'un bien mal acquis, est le même en effet que le pouvoir de dispenser en matière de restitution. Quoi qu'il en soit, je soutiens que Dieu, quand il auroit ce double pouvoir, ne veut se servir en notre faveur et au préjudice de l'équité, ni de l'un, ni de l'autre; qu'il ne l'a jamais voulu, et que jamais il ne le voudra; car c'est l'oracle du Saint-Esprit et un arrêt prononcé par le grand Apôtre, que l'injustice n'entrera point dans le royaume céleste : *Neque fures, neque avari, neque rapaces regnum Dei possidebunt* (1).

Arrêt fondé sur les principes les plus incontestables,

(1) 1. Cor. 6.

et loi tellement nécessaire, que sans cela le monde ne seroit plus, selon l'expression de l'évangile, qu'une retraite de voleurs. Car si l'on pouvoit sans nulle restitution ni nulle volonté d'en faire, après avoir usurpé le bien d'autrui, rentrer en grâce avec Dieu et prétendre à la possession de son royaume, ne seroit-ce pas une des plus fortes tentations pour ceux même à qui il reste quelque fonds de religion? Quelle sûreté y auroit-il parmi les hommes; et dans la pensée que chacun pourroit impunément garder ce qu'il auroit, quoique injustement, enlevé, y a-t-il vexations et iniquités où l'on ne se portât? Et certes, si dans le systême présent et dans l'impossibilité actuelle où se trouve tout chrétien, de se sauver sans restituer ou sans le vouloir, le christianisme est néanmoins encore rempli de fraudes, de concussions, d'usures, de chicanes; si malgré ce frein de la restitution et de sa nécessité irrémissible, il y a toutefois tant de négoces criminels, tant de profits illégitimes, tant de conventions simoniaques, tant de jugemens vendus, tant de mystères abominables, et de stratagêmes pour s'enrichir aux dépens du prochain, que seroit-ce si l'on se voyoit affranchi de ce devoir, et qu'on eût, sans y avoir satisfait, quelque espérance d'être favorablement reçu de Dieu et mis au nombre de ses prédestinés?

Je n'ignore pas ce que quelques-uns, moins éclairés, auront à me répondre, qu'indépendamment de toute injure faite à l'homme, la contrition seule, et à plus forte raison jointe avec le sacrement de pénitence, suffit pour se réconcilier pleinement avec Dieu. Oui, mon cher auditeur, c'est assez pour cela d'un cœur contrit. Mais comment contrit? non point seulement en parole ni en apparence, mais touché d'une contrition sincère, d'une contrition solide et chrétienne. Or je prétends, et c'est un point universellement reconnu, qu'une véritable contrition renferme comme une partie essen-

ticlle la volonté efficace de restituer, puisqu'elle renferme essentiellement la volonté efficace et le propos de rétablir toutes choses, soit à l'égard de Dieu, soit à l'égard du prochain, dans le même état qu'elles étoient avant le péché. Supposons donc, tant qu'il vous plaira, un homme qui se frappe devant Dieu la poitrine, qui gémisse aux pieds d'un ministre de Jésus-Christ, qui se refuse toutes les douceurs de la vie, et qui châtie son corps par toutes les austérités de la mortification, qui s'expose aux tourmens les plus rigoureux et au plus cruel martyre: si cependant, injuste possesseur d'un bien à quoi il n'a nul droit et qu'il sait appartenir à un autre, il n'est pas actuellement et volontairement déterminé à s'en défaire, je dis que sous ces dehors et sous le beau masque de pénitence dont il se couvre, il n'est rien moins que pénitent, ou que ce n'est qu'un faux pénitent. Je dis que dans une telle disposition, s'il approche du sacrement de l'autel, c'est un sacrilége et un profanateur. Je dis que si la mort vient à le surprendre, il meurt en impie, et que c'est un réprouvé.

Voilà, chrétiens, ce que nous enseigne sur cette matière la sainte foi que nous professons, et voilà les pensées avec lesquelles je vous renvoie. S'il y a dans cette assemblée quelque auditeur sur qui ces vérités n'aient point fait encore une assez forte impression, je n'ai plus rien à lui dire que ce que disoit saint Grégoire à un homme du monde. Ah! mon cher frère, lui écrivoit ce grand pape, considérez, je vous prie, que ces richesses que vous avez amassées par des voies criminelles, vous abandonneront un jour; mais que les crimes que vous avez commis en les amassant, ne vous abandonneront jamais. Souvenez-vous que c'est une extrême folie de laisser après vous des biens dont vous n'aurez été maître que quelques momens, et d'emporter avec vous des injustices qui vous tourmenteront éternellement. Ne soyez pas si insensé que de trans-

mettre à des héritiers tout le fruit de votre péché, pour vous charger de toute la peine qui lui est due; et ne vous engagez pas dans l'affreux malheur de brûler vous-même en l'autre vie, pour avoir élevé en celle-ci des étrangers et des ingrats. Ainsi parloit ce saint docteur, et j'ajoute avec saint Augustin : *Redde pecuniam, perde pecuniam, ne perdas animam* (1); Rendez, mon frère, rendez cet argent qui ne vous appartient pas; perdez même, s'il est nécessaire, celui qui vous appartient : pourquoi? afin de ne pas perdre votre ame qui appartient à Dieu et qui a coûté tout le sang d'un Dieu. Car il n'y a point de tempérament à prendre ni de milieu. Il faut perdre l'un ou l'autre : votre ame, si vous voulez conserver cet argent; ou cet argent, si vous voulez sauver votre ame. Or, entre l'un et l'autre y a-t-il à balancer, et si vous délibérez un moment, en faudra-t-il davantage pour vous condamner au jugement de Dieu?

C'est ce que l'apôtre saint Jacques nous a représenté dans une belle et vive image, lorsque s'adressant à ces riches engraissés de la substance du prochain, et les supposant entre les mains de Dieu comme de malheureuses victimes que ce souverain Juge immole à sa justice, il leur fait ces reproches si amers et si désolans : *Agite nunc, divites; plorate ululantes in miseriis vestris* (2); Allez maintenant, riches avares; pleurez, poussez de hauts cris, et reconnoissez l'affreuse misère ou vous êtes tombés par votre insatiable convoitise. Que sont devenus ces trésors dont vous étiez si avides, et qui étoient les fruits de votre iniquité? Vous craigniez tant de les laisser échapper; et malgré toutes les remontrances qu'on vous faisoit, malgré tous les remords de votre conscience qui vous remettoit devant les yeux vos injustices, vous ne pouviez vous résoudre à les réparer. Aveugles! vous ne pensiez pas que la mort vous

(1) August. — (2) Jacob. 5.

les enleveroit, ces biens si injustement possédés : mais vous voyez en quelle pauvreté elle vous a réduits : *Divitiæ vestræ putrefactæ sunt; aurum et argentum vestrum æruginavit* (1). Encore s'il ne vous étoit point arrivé d'autre malheur que de les perdre. Mais la perte même que vous en avez faite et que vous ne pouviez éviter, puisque c'étoient des biens périssables, et que d'ailleurs vous étiez vous-mêmes mortels, c'est ce qui rend contre vous le plus convaincant et le plus sensible témoignage. Car d'avoir sacrifié votre ame, cette ame immortelle, à des biens passagers et sur quoi il y avoit si peu à compter, voilà le dernier degré de l'aveuglement et le plus grand de tous les désordres : *Et ærugo eorum in testimonium vobis erit* (2). Qu'avez-vous donc fait en accumulant revenus sur revenus, profits sur profits, en prenant de toutes parts et à toutes mains, et ne vous dessaisissant jamais de rien ? vous l'éprouvez à présent, et vous le sentirez pendant toute l'éternité. *Thesaurizastis vobis iram in novissimis diebus* (3) : Vous vous êtes fait un trésor de colère pour le jour redoutable des vengeances divines. Vous avez suscité contre vous autant d'accusateurs qu'il y a eu de malheureux que vous avez tenus dans l'oppression, et dont la ruine vous a enrichis. N'entendez-vous pas leurs cris qui s'élèvent au trône du Seigneur ? du moins il les entend, et c'est assez. Oui, il entend les cris de ces domestiques dont vous exigiez si rigoureusement les services, et à qui vous en refusiez si impitoyablement la récompense ; les cris de ces marchands qui vous revêtoient, qui vous nourrissoient, qui vous entretenoient de leur bien, et qui n'en ont jamais touché le juste prix ; les cris de ces ouvriers qui s'épuisoient pour vous de travail, et qui n'ont jamais eu de vous leur salaire ; les cris de ces créanciers que vous avez fatigués par vos délais, arrêtés par votre crédit, privés de leurs plus lé-

(1) Jacob. 5. — (2) *Ibid.* — (3) *Ibid.*

gitimes prétentions par vos artifices et vos détours ; les cris de ces orphelins, de ces pupilles, de ces familles entières : le Seigneur, encore une fois, le Dieu d'Israël les entend, ces cris ; et qui vous défendra des coups de sa justice irritée, et des foudres dont son bras est armé pour vous accabler ? *Ecce merces operariorum qui messuerunt regiones vestras, quæ fraudata est à vobis, clamat ; et clamor eorum in aures Domini Sabaoth introivit* (1).

Il n'y a, mes frères, qu'une restitution prompte et parfaite qui puisse vous préserver de ces foudroyans anathêmes, que Dieu, vengeur des intérêts du prochain, est prêt à lancer sur vos têtes. Je dis une restitution prompte ; car je vous l'ai déjà fait entendre, et je ne puis trop vous le redire : Dès le moment que vous pouvez satisfaire, il ne vous est pas permis de différer ; et c'est, non-seulement un abus, mais un péché, de remettre comme quelques-uns, à la mort, ce qu'on peut accomplir pendant la vie. Je dis une restitution parfaite, sans réduire les gens à des compositions forcées et à des accommodemens auxquels ils ne consentent que par contrainte, et parce qu'ils craignent d'être frustrés de toute la dette. Renouvelez, mon Dieu, parmi votre peuple, cet esprit de droiture et d'équité, cet esprit de désintéressement qui est le vrai caractère du christianisme où vous nous avez appelés. Ne souffrez pas que des biens aussi vils et aussi méprisables que le sont tous les biens de la terre, nous fassent oublier les biens de la gloire et de la béatitude céleste que vous nous préparez. Que nous serviroit de gagner tout le monde, si nous venions à vous perdre et à nous perdre nous-mêmes ? Mais au contraire, quand nous serions dépouillés de tout en cette vie, ne seroit-ce pas toujours la souveraine félicité pour nous de mériter ainsi votre grâce et de vous posséder dans la vie éternelle, où nous conduise, etc.

(1) Jacob. 5.

SERMON

POUR LE

XXIII.[e] DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

SUR LE DÉSIR ET LE DÉGOUT DE LA COMMUNION.

Dicebat enim intra se : Si tetigero tantùm vestimentum ejus, salva ero.

Elle disoit en elle-même : Si je puis seulement toucher sa robe, je serai guérie. **En saint Matthieu, chap. 9.**

C'EST le juste raisonnement de cette femme affligée d'une longue infirmité qui l'avoit réduite dans une extrême langueur, et dont elle souhaitoit d'être guérie. Témoin des miracles qu'opéroit le Sauveur du monde, elle conclut qu'il ne seroit pas moins puissant pour elle que pour les autres, et qu'elle n'en devoit pas moins attendre de secours. Elle porta encore sa confiance plus loin, et ne crut pas même nécessaire d'exposer à cet homme-Dieu sa peine, de lui adresser sa prière, ni qu'il prononçât en sa faveur une seule parole : car, dit-elle, le voyant au milieu d'une foule de peuple qui l'environnoit de toutes parts, si je puis seulement pénétrer jusqu'à lui, et si j'ai le bonheur de toucher le bord de sa robe, c'est assez ; j'éprouverai bientôt les effets de cette divine vertu, dont il donne tous les jours de si éclatans témoignages : *Si tetigero tantùm vestimentum ejus, salva ero* (1). Elle ne se trompa pas, chrétiens : ses espérances furent remplies, le Fils de Dieu répondit à son attente ; et vous savez combien, en lui rendant la santé du corps, il loua hautement et releva le mérite de sa foi :

(1) Matth. 9.

Confide

Confide, filia, fides tua te salvam fecit (1). Or, si les seuls vêtemens de Jésus-Christ eurent une telle efficace, que ne peut point pour la sanctification de nos ames, cet adorable sacrement, où nous recevons Jésus-Christ même présent en personne; où sa chair sacrée, son sang précieux, nous servent de nourriture et de breuvage; où par l'union la plus réelle et la plus intime, il demeure en nous, et nous communique en quelque manière tout son être et toute sa divinité? N'est-il donc pas bien surprenant, mes frères, qu'au lieu de le chercher avec plus d'empressement encore et plus d'ardeur que ne le chercha cette malade de notre évangile, nous nous tenions si long-temps éloignés de lui; qu'étant sujets à tant de foiblesses, et ne pouvant ignorer nos infirmités spirituelles et nos besoins, nous ayons si peu recours au remède le plus prompt et le plus puissant; que la participation du corps de notre Dieu qui nous est permise et où nous sommes invités, que l'usage de la communion nous devienne si rare, et que nous imaginions autant de prétextes pour nous en retirer, que nous devrions marquer de zèle pour en approcher? C'est l'abus que je voudrois corriger dans le christianisme, et que j'entreprends aujourd'hui de combattre, après que nous aurons demandé les lumières du Saint-Esprit, et que nous aurons salué Marie, en lui disant : *Ave, Maria.*

Entre les différentes dispositions où nous sommes à l'égard du sacrement de Jésus-Christ et de l'usage que nous en devons faire, il y en a deux auxquelles je m'attache dans ce discours, et dont j'ai dessein de vous entretenir : l'une est le désir de la communion, et l'autre le dégoût de la communion. Désir de la communion, directement contraire à ce mortel dégoût, où tombent tant d'ames mondaines et qui leur fait négliger l'aliment

(1) Matth. 9.

le plus salutaire, et ce pain de vie descendu du ciel pour être sur la terre notre soutien dans les voies de Dieu. Dégoût de la communion, non moins formellement opposé à ce saint désir dont les ames chrétiennes et pieuses sont animées, et qui en fut toujours le vrai caractère. Prenez garde, mes chers auditeurs : ce n'est point précisément de la fréquente communion que je viens vous parler. Je vous en ai déjà fait voir les avantages, et bien d'autres avant moi vous les ont représentés. Mais ce que je viens examiner avec vous, ce sont ces deux principes à quoi nous pouvons communément attribuer, ou la piété des uns, que nous voyons communier souvent, ou la négligence des autres, qui communient si rarement. Parce que ceux-là sont touchés d'un certain goût pour la communion, parce qu'ils s'y sentent portés d'un désir secret qui les y attire, ils ne manquent nulle occasion de se présenter à la table du Seigneur, et se feroient une des plus sensibles peines d'en être privés. Et comme ceux-ci, ou par la dissipation du monde qui leur desséche le cœur, ou par une passion particulière qui les possède, ont perdu tout sentiment de piété, et que cette viande céleste dont ils doivent se nourrir, leur est devenue insipide, ils passent les années entières sans y prendre part, et voudroient même autoriser leur conduite par des excuses aussi frivoles qu'elles sont apparentes et spécieuses. Or, ces deux sortes de chrétiens ont besoin d'instruction : les premiers, sur le désir de la communion qu'ils font paroître, et où l'on ne peut trop les confirmer ; ce sera le sujet de la première partie ; les seconds, sur le dégoût de la communion où il vivent, et qui leur fait abandonner cette source de grâces ; ce sera le sujet de la seconde partie. Matière qu'on ne vous a peut-être jamais bien développée, et qui n'est guère commune dans la chaire évangélique. Donnez-y, je vous prie, toute votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Toute ame chrétienne doit désirer la communion, et rien n'est plus utile pour nous ni plus efficace que ce désir, dès qu'il n'excède point la mesure qui lui convient, et que nous savons le contenir dans les justes limites qu'une prudence évangélique lui prescrit. Observez, s'il vous plaît, ce que je dis, qui se réduit à ces trois points : le premier, que nous devons tous désirer la communion, et vous en comprendrez aisément les raisons; le second, que ce désir nous est très-salutaire, et vous en verrez les fruits; le troisième, que ce désir néanmoins doit être conduit par la sagesse de l'évangile, et vous apprendrez à le régler. Ainsi les motifs de ce désir, les avantages de ce désir, les règles de ce désir, voilà sur quoi j'ai d'abord à m'expliquer et à vous donner tout l'éclaircissement nécessaire.

Je prétends donc et j'avance que toute ame chrétienne doit désirer la communion : pourquoi? par ce grand motif où tous les autres sont renfermés, savoir, que toute ame chrétienne doit désirer souverainement et par-dessus toutes choses d'être unie à Jésus-Christ, puisque c'est en Jésus-Christ qu'elle trouve tous les biens. Car c'est en lui qu'elle trouve sa nourriture, sa force, sa consolation, son espérance, toutes les lumières et tous les secours, pour marcher dans le chemin du salut et pour arriver à ce bienheureux terme. D'où il s'ensuit, que par amour, que par intérêt, mais un intérêt solide et tout spirituel, rien n'est plus à souhaiter ni à rechercher pour elle dans la vie, que cette union étroite qui l'attache à son Sauveur, et qui la fait entrer en participation de tous ses trésors. Or, ce qui nous unit réellement, intimement, substantiellement à Jésus-Christ, c'est la communion. Celui qui mange ma chair, demeure en moi, et moi je demeure en lui : *Qui manducat meam*

carnem, in me manet, et ego in illo (1). Union si singulière, qu'elle ne peut être suppléée en ce monde par nul autre sacrement; et de là cette maxime universelle des Pères et de tous les maîtres de la vie intérieure et dévote, que par rapport à ce lieu d'exil où nous sommes, et pendant que nous y sommes, le plus grand mal que nous ayons à craindre, est d'être séparés du corps de notre Dieu, comme notre plus grand bien est de le recevoir.

Tout cela, mes chers auditeurs, est évident : mais vous me demandez si ce désir de la communion peut convenir à un pécheur dans l'état actuel de son péché : car, dans cet état, il est indigne de communier. Il est vrai, dit saint Chrysostôme, cette indignité peut bien être une raison pour ne pas approcher de la communion; mais elle ne peut, ni ne doit jamais être une raison pour ne pas désirer la communion. Autre chose est de communier en effet, et autre de le désirer seulement et dans la manière que nous devons l'entendre. De communier en effet, ce seroit pour un pécheur, tant qu'il est encore dans la disgrâce de Dieu et dans l'engagement du péché, un sacrilége et une profanation. Par conséquent la table du Seigneur lui est interdite alors, et il doit s'en exclure lui-même. Mais tout exclus qu'il est de cette sainte table, il peut désirer d'y être appelé, d'y être rétabli, d'y être admis tout de nouveau, non point avec son péché, mais après s'être lavé et purifié de la tache de son péché. Touché de son malheur et de la triste disette où il languit, il peut entrer dans le même sentiment que l'enfant prodigue, et se dire à lui-même : *Quanti mercenarii in domo patris mei abundant panibus, ego autem hìc fame pereo!* (2) Combien d'ames sur qui Dieu peut-être n'a jamais répandu ses grâces avec autant d'abondance que sur moi, parce qu'elles

(1) Joan. 6. — (2) Luc. 15.

ont été fidèles et qu'elles ont profité du peu de talens qu'elles avoient reçus, s'avancent, s'entretiennent, et, pour ainsi parler, s'engraissent dans la maison du Père céleste, tandis que je péris de faim! Il peut, en faisant de solides réflexions sur le funeste abandonnement où il vit, et regrettant les dommages infinis que lui cause l'éloignement de la communion, s'écrier avec les paroles de David : *Quandò veniam et apparebo ante faciem Dei?* (1) Serai-je donc toujours banni de la présence de mon Dieu et de son sanctuaire? Quand viendra le temps où je pourrai paroître devant lui parmi les conviés, et prendre place comme eux à son festin? A quoi tient-il, et ne ferai-je point pour cela quelque effort? Voilà, dis-je, comment le pécheur peut souhaiter la communion, et comment même il la doit souhaiter. Ainsi, soit que je sois positivement indigne de la communion, ou que je ne le sois pas, il me convient toujours de la désirer. Si je n'en suis pas absolument indigne, ce désir contribuera toujours de plus en plus à m'en rendre digne. Et si mon indignité est expresse et absolue par le péché qui me domine et qui règne en moi, ce désir au moins me préservera d'un endurcissement total, et sera toujours une ressource pour moi.

Il y a plus encore, et fondé sur la maxime que je viens d'établir, je soutiens même que plus un homme est pécheur, plus il doit désirer la communion, et la preuve en est convaincante. Parce que plus il est pécheur, plus il est malade, plus il est foible, plus il est éloigné de Dieu : or, plus il est malade, plus il doit désirer ce qui peut le remettre dans une santé parfaite; plus il est foible, plus il doit désirer ce qui peut réparer ses forces perdues; plus il est éloigné de Dieu, plus il doit soupirer après Dieu pour le retrouver et pour se rejoindre à lui. Dès-là donc que la communion est le

(1) Ps. 41.

remède le plus efficace dont nous puissions user, dès que c'est contre nos foiblesses le secours le plus puissant que nous puissions employer, dès que c'est le sceau de notre réunion avec Dieu, plus nos plaies sont profondes et nos maladies dangereuses, plus devons-nous avoir d'ardeur pour approcher du médecin dont nous attendons notre guérison; et plus nous nous trouvons loin de Dieu, plus nous devons aspirer vers l'autel, où il veut bien encore se communiquer à nous et nous réconcilier pleinement avec lui.

Il faut pour cela des dispositions, je le sais: mais voici les avantages de ce désir que je voudrois allumer dans vos cœurs. Car pour passer maintenant à l'autre article que je me suis proposé, je dis deux choses, que je vous prie de bien comprendre. Premièrement, que le désir est lui-même la première disposition que nous devons apporter à la communion; et secondement, que ce même désir est encore le principe et le mobile de toutes les autres dispositions que demande la communion. Expliquons-nous. C'est la première disposition : je ne dis pas que c'est une disposition suffisante; mais encore une fois, que c'est de toutes les dispositions la plus convenable et la première. En effet, le sacrement que nous recevons dans la communion, en quelle qualité et pourquoi nous est-il donné? comme l'aliment et la nourriture de l'ame. C'est un pain : *Panis quem ego dabo* (1); c'est une viande : *Caro mea verè est cibus* (2); c'est un breuvage : *Sanguis meus verè est potus* (3). Voilà comment Jésus-Christ l'a institué, et comment il nous l'a fait entendre dans les termes les plus formels. Or, une viande ne profite jamais mieux, et n'est même communément utile et saine au corps, que lorsqu'on la prend et qu'on la mange avec appétit. Ainsi en est-il de cette viande divine qui nous est distribuée par les mains des prêtres.

(1) Joan. 6. — (2) *Ibid.* — (3) *Ibid.*

Le goût qu'on y trouve, la sainte avidité qui nous la fait rechercher ou du moins désirer, est un signe de la préparation du cœur à en tirer le fruit qu'elle peut produire. Et parce que ce fruit dépend de la grâce de Dieu, j'ajoute que c'est encore pour Dieu une espèce d'engagement à nous accorder cette grâce et à la verser sur nous dans toute son abondance : pourquoi cela? parce que cette faim, que cette soif de la communion, si j'ose m'exprimer de la sorte, est un honneur particulier que nous rendons au sacrement de Jésus-Christ, puisque c'est un témoignage de l'estime que nous en faisons, et de la haute idée que nous en avons conçue. De là cette invitation du Sauveur du monde que je puis bien appliquer à mon sujet : *Si quis sitit, veniat ad me* (1); Celui qui se sent pressé de la soif, qu'il vienne à moi. Plus il sera altéré, plus je répandrai sur lui ces eaux vivifiantes dont mon sacrement est la source intarissable. De là cette effusion de tous les dons célestes que fait ce même Sauveur sur l'ame affamée, selon le mot du Prophète : *Animam esurientem satiavit bonis* (2). Il n'épargne rien pour elle; et plus il voit croître sa faim, plus il prend plaisir à la rassasier. De là aussi ce redoublement, cette vivacité de désir, ce nouveau feu dont une ame quelquefois est embrasée. Une communion, bien loin de l'éteindre, ne sert qu'à l'enflammer davantage, et c'est en cette ame que s'accomplit toute la parole du Saint-Esprit : *Qui edunt me, adhuc esurient* (3).

Mais, chrétiens, je vais trop loin : revenons. Outre que le désir est lui-même la première disposition pour bien communier, c'est encore le principe et comme le mobile de toutes les autres dispositions que demande la communion. Car, quand je désire sincèrement et efficacement une fin, dès-là je suis déterminé à tous les moyens qui sont nécessaires pour y parvenir. Si donc

(1) Joan. 7. — (2) Ps. 106. — (3) Eccles. 24.

je désire de bonne foi la communion, ce seul désir m'engage à ne rien négliger de tout ce que ma religion exige de moi pour participer dignement au divin mystère.

Je sais, par exemple, que de toutes les dispositions, la plus essentielle est la pureté de la conscience, et que je ne puis, avec un cœur ou corrompu par l'intérêt, ou enflé par l'orgueil, ou amolli par la sensualité, ou aigri par le ressentiment et la vengeance, ou flétri de quelque autre sorte que ce soit, m'unir à Dieu qui est la sainteté même, et le Saint des saints; que sais-je, si c'est un vrai désir qui me porte à la communion? ne voulant pas profaner le sacrement, et ne voulant pas non plus l'abandonner, je conclus que je dois rentrer en moi-même, et purifier mon ame de tout ce qui pourroit blesser l'œil du Seigneur au moment qu'il daignera la visiter : c'est-à-dire, je conclus que je dois me dessaisir de ce bien qui ne m'appartient pas; que je dois réparer ce dommage dont je suis l'auteur, et que j'ai injustement causé; que je dois rabattre cette hauteur d'esprit qui me rend en mille occasions fier et impérieux, vain et méprisant, colère, violent, emporté; que je dois réprimer cette ambition, qui dans le cours de ses entreprises me fait violer tant de devoirs et commettre tant d'injustices; que je dois renoncer à cet attachement, pardonner cette injure, me réconcilier avec cet ennemi, surtout me réconcilier avec Dieu, et pour cela avoir recours au tribunal de la pénitence, par une confession exacte et accompagnée de tous les sentimens et de toutes les résolutions qui en font le mérite.

Je sais que pour un fréquent usage de la communion, ce n'est point assez d'une vie exempte de certains vices grossiers, et du reste remplie de mille imperfections, lâche, tiède, négligente; mais que cette communion fréquente suppose la ferveur de la piété, la fidélité aux

moindres devoirs, la pratique des vertus. Si donc mon désir, sans se borner à quelques communions éloignées les unes des autres, m'inspire de les réitérer aussi souvent que je le pourrai et que mon état le permettra, quelles sont les saintes conséquences que je tire? voulant communier souvent et voulant communier utilement, je conclus que je dois sanctifier ma vie et la conformer au nombre de mes communions : c'est-à-dire, je conclus que je dois vivre dans la retraite et la séparàtion du monde, parce que la fréquente communion ne peut s'accorder avec une vie mondaine et dissipée; que je dois renouveler sans cesse l'ardeur de ma dévotion et m'adonner sans relâche à tous les exercices du christianisme, parce que la fréquente communion ne peut convenir avec une vie paresseuse et inutile; que je dois, autant qu'il est possible, veiller à la garde de mon cœur, en régler tous les mouvemens, en modérer toutes les passions, en déraciner les plus légères habitudes, en bannir tout ce qui n'est pas selon le gré de Dieu et selon la perfection de sa loi, ou du moins le vouloir ainsi et y travailler, parce que la fréquente communion ne peut compatir avec des imperfections où l'on s'entretient volontairement, et dont l'on ne prend ni l'on ne veut prendre nul soin de se défaire; que je dois être humble, charitable, patient, mortifié, assidu à la prière et à toutes les œuvres pieuses, ou du moins que je dois m'appliquer à le devenir, parce que la fréquente communion est le prix de tout cela, de même aussi que tout cela est communément le fruit de la fréquente communion. Voilà encore une fois ce que je conclus, et à quoi le désir de la communion me détermine.

Or par là ce désir n'est-il pas pour nous comme un principe de sanctification; et en quelques égaremens que nous soyons tombés, tant que nous conserverons ce désir, ne sera-ce pas toujours un fonds d'espérance

pour notre retour à Dieu et pour notre conversion? D'où vous jugez, mes chers auditeurs, ou vous devez juger avec moi de quelle conséquence il est de ne laisser pas éteindre ce désir dans le christianisme, mais de le réveiller incessamment dans les cœurs et de l'y faire croître. Voici néanmoins l'abus de notre siècle, qu'il me soit permis de m'en expliquer aujourd'hui, et de le déplorer en votre présence. Au lieu de nourrir dans les ames ce désir de la communion; au lieu de le rallumer continuellement parmi les fidèles et de le redoubler, on le ralentit, on le refroidit, et l'on vient peu à peu à l'amortir tout à fait et à l'anéantir : comment? en ne représentant jamais la communion au peuple chrétien que sous des idées et des images effrayantes; en ne lui retraçant dans l'esprit et ne lui mettant devant les yeux que l'excellence du sacrement, que l'indignité de l'homme, que le danger d'une mauvaise communion et les suites malheureuses qu'elle traîne après soi; en exagérant les dispositions requises pour communier dignement, et les proposant dans un degré de perfection où il est d'une extrême difficulté et presque impossible d'atteindre. Car n'est-ce pas là que tendent ces maximes outrées d'une morale prétendue sévère? Maximes que l'on débite dans les entretiens particuliers, que l'on fait entrer dans les discours publics, dont on compose d'amples volumes, et que l'on appuie de citations sans nombre et souvent sans fidélité : mais surtout, maximes dont se laissent préoccuper, ou pour mieux dire, infatuer des ames foibles, d'autant plus aisées à séduire, qu'elles sont moins instruites du fond des choses et moins capables de s'en instruire par elles-mêmes; donnant en aveugles à tout ce qui porte un caractère de rigueur, suivant sans réflexion et sans modération les premiers sentimens d'une timidité naturelle et mal réglée; ne distinguant ni l'illusion, ni la vérité; n'écoutant rien là-

dessus, et ne pouvant presque revenir de leurs préjugés contre la communion.

Cependant, qu'arrive-t-il de là? c'est que la plupart, si je puis rapporter ici cet exemple, raisonnent à l'égard de la communion, comme les disciples de Jésus-Christ raisonnèrent à l'égard de l'état du mariage, lorsque ce divin Maître leur en marqua les engagemens. S'il en est de la sorte, lui dirent-ils, il vaut donc mieux demeurer libre et ne se point lier à de telles conditions : *Si ita est, non expedit nubere* (1). Voilà justement ce qu'on dit : Puisqu'il y a tant à craindre en communiant, il est donc plus à propos de s'abstenir de la communion, et de n'en pas avoir un usage si fréquent. Puisque la communion demande des dispositions si relevées et si parfaites, quand serai-je parvenu là; et le plus sûr pour moi n'est-ce pas de rendre mes communions plus rares, et d'attendre le temps que je m'y croirai assez préparé? On le dit, et on le fait. Cette crainte de la communion en détruit le désir : on le perd enfin, et n'ayant plus ce désir, on n'a plus l'aiguillon le plus piquant pour nous exciter à la pénitence et à la réformation de nos mœurs, pour nous tenir dans une vigilance perpétuelle sur nous-mêmes, pour nous tirer de nos lâchetés et de nos tiédeurs.

Vous me direz que ce n'est pas là l'intention de ceux qui s'énoncent en des termes si forts sur la communion; qu'ils n'en combattent pas le désir, et qu'au contraire ils l'approuvent et le louent : mais que pour l'honneur de Jésus-Christ et l'avancement des ames, ils ne se proposent autre chose que d'arrêter et de prévenir les excès où ce désir mal conçu pourroit nous mener. Ah! mes chers auditeurs, n'examinons point ici les intentions; c'est à Dieu à en juger; mais peut-être si nous voulions là-dessus entrer dans une sérieuse discussion,

(1) Matth. 19.

trouverions-nous que ces intentions si pures en apparence et si saintes ne sont rien moins que ce qu'elles paroissent. On a certains principes touchant la fréquentation du sacrement de nos autels. On voudroit, contre les vues de Jésus-Christ, contre la pratique des premiers fidèles, contre la conduite des plus habiles maîtres dans les voies de Dieu, retrancher le pain aux enfans, selon l'expression de l'Ecriture : c'est-à-dire, qu'on voudroit abolir dans l'Eglise les fréquentes communions : et pour y réussir, il n'y a point de plus sûr, moyen que d'inspirer aux ames l'éloignement de la communion : par où ? par ces menaces qu'on leur fait entendre, par ces peintures qu'on leur trace, par ces frayeurs dont on les remplit. Quoi qu'il en soit, et sans pénétrer davantage dans les desseins qu'on peut avoir, je m'en tiens à l'effet, et je n'en puis assez gémir. Car ce qui s'ensuit immanquablement de là, c'est ce que nous voyons : je veux dire qu'on vit dans une indifférence mortelle à l'égard de la communion, et qu'on va jusqu'à se faire devant Dieu un prétendu mérite de cette indifférence et une vertu.

Ce n'est pas que j'approuve tout désir de la communion ; et comme il n'y a rien de si saint en soi qui ne puisse être sujet à l'illusion, dès que nous ne le prenons pas dans les vues ni selon l'esprit du christianisme, je n'ai point de peine à convenir que dans le désir dont je relève ici les avantages, il y a des égaremens à craindre et des écueils à éviter. C'est un désir réglé que je demande. Or, un désir réglé n'est point un désir présomptueux qui nous ôte le sentiment de notre bassesse et qui nous fasse aller à l'autel du Seigneur avec un orgueil de pharisien. Ce n'est point un désir aveugle, qui n'examine rien, et qui ne soit accompagné de nulle réflexion sur nous-mêmes et de nulle connoissance de nous-mêmes ; ce n'est point un désir précipité, dont

le premier mouvement nous emporte, sans accorder à une juste et solide épreuve de soi-même le temps nécessaire; ce n'est point un désir volage et capricieux que l'humeur gouverne, et qui soit sujet à de bizarres et perpétuelles vicissitudes; ce n'est point un désir frivole et visionnaire, qui par la plus chimérique alliance prétende concilier ensemble la communion, et une vie lâche, une vie molle, une vie toute naturelle; ce n'est point un désir opiniâtre et entêté, qui ne se conduise que par ses idées et qui les suive avec obstination, ne prenant conseil de personne et ne voulant dépendre de personne. Car voilà les désordres qu'il y auroit à condamner dans le désir de la communion, et que je condamne en effet moi-même. Mais un désir humble, mais un désir éclairé, ou demandant à l'être, mais un désir prudent et sage, mais un désir docile et soumis, en un mot, un désir chrétien, ah! mes frères (je parle à vous, ministres de Jésus-Christ), c'est ce que nous ne pouvons entretenir avec trop de soin parmi le peuple de Dieu et dans son Eglise. Or, vous savez si c'est là toujours le soin qui vous occupe, et si par une pratique toute contraire, on ne tourne pas aujourd'hui ses soins à ralentir toute l'ardeur que le premier esprit de l'évangile avoit là-dessus excitée dans les ames.

Quoi qu'il en soit, mes chers auditeurs, c'est ici que vous pouvez vous appliquer l'avis de saint Bernard. Si le guide que vous avez choisi, dit ce Père, pour vous diriger dans les sentiers de la justice et dans le chemin de la perfection évangélique, vient à se relâcher envers vous et à vous mener par une voie trop douce, ne perdez rien des sentimens de votre pénitence, et par des exercices volontaires et libres, suppléez à ceux qui ne vous sont pas ordonnés. C'étoit la maxime de ce saint docteur; et, suivant cette maxime, je vous dis, moi: quelque spécieuse que puisse être la direction que vous

recevez, du moment qu'elle va à refroidir votre zèle pour la communion, tenez-la dès-lors pour suspecte; et si vous ne voulez pas encore l'abandonner, du moins vous-mêmes, avec le secours de la grâce et par toutes les considérations que la religion vous fournit, travaillez chaque jour à renouveler dans votre cœur ce que peut-être on cherche secrètement à y détruire. Quelque leçon qu'on puisse vous faire, et en quelques termes qu'on puisse s'exprimer pour vous peindre à vous-mêmes comme pécheurs, comme indignes de la table d'un Dieu si saint, dites toujours avec le Prophète royal: *Quemadmodum desiderat cervus ad fontes aquarum, ita desiderat anima mea ad te, Deus* (1); Il est vrai, Seigneur, et je le reconnois devant vous; je ne suis que foiblesse et que misère. Mais, dans la connoissance de mes foiblesses et de mes misères, que dois-je souhaiter plus ardemment que de trouver en vous mon soutien et le remède à mes maux? Plus donc je sentirai mes besoins, plus j'aspirerai vers celui qui y peut subvenir; et le cerf pressé de la soif ne court pas aux fontaines d'eau vive avec plus d'ardeur que je soupirerai sans cesse après l'heureux moment où je pourrai recevoir mon Dieu et le placer dans mon sein: *Sitivit anima mea ad Deum fortem, vivum* (2). C'est le Dieu fort, et sans lui mon ame languit dans une triste défaillance dont il n'y a que lui qui la puisse relever; c'est le Dieu vivant et le principe de la vie, et sans lui mon ame demeure dans un état de mort d'où il n'y a que lui qui la puisse retirer. *Fuerunt mihi lacrymæ meæ panes die ac nocte, dùm dicitur mihi: Ubi est Deus tuus?* (3) Dès que je me vois éloigné de ce Dieu d'amour, il me semble que mon cœur s'élève contre moi, et qu'il me demande: Où est ton Dieu? où sont ces heureux momens où tu goûtois à sa table les douceurs de cette viande divine qu'il te pré-

(1) Ps. 41. — (2) *Ibid.* — (3) *Ibid.*

sentoit? et dès que je crois pouvoir encore être admis à cette table sacrée, et qu'on m'annonce que j'y puis aller tout de nouveau, c'est pour moi la plus agréable parole, et je la reçois comme un homme affamé qu'on appelle à un repas délicieux : *In voce exultationis et confessionis ; sonus epulantis* (1). Puissiez-vous, chrétiens, vous maintenir toujours dans ces sentimens et vous préserver ainsi de ce dégoût de la communion dont j'ai à vous parler dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Le croiroit-on qu'une ame pût se dégoûter de cette nourriture céleste, qui n'est autre que Dieu même, et pourroit-on jamais se persuader qu'un pain capable de faire les délices des anges, devînt insipide aux hommes et qu'ils eussent de la peine à en user? C'est néanmoins ce que nous ne voyons que trop dans le christianisme, et c'est peut-être le déplorable état de bien des personnes qui m'écoutent : état qui leur doit causer une affliction mortelle, et dont je voudrois aujourd'hui leur représenter assez vivement le malheur, pour les engager à en sortir et à ne rien négliger sur cela de tous les moyens que la sagesse évangélique peut leur fournir. La plus dangereuse marque d'une santé, ou déjà altérée, ou qui commence à s'altérer, c'est le dégoût des viandes les plus saines et les plus propres à exciter l'appétit; on se croit dès-lors atteint de quelque maladie secrète; on juge qu'il y a dans le corps quelque mauvais levain, et l'on emploie tous les secours de l'art pour ne le laisser pas invétérer, et pour en prévenir les effets. Or, voilà comment nous devons raisonner et comment nous devons agir avec plus de sujet au regard de l'aliment de nos ames. Perdre le goût de la communion, c'est un des signes les plus à craindre pour nous; et n'être point tou-

(1) Ps. 41.

ché de se voir dans ce dégoût, y vivre avec indifférence et sans inquiétude, c'est le comble de l'endurcissement et le témoignage certain d'une conscience ou absolument déréglée, ou sur le point de tomber dans un déréglement entier et de se perdre.

Expliquons-nous toutefois, chrétiens, et comprenez d'abord de quelle sorte de dégoût je prétends parler. Il y a un dégoût de la communion qui vient de Dieu, et il y en a un qui vient de nous-mêmes et de notre fond; l'un, qui n'est qu'une épreuve de Dieu, ou qu'un châtiment passager de Dieu; et l'autre, qui procède d'une mauvaise disposition de notre cœur, et d'une indifférence habituelle et volontaire pour les choses de Dieu. Epreuve de Dieu : car c'est ainsi que Dieu, de temps en temps, traite même les ames fidèles. Afin de leur donner lieu de se faire mieux connoître à lui, et de lui prouver leur fidélité, il leur ôte certains sentimens d'une dévotion tendre, et certains goûts qu'elles trouvoient à la communion; il veut qu'elles ne viennent à lui que pour lui; et parce qu'il seroit à craindre que l'abondance des consolations divines ne les accoutumât à se chercher elles-mêmes dans la fréquentation des saints mystères, autant que Dieu, il les laisse dans un état d'aridité et de sécheresse où il semble que tout le feu de son amour soit amorti, et où elles ont besoin de toute la force chrétienne pour ne se pas troubler et ne pas succomber: or, dans cette disposition, une ame doit en effet se tenir aussi tranquille qu'elle le peut être; contente de tout ce qui plaît à Dieu, toujours également assidue et constante à s'approcher de Dieu, toujours attentive sur elle-même et dans une continuelle vigilance pour ne manquer à rien de ses devoirs et de toutes ses pratiques envers Dieu; du reste, se confiant en Dieu, et se persuadant bien que si Dieu l'épure de la sorte, ce n'est que pour la rendre plus digne de ses faveurs et pour la mieux disposer

disposer à recevoir ses plus intimes communications.

Châtiment de Dieu, mais châtiment passager : je dis châtiment, et c'est une conduite assez ordinaire de Dieu. Il punit les infidélités d'une ame et ses fragilités, par la soustraction de ces grâces particulières et de ces attraits dont elle étoit vivement touchée; mais j'ajoute : châtiment passager; car ce n'est pas pour abandonner cette ame que Dieu la châtie, mais pour la corriger, mais pour l'engager à se reconnoître, mais pour lui faire prendre, en l'aidant à se relever, une ferveur toute nouvelle. Du moment qu'elle a satisfait, qu'elle a rempli la mesure de sa pénitence, qu'elle s'est retournée vers Dieu, qu'elle le réclame et qu'elle le rappelle, il ne tarde pas à revenir, ou, s'il se fait encore attendre, il revient enfin pour répandre ses dons sur elle avec plus d'effusion que jamais, et pour lui rendre tout ce qu'il lui avoit enlevé. Cette épreuve, chrétiens, et ce châtiment ont leurs peines, ils ont leurs dangers, et nous devons même communément demander à Dieu, que s'il a, ou à nous éprouver, ou à nous punir, ce ne soit point par le dégoût de la communion. Mais outre ce dégoût, que nous pouvons plus attribuer à Dieu qu'à nous-mêmes, il y en a un autre mille fois plus pernicieux et dont la source est dans nous : dégoût si commun dans le monde, et dans le monde chrétien! Voilà celui dont je veux vous entretenir : tâchons à en découvrir le principe, voyons-en les suites funestes, et apprenez enfin quels en sont les remèdes : tout ceci mérite votre attention.

Dans les maladies de l'ame comme dans celles du corps, il est d'une extrême importance de connoître d'abord le principe qui les a formées. Or, il ne faut point chercher d'autre principe de ce dégoût dont il est maintenant question, que le relâchement de la vie. Je sais qu'on l'impute à des causes moins prochaines et plus apparentes; aux soins du monde, aux inquiétudes du

monde, aux distractions du monde. Je sais qu'à l'exemple des conviés de l'évangile, on dit : *Villam emi* (1); J'ai un bien à cultiver et à faire valoir : *Uxorem duxi* (2); J'ai un ménage à conduire et une maison à régler : *Juga boum emi quinque* (3); Je suis dans un trafic, dans un cours d'affaires qui m'occupe tout entier; et le moyen avec cela de fréquenter le sacrement de Jésus-Christ, et d'y apporter la préparation convenable? Dès que j'y veux penser, l'ennui me saisit, et mon esprit malgré moi me porte ailleurs. J'en conviens, mon cher auditeur; mais comment ces soins temporels, comment ces embarras et ces mouvemens du monde vous inspirent-ils le dégoût de la communion, si ce n'est par le relâchement de vie où ils vous font tomber? Dans cette dissipation perpétuelle où l'on vit, on oublie aisément Dieu et tout ce qui a rapport au culte de Dieu. On n'est attentif qu'aux choses du monde, qu'aux vanités du monde, qu'aux divertissemens du monde, qu'aux intérêts du monde, qu'à toutes les scènes différentes qui se passent dans le monde, et à la part qu'on y peut avoir; on n'est touché que de cela, on en est rempli et possédé : or, comme le cœur livré à un objet devient indifférent pour tous les autres, on perd peu à peu toutes les bonnes dispositions où l'on étoit à l'égard de la piété; on ne s'affectionne plus aux exercices du christianisme; on n'a plus qu'une foi languissante, qu'une espérance incertaine, qu'une charité lâche et tiède, et c'est alors que l'on conçoit de l'éloignement pour la communion et qu'on s'en fait une peine.

Car voici ce qui arrive. On conserve encore assez de religion pour ne vouloir pas communier indignement, et l'on est toujours assez éclairé pour voir que la communion ne peut s'accorder avec la vie relâchée que l'on mène; cependant on aime cette vie aisée et commode,

(1) Luc. 14. — (2) *Ibid.* — (3) *Ibid.*

cette vie sensuelle et délicate, cette vie dissipée et mondaine, et tout ce qui est capable de la troubler, paroît insupportable. Ainsi la communion n'est plus qu'une gêne, et ne présente plus à l'esprit qu'une idée fâcheuse et rebutante : on dit ce que les Juifs disoient de la manne: *Anima nostra nauseat super cibo isto* (1). Pourquoi tant de communions? cela est bon pour les personnes retirées et dévotes par profession; mais je n'en suis pas encore là, et je ne me sens point du tout appelé à une si grande retraite, ni à une régularité si scrupuleuse; on prête volontiers l'oreille à ces discours si ordinaires et si spécieux sur l'extrême facilité avec laquelle des directeurs trop indulgens ou prétendus tels, permettent l'usage de la sainte table; on approuve ces maximes étroites et rigoureuses, qui vont à exclure presque tous les fidèles de la communion fréquente; et, afin de pouvoir vivre du reste avec plus de liberté, on se déclare sur ce point pour le parti de la morale sévère : car, à l'ombre de cette morale sévère, on est en repos; on n'a plus tant à veiller sur soi-même, plus tant à s'étudier soi-même; on n'a plus tant de reproches à soutenir au fond du cœur, sur l'incompatibilité de la conduite qu'on tient et des communions qu'on fait; on a pris le plus court, qui étoit de se retrancher la communion, et de s'affranchir par là du joug d'une pratique si incommode et si embarrassante.

Ah! mon cher auditeur, est-ce ainsi que vous raisonniez et que vous agissiez à ces temps d'une ferveur chrétienne où vous étiez animé de l'esprit de Dieu? parce que vous aviez alors du zèle pour la perfection de votre ame et pour votre avancement dans la voie du salut; parce que vous étiez appliqué aux devoirs de la religion, et que vous vous faisiez un point capital de les accomplir tous et de n'en négliger aucun, la communion vous

(1) Num. 21.

consoloit, vous attiroit, vous fortifioit; c'étoit un entretien pour vous, et le plus doux entretien; vous y trouviez Dieu et vous l'y goûtiez; mais depuis que ce premier feu qui vous brûloit, n'a plus eu la même ardeur, et que votre charité s'est ralentie comme celle de cet évêque de l'Apocalypse: *Charitatem primam reliquisti* (1); depuis que vous vous êtes émancipé de ces règles de conduite, qui vous attachoient à certains exercices et qui vous retenoient ainsi dans l'ordre, c'est là que vous avez pris d'autres sentimens à l'égard de la communion. Jusque-là vous en approchiez, non-seulement sans peine, mais avec dévotion, mais avec onction; jusque-là vous étiez persuadé qu'il ne falloit pas se tenir long-temps éloigné de l'autel du Seigneur et de son divin sacrement; mais, avouez-le de bonne foi, vous avez commencé à vous en dégoûter quand vous avez commencé à vous relâcher dans la prière, quand vous avez commencé à quitter la lecture des bons livres, à n'entendre plus si assidument la parole de Dieu, à n'assister plus si régulièrement à l'office divin ni aux cérémonies de l'Eglise; quand vous avez commencé à vous lasser des saintes pratiques et des œuvres de charité qui vous occupoient, et qu'au contraire vous avez pris goût aux bagatelles et aux amusemens du siècle, à ses assemblées, à ses conversations, à ses jeux, à ses spectacles.

Et cela est vrai par proportion dans tous les états; car si je pouvois étendre ce détail jusqu'à l'état ecclésiastique, jusqu'à l'état religieux, vous verriez que s'il y a dans l'Eglise des prêtres, ou qui se dispensent volontiers d'offrir le sacrifice du corps et du sang de Jésus-Christ, ou qui ne s'acquittent de cette importante fonction qu'avec une indévotion et une précipitation scandaleuse, très-disposés à s'en exempter, s'ils n'y étoient engagés par un intérêt tout humain, c'est qu'il n'y a que

(1) Apoc. 2.

trop de ces ministres qui n'ont de leur profession que le caractère et l'habit, sans en avoir la sainteté et le zèle. que s'il y a dans les communautés et les monastères des personnes religieuses qui ne communient pas aussi souvent que la règle le leur prescrit et qu'il convient à des ames séparées du monde et dévouées au service de Dieu, ou qui ne communient qu'avec répugnance et par une espèce de contrainte, ce sont communément ceux ou celles en qui l'esprit de religion s'est plus altéré, en qui l'on voit moins de fidélité à leurs observances, de qui l'on est moins édifié dans une maison, et qui se montrent moins exacts à remplir leurs obligations. Il est donc certain que le principe le plus universel du dégoût de la communion, c'est la tiédeur et le relâchement de la vie. Or, dès que ce dégoût vient d'une telle source, en faut-il davantage pour nous le faire considérer comme un mal et un très-grand mal; et quand le principe est si corrompu, que devons-nous juger de l'effet?

Aussi quelles en sont les suites? Plût au ciel, mes chers auditeurs, que nous n'en eussions pas tant d'expériences, ou plût au ciel que tant d'expériences que nous en avons, servissent à vous instruire, et vous fissent sortir du danger le plus évident et le plus prochain ou vous puissiez être d'une ruine entière. Comprenez ma pensée, et suivez-moi. Car il y a entre les maux de l'ame, comme entre les autres, une malheureuse connexion, qui fait que le mal produit par un principe, rend encore son principe plus mauvais, et contribue de sa part à l'augmenter. Ainsi le relâchement de la vie mène au dégoût de la communion, et le dégoût de la communion, par le retour le plus naturel, mais en même temps le plus funeste, porte à un nouveau relâchement de vie : comment cela? il est aisé de l'entendre. C'est que le dégoût de la communion éloigne de la communion. Un malade qui a conçu du dégoût pour

la nourriture qu'on lui présente, la rejette, quelque saine d'ailleurs qu'elle puisse être, et quelquefois s'obstine si opiniâtrément à la refuser, qu'il n'est pas possible, malgré tout ce qu'on lui dit et toutes les raisons qu'on lui apporte, de le résoudre à la prendre. Or voilà ce qui se passe au regard de la communion. Du moment qu'une ame, bien loin de se sentir attirée à la table du Seigneur, se trouve dans une disposition toute contraire, je dis dans une disposition ou d'elle-même elle s'est réduite; du moment que la communion est une peine pour elle, est une fatigue, est un sujet de combat, il est immanquable qu'elle évitera de communier le plus qu'elle pourra, qu'elle aura toujours des prétextes pour s'en abstenir, qu'elle remettra toujours d'un temps à un autre temps, et que ce sera beaucoup si elle n'en vient pas jusqu'à se contenter de la communion que l'Eglise nous ordonne une fois chaque année. Je veux croire qu'elle n'ira pas tout d'un coup jusqu'à cette extrémité. On garde d'abord certaines mesures; on retient quelques communions, et l'on en retranche d'autres. Mais enfin, à force d'en omettre et d'en retrancher, on s'accoutume peu à peu à ne communier presque plus: on perd sur cela tout sentiment; on est déchargé d'un fardeau qui tous les jours devenoit plus pesant ou le paroissoit. On est content de son état, et l'on s'en accommode.

De là que s'ensuit-il? par rapport au corps, l'abstinence des viandes contribue quelquefois à la santé: mais il en va tout autrement à l'égard de l'ame. Moins on communie, moins on a de grâces, moins on a de forces, moins on a de vigilance, d'attention sur soi-même, de zèle pour son avancement; et par conséquent moins on communie, plus on tombe dans le relâchement et dans l'oubli de Dieu. Remarquez bien tout ce que je dis; moins on communie, moins on a de

grâces : pourquoi ? parce qu'on se tient plus éloigné de Jésus-Christ, qui est la source de toutes les grâces, et qui ne les distribue nulle part ailleurs avec tant d'abondance que dans son sacrement. Il y a des grâces attachées aux autres sacremens, puisque c'est Jésus-Christ qui les a institués : mais Jésus-Christ n'a pas seulement institué l'adorable sacrement que nous recevons par la communion ; il s'y est encore renfermé lui-même, et c'est pour cela que nous le regardons d'une façon plus particulière comme son sacrement. Or quels effets de grâce doit opérer Jésus-Christ même présent en personne, et qu'est-ce que de se priver d'un si riche fonds ? Moins on communie, moins on a de forces : pourquoi ? parce que le soutien de l'ame, c'est la communion, puisque le sacrement auquel nous participons dans la communion, est le pain de l'ame et son aliment. Moins on communie, moins on a de vigilance, d'attention sur soi-même, de zèle pour sa perfection et son avancement : pourquoi ? parce qu'on n'a plus le frein le plus puissant pour nous arrêter, l'aiguillon le plus piquant pour nous réveiller, le motif le plus pressant pour nous exciter, qui est la vue d'une communion prochaine ; parce qu'on n'est plus si fortement engagé à réprimer ses passions, à éclairer ses démarches, à peser ses paroles, à régler toutes ses actions, pour le maintenir dans une préparation continuelle à la communion ; parce qu'on n'est plus touché de ces mouvemens secrets, de ces reproches intérieurs, de ces lumières divines, de ces communications de Dieu qui sont les fruits de la communion.

Le cœur donc se refroidit d'un jour à un autre, Dieu se retire, le monde prend sa place ; et comme dans une terre inculte, les ronces et les épines, les mauvaises herbes, c'est-à-dire, toutes les inclinations vicieuses, croissent et se fortifient ; on les suit, on s'y laisse con-

duire en aveugle, et souvent où n'emportent-elles point une ame? Ah! chrétiens auditeurs, on en a vu des exemples, et l'on en voit encore qui vous feroient trembler, si j'osois ici les produire. On a vu dans les plus saintes sociétés des chutes presque semblables à celle de cet ange, qui du plus haut des cieux fut précipité au fond de l'enfer. On a vu des sociétés elles-mêmes tout entières se démentir et devenir le scandale de la religion : par où? par ce dégoût et cet éloignement de la communion. Si l'usage de la communion s'y fût conservé tel qu'il y devoit être, c'eût été une ressource contre les abus qui s'y glissoient. Mais entre les abus qui s'y sont introduits, un des plus dangereux a été de négliger la communion, et celui-là seul a fomenté tous les autres, et causé enfin une décadence totale. Car le Prophète l'avoit ainsi prédit, lorsqu'il disoit à Dieu : Tous ceux qui s'éloignent de vous, Seigneur, périront : *Ecce qui elongant se à te, peribunt* (1).

Mais à cela quel remède? vous le voulez savoir, mes frères, et je conclus par là ce discours. Le remède, c'est de s'appliquer d'abord à bien comprendre, comme je viens de vous le représenter, le principe ordinaire du dégoût de la communion, et ses suites; de les reconnoître dans soi, et de raisonner de la sorte avec soi-même : Je vois des personnes approcher bien plus souvent que moi de la sainte table, et y aller sans peine, y aller même avec désir, et avec un désir très-ardent. Si de bonne foi je veux leur rendre justice, je suis obligé d'avouer que ce sont aussi des personnes plus réglées et plus chrétiennes que moi. Autrefois moi-même, surtout à certains temps où je pensois plus à Dieu et à mon salut, je fréquentois bien davantage le sacrement de nos autels; et il faut aussi convenir que je vivois alors beaucoup mieux que je ne vis à présent, que j'a-

(1) Ps. 72.

vois l'esprit plus recueilli et la conscience plus délicate, que mon cœur étoit plus susceptible de certains sentimens de dévotion. Maintenant que je ne tiens presque plus aucun compte de la communion, et que je me dispense si aisément de ce saint exercice, il semble que je sois insensible à tout ce qui regarde Dieu, et comme endurci. Mais où se terminera cette langueur habituelle? quelle en sera la fin, et quel en est au moins le danger? Ces réflexions, mes chers auditeurs, et d'autres que vous pourrez faire, sont capables de vous imprimer une juste crainte; et cette crainte, en vous faisant sentir l'importance de la communion, sera peut-être assez efficace pour vous engager à mieux user désormais d'un sacrement si salutaire et si nécessaire.

Le remède, c'est de ne point suivre le dégoût où vous êtes, et d'agir même contre ce dégoût pour le surmonter. Voici ce que je veux dire. Un malade qui se sent du dégoût pour les viandes, et qui voit par là son corps défaillir, fait effort et prend sur soi autant qu'il lui est possible, afin de s'accoutumer tout de nouveau à la nourriture dont il connoît qu'il ne peut se passer. Et en effet, à force de se faire violence et de se vaincre, il se remet peu à peu dans son premier appétit, et répare ses forces affoiblies. Voilà comment vous devez vous-mêmes vous comporter. Vous n'avez nul attrait à la communion; vous y avez même une répugnance actuelle. Il n'importe, communiez; car avec toute votre répugnance, vous pouvez après tout vous mettre dans la disposition essentiellement requise pour participer au divin sacrement. Il vous en coûtera, et vous aurez à combattre contre les révoltes de votre cœur; mais ce ne sera pas en vain. Dieu, témoin du désir que vous lui marquerez de le retrouver, des démarches que vous ferez pour cela, et des soins que vous vous donnerez, se laissera fléchir en votre faveur; il fera descendre sur

vous la rosée du ciel et l'onction de sa grâce. Il vous comblera de ces bénédictions de douceur dont il prévient ses élus, selon la parole du Prophète : *Prævenisti eum in benedictionibus dulcedinis* (1); et vous éprouverez ce que mille autres ont éprouvé, et ce qu'il ne tient qu'à vous d'éprouver comme eux, c'est-à-dire, qu'étant venus à la table de Jésus-Christ par le seul mouvement d'une foi pure et d'une religion sincère, mais du reste sans nulle affection sensible et sans goût, vous en sortirez remplis de consolation et plus touchés de Dieu que jamais. Car Dieu ne manque guère à se découvrir de la sorte, dès qu'on le cherche en esprit et en vérité.

Le remède, c'est de vous confier à un ministre de Dieu, à un homme de Dieu, dont la conduite soit exempte de tout reproche et à couvert de tout soupçon; de le consulter et de l'écouter, afin que ses conseils solides et sages, vous servent de préservatif contre les égaremens et les illusions que vous auriez à craindre si vous ne preniez pour guide que vous-mêmes et que vos vues particulières. Instruit par vous-mêmes de vos dispositions, il vous réglera prudemment et utilement l'ordre, le nombre, le temps de vos communions, comme un père partage le pain à ses enfans, selon la mesure qu'il sait leur convenir. Et la nouvelle habitude que vous vous ferez, suivant ses avis, de converser avec Dieu, d'approcher de Dieu, de recevoir en vous votre Dieu, vous rendra le goût que vous aviez perdu, et rallumera tout le feu de votre première ferveur.

Enfin le remède, c'est d'avoir recours à Dieu même, de le solliciter par de fréquentes et d'humbles prières, de lui demander qu'il fléchisse votre cœur, qu'il l'attire à lui, et de lui dire avec l'épouse des Cantiques: *Trahe me post te* (2). Ah! Seigneur, personne ne peut

(1) Ps. 20. — (2) Cant. 1.

aller à vous si vous ne l'y attirez vous-même. Vous voyez la dureté de mon cœur, et vous pouvez l'amollir. Vous pouvez, dans un moment, faire fondre toute la glace qui le rend si froid et si indifférent pour vous : il ne faut qu'un rayon de votre grâce. Je sais, mon Dieu, combien je mérite peu d'avoir avec vous ce commerce intime dont vous honorez à votre autel certaines ames choisies. Ce n'est point encore là que j'aspire; mais du moins favorisez-moi d'un regard. Faites luire à mon esprit quelques étincelles de ces lumières vives et ardentes, qui les pénètrent et qui les ravissent hors d'elles-mêmes. Faites-moi sentir quelques-unes de ces touches secrètes et de ces divines impressions qui les jettent en de si doux transports aux approches de votre aimable sacrement. Serai-je toujours en votre présence comme une terre sèche et aride? Serai-je toujours lent et paresseux, lorsqu'il s'agit de paroître à votre table? *Trahe me post te.* Si je vous demande que vous changiez mon cœur, c'est afin qu'il s'attache pour jamais à vous, afin qu'il ne se tourne plus que vers vous, afin qu'il ne goûte plus de plaisir qu'en vous. Notre bonheur dès cette vie est de vous posséder sous de fragiles espèces, et notre suprême félicité en l'autre sera de vous posséder dans la splendeur de votre gloire, où nous conduise, etc.

~~~~~~~~~~~~
~~~~~~~~~~~~

SERMON

POUR LE

XXIV[e]. DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE.

SUR LE JUGEMENT DE DIEU.

Et videbunt Filium hominis venientem in nubibus cœli cum virtute multâ et majestate.

Ils verront le Fils de l'homme, venir sur les nues, avec une grande puissance et dans une grande majesté. **En saint Matthieu, chap. 20.**

Ce n'est pas sans dessein que l'Eglise, dans l'ordre et la distribution de son année évangélique, commence et finit par la peinture du jugement de Dieu. Elle veut nous faire entendre que de toutes les pensées dont nous avons à nous occuper, il n'en est point qui nous doive être plus familière que celle de ce jugement redoutable, parce qu'il n'en est point qui nous soit plus salutaire. C'est par cette grande vue que tant de libertins ont été touchés et convertis à Dieu; que tant de justes ont été affermis, et soutenus dans les voies de la piété chrétienne : et c'est par là même, mes chers auditeurs, que je puis me promettre, avec le secours de la grâce, ou de vous retirer de vos égaremens, si vous vous êtes laissé malheureusement séduire et entraîner par la passion; ou de vous établir dans une sainte persévérance, et de vous attacher plus fortement que jamais aux devoirs d'une vie pieuse et réglée, si vous avez eu jusqu'à présent le bonheur de l'embrasser et de la suivre. Et il est vrai qu'entre les motifs qui nous détachent du péché et qui nous portent à Dieu, le plus efficace est la crainte des jugemens éternels, quoique ce ne soit pas

le plus pur et le plus relevé. Car étant aussi dominés que nous le sommes par l'intérêt propre, quelle impression doit faire sur nos cœurs le souvenir d'un juge qui, par son arrêt irrévocable, doit décider de notre destinée bienheureuse, ou malheureuse pour l'éternité toute entière? Plût au ciel, chrétiens, que je fusse en état un jour de prendre votre défense auprès de ce juge tout-puissant, et de vous rendre son jugement favorable! Mais puis-je mieux vous disposer à y paroître avec assurance, qu'en vous apprenant à le craindre de bonne heure et utilement? C'est ce que je me propose dans ce discours; et pour cela nous avons besoin de l'assistance du Saint-Esprit. Demandons-la par l'intercession de la Vierge que nous honorons comme l'espérance et le refuge des pécheurs, et disons-lui: *Ave, Maria.*

Comme il n'y a que Dieu qui soit absolument ce qu'il est, et qui sans prendre d'autres qualités ni d'autres titres, se distingue de tous les êtres, en s'appelant l'Etre par excellence, *Ego sum qui sum:* aussi n'y a-t-il que le jugement de Dieu, je dis ce jugement où tous les hommes doivent comparoître devant le tribunal de Dieu, qui dans le langage de l'Ecriture, et même dans la manière commune de nous exprimer, s'appelle singulièrement et à proprement parler, jugement. Concevez bien la raison qu'en apporte saint Chrysostôme, et qui va faire tout le partage de cet entretien. C'est qu'il n'y a, dit ce Père, que le jugement de Dieu qui soit parfait. Tous les autres jugemens sont des jugemens défectueux, c'est-à-dire, ou faux, ou incertains, ou lâches et capables d'être affoiblis par la passion : ce qui faisoit dire à saint Paul, qu'il lui importoit peu d'être jugé par les hommes : *Mihi autem pro minimo est ut*

à vobis judicer (1); ajoutant que quelque soin qu'il eût d'examiner toute sa vie, il n'osoit pas se juger soi-même : *Sed neque meipsum judico* (2), parce que les jugemens qu'il pouvoit faire de soi, ou que les hommes en faisoient, n'étoient que des jugemens trompeurs; et qu'être jugé de la sorte, c'étoit ne pas l'être. C'est donc Dieu seul qui juge, poursuivoit ce grand apôtre : *Qui autem judicat me, Dominus est* (3); parce qu'il n'y a que Dieu dont le jugement soit accompagné de ces deux qualités qui font les jugemens certains et irréprochables, savoir, d'une vérité infaillible et d'une équité inflexible. D'une vérité infaillible, en sorte que Dieu, comme souverain juge, ne peut être trompé; et d'une équité inflexible, qui, dans l'exercice de cette fonction de juge le rend incapable d'être gagné. Or, voilà, chrétiens, ce qui nous doit inspirer une sainte horreur du jugement de Dieu. Tout le reste en comparaison, quelqu'affreux d'ailleurs qu'il puisse être, n'est rien : mais d'avoir à soutenir le jugement d'un Dieu essentiellement véritable et inviolablement équitable, ou plutôt d'un Dieu qui est la vérité et l'équité même, c'est ce que je ne puis jamais assez craindre, parce que je ne puis jamais assez le comprendre. Telle est néanmoins l'idée que j'entreprends aujourd'hui d'imprimer fortement dans vos esprits : et parce qu'un contraire ne paroît jamais mieux que lorsqu'il est opposé à son contraire, je veux, pour l'édification de vos ames, vous représenter le jugement que Dieu fera de nous, par opposition à celui que nous faisons maintenant de nous-mêmes, ou que nous donnons sujet aux autres d'en faire. Ainsi la vérité infaillible du jugement de Dieu opposée à nos erreurs et à nos hypocrisies, ce sera la première partie. L'équité inflexible du jugement de Dieu oppo-

(1) 1. Cor. 4. — (2) *Ibid.* — (3) *Ibid.*

sée à nos sentimens et à nos relâchemens, ce sera la seconde partie. La conséquence infinie de l'une et de l'autre demande toute votre attention.

PREMIÈRE PARTIE.

Il est de la Providence, chrétiens, que nous paroissions un jour ce que nous sommes, et que nous cessions enfin de paroître ce que nous ne sommes pas : et j'ose dire que Dieu manqueroit au premier de tous les devoirs dont il se tient comme responsable à soi-même, s'il souffroit que la vérité demeurât éternellement obscurcie, cachée, déguisée. Il faut qu'il lui rende une fois justice, et qu'après s'être lassé, pour ainsi dire, de la voir dans les ténèbres de l'aveuglement et du mensonge où les hommes la retiennent, il l'en fasse sortir avec éclat, suivant cette admirable parole de Tertullien : *Exurge, veritas, et quasi de patientiâ erumpe* (1). Or, c'est pour cela que le jugement de Dieu est établi. Nous l'outrageons cette vérité, et s'il m'est permis de m'exprimer de la sorte, nous lui faisons violence en deux manières. Car, au lieu d'user avec fidélité des lumières qu'elle nous présente, nous la corrompons au-dedans de nous par des erreurs criminelles, et nous la falsifions au dehors par des hypocrisies affectées ; c'est-à-dire, que nous ne voulons, ni nous connoître, ni être connus ; qu'un de nos soins est de nous tromper, et l'autre de tromper le public. Voilà l'état de notre désordre ; et Dieu, par une conduite toute opposée et par le zèle de la vérité, entreprendra de nous détromper de nos erreurs, et de lever pour jamais le masque à nos hypocrisies ; d'effacer les fausses idées que nous aurons données aux autres de nous, et de détruire dans nous celles que nous aurons conçues de nous-mêmes ; de dissiper malgré nous ces nuages par où la passion nous aura ôté

(1) Tertul.

la vue salutaire de ce que nous étions, et de répandre dans tous les esprits une évidence plus que sensible de ce que nous aurons été. Voilà ce que Dieu se proposera, et ce qui nous rendra son jugement souverainement redoutable. Ne perdez rien, s'il vous plaît, d'une matière si importante.

Nous nous aimons, chrétiens, jusqu'à être idolâtres de nos vices : mais ce qui est bien étrange, et ce qui paroîtroit d'abord incroyable, si l'expérience ne le vérifioit, par le même principe que nous nous aimons, nous craignons mortellement et nous évitons de nous connoître : pourquoi? en voici la belle raison que donne saint Augustin : parce que nous savons qu'en nous connoissant, nous serions obligés de nous haïr; et que si nous venions à pénétrer le fond de notre misère, nous ne pourrions plus soutenir l'amour-propre qui nous possède et qui règne dans notre cœur. De là vient que par un instinct secret de cet amour, nous nous éloignons de cette connoissance de nous-mêmes, et que dans la vie il n'est rien pour l'homme de plus fâcheux ni de plus importun que de rentrer en soi-même, de faire réflexion sur soi-même, de s'étudier et de se juger soi-même, parce que tout cela ne peut aboutir qu'à l'humilier, et par conséquent qu'à troubler la possession où il est de se flatter et de se complaire en lui-même. Tout cela néanmoins est de l'ordre; et c'est une chose monstrueuse, dit saint Chrysostôme, qu'une créature intelligente ne se connoisse jamais, et un déréglement énorme que ne se connoissant jamais, elle s'aime toujours injustement.

Qu'arrivera-t-il donc? appliquez-vous, mes chers auditeurs, à comprendre le mystère de la vérité de Dieu. Le premier effet de son jugement sera de nous rappeler à cette connoissance odieuse et mortifiante de nous-mêmes, et de nous forcer enfin à convenir avec nous de

ce que nous sommes, pour s'autoriser ensuite à agir contre nous dans toute l'étendue de ce qu'il est. Dans le cours d'une prospérité humaine, dira-t-il à ce mondain, dans le tumulte et le bruit du monde où mille objets t'éblouissoient, te charmoient et occupoient toute ton attention, tu ne te voyois pas; et parce que tu ne te voyois pas, tu n'avois pour toi-même que de vaines complaisances. Mais parce que pour ne te pas voir, tu te plaisois à toi-même et tu nourrissois dans ton cœur une secrète estime de toi-même, je déchirerai le bandeau qui t'aveugloit, et il est de ma justice que je te confonde par toi-même, en te représentant à toi-même. Tu verras ton crime, non plus pour y remédier, mais pour te le reprocher; non plus pour l'expier par la pénitence, mais pour le ressentir par le désespoir; non plus pour en faire le sujet de ta contrition, mais de ta confusion? *Videbis factum tuum, non ut corrigas, sed ut erubescas* (1).

Or cette vue, chrétiens, est ce qu'il y aura de plus insupportable à l'homme pécheur : c'est ce qui l'accablera, et ce qui le consternera. Et voilà pourquoi les réprouvés s'adressant, ainsi que le marque expressément saint Matthieu, aux collines et aux montagnes pour implorer leurs secours, ne leur diront point, selon l'observation de saint Chrysostôme, aussi solide qu'ingénieuse : Montagnes, cachez-nous le visage de ce Dieu de gloire, qui nous doit juger; collines, empêchez-nous d'apercevoir ces esprits qui doivent nous tourmenter : mais seulement : Montagnes, tombez sur nous, couvreznous, servez-nous d'un rempart éternel contre nous-mêmes. Car c'est de nous-mêmes que nous avons aujourd'hui à nous défendre, et qu'il est de notre intérêt d'éviter l'aspect : *Tunc incipient dicere montibus, Cadite super nos; et collibus Operite, nos* (2). Et en effet, si

(1) August. — (2) Luc. 23.

dans ce jugement nous pouvions être à couvert de nous-mêmes, ni la présence de Jésus-Christ quoique majestueuse, ni celle des démons quoiqu'effrayante, ne seroient plus capables de nous troubler.

Mais venons au détail; et pour tirer de cette première partie tout le fruit que j'en espère, entrons dans la discussion des choses. Nous avons, chrétiens, deux sortes d'erreurs en ce qui regarde Dieu et le salut : des erreurs de fait, et des erreurs de droit. Des erreurs de fait, qui nous ôtent la connoissance de notre propre action; et des erreurs de droit, qui nous font même ignorer notre obligation. C'est à quoi se réduisent tous les désordres d'une conscience erronée. Or, à ces deux genres d'erreurs, Dieu, qui est la vérité éternelle, et qui, par un privilége de son être, n'est pas moins infaillible pour le fait que pour le droit, opposera cette double infaillibilité de son jugement. Infaillibilité dans les faits, pour nous confondre sur mille péchés auxquels peut-être nous n'avons jamais bien pensé. Infaillibilité dans le droit, pour nous condamner sur mille points de précepte et d'obligation dont nous nous sommes obstinés à ne vouloir jamais convenir. Ah! chrétiens, que n'ai-je le zèle et l'éloquence des prophètes, pour vous proposer ici l'un et l'autre dans toute sa force?

Nous entassons tous les jours péchés sur péchés : mais avec cela nous vivons tranquilles, nous accusant à peine devant Dieu, et ne nous avouant presque jamais coupables devant les hommes. Pourquoi? parce que nous ne cherchons qu'à nous aveugler sur tout le mal que nous commettons, parce que nous ne nous le reprochons que très-rarement, parce que nous ne l'envisageons que très-superficiellement, parce que nous ne l'approfondissons jamais, et que nous en perdons très-volontiers et très-aisément le souvenir. Que fera Dieu? Parlez, mon Dieu, pour vous-même, et faites-nous

connoître par les oracles que vous avez prononcés, quel doit être le procédé de votre justice, afin que nous le prévenions, ou que nous soyons inexcusables. Car ce ne sont pas mes raisonnemens, mais vos révélations toutes divines, qui en doivent instruire cet auditoire chrétien. Dieu, mes chers auditeurs, suppléera là-dessus à votre défaut; il recherchera ce que vous aurez négligé, il approfondira ce que vous n'aurez fait qu'effleurer; ce qui manquera au compte que vous vous en serez rendu, il l'ajoutera; ce qui étoit demeuré comme enveloppé dans l'embarras de vos consciences, il le débrouillera. Ainsi nous l'a-t-il formellement déclaré dans ses saintes Ecritures, et en des termes dont l'infidélité la plus endurcie ne peut désavouer qu'elle ne soit émue.

Oui, mes frères, ce jugement de Dieu succédera au nôtre, et réformera le nôtre : sur quoi? je le répète, sur tant de péchés que notre légéreté, que notre vivacité, que notre dissipation continuelle, que notre précipitation dans l'examen de nous-mêmes, que notre ignorance volontaire fait disparoître à notre vue. Car rien de plus commun que ces péchés inconnus : je dis inconnus même au pécheur qui les a commis, et qui s'en trouve chargé devant Dieu. Je n'en voudrois point de preuve plus sensible que ce qui se passe au tribunal de la pénitence, s'il m'étoit permis de le révéler. Nous y voyons venir des mondains et des mondaines après avoir été des années entières sans en approcher. Ils s'accusent au ministre de Jésus-Christ, et toute cette accusation se termine à quelques faits dont le récit est presque aussitôt achevé que commencé. Est-ce que ces pécheurs sont moins criminels que des ames timorées (je ne dis pas scrupuleuses), mais que des ames sagement et solidement chrétiennes, qui dans des confessions de quelques semaines et même de quelques jours, s'expliquent avec toute une autre étendue, et deman-

dent de notre part beaucoup plus de temps pour les entendre? Il y auroit lieu d'être surpris de cette différence, si l'on n'en découvroit pas d'abord le principe. C'est que ces hommes, que ces femmes du siècle, peu en peine de se connoître, ne font presque nul retour sur eux-mêmes, et laissent échapper sans réflexion les points quelquefois les plus essentiels. Combien de pensées, de soupçons, de jugemens, de sentimens, de paroles, d'actions, qui ne leur reviennent point dans l'esprit, parce qu'ils ne se donnent ni le loisir, ni le soin de les rappeler? Combien de consentemens au mal, qu'ils prennent pour de simples tentations? Combien de désirs formés qu'ils ne distinguent point des simples idées? Combien de haines invétérées et depuis long-temps entretenues, qu'ils traitent d'antipathies naturelles et involontaires? Combien de discours libertins qu'ils ne regardent que comme des traits d'esprit et de belle humeur? Combien de tours et de détours, de chicanes et d'artifices, de dissimulations et de supercheries, de violences et de concussions, pour profiter, pour gagner, pour s'avancer, pour s'assurer un héritage, pour s'ingérer dans un emploi? Combien, dis-je, de toutes ces injustices, et combien d'autres, dont ils se savent bon gré, dont ils s'applaudissent, bien loin de les réputer pour des crimes, et qui ne sont dans leur opinion qu'adresse, qu'habileté, que science du monde? Voilà ce qu'ils ne font jamais entrer dans la recherche de leur vie; et quand, selon le devoir de notre ministère, nous voulons être éclaircis là-dessus et qu'ils nous en rendent compte, comment nous répondent-ils, et pour qui passons-nous auprès d'eux?

Mais si, malgré nos soins, nous ne pouvons parvenir à développer ce chaos, et si nous sommes enfin obligés, après avoir pris les mesures convenables, de nous en rapporter à leur propre témoignage, ils ont un juge su-

périeur, qui de leur témoignage en appellera au sien, ou plutôt qui, par son témoignage, les rendra témoins eux-mêmes de toutes leurs iniquités. C'est lorsque, répandant sur eux un rayon de sa vérité, il les éclairera de toutes parts, et qu'il ne laissera rien de si obscur et de si secret qu'il ne produise à la lumière. Vois, pécheur, vois (c'est ainsi qu'il leur parlera à chacun en particulier), suis par ordre tout le cours de tes années : en voilà devant toi toutes les heures et tous les momens. Voilà, sans y rien ajouter et sans y rien omettre, tout ce que tu as pensé, tout ce que tu as dit, tout ce que tu as fait : voilà cette passion qui t'a dominé et tous les excès où elle t'a porté : voilà cet intérêt qui t'a corrompu, et toutes les usures, toutes les fourberies qu'il t'a inspirées et que tu as exécutées; voilà cette envie, ce ressentiment qui te dévoroit, et que tu as mille fois satisfait aux dépens de la bonne foi, de l'équité, de toute la compassion naturelle. En un mot, te voilà toi-même, et il ne tient qu'à toi de te considérer et de te contempler toi-même. Mais non, il ne tient plus proprement à toi. Car malgré toi je te forcerai éternellement à te considérer de la sorte et à te contempler toi-même : pourquoi? afin que tu te haïsses et que tu te détestes éternellement toi-même. Ainsi, dis-je, parlera le Seigneur; et dites-moi, mes frères, si vous le pouvez, quelle sera la surprise de ce pécheur et son effroi, quand d'une première vue il viendra tout à coup à découvrir cette affreuse multitude de péchés oubliés, de péchés ignorés, de péchés éloignés par la distance des temps, de péchés comptés pour rien et à peine remarqués, de péchés jusque-là ensevelis dans une confusion de faits presque impénétrable, mais alors tellement étalés devant lui et tellement rapprochés de lui, que pas un ne sera soustrait à sa vue, et que tous se montreront à ses

yeux dans tout leur nombre et toute leur difformité?

Ce n'est pas que dès cette vie plusieurs ne les connoissent : mais appliquez-vous à cet autre article, qui s'étend encore plus loin. Nous connoissons nos désordres; mais par un défaut d'attention qui ne nous est que trop ordinaire, nous n'en considérons ni les circonstances, ni les dépendances, ni les conséquences, ni les effets, et de là nous ne nous accusons qu'à demi. Or c'est surtout en cela que le jugement de Dieu doit être le supplément du nôtre, et c'est ce que le Psalmiste comprenoit admirablement, lorsqu'il disoit à Dieu : *Appone iniquitatem super iniquitatem eorum* (1); Ajoutez, Seigneur, ce que vous savez qui a manqué à la confession qu'ils ont faite de leurs iniquités, et tirez du fonds infini de votre sagesse, laquelle voit tout, ce qui doit rendre selon vous leur jugement complet : *Appone iniquitatem super iniquitatem.* Car voilà, remarque le chancelier Gerson, l'un des aveuglemens les plus pernicieux dans la pratique et dans l'usage de la vie chrétienne. On se juge et on se condamne : mais par un malheureux secret d'abréger les choses, de dix péchés qui ont été, pour ainsi dire, compliqués et d'un enchaînement nécessaire entre eux, on n'en avoue qu'un, et cela parce qu'on n'envisage que la substance du péché dénuée de tout ce qui l'accompagne et de tout ce qui la suit.

On dit : J'ai trop d'amour et trop de complaisance pour ma personne; mais on ne dit pas que cet amour de sa propre personne a été suivi d'un désir désordonné de plaire; mais on ne dit pas que pour plaire on a méprisé toutes les lois de la modestie, n'omettant rien de ce que le luxe et la vanité ont pu y contribuer; mais on ne dit pas que ce luxe et ce désir de plaire ont fait

(1) Ps. 68.

naître dans autrui des passions criminelles; passions dont on s'est bien aperçu, que l'on a excitées et qu'on a pris plaisir à faire croître, bien loin d'en rompre le cours : mais on ne dit pas que par là on a été la ruine des ames que l'on a fait périr, et à qui l'on a servi de tentateur : *Appone iniquitatem super iniquitatem.* On dit : J'ai eu une attache qui m'a engagé dans des conversations trop libres; mais on ne dit pas que cette attache a refroidi peu à peu et même entièrement éteint un amour légitime et de devoir; mais on ne dit pas que cette liberté de la conversation a suscité des querelles et des jalousies dont la paix d'une famille a été troublée; mais on ne dit pas que cet engagement a éclaté et scandalisé le public : *Appone iniquitatem super iniquitatem.* On dit : J'ai trop aimé le jeu; mais on ne dit pas que ce jeu, outre le crime d'une vie oisive qui n'en a pu être séparé, a fait abandonner les soins les plus essentiels, a détourné des exercices de piété et de religion, a donné un mauvais exemple à des enfans, a autorisé des domestiques dans leur libertinage, a empêché de payer ses dettes, a causé des emportemens et des dépits contre Dieu même : *Appone iniquitatem super iniquitatem.* J'ai parlé, dit-on, peu charitablement de mon prochain; mais on ne dit pas qu'en parlant de la sorte on a perdu ce prochain d'honneur et de crédit; mais on ne dit pas que cette médisance a été un obstacle à sa fortune; mais on ne dit pas qu'on a parlé pour se venger d'une injure qu'on prétendoit avoir reçue : on ne le dit pas, et peut-être ne se l'est-on jamais dit à soi-même. Mais Dieu vous le dira, et c'est ainsi que dans son jugement il mettra iniquité sur iniquité; c'est-à-dire, qu'outre celles que nous avons connues, il nous présentera celles, ou que nous n'avons jamais observées, ou que nous avons oubliées : *Appone iniquitatem super iniquitatem.*

tre foi avec le monde, et par là même l'anéantissant et la détruisant. Mais Dieu, chrétiens, viendra par son jugement rectifier tous ces faux principes, dissiper toutes ces illusions, réformer toutes ces consciences, et ce sera, dit-il, lorsqu'après nous avoir laissé prendre notre temps, il prendra le sien : *Cùm accepero tempus* (1). Ces consciences dont nous nous étions assurés et sur lesquelles nous nous reposions, il nous les fera paroître pleines d'injustice, de préoccupation, de mauvaise foi, et comme telles il les réprouvera. Dès cette vie, il nous avoit suffisamment pourvus de règles pour nous obliger à les réprouver nous-mêmes. Car nous n'avions qu'à les confronter avec la pureté de sa loi; nous n'avions qu'à les soumettre aux jugemens de ceux qu'il avoit établis dans son Eglise pour nous conduire; nous n'avions qu'à les comparer avec les premiers jugemens que nous faisions autrefois du bien et du mal, avant que notre raison fût pervertie et obscurcie par le péché : mais parce que nous n'avons rien fait de tout cela, et qu'emportés par l'esprit du monde, nous avons toujours voulu suivre ces consciences erronées : Dieu, pour nous confondre, leur opposera la sainteté, l'intégrité, l'incorruptibilité de son jugement. Et qu'aurons-nous autre chose, mes frères, à lui répondre, que de faire en sa présence le même aveu que Job, et de le faire encore avec plus de sujet que ce saint homme : *Verè scio quòd ita sit, et quòd non justificetur homo compositus Deo* (2). Ah! on nous le disoit, et nous l'éprouvons, Seigneur, que vos vues sont bien différentes des nôtres et bien au-dessus des nôtres. Nous pouvions nous justifier à nos yeux, mais nous ne l'étions pas pour cela devant vous; et c'est même pour nous être tant justifiés à nos yeux, que nous devenons devant vous plus criminels. Ou plutôt, mes chers auditeurs, sans rien répliquer et sans rien dire, qu'aurons-

(1) Ps. 74. — (2) Job. 9.

nous à faire autre chose, que de demeurer dans un triste et morne silence, confus, interdits, effrayés, apercevant partout les titres d'une juste et affreuse réprobation, et ne pouvant les déguiser, ne pouvant les éluder, ne pouvant les détruire ni les réfuter, parce que nous ne pourrons éteindre cette lumière éternelle de la vérité qui nous percera de toutes parts, et nous retracera incessamment l'odieuse peinture de nous-mêmes.

Je serois infini, si, pour l'accomplissement de mon dessein et pour la conclusion de cette première partie, je voulois maintenant dans une nouvelle image vous exposer comment Dieu, vérité toujours infaillible, non content de nous faire connoître à nous-mêmes pour nous détromper de nos erreurs, nous fera encore connoître aux autres pour confondre nos hypocrisies. Hypocrisie, caractère de notre siècle, ou, pour mieux dire, caractère de tous les siècles où le libertinage a régné, puisque le libertinage, quelque déterminé qu'il puisse être, ne se soutiendroit jamais s'il ne se couvroit du voile de la religion; hypocrisie, compagne inséparable de l'hérésie, et qui as fomenté toutes les sectes, puisqu'il n'y en a pas une qui ait osé se produire sans être revêtue des apparences d'une spécieuse réforme; hypocrisie, qui, sous prétexte de perfection, vas à la destruction, et qui, sous ombre de ne vouloir rien de médiocre dans le culte de Dieu, anéantit visiblement, quoiqu'insensiblement, le culte de Dieu; hypocrisie, qui, sous l'austérité des paroles, caches les actions les plus basses et les plus honteuses, et qui, sous le masque d'une fausse régularité, insultes à la véritable et solide piété; hypocrisie, qui, par un raffinement d'orgueil déguisé sous le nom de zèle, condamnes tout le genre humain, fais de la médisance une vertu, n'épargnes pas les puissances établies de Dieu, et n'as de charité pour personne; hypocrisie, qui, pour parvenir à tes fins, remues toutes

sortes de ressorts, formes toutes sortes d'intrigues, emploies toutes sortes de moyens, ne trouvant rien d'injuste dès qu'il te peut être utile, rien qui ne soit permis dès qu'il sert à ton avancement et à ton progrès : c'est là, c'est à ce tribunal que tu comparoîtras, et que Dieu, pour l'honneur de la vérité, révélera toute ta honte. Lui-même il nous le dit, mais avec des expressions dont j'aurois peine à user, si elles n'étoient consacrées. *Ostendam gentibus nuditatem tuam et regnis ignominiam tuam* (1) : Oui, je découvrirai à toute la terre ton opprobre, c'est-à-dire, tes artifices, tes fraudes, tes impostures, tes cabales, tes abominations d'autant plus ignominieuses pour toi, qu'elles auront été plus secrètes pour le monde : *Ostendam ;* tout cela sera connu, et par là non-seulement je me satisferai, mais je satisferai tout l'univers. Tu séduisois les peuples, tu leur en imposois, tu te les attachois par une vaine montre de probité, de simplicité, de sévérité ; tu recevois leur encens, et tu te repaissois de leurs éloges. Or, je produirai au grand jour tous ces mystères d'iniquité et toute cette turpitude. On la verra, et tu auras à soutenir les regards de tous ceux que tu as trompés : *Ostendam gentibus nuditatem tuam, et regnis ignominiam tuam.* Voilà, chrétiens, la menace, et jugez de l'effet. Que dis-je, et qui peut l'imaginer et le concevoir ? Je vous le demande : qui peut concevoir de quelle confusion seront couverts tout à coup et accablés, tel peut-être et telle qui sont ici présents ; qui, portant au fond de leur cœur de quoi les diffamer, lèvent la tête néanmoins avec plus de confiance et plus d'orgueil ; qui, dans un moment, se tiendroient perdus sans ressource, si ce qu'ils cachent avec tant de soin et sous de si beaux dehors, venoit à être su, non pas du public, mais seulement de cette personne en particulier ou de cette au-

(1) Nahum. 3.

tre ; qui ne trouveroient point alors d'assez épaisses ténèbres ni de retraite assez profonde où se précipiter et s'abîmer ? ah ! je le répète, et qui peut penser quelle sera pour eux l'ignominie de cette révélation authentique et solennelle où ils se verront comme donnés en spectacle à toutes les créatures intelligentes ; où tout ce qu'il y aura eu de plus lâche, de plus indigne, de plus malin, de plus sale et de plus corrompu dans leurs sentimens, dans leurs déguisemens, dans leurs menées et leurs fourberies, dans leurs plaisirs et leurs brutales voluptés, sera tiré des ombres qui l'enveloppoient et mis sous les yeux de tous les hommes ; où, devenus les objets du mépris le plus général, ils seront surtout témoins de la surprise et de l'indignation de ceux qu'ils auront trompés, de ceux qui les croyoient tels qu'ils paroissoient et qu'ils s'étudioient de paroître, droits, sincères, désintéressés, réglés, vertueux, honnêtes ; mais qui commenceront à les connoître tels qu'ils étoient, sans foi, sans retenue, sans pudeur, sans charité, sans équité, sans religion? Je ne puis vous donner d'idée parfaite de cette infamie, et rien de tout ce qui se passe dans le monde n'en peut approcher. Un homme est décrié sur la terre et noté : mais il disparoît ; mais il n'en est flétri que dans une société, que dans un quartier, que dans une certaine contrée ; mais la tache enfin s'efface avec le temps : au lieu que l'hypocrite démasqué à ce jugement redoutable, sera forcé malgré lui de demeurer en vue, que l'image de son hypocrisie sera gravée dans tous les esprits, et qu'éternellement cette image et sa honte subsistera.

Le remède, mes frères, et le plus assuré préservatif que nous ayons et dont nous puissions présentement nous servir, c'est d'être de bonne foi avec nous-mêmes pour travailler à nous bien connoître, et de l'être avec les autres, pour vouloir aussi sincèrement nous faire bien

connoître à qui nous le devons, je veux dire, aux ministres de la pénitence. Connoissons-nous nous-mêmes, afin de nous remplir d'une sainte haine de nous-mêmes et de nous exciter à la réformation de nous-mêmes. Et faisons-nous bien connoître aux médecins spirituels de nos ames, afin qu'ils puissent mieux nous traiter et qu'ils s'appliquent avec plus de fruit à la guérison de nos infirmités. Essuyons à leurs pieds et avec toute l'humilité chrétienne une confusion particulière et salutaire. Demandons à Dieu qu'il répande sur eux et sur nous sa vérité, et souhaitons que ce soit cette souveraine vérité qui nous conduise par leur ministère. Sans cela nous avons tout à craindre de cette vérité infaillible que rien ne trompera, et de cette équité inflexible que rien ne corrompra, comme il me reste à vous faire voir dans la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Il y a une loi rigoureuse de justice, et nous ne pouvons douter que cette loi ne soit dans Dieu pour corriger un jour les relâchemens et les abus infinis de notre amour-propre. Quelque lumière que nous ayons, chrétiens, pour faire le discernement intérieur de nos consciences dont je viens de vous parler, rarement avons-nous le courage qui seroit nécessaire pour procéder contre nous-mêmes, pour nous traiter aussi sévèrement que nous nous sommes sincèrement et véritablement connus. Nous nous condamnons (prenez garde, s'il vous plaît, à ces trois pensées auxquelles je réduis toute cette seconde partie), nous nous condamnons, mais en même temps nous nous faisons grâce, et nous voulons qu'on nous ménage jusque dans le tribunal le plus saint où nous nous soumettons à être jugés, qui est celui de la pénitence. Nous nous reconnoissons pécheurs devant Dieu, mais en même temps nous considérons ce que nous sommes.

selon le monde, et nous prétendons qu'on y doit avoir égard, tirant un avantage secret de la qualité de nos personnes et de la différence de nos conditions. Nous nous avouons coupables et punissables, mais en même temps nous nous alléguons à nous-mêmes notre foiblesse, ou plutôt notre délicatesse que nous croyons devoir épargner, et pour laquelle nous exigeons des autres qu'ils aient de la condescendance et de la douceur. Trois effets de l'amour de nous-mêmes; trois désordres qui entretiennent l'impénitence des hommes du siècle dans le cours de la vie; trois relâchemens de l'esprit chrétien, à quoi il faut que l'équité inflexible du jugement de Dieu serve de correctif, et voici comment. Car Dieu, mes chers auditeurs, nous jugera sans nous faire grâce; il nous jugera, non-seulement sans distinguer nos qualités, mais les employant contre nous-mêmes, il nous jugera sans consulter notre délicatesse, et il fera même de notre délicatesse le sujet principal de la rigueur de son jugement. Encore un moment de réflexion.

Nous nous faisons grâce en nous jugeant, et Dieu ne nous fera nulle grâce. Voilà de tous les points de la religion, celui qui nous paroît le plus terrible, et qui néanmoins est le mieux établi. Car c'est ainsi que le Saint-Esprit a défini en propres termes le jugement de Dieu : *Judicium sine misericordiâ* (1); un jugement sans miséricorde : pourquoi? pour l'opposer à notre miséricorde pernicieuse dont nous aurons usé dans les jugemens que nous faisons de nos personnes. Telle est en effet, chrétiens, la fausse maxime qui nous préoccupe: parce qu'il s'agit de nous-mêmes, nous croyons avoir un droit naturel de nous juger favorablement; et c'est au contraire pour cela que nous ne saurions y apporter un zèle trop rigide. S'il étoit question de juger les autres, ce seroit par ce principe de bénignité qu'il s'y

(1) Jacob. 2.

faudroit prendre, et à peine y auroit-il quelque danger de la porter trop loin et d'en abuser. Mais dès que nous sommes nous-mêmes nos juges, le grand écueil à éviter, c'est cet esprit de douceur et de modération que l'amour-propre nous inspire, et qu'il ne manque jamais d'autoriser de mille prétextes spécieux. Voilà cependant où nous allons toujours. Nous voulons que les prêtres, qui sont les lieutenans de Dieu et qui président de sa part à ce jugement secret de nos ames dans le sacrement de la pénitence, deviennent en cela les complices de notre lâcheté. A force d'être indulgens comme nous le sommes envers nous-mêmes, nous les obligeons en quelque sorte à le devenir, c'est-à-dire, à nous accorder ce qui nous est commode et à nous dispenser de ce qui nous mortifie : et il arrive tous les jours, par une prévarication indigne, mais qui est celle de notre siècle, que lors même que nous nous scandalisons en général de la trop grande facilité des ministres de l'Eglise, nous l'entretenons en particulier par cent manières artificieuses dont nous nous servons pour les faire entrer dans nos pensées et dans nos intérêts ; et que ne trouvant point pour autrui de confesseurs assez sévères, nous en formons pour nous-mêmes de plus indulgens et de plus accommodans. Car de là vient l'espèce de nécessité où nous les mettons de garder avec nous tant de mesures, d'imaginer tant d'adoucissemens, de chercher tant de tempéramens, et cela au préjudice de la sainte fonction qui leur est confiée, et qu'ils n'ont pas la force de soutenir, parce que nous en avons trop pour arrêter leur zèle et pour l'énerver.

Mais Dieu, chrétiens, qui est le premier juge, et au tribunal duquel, non-seulement nos crimes, mais les jugemens de nos crimes doivent être rapportés, confondra tout cela par ce jugement suprême dont le caractère est d'être sans miséricorde : *Judicium sine misericordiâ.*

cordiâ. La raison est, dit saint Augustin, que ce sera la seule justice alors qui agira; elle agit dès à présent, mais elle n'agit pas toute seule, ou plutôt c'est la miséricorde qui agit par elle et dans elle: car cette justice même que Dieu exerce contre nous dans la vie, est souvent une de ses miséricordes les plus spéciales, puisqu'il est certain que Dieu ne nous punit point en ce monde précisément pour nous punir, mais qu'il ne nous punit que pour nous convertir, que pour nous sanctifier, que pour nous instruire, et qu'ainsi ses châtimens, dans les principes de la foi, sont des bienfaits et des faveurs; mais dans son jugement il n'écoutera que sa justice, il ne suivra que sa justice, il n'aura égard qu'aux droits de sa justice, parce que nous aurons négligé les dons de sa miséricorde, et que nous en aurons épuisé toutes les sources: je dis plus, sa miséricorde négligée, méprisée, outragée, ne servira qu'à aigrir sa justice: et par où? par le témoignage qu'elle rendra contre nous, bien loin de s'intéresser pour nous: *Judicium sine misericordiâ.*

Ah! chrétiens, que nous serviront alors ces grâces prétendues que nous aurons comme extorquées des vicaires de Jésus-Christ, ces condescendances qu'ils auront eues pour nous, de quel usage nous seront-elles? Dieu les ratifiera-t-il? conformera-t-il son jugement au leur? ce qu'ils auront délié sur la terre, le déliera-t-il dans le ciel? le pouvoir des clefs qu'il leur a donné va-t-il jusque-là? Non, non, mes chers auditeurs, cela ne peut être. Dieu veut bien qu'ils soient des ministres de miséricorde, mais d'une miséricorde sage et ferme, et non point d'une miséricorde aveugle et molle; mais d'une miséricorde qui retranche les vices et les habitudes criminelles, et non point d'une miséricorde qui les flatte et qui les fomente; mais d'une miséricorde qui mette à couvert sa cause et l'honneur de son nom, et non point d'une miséricorde qui l'outrage et le déshonore:

car une telle miséricorde, une miséricorde foible, timide, disposée à tout accorder, ne sauvera pas le pécheur et perdra le ministre : tellement que l'un et l'autre ne doit s'attendre de la part de Dieu qu'à un jugement sans miséricorde : *Judicium sine misericordiâ.*

Autre abus qui résulte de celui-ci. Nous tirons avantage de nos qualités ; et parce que nous nous voyons dans des rangs de naissance et de fortune que le monde respecte, nous voudrions que Dieu nous respectât aussi ; et nous le prétendons si bien que quand les substituts de sa justice, qui sont les prêtres de la loi de grâce, entreprennent de nous juger selon les règles communes et générales du christianisme que nous professons, nous le trouvons mauvais ; exigeant de leur discrétion qu'ils ne nous confondent pas avec les ames vulgaires, et mesurant leur prudence par la distinction qu'ils font de ce que nous sommes : n'est-ce pas ainsi que les choses se passent entre les ministres de la pénitence et nous ? Mais voyons comment elles se passeront devant Dieu. Si je vous disois que l'un des titres dont Dieu se glorifie davantage dans l'Ecriture, est d'être un Dieu sans égard aux conditions des hommes ; que c'étoit la louange particulière que les pharisiens mêmes attribuoient à Jésus-Christ, confessant en sa présence que dans les jugemens qu'il portoit il ne considéroit point les personnes : *Non enim respicis personam hominum* (1) ; et qu'en effet, jusqu'au sujet de sa mère, c'est-à-dire, de la plus auguste de toutes les créatures, cet homme-Dieu s'est hautement déclaré tel, ne l'ayant jamais élevée dans le monde, et pour lui donner place dans sa gloire, ne l'ayant jamais partagée selon sa dignité, mais selon ses mérites et ses œuvres : *Laudent eam opera ejus* (2). Si je vous le disois, je ne vous dirois que ce que vous avez cent fois entendu, et cela seul devroit renverser toutes vos pré-

(1) Matth. 22. — (2) Prov. 31.

tentions imaginaires, fondées sur la différence de vos états; mais je vous dis aujourd'hui quelque chose de plus fort : et quoi? c'est que la différence de vos conditions et de vos états, bien loin de vous être avantageuse, est justement ce qui rendra Dieu plus sévère et plus inflexible contre vous. Qui nous l'apprend? lui-même, par ces paroles de la Sagesse, que vous devriez écouter comme autant de tonnerres, et qui ont fait la conversion de tant de grands du monde : *Audite ergò vos qui continetis multitudines, et placetis vobis in turbis nationum : quia horrendè et citò apparebit vobis; quoniam judicium durissimum his qui præsunt* (1); Sachez donc, vous qui commandez aux nations et qui vous plaisez dans la foule des peuples où vous êtes honorés, sachez que ce Dieu de majesté se montrera bientôt à vous, mais d'une manière qui vous doit saisir de frayeur : car pour ceux qui sont dans l'élévation, il ne peut y avoir qu'un jugement inexorable et rigoureux : *Quoniam judicium durissimum his qui præsunt.* De vous en marquer les raisons, ce seroit un soin superflu, puisque votre expérience vous les fait assez voir : ce mépris de Dieu dans lequel vivent les grands de la terre, cet oubli de leur dépendance, cette ostentation de leur pouvoir, et, sans parler du reste, cette dureté de cœur envers ceux qui leur sont soumis, ne justifie que trop la Providence sur la sévérité avec laquelle Dieu les jugera.

Quoi qu'il en soit, voilà l'arrêt que la sagesse éternelle a prononcé. *Exiguo conceditur misericordia; potentes autem potenter tormenta patientur* (2) : S'il doit y avoir de la douceur dans le jugement de Dieu, c'est pour les foibles et pour les petits; mais les grands et les puissans du siècle, à proportion de leur grandeur, y doivent être plus rudement frappés. Je me suis donc trompé, quand j'ai dit que Dieu ne distingueroit point

(1) Sap. 6. — (2) *Ibid.*

nos qualités. Ah! mes chers auditeurs, vous paroîtrez encore dans son jugement tout ce que vous êtes, et vous y porterez toutes les marques de ces dignités éclatantes dont vous aurez été revêtus; mais c'est ce qui allumera la colère de Dieu, et ce qui lui fera lancer sur vos têtes de plus terribles anathêmes. Votre souhait, alors, sera que Dieu voulût bien ne vous point distinguer, et qu'il vous jugeât comme les derniers des hommes; mais c'est ce que la loi inviolable de son équité ne lui permettra pas; il faudra, malgré vous, que vous soyez jugés en grands, parce qu'il faudra que vous soyez punis de même: ainsi l'ont été les Pharaon, les Balthazar, les Antiochus; ils étoient princes, et voilà pourquoi Dieu, dans l'Ecriture, a fulminé contre eux des arrêts qui nous font encore frémir: or, vous devez compter que leur destinée sera la vôtre, et que, vivant comme eux, ce qui s'est accompli dans eux s'accomplira infailliblement en vous: pourquoi? parce que la loi est sans exception: *Quoniam judicium durissimum his qui præsunt.*

Troisième et dernier abus: nous nous supposons délicats; et parce qu'il nous plaît de l'être, nous nous faisons un droit et même une obligation de nous épargner, et ce qui est selon Dieu lâcheté et impénitence, nous l'érigeons en devoir; non-seulement nous nous ménageons sans scrupule, mais nous nous ferions volontiers un scrupule de ne nous ménager pas; et quoi que l'Ecriture nous dise de cette nécessité indispensable de crucifier sa chair et ses sens, nous nous prévalons de la plus légère incommodité et du moindre besoin que nous sentons ou que nous croyons sentir: encore si cette délicatesse ne s'étendoit qu'à certaines pratiques volontaires de la pénitence chrétienne, et à certains exercices de notre choix et moins expressément ordonnés; mais ce qu'il y a de bien déplorable, c'est qu'on s'en sert comme d'une dispense universelle à l'égard des obser-

vances même les plus étroites et des préceptes les plus communs et les plus formels. Abstinences et jeûnes, ce sont des commandemens qu'on tient impraticables; et si les ministres de l'Eglise, dépositaires de ses lois et chargés de les faire observer, veulent entrer là-dessus dans une sérieuse discussion, et ne s'en rapportent pas d'abord à nous, on les regarde comme des gens indiscrets et peu versés dans l'usage ordinaire de la vie. De quoi ils ont encore plus lieu de gémir, c'est que ce sont les riches et les opulens du siècle qui font plus valoir leur prétendue délicatesse, comme si l'abondance où ils vivent altéroit leurs forces, et qu'au milieu de tout ce qui peut flatter le corps et l'entretenir, ils fussent absolument hors d'état de supporter ce que d'autres, dans des conditions laborieuses, soutiennent avec constance et avec fidélité.

De là nul soin de satisfaire à Dieu, mais Dieu néanmoins doit être satisfait, et veut être satisfait. Que fera-t-il donc? parce que notre délicatesse nous aura empêché de le satisfaire, il se satisfera lui-même par l'équité incorruptible de son jugement. Mais dans un jugement si équitable, cette délicatesse que nous alléguons ne sera-t-elle pas une excuse légitime? Chose étrange, mes chers auditeurs, que l'homme veuille se justifier devant Dieu, par cela même pour quoi Dieu se prépare à le condamner, et que sa témérité aille jusqu'à ce point, de se couvrir de son propre désordre pour se dérober au juste châtiment qui lui est dû! car nous nous fondons sur notre délicatesse pour nous rassurer contre le jugement de Dieu, et c'est sur notre délicatesse même que Dieu nous jugera : comment? en nous reprochant, ce qui n'est que trop réel et que trop vrai, et en nous faisant voir que c'étoit une délicatesse affectée, que c'étoit une délicatesse outrée, par conséquent que c'étoit une délicatesse criminelle, et que, bien loin de modérer l'arrêt de no-

tre condamnation, elle en doit d'autant plus augmenter la rigueur, qu'elle aura été la source de plus de péchés, et qu'en même temps elle nous aura servi de prétexte pour nous décharger de toute peine et de toute réparation.

Aussi, chrétiens, écoutez le formidable arrêt que le Seigneur a prononcé dans l'Ecriture, et qu'il prononcera encore plus hautement et avec plus d'éclat : *Quantùm in deliciis fuit, tantùm date illi tormentum* (1); Que l'oisiveté, la paresse, les aises et les plaisirs de la vie, soient la règle et la mesure de la damnation et du tourment : car c'est ainsi qu'il exterminera, comme autrefois, et bien plus même qu'autrefois, tous les efféminés d'Israël; c'est ainsi qu'il se tournera contre eux, et qu'il se dédommagera avec usure de la satisfaction volontaire qu'il attendoit de leur part, et qu'ils lui auront refusée: *Abstulit effeminatos de terrâ* (2).

Sur cela, mes chers auditeurs, je finis par un avis important que j'ai à vous donner, mais qui pourroit être pour vous un scandale, si vous et moi nous ne le prenions dans le vrai sens où il doit être entendu. Car je vous dis : Aimez-vous vous-mêmes, mes frères, et, si vous voulez, aimez votre chair, j'y consens; ce n'est point précisément l'amour de vous-mêmes, ni l'amour de votre corps que Dieu condamne, puisque personne, selon la parole du Saint-Esprit, ne hait proprement sa chair : *Nemo carnem suam odio habuit* (3). Aimez-la donc, encore une fois, cette chair, mais aimez-la d'un amour solide et chrétien, et non d'un amour terrestre et déréglé; c'est-à-dire, aimez-la pour l'autre vie et non pour celle-ci : de tous les maux épargnez-lui le plus grand, qui est le supplice éternel dont elle est menacée, et où votre mollesse la conduit. Or, vous ne l'aimerez jamais de cet amour sage et véritable, qu'en la haïssant

(1) Apoc. 18. — (2) 3. Reg. 15. — (3) Ephes. 2.

dans ce monde : je veux dire, qu'en l'affligeant, qu'en la renonçant, qu'en la soumettant, qu'en arrêtant ses révoltes, qu'en réprimant ses appétits, qu'en l'immolant et la sacrifiant. Ce langage lui semble dur et elle y répugne ; je le sais et je ne m'en étonne pas, puisqu'il s'agit de la dompter et de la crucifier avec tous ses désirs sensuels. Mais combien mille fois lui sera plus dure cette sentence que Dieu prononcera contre elle ; Allez au feu, et àu feu éternel : *Discedite in ignem æternum* (1). Hé quoi, mondain voluptueux, femme idolâtre de votre chair, vous l'aimez, cette chair, et vous l'exposez au coup le plus sensible et le plus accablant dont elle puisse être frappée ! vous l'aimez, et vous l'exposez à des flammes allumées du souffle même de Dieu ! vous l'aimez, et vous l'exposez à une éternité de souffrances, et de quelles souffrances ! Voilà ce que j'appelle l'amour, non-seulement le plus aveugle, mais le plus insensé ; voilà ce qui me touche pour vous d'une compassion d'autant plus vive, que je vous vois plus amateurs de vous-mêmes, et plus susceptibles des moindres impressions de la douleur. Traitons-nous maintenant, mes chers auditeurs, traitons-nous avec toute la sévérité évangélique, si nous voulons que Dieu, dans son jugement, nous traite avec toute sa bonté paternelle ; ne nous faisons grâce sur rien, afin qu'il nous fasse grâce sur tout ; armons-nous contre nous-mêmes d'une inflexible équité, afin qu'il ne prenne à notre égard que des sentimens de miséricorde ; préservons-nous de son jugement par le nôtre ; et parce qu'il faut nécessairement paroître au jugement de Dieu, tâchons, par la rigueur du nôtre, de mériter ce jugement de faveur qui mettra les élus de Dieu dans la possession d'une félicité éternelle, que je vous souhaite, etc.

(1) Matth. 25.

TABLE DES SERMONS,

AVEC L'ABRÉGÉ DE CHAQUE SERMON.

Nota. Le premier chiffre marque la page où commence l'article que l'on abrège, et le second, la page où ce même article finit.

Sermon pour le treizième dimanche après la Pentecôte, sur la Confession, pag. 1.

SUJET. *Dès qu'il eut aperçu ces lépreux, il leur dit : Allez ; faites vous voir aux prêtres.* Ces lépreux guéris et obligés de se montrer aux prêtres, nous représentent les pécheurs appelés au tribunal de la pénitence pour y confesser leurs péchés, et y être absous. P. 1, 2.

DIVISION. Par rapport au passé, la confession est le moyen le plus efficace et le plus puissant que la Providence nous ait fourni pour effacer le péché; 1.re partie. Et par rapport à l'avenir, la confession est le préservatif le plus infaillible et le plus souverain pour nous garantir des rechutes dans le péché; 2.e partie. P. 2, 3.

I.re PARTIE. Par rapport au passé, la confession est le moyen le plus efficace et le plus puissant que la Providence nous ait fourni pour effacer le péché. D'où tire-t'elle cette vertu? 1. De la volonté ou du don de Dieu; 2. d'elle-même et de son propre fonds. P. 3, 4.

1. De la volonté ou du don de Dieu. Un moyen de pénitence et de salut n'est efficace qu'autant que Dieu veut l'accepter. Or, il a voulu et il veut accepter pour la rémission des péchés, la confession; en quoi Dieu fait surtout paroître deux de ses divins attributs, sa grandeur et sa bonté. Sa grandeur, remettant le péché en souverain, et sans observer avec nous toutes les formalités d'une justice rigoureuse. Il lui suffit que nous nous reconnoissions coupables. Sa bonté exigeant de nous si peu de chose, et se contentant, pour nous pardonner, du simple aveu de notre péché, et du repentir de notre cœur. Mais,

dit-on, c'est à un homme qu'il faut faire cet aveu : il est vrai, c'est à un homme, mais à un homme tenant la place de Dieu, et le ministre des miséricordes de Dieu. Est-ce donc là une condition si difficile eu égard à la grâce que nous obtenons? P. 4—10.

2. D'elle-même et de son propre fonds. Car la confession du péché fait trois choses les plus capables de gagner le cœur de Dieu; 1. elle humilie le pécheur, et par là lui arrache jusqu'à la racine du péché, qui est l'orgueil. Différence entre l'esprit de l'hérésie et l'esprit de la vraie religion. Comme l'esprit de l'hérésie est un esprit d'orgueil, il n'a pu souffrir la confession des péchés aux prêtres. D'ailleurs, illusion de ceux qui fuient la confession par la honte qu'ils y trouvent, et de ceux qui voudroient ôter cette honte aux pénitens. 2. La confession excite en nous la douleur et la contrition du péché; car nous ne comprenons jamais plus vivement la malice du péché, que lorsque nous en faisons la déclaration au tribunal de la pénitence. Hors de là nous n'y pensons pas, ou nous n'y pensons qu'à demi; 3. enfin il ne tient qu'à nous que la confession ne commence déjà à expier la peine du péché, et qu'elle ne nous serve de satisfaction pour le péché. Car dès qu'elle nous est pénible, et que nous y sentons une répugnance qui nous coûte à surmonter, nous pouvons nous en faire un mérite auprès de Dieu. Aussi saint Ambroise n'a pas craint de dire que la confession du péché est l'abrégé de toutes les peines ordonnées de Dieu contre le péché : *Omnium pœnarum compendium*. Explication de cette parole. P. 10—19.

IIe Partie. Par rapport à l'avenir, la confession est le préservatif le plus infaillible et le plus souverain pour nous garantir des rechutes dans le péché. Ceci se vérifie en considérant le sacrement de pénitence sous trois rapports; 1. par rapport à Jésus-Christ, qui en est l'auteur; 2. par rapport au prêtre, qui en est le ministre; 3. par rapport à nous-mêmes, qui en sommes les sujets. P. 19, 20.

1. Par rapport à Jésus-Christ, qu'est-ce que le sacrement de pénitence? c'est une de ces sources de grâces que ce Sauveur en mourant fit couler de son sacré côté. Mais quelles grâces sont particulièrement attachées à la confession sacramentelle? des grâces de défense et de soutien. Dieu veut que nous allions recueillir ces grâces dans son sacrement : et de là il s'ensuit qu'un chrétien qui quitte l'usage de la confession, renonce aux grâces

du salut les plus essentielles, qui sont les grâces de précaution contre le péché, et que plus un chrétien approche du saint tribunal, plus il se fortifie contre la tentation. P. 20—23.

2. Par rapport au prêtre. Car le prêtre, en qualité de ministre choisi de Dieu, a une grâce particulière pour la direction des ames, et pour les maintenir dans la voie de la justice chrétienne. Et en effet, que ne peut point sur nous un directeur prudent et zélé, en qui nous avons confiance? Erreur ou mauvaise foi de ceux qui ne veulent prendre d'un confesseur nulle règle de direction. P. 23—25.

3. Par rapport à nous-mêmes. L'expérience nous apprend que la confession est un frein pour arrêter notre cœur et pour réprimer ses désirs criminels. Cette seule pensée: Je dois demain ou dans quelques jours paroître au tribunal de la pénitence, est capable de nous retenir dans les plus dangereuses occasions. Au contraire, quand une fois on a secoué le joug de la confession, en quels abîmes ne se précipite-on-pas? Les hérétiques ne l'ont que trop éprouvé. On me dira qu'il se glisse bien des abus dans la confession : mais de quoi ne peut-on pas abuser? Corrigeons les abus et conservons l'usage de la confession. P. 25—28.

Sermon pour le quatorzième dimanche après la Pentecôte, sur l'Eloignement et la fuite du monde, pag. 29.

Sujet. *Jésus dit à ses disciples: Nul ne peut servir deux maîtres; car ou il haïra l'un, et aimera l'autre; ou il s'attachera à celui-là, et méprisera celui-ci.* Dieu et le monde sont ces deux maîtres. Pour être à Dieu, il faut renoncer au monde. P. 29, 30.

Division. Le monde nous distrait, ou même nous corrompt. Or, les occupations et les soins du monde ne peuvent jamais dispenser un homme chrétien de s'éloigner au moins quelquefois du monde qui le distrait, et d'avoir dans la vie des temps spécialement consacrés à l'affaire de son salut, 1.re partie. Tous les engagemens du monde ne justifieront jamais devant Dieu un homme pécheur de n'avoir pas fui même absolument le monde qui le corrompoit, et de n'y avoir pas renoncé pour jamais, afin de mettre en assurance l'affaire de son salut, 2.e partie. P. 30—32.

I.re Partie. Les occupations et les soins du monde ne peuvent jamais dispenser un homme chrétien de s'éloigner au moins quelquefois du monde qui le distrait, et d'avoir dans la vie des temps spécialement consacrés à l'affaire de son salut. Car sans cet éloignement du monde à certains temps et sans cette retraite, il n'est pas moralement possible de connoître tous ses devoirs, de remarquer toutes les fautes qu'on y commet, et de se prémunir contre tous les dangers où l'on se trouve exposé : c'est-à-dire, qu'il n'est pas moralement possible de se sauver. Or, quand il s'agit du salut, l'importance de cette affaire doit évidemment l'emporter sur toutes les autres affaires. C'est ce que le Fils de Dieu fit si bien entendre à Marthe, lorsqu'il lui dit : *Marthe, vous vous embarrassez de beaucoup de choses, mais il n'y a qu'une seule chose nécessaire.* Cependant nous sommes assez aveugles pour vouloir justifier notre négligence à l'égard d'une telle affaire, par l'attention que demandent les affaires du monde. P. 32—40.

On dit qu'on est accablé d'occupations : mais c'est en cela même qu'est le désordre. Dieu ne veut pas que vous vous en laissiez tellement accabler, au préjudice de votre salut. Déchargez-vous d'une partie de ces occupations, si elles ne peuvent compatir avec le premier soin qui vous doit occuper. Belles maximes de saint Bernard, écrivant là-dessus au pape Eugène. Le remède, c'est d'avoir certains temps de retraite, où l'on rentre en soi-même. P. 40—44.

Mais on ajoute : Je ne suis pas le maître dans ma condition de me retirer ainsi. Trois réponses; 1. quittez cette condition. Il n'est pas nécessaire que vous y soyez, mais il est nécessaire que vous vous sauviez; 2. d'autres que vous, dans les mêmes conditions que vous, ou dans des conditions plus exposées que la vôtre aux embarras du monde, ont su trouver du temps pour penser à eux-mêmes et à leur sanctification : David, saint Louis; 3. ces soins que vous faites tant valoir, ne vous empêchent pas de ménager des temps de retraite pour votre santé, pour votre intérêt, pour vos divertissemens. Il faut bien distinguer dans nos conditions deux sortes de soins : ceux que Dieu y a attachés, et ceux que nous y ajoutons nous-mêmes. Si nous nous en tenions aux premiers, ils nous laisseroient tout le loisir que demande le soin de notre ame et de notre avancement dans les voies de Dieu. Reconnoissons notre injustice, et corrigeons-la. P. 44—48.

II.[e] Partie. Tous les engagemens du monde ne justifieront jamais devant Dieu un homme pécheur, de n'avoir pas fui même absolument le monde qui le corrompoit, et de n'y avoir pas renoncé pour jamais, afin de mettre en assurance l'affaire de son salut. Rien de plus contagieux que le monde : nous en convenons nous-mêmes. La conséquence, c'est donc de renoncer au monde, afin de nous préserver de sa contagion, surtout lorsque nous remarquons qu'elle agit plus fortement sur nous. Voilà le préservatif nécessaire, et sans cela ne comptons point sur les grâces de Dieu. Mais nous nous excusons sur les engagemens qui nous attachent au monde, et voici quelques réflexions qui détruisent ce prétexte et qui paroissent convaincantes. P. 49—53.

1. De quelque nature que puissent être les engagemens qui vous arrêtent, l'intérêt de votre salut, comme on l'a déjà dit, est un engagement supérieur qui doit prévaloir. Nous raisonnons ainsi au regard de la vie du corps, et à plus forte raison devons-nous raisonner de même au regard de la vie de l'ame. Mais je suis résolu de me soutenir dans les dangers où m'engage le monde : vous le dites, mais fausse résolution, ou du moins résolution inefficace. Le passé doit vous l'apprendre, et l'avenir achevera de vous le faire connoître. P. 53—56.

2. Si vous voulez bien examiner ces engagemens qui vous retiennent dans le monde, vous trouverez que la plupart ne sont point des engagemens nécessaires, mais des engagemens de passion, d'ambition, de curiosité, de sensualité, de mondanité. Or, de tels engagemens doivent-ils vous arrêter? Le monde parlera de votre divorce avec lui : hé bien, vous laisserez parler le monde. Ne le laissez-vous pas parler sur mille autres sujets, sans vous mettre en peine de ses discours? Fuyons donc le monde, et sortons de cette Babylone. Ce n'est pas après tout qu'il n'y ait un certain monde dont la société peut être innocente, et avec qui nous pouvons converser. P. 56—60.

Sermon pour le quinzième dimanche après la Pentecôte, sur la Crainte de la mort, pag. 61.

Sujet. *Lorsque Jésus-Christ étoit près de la ville, on portoit en terre un mort, fils unique d'une femme veuve; et cette femme étoit accompagnée d'une grande quantité de personnes de la ville. Jésus l'ayant vue, il en fut touché, et lui dit : Ne pleurez point.* La seule image de la mort nous contriste et nous effraie :

mais nous devons combattre ou du moins régler cette crainte. P. 61, 62.

Division. Rien de plus funeste que l'état de l'impie et du libertin, qui craint la mort parce qu'il est tombé dans le désordre de l'infidélité, 1.re partie. Rien de plus déplorable que l'état du mondain, qui craint la mort parce qu'il est attaché au monde, 2.e partie. Rien de plus déraisonnable que l'état de tout homme, je dis en particulier de tout homme chrétien, qui craint la mort parce qu'il ne fait, pour s'affermir contre cette crainte naturelle, nul usage de sa religion, 3.e partie. De là nous aurons lieu de parler, en concluant, à ceux même qui craignent la mort par une trop vive appréhension des jugemens de Dieu. P. 62—64.

I.re Partie. Rien de plus funeste que l'état de l'impie et du libertin, qui craint la mort parce qu'il est tombé dans le désordre de l'infidélité. Dès qu'il ne croit point de vie future, il en est plus attaché à la vie présente; et quoiqu'il en dise, ce doit être un objet bien affreux pour lui que la mort considérée comme une entière destruction de lui-même. Le juste l'envisage avec consolation, la voyant suivie d'une bienheureuse immortalité. P. 64—67.

La condition de l'impie est d'autant plus malheureuse, que son infidélité, en lui faisant rejeter la créance d'une autre vie, n'exclut point de son esprit cette cruelle incertitude qui lui reste malgré lui, s'il y a une autre vie, ou s'il n'y en a point. Car il a beau faire, il n'a rien là-dessus qui lui paroisse certain, et il est forcé de craindre ce qu'il fait profession de ne pas croire. Ainsi la mort ne se présente à ses yeux que sous deux images bien terribles : ou comme une ruine totale de son être, ou comme un passage à une damnation éternelle. Craignons la mort, mais selon la belle maxime de l'Apôtre, en la craignant, soutenons-nous par l'espérance de l'avenir. Disons avec le saint homme Job : *Je sais que j'ai un Rédempteur vivant dans le ciel, et que je ressusciterai du sein de la terre.* Disons avec David : Seigneur, la mort à laquelle vous nous condamnez, n'est point une véritable mort; ce n'est qu'*une ombre de la mort.* Armons-nous de cette pensée contre toutes les atteintes du libertinage et de l'incrédulité. P. 67—72.

II.e Partie. Rien de plus déplorable que l'état du mondain, qui craint la mort parce qu'il est attaché au monde. Ce ne sont point précisément les riches ni les grands qui craignent plus la mort, mais les riches attachés à leurs richesses, et les grands

attachés à leurs grandeurs. Qu'il est triste en effet à un homme qui avoit établi sa paix et sa félicité dans les biens temporels et dans les grandeurs humaines, de se voir condamné à les perdre! C'est ainsi que le Saint-Esprit s'en est lui-même expliqué dans la Sagesse. P. 72—74.

L'état du mondain n'est pas seulement déplorable, parce qu'étant attaché aux biens de cette vie, il appréhende la mort; mais parce qu'envisageant la mort, il a été assez aveugle pour s'attacher à des biens qui passent si vîte, et que la nécessité de mourir ne l'en détache pas. S'il devoit toujours vivre sur la terre, ou du moins s'il y devoit vivre autant que les anciens patriarches, son attachement lui pourroit être plus pardonnable : mais notre vie se trouvant bornée à un si petit nombre de jours, n'y a-t-il pas de la folie à compter sur le vain bonheur du monde et à y vouloir mettre son repos? C'est ce que nous devons sans cesse nous représenter à nous-mêmes, mais c'est à quoi nous ne pensons guère. Quel spectacle qu'un riche mondain aux prises avec la mort, et dont toutes les vues et tous les projets vont être renversés! Quelles agitations et quels combats! Mourons dès maintenant et de bonne heure en esprit, pour ne plus tant craindre de mourir en effet. P. 74—79.

III.e Partie. Rien de plus déraisonnable que l'état de tout homme, je dis en particulier de tout homme chrétien, qui craint la mort parce qu'il ne fait pour s'affermir contre cette crainte naturelle, nul usage de sa religion. Les sages même du paganisme ont trouvé ou cru trouver dans leur philosophie de quoi s'affermir contre la crainte de la mort. Il n'y a qu'à lire ce qu'ils en ont écrit. Or la religion que nous professons nous fournit encore des motifs bien plus puissans pour nous adoucir la mort, et nous la faire considérer d'un œil tranquille et assuré. Ces motifs sont, 1. la vue de Jésus-Christ mourant; 2. l'attente du royaume de Dieu; 3. l'exemple des saints et de tant de justes; 4. les trésors infinis de grâces dont la mort peut être enrichie. Quelle impression peuvent faire toutes ces considérations! Mais nous ne nous en servons pas. P. 79—86.

Je ne crains pas la mort en elle-même, dira-t-on, mais je la crains à cause de ses suites : car je ne sais quelle sera ma destinée éternelle dont elle doit décider. Il faut convenir qu'elle est en effet à craindre par là : mais d'une crainte modérée, mais d'une crainte mêlée d'amour et de confiance. De sorte qu'il en est, selon la pensée de saint Augustin, de la mort comme de

Dieu même. Dieu est tout à la fois terrible et aimable; et tout terrible qu'il est, il doit encore être plus aimé que craint. Ainsi, quoique d'une part nous devions craindre la mort, nous devons de l'autre, dans les vues de la foi, encore plus l'aimer et la désirer. Sentimens de saint Paul, de David, de saint Jérôme. Ayons toujours la mort devant les yeux, et occupons-nous volontiers de cette pensée, puisqu'il n'en est point de plus efficace, soit pour nous préserver du péché si nous y sommes exposés, ou pour nous en retirer si nous y sommes tombés. P. 86—91.

Sermon pour le seizième dimanche après la Pentecôte, sur l'Ambition, pag. 92.

Sujet. *Il adressa ensuite aux conviés une parabole, prenant garde comment ils choisissoient les premières places.* C'est ainsi que l'ambition nous porte toujours à rechercher les premiers rangs et à vouloir partout dominer. P. 92, 93.

Division. L'ambition aveugle dans ses recherches, 1.re partie; présomptueuse dans ses sentimens, 2.e partie; odieuse dans ses suites, 3.e partie. P. 93, 94.

I.re Partie. L'ambition aveugle dans ses recherches. Comment cela? parce qu'elle se propose dans les honneurs qu'elle recherche, 1. un prétendu bonheur, et qu'elle n'y trouve que des chagrins et des croix; 2. une véritable grandeur, et qu'elle n'y trouve qu'une grandeur vaine, et souvent même sa honte et son humiliation. P. 94—97.

1. L'ambition se propose dans les honneurs qu'elle recherche un prétendu bonheur, et elle n'y trouve que des chagrins et des croix. Car pour parvenir à ce fantôme de bonheur où aspire l'ambitieux, il faut prendre mille mesures, toutes également gênantes et fatigantes. Pour contenter une seule passion, qui est de s'élever, il faut devenir la proie de toutes les passions. Pour se pousser à cet état que l'on ambitionne, il faut surmonter mille obstacles et soutenir autant de combats qu'il y a de compétiteurs. Dans l'attente de cet état, il faut supporter des retardemens capables d'épuiser toute la patience d'un cœur, etc. Or voilà ce que l'ambition cache à l'ambitieux, et ce qu'il ne reconnoît que trop dans la suite. P. 97—101.

2. L'ambition se propose dans les honneurs qu'elle recherche une véritable grandeur, et elle n'y trouve qu'une grandeur vaine et souvent même sa honte et son humiliation. Grandeur

vaine en elle-même : elle ne donne communément et ne suppose nul mérite réel. Vaine dans les moyens de l'acquérir : mille bassesses. Vaine dans sa durée : grandeur mortelle et passagère. Vaine dans les revers auxquels elle est sujette : chutes et décadences. Or l'aveuglement de l'ambitieux est de ne faire à tout cela nulle attention. P. 101—104.

II.e Partie. L'ambition présomptueuse dans ses sentimens. L'ambitieux prétend à tout; 1. il se croit donc capable de tout; 2. il se croit capable de tout, sans s'être auparavant éprouvé soi-même. P. 104.

1. Il se croit capable de tout. Demandez-lui s'il aura de quoi remplir tous les devoirs d'une telle charge, il vous répondra sans hésiter comme les deux enfans de Zébédée : *Nous le pouvons.* Ce qu'il y a de plus étrange, c'est que ce sont les sujets les plus incapables qui se tiennent plus assurés d'eux-mêmes, et qui forment plus d'intrigues pour s'ingérer dans les premiers emplois. P. 104—107.

2. Il se croit capable de tout sans s'être auparavant éprouvé soi-même. C'est assez qu'il ait de quoi acheter cette charge, pour croire qu'il est en état de la posséder et de l'exercer, sans avoir fait nul essai de son esprit, de ses talens, de son naturel. Il aspire même à des dignités, dont la première condition, selon le témoignage de saint Paul, est d'être irrépréhensible. D'où saint Grégoire conclut qu'il faut donc qu'il se juge en effet irrépréhensible et sans défaut. Suivons le grand principe de la prudence chrétienne, qui est de présumer peu de soi, ou plutôt de n'en point présumer du tout. P. 107—111.

III.e Partie. L'ambition odieuse dans ses suites. Il y a deux sortes de grandeurs, les unes légitimes et naturelles, comme par exemple celle des rois; les autres irrégulières, et, pour ainsi dire, artificielles, comme celle de tant d'ambitieux, qui ne s'élèvent que par brigues et par machines. Nous aimons les premières, mais les autres nous sont insupportables. Pour le mieux comprendre, il n'y a qu'à considérer l'ambitieux en deux états. P. 111—113.

1. Dans la poursuite de la grandeur, lorsqu'il n'y est pas encore parvenu. Quels ressorts fait-il jouer? à quelles perfidies, à quelles iniquités ne se porte-t-il point? que ne sacrifie-t-il point à l'avancement de sa fortune et au succès de ses desseins? Or est-il rien qui doive plus exciter l'envie et l'indignation du public? P. 113—115.

2. Dans

2. Dans l'usage de la grandeur, quand une fois il est arrivé au terme de ses espérances. Quelle fierté, et quelle hauteur! Et c'est ici que nous devons observer la différence de ces deux espèces de grandeur, que nous avons d'abord distinguées. La grandeur légitime et naturelle, qui est celle des princes et de ceux qui tirent de leur naissance et de leur sang leur supériorité; cette grandeur, dis-je, est communément civile, affable, douce, modeste, bienfaisante, et c'est ce qui la fait respecter et honorer. Mais l'autre, qui n'a pour fondement et pour appui que l'industrie et l'artifice, est une grandeur farouche, brusque, inaccessible, méprisante, tyrannique, et c'est ce qui lui attire la haine. Bienheureux les humbles : ils possèdent tout à la fois, et le cœur de Dieu, et le cœur des hommes. P. 115—118.

Sermon pour le dix-septième dimanche après la Pentecôte, sur le Caractère du chrétien, pag. 119.

Sujet. *Les pharisiens étant assemblés, Jésus leur fit cette question : Que pensez-vous du Christ?* N'examinons point aujourd'hui ce que c'est que le Christ; la foi nous l'apprend assez : mais voyons ce que c'est que le chrétien qui en doit être le fidèle imitateur. P. 119, 120.

Division. Qu'est-ce qu'un chrétien? un homme par état séparé du monde, 1.re partie; un homme par état consacré à Dieu, 2.e partie. P. 120, 121.

I.re Partie. Un homme par état séparé du monde. Deux choses sont essentiellement requises pour faire un chrétien : la grâce où la vocation du côté de Dieu, et une fidèle correspondance à cette vocation ou à cette grâce du côté de l'homme. Or l'une et l'autre n'ont point de caractère plus marqué que celui de la séparation du monde. Voici donc comment nous devons raisonner. La grâce de la vocation au christianisme, est une grâce de séparation. Ainsi nous l'a enseigné saint Augustin, après Jésus-Christ et saint Paul. Or, la correspondance à une grâce, doit être conforme à cette grâce. Par conséquent la correspondance à la grâce du christianisme doit être une correspondance de séparation, et voilà comment nous sommes chrétiens. De là s'ensuivent trois vérités. P. 121—125.

1. Il suffit précisément d'être chrétien, pour être obligé de vivre dans cet esprit de séparation du monde. Aussi dès notre baptême avons-nous renoncé au monde, et les Pères autrefois,

pour détourner les fidèles des vains divertissemens du siècle et de son luxe, ne leur en apportoient point d'autre raison, sinon qu'ils étoient, comme chrétiens, séparés du monde. Ne disons donc plus, par une grossière erreur : Je suis du monde, et je ne puis me dispenser de vivre selon le monde. Mais renversons la proposition, et disons : En qualité de chrétien je ne suis plus du monde, et il ne m'est plus permis de vivre selon le monde. P. 125—127.

2. Plus un homme dans le christianisme se sépare du monde, plus il est chrétien; et plus il a de liaison avec le monde, je dis de liaison hors de la nécessité et de sa condition, moins il est chrétien : pourquoi? parce que selon la différence de ces deux états, il participe plus ou moins à cette grâce de séparation qui fait le chrétien. Chose si avérée, que ceux qui ont le plus aspiré à la perfection du christianisme, se sont retirés dans les cloîtres. P. 127—129.

3. Il est impossible qu'une ame chrétienne se convertisse et retourne véritablement à Dieu, à moins qu'elle ne soit résolue de faire un certain divorce avec le monde, qu'elle n'a pas encore fait, et il y a de la contradiction à vouloir être autant du monde et aussi engagé dans le monde qu'auparavant, et néanmoins à prétendre marcher dans la voie d'une pénitence sincère qui produise le salut. C'est le monde qui vous a perdu, vous en convenez : il faut donc pour vous sauver que vous quittiez le monde. Je ne dis pas précisément le monde en général, mais surtout un certain monde particulier dont vous connoissez le danger par rapport à vous. Si cette séparation vous est douloureuse, vous l'offrirez à Dieu comme une satisfaction de vos attachemens criminels. Si le monde en parle, vous mépriserez ses discours. Vous vous occuperez de Dieu et des devoirs de votre état. P. 129—131.

Mais encore qu'est-ce que cette séparation du monde que demande le christianisme? Séparation intérieure, de l'esprit et du cœur, et séparation même extérieure et corporelle. Sans la séparation intérieure de l'esprit et du cœur, l'extérieure ne sert à rien : mais aussi sans la séparation extérieure, du moins à certains temps, l'intérieur ne se peut bien maintenir. Usage des retraites. Séparons-nous du monde avant que le monde se sépare de nous; séparons-nous-en tandis que cette séparation nous peut être méritoire devant Dieu; séparons-nous-en afin que Dieu dans son jugement ne nous sépare pas de ses élus. Nous

trouverons dans la retraite des consolations plus pures et plus sensibles que toutes les fausses joies du siècle. P. 131—135.

II.e Partie. Un homme par état consacré à Dieu. Sur cela trois considérations : 1. l'excellence de la consécration du chrétien; 2. l'obligation indispensable de sainteté que cette consécration impose au chrétien; 3. la tache particulière qui se répand, en conséquence de cette consécration, sur tous les péchés du chrétien. P. 135, 136.

1. L'excellence de la consécration du chrétien. C'est par l'onction du baptême que nous sommes consacrés à Dieu, mais consacrés en différentes manières que l'Ecriture et les Pères nous ont marquées. Consacrés comme rois, comme prêtres, comme temples de Dieu, comme enfans de Dieu, comme membres de D eu.P. 136—139.

2. L'obligation indispensable de sainteté que cette consécration impose au chrétien. Car il faut soutenir tous ces caractères; et par où, si ce n'est par notre sainteté? C'est pour cela que l'Apôtre n'appeloit point autrement les premiers fidèles que du nom de saints. C'est dans nous, selon le même Apôtre, que doit être édifié le temple de Dieu; et comment ce temple de Dieu peut-il être édifié dans nous, sinon par la sainteté? Si les prêtres de l'ancienne loi devoient être saints, à combien plus forte raison devons-nous travailler à le devenir, puisque nous offrons des victimes beaucoup plus nobles et l'agneau même de Dieu. P. 139—142.

3. La tache particulière qui se répand, en conséquence de cette consécration, sur tous les péchés du chrétien. Car tout péché dans un chrétien est une espèce de sacrilége, puisque c'est la profanation d'une chose consacrée à Dieu et unie à Dieu. Vérité que saint Paul représentoit si fortement aux premiers chrétiens. Rien néanmoins de plus ordinaire dans le christianisme que le péché : la corruption y est générale. Qu'avons-nous donc à craindre? c'est que Dieu qui noya le monde entier dans un déluge universel, pour punir les péchés des hommes, ne laisse le flambeau de la foi s'éteindre parmi nous. P. 142—145.

Sermon pour le dix-huitième dimanche après la Pentecôte, sur la Rechute dans le péché, pag. 146.

Sujet. *Jésus voyant leur foi, dit au paralytique : Mon fils, prenez confiance ; vos péchés vous sont remis.* C'est ce que

Dieu dit encore au pécheur pénitent : mais un des caractères de la vraie pénitence, c'est la fermeté et la persévérance. P. 146, 147.

Division. Rechute dans le péché, marque d'une fausse pénitence à l'égard du passé, 1.re partie; obstacle à la vraie pénitence dans l'avenir, 2.e partie. P. 147—149.

I.re Partie. Rechute dans le péché, marque d'une fausse pénitence à l'égard du passé. Si votre pénitence a été telle que vous la supposez, c'est-à-dire, une vraie pénitence, il faut que vous vous soyez engagé à Dieu par une protestation sincère de ne plus retomber dans le péché qui vous avoit attiré sa disgrâce. Cette protestation sincère a renfermé une volonté sincère. Or, est-il croyable qu'un homme ait eu une volonté déterminée et absolue de renoncer à son péché, et qu'immédiatement après, lâchement et sans résistance, il y retourne tout de nouveau ? Une volonté bien résolue est plus efficace. Ainsi raisonnoit saint Bernard, et avant lui Tertullien. P. 149—154.

A cela on peut opposer trois choses. Car premièrement, ne peut-il pas arriver que la volonté change? Il faut convenir que ce changement est possible; mais il faut en même temps ajouter, que quand les rechutes sont subites et fréquentes, il n'y a nulle vraisemblance que ce soit par un tel changement. En voici la preuve : c'est que dans tout le reste de notre conduite on ne voit point de ces légèretés si surprenantes. P. 154, 155.

Secondement, on dit : Nous sommes foibles, et malgré la sincérité de nos résolutions, la violence de nos passions nous entraîne. Il est vrai que nos passions sont de puissans ennemis; mais si la promesse que nous avons faite à Dieu de persévérer dans sa grâce, a été véritable, elle a dû être plus forte que ces ennemis prétendus, et sa propriété la plus essentielle étoit de les pouvoir surmonter. Or, comment me persuaderai-je qu'elle a eu cette vertu, lorsqu'il ne m'en paroît rien. Jugez de vous par vous-mêmes. Vous sortez d'une maladie, et vous craignez une rechute : que ne faites-vous point pour la prévenir? Or, le propos que vous avez fait d'éviter la rechute dans le péché, doit être encore plus efficace que ce désir naturel de conserver votre vie. Oseriez-vous dire qu'il l'a été? Et ce qui doit être une dernière conviction, c'est que ces mêmes passions auxquelles vous succombez, vous sauriez bien les vaincre et y résister, s'il s'agissoit de votre fortune et d'un intérêt temporel. P. 155—160.

Mais enfin, dit-on en troisième lieu, nous avons gémi, nous avons formé des regrets et des repentirs, nous avons versé des larmes, et ne sont-ce pas là des actes de pénitence? faux principe. Ce sont là, si vous le voulez, des grâces, des désirs de pénitence : mais ce n'en sont pas toujours les actes. Les Juifs croyoient en Jésus-Christ, et paroissoient s'attacher à lui, voyant les miracles qu'il faisoit. Mais Jésus-Christ, remarque saint Jean, ne se fioit pas pour cela à eux, parce qu'il les connoissoit. Ceci pourra troubler bien des consciences; mais il est bon de les troubler, pour les réveiller de l'assoupissement où elles sont. P. 160—167.

II.e Partie. Rechute dans le péché, obstacle à la vraie pénitence par rapport à l'avenir. Ce n'est pas un obstacle invincible, et quand saint Paul dit qu'il est impossible que ceux qui ont été une fois éclairés des lumières du salut et sont après cela retombés, se relèvent par la pénitence, nous ne devons entendre ce terme d'impossible que d'une impossibilité morale ou d'une extrême difficulté. P. 167—169.

Quatre choses rendent la pénitence très-difficile après la rechute; 1. c'est que la rechute éloigne Dieu de nous. Exemple de Samson. Après que Dalila lui eut coupé sa chevelure, il se croyoit aussi fort qu'auparavant: mais il ne savoit pas, remarque l'Ecriture, que le Seigneur s'étoit retiré de lui; 2. c'est que la rechute fortifie l'inclination que nous avons au mal. La volonté se pervertit, et l'habitude se forme; 3. c'est que la rechute affoiblit en nous la vertu de la grâce. Les plus grandes vérités ne font presque plus d'impression sur l'esprit d'un pécheur. Il les a cent fois entendues, et autant de fois néanmoins il s'est replongé dans ses premières abominations; 4. c'est que la rechute est d'elle-même et de sa nature, essentiellement opposée à la grâce de la conversion : car elle ajoute à la malice du péché, l'ingratitude envers Dieu et le mépris. Deux caractères que Dieu a le plus en horreur, et les plus capables de l'endurcir à notre égard comme nous nous sommes endurcis pour lui. P. 169—176.

Conclusion qui regarde deux sortes de persomnes; 1. que ceux qui depuis leur pénitence se sont heureusement soutenus, prennent garde à eux et redoublent encore leur vigilance; 2. que ceux qui sont retombés, ne perdent pas toute espérance. Leur conversion est difficile, mais elle n'est pas impossible. Parce qu'elle n'est pas impossible, il faut l'entreprendre; et parce

qu'elle est difficile, il faut faire tous les efforts nécessaires. P. 176, 177.

Sermon pour le dix-neuvième dimanche après la Pentecôte, sur l'Eternité malheureuse; pag. 178.

SUJET. *Alors le roi dit à ses officiers : Jettez-le dans les ténèbres, pieds et mains liées. C'est là qu'il y aura des pleurs et des grincemens de dents.* Ce qu'il y a de plus intolérable dans les peines de l'enfer, c'est leur éternité. P. 178, 179.

DIVISION. Voyons comment la foi doit nous confirmer dans la créance de l'éternité malheureuse, 1.re partie; et comment la créance de l'éternité malheureuse, par le plus juste retour, doit nous exciter à la pratique des œuvres de la foi, 2.e partie. P. 179, 180.

I.re PARTIE. Comment la foi doit nous confirmer dans la créance de l'éternité malheureuse; 1. elle corrige sur le sujet de cette éternité nos erreurs; 2. elle perfectionne nos lumières. P. 180—182.

1. Elle corrige nos erreurs. Trois erreurs faussement établies sur la bonté de Dieu, sur la justice de Dieu, et sur la puissance de Dieu. Dieu est trop bon pour affliger éternellement une ame pécheresse : première erreur. C'est parce que Dieu est bon, répond Tertullien, et souverainement bon, qu'il doit haïr souverainement le mal et le punir de même. Mais sans s'arrêter à cette réponse, tenons-nous-en à la foi. La même Ecriture qui nous enseigne que Dieu est souverainement bon, nous enseigne qu'il fera souffrir éternellement les ames réprouvées. Elle ne peut errer, ni dans l'un, ni dans l'autre. Donc, une peine éternelle dans l'enfer, peut s'accorder avec une bonté souveraine dans Dieu. Dieu est trop juste pour venger dans des siècles infinis ce qui s'est passé dans un instant : seconde erreur. On pourroit vous dire, que s'il n'y a pas entre l'éternité malheureuse et le péché une proportion de durée, il y a une proportion de malice d'une part, et de l'autre de satisfaction et de punition. On pourroit encore vous faire observer, que pour un crime d'un moment, la justice humaine condamne à une prison, à un bannissement perpétuel, et même à la mort, qui est une espèce de peine éternelle. Mais revenons-en toujours à la foi. Elle nous apprend deux choses sur lesquelles elle ne nous peut tromper : savoir, que Dieu est juste et que ses vengeances n'ont point de

terme. Par conséquent, ces deux vérités ne se combattent point, et concourent parfaitement ensemble. Dieu n'est pas assez puissant pour faire que la créature subsiste une éternité entière dans les souffrances et dans les tourmens : troisième erreur. C'est la plus frivole, et la foi tout d'un coup la détruit par l'idée qu'elle nous donne de la toute-puissance de Dieu. P. 182—191.

2. Elle perfectionne nos lumières. Car nous ne manquons pas de raisons pour justifier la conduite de Dieu touchant l'éternité malheureuse. La première est tirée de la volonté du pécheur, qui étoit, comme l'observent saint Jérôme et saint Augustin, de résister éternellement à Dieu, si Dieu l'eût laissé vivre éternellement sur la terre. La seconde est prise, selon saint Thomas, de la nature du péché, qui ne pouvant être réparé par une ame réprouvée, doit subsister toujours et toujours avoir sa peine. La troisième est encore prise de la nature du péché, qui offense une grandeur infinie : d'où saint Augustin et tous les théologiens concluent qu'il mérite donc une peine infinie. Et comme cette peine ne peut être infinie en elle-même et dans son essence, il faut qu'elle le soit dans son éternité. Telles sont sur l'éternité malheureuse, les lumières et les productions de l'esprit de l'homme : mais voici comment la foi les perfectionne et les confirme. C'est un de ces secrets qui ne sont connus qu'aux ames humbles et aux vrais fidèles. Car si la foi donne à toutes ces connoissances une perfection et une force particulière, ce n'est point en élevant nos esprits, mais en les abaissant et en les soumettant à l'autorité de la parole de Dieu. C'est alors que faisant le sacrifice de notre raison, nous pouvons mieux raisonner que jamais. Ces grandes idées de la majesté de Dieu et de la malice de l'homme qui l'offense, n'étant plus affoiblies, ni par les préjugés de notre esprit, ni par les passions de notre cœur, font sans obstacle toute leur impression sur nous, et Dieu les seconde encore par sa grâce et par ses communications intérieures. Les plus simples et les plus dociles ont là-dessus les vues les plus claires et les plus relevées. Telle a été la foi des saints, et de tant de saints distingués par l'étendue de leur doctrine et la sublimité de leur génie. P. 191—197.

II.ᵉ Partie. Comment la créance de l'éternité malheureuse doit nous exciter à la pratique des œuvres de la foi. Pour peu que nous nous aimions nous-mêmes d'un amour raisonnable et chrétien, il n'est rien que nous devions plus craindre que cette éternité malheureuse, ni dont nous devions nous préserver

avec plus de soin. Or nous ne pouvons l'éviter que par la pratique des œuvres de la foi, c'est-à-dire, par l'innocence et la sainteté de notre vie. Par conséquent, croire une éternité de peine, c'est un des plus puissans motifs pour nous remettre dans la règle ou nous y maintenir, et pour nous porter à vivre en chrétien. Deux qualités particulières de ce motif : c'est 1. le plus universel; 2. le plus sensible. P. 197—199.

1. Motif le plus universel. Il seroit à souhaiter qu'on ne s'adonnât à ses devoirs et aux exercices du christianisme que par le pur motif de l'amour de Dieu. Mais ce motif, après tout, n'est guère le propre que des justes et des parfaits. Au lieu que tous, justes, lâches, pécheurs, sont touchés de la crainte salutaire des redoutables jugemens de Dieu et de ses châtimens éternels. Exemples de tant de mondains qui par là ont été convertis, et de saints même que cette pensée de l'éternité a soutenus dans la tentation. P. 199—204.

2. Motif le plus sensible. Car ce qui se fait sentir à nous sur la terre plus vivement, c'est la peine et même la seule idée que nous nous en formons. Or, si cela est vrai à l'égard d'un mal passager, combien plus l'est-il à l'égard d'un mal éternel? L'éternité, dira-t-on, est incompréhensible, et le moyen de craindre ce qu'on ne comprend pas? Mais c'est justement ce qui la rend plus terrible. Un mal si grand qu'il est inconcevable, voilà ce qui doit nous saisir de frayeur, et nous faire tout entreprendre pour nous en garantir. Le désordre est qu'on n'y pense point, et l'impiété même va jusqu'à regarder avec mépris un homme qui s'occupe de cette pensée et qui en paroît touché. Mais quoi qu'en dise le mondain libertin et impie, je la crains cette affreuse éternité, je la crains souverainement, et plaise au ciel que je la craigne efficacement. P. 204—211.

Sermon pour le vingtième dimanche après la Pentecôte, sur le Zèle pour l'honneur de la religion, pag. 212.

SUJET. *Il crut en Jésus-Christ, et toute sa maison crut comme lui.* Parce que ce maître ne se contenta pas de croire, mais qu'il parla selon sa créance, qu'il confessa Jésus-Christ de bouche et par œuvres, il engagea toute sa maison à croire comme lui. Tel est le zèle que nous devons avoir pour l'honneur de la religion. P. 212, 213.

Division. Comme chrétiens, nous reconnoissons dans notre religion deux qualités essentielles, la vérité et la sainteté; la vérité de sa doctrine, et la sainteté de sa morale. De là suivent deux conséquences, qui doivent faire tout le fond de ce discours. Notre religion est vraie; donc nous devons tous l'honorer par la profession de notre foi, 1.re partie. Notre religion est sainte; donc nous devons tous l'honorer par la pureté de nos mœurs, 2.e partie. P. 213—215.

I.re Partie. Notre religion est vraie; donc nous devons tous l'honorer par la profession de notre foi. C'est une décision de l'Apôtre, que pour acquérir la justice chrétienne et pour parvenir au salut, il faut deux choses: croire dans le cœur, et faire au-dehors profession de sa créance. Voilà l'hommage qu'ont rendu à la religion les premiers fidèles; et selon le témoignage de Tertullien, rien n'a plus contribué à l'établir et à la répandre dans le monde, que la constance des martyrs à la professer hautement et aux dépens de leur vie. P. 215—218.

Cette profession de notre foi et l'honneur qu'en retire la religion, est pour nous d'un devoir si rigoureux, que nous n'y pouvons manquer sans en devenir responsables à Dieu, à l'Eglise, et à toute la société des fidèles; 1. responsables à Dieu, qui ne doit pas seulement être honoré par un culte intérieur, mais par un culte visible et extérieur; 2. responsables à l'Eglise, qui demande de nous et a droit de demander une confession publique, comme une ratification authentique et solennelle de la promesse faite pour nous dans notre baptême et de l'engagement contracté en notre nom; 3. responsables à toute la société des fidèles, à qui nous refusons l'exemple, et dans cet exemple, le soutien que nous nous devons les uns aux autres contre le libertinage. P. 218—222.

Voilà de puissantes raisons; mais par la plus criminelle prévarication, au lieu d'honorer notre foi en la professant, nous la déshonorons par nos scandales. Scandales directs, et ce sont des scandales de libertinage et d'irréligion. Scandales indirects, et ce sont des scandales d'indifférence, de négligence, de respect humain en matière de religion; 1. scandales directs, scandales de libertinage et d'irréligion: railleries des choses saintes, préoccupation contre l'Eglise, discours et raisonnemens sur les articles de la foi, livres contagieux où la foi est artificieusement corrompue, liaison avec des gens connus pour être des incrédules et des athées, entretiens où se débitent des maximes for-

mellement opposées à la morale de l'évangile; 2. scandales indirects. Scandale d'indifférence : qu'il s'élève sur des points importans quelques contestations, on dit qu'on ne prend point de parti. Scandale de négligence : on ne pratique nul exercice de religion. Scandale de complaisance : on prête l'oreille aux paroles licencieuses de quelques amis dont la foi est très-suspecte. Scandale de respect humain : on n'ose parler pour la religion en présence d'un maître, d'un grand. Soyons avec Dieu de bonne foi, et si nous sommes à lui, faisons-le connoître. P. 222—232.

IIe Partie. Notre religion est sainte : donc nous devons tous l'honorer par la pureté de nos mœurs. Que notre religion soit sainte, c'est un principe que nous avons déjà établi dans un autre discours. De toutes les qualités qui la relèvent, il n'en est point de plus excellente que sa sainteté. D'où il s'ensuit que ce qui l'honore davantage, c'est ce qui fait plus éclater cette sainteté. Or, rien ne fait plus paroître la sainteté de la religion chrétienne, que la sainte vie des chrétiens : car on ne peut mieux juger de l'arbre que par ses fruits, ni du principe que par ses effets. Ce n'est pas qu'indépendamment de notre vie, elle ne puisse être sainte en elle-même : mais c'est notre bonne vie qui la fait plus paroître sainte. Voilà pourquoi S. Paul et tous les Pères de l'Eglise, ont tant exhorté les fidèles à se rendre irrépréhensibles dans leur conduite. Voilà ce qui a donné aux païens mêmes une si haute estime du christianisme. P. 232—235.

Mais qu'est-il arrivé dans le cours des siècles? C'est que nous avons dégénéré de cette première sainteté qui faisoit autrefois fleurir le christianisme, et dont ses défenseurs se servoient pour en inspirer l'estime et pour l'autoriser. Voilà comment nous déshonorons la religion : car quoique dans le fond on ne puisse ni on ne doive rien lui attribuer de tout le mal que nous commettons, puisqu'elle le condamne, il n'est néanmoins que trop ordinaire à ses ennemis d'en prendre occasion de la décrier. Ne peut-on pas dire d'elle dans l'état présent où nous la réduisons, ce qu'on disoit de Jérusalem dépeuplée et déserte : *Hæccine est urbs perfecti decoris?* Est-ce là cette religion jadis si florissante et si belle? P. 235—239.

Il faut après-tout reconnoître qu'il y a encore des ames fidèles, et des chrétiens réglés et pieux, dont la conduite semble devoir en quelque sorte dédommager et consoler l'Eglise. Mais qu'est-ce que cette consolation, si nous avons égard à deux cho-

ses; 1. à la multitude presque infinie de pécheurs qui déshonorent leur foi; 2. à l'injustice des hommes, surtout des ennemis de la vraie religion, qui ferment les yeux à tout ce qu'il y a d'édifiant pour n'en être point touchés, et qui ne les tiennent ouverts qu'aux désordres dont ils sont témoins. Fasse le ciel que notre zèle se rallume pour l'honneur de notre foi. C'est ainsi que sans passer les mers, nous pourrons participer au ministère des apôtres. Nous sommes si sensibles à l'honneur d'une famille où nous avons pris naissance : ne le serons-nous point à l'honneur d'une religion où nous avons été régénérés? P. 239—242.

Sermon pour le vingt-unième dimanche après la Pentecôte, sur le Pardon des injures, pag. 243.

Sujet. *Alors son maître le fit appeler, et lui dit : Méchant serviteur, je vous ai remis tout ce que vous me deviez, parce que vous m'en avez prié : ne falloit-il donc pas avoir pitié de votre compagnon, comme j'ai eu pitié de vous? Sur cela, le maître indigné le livra aux exécuteurs de la justice.* N'attendons pas un traitement moins rigoureux de la part de Dieu, si nous ne pardonnons pas les injures que nous prétendons avoir reçues. P. 243, 244.

Division. Dieu a droit de nous ordonner en faveur du prochain le pardon des injures que nous en avons reçues, 1.re partie. Si nous refusons au prochain ce pardon, nous donnons à Dieu un droit particulier de ne nous pardonner jamais à nous-mêmes, 2.e partie. P. 244, 245.

I.re Partie. Dieu a droit de nous ordonner en faveur du prochain le pardon des injures que nous en avons reçues, et il l'exige en effet de nous comme maître, comme père, comme modèle, comme juge. P. 245, 246.

1. Comme maître. Il y a un précepte du pardon des injures. Précepte fondé sur les plus solides raisons : mais sans autre raison, l'autorité seule de Dieu nous doit suffire, et voilà d'abord la réponse la plus courte et la plus décisive pour renverser tous nos prétextes. Dieu le veut, c'est assez. P. 246—249.

2. Comme père et bienfaiteur. Cet homme ne mérite pas que vous lui pardonniez; mais Dieu, qui vous le demande, le mérite pour lui, après vous avoir comblé de ses grâces. Ce n'est pas à celui-ci ou à celui-là que vous accorderez ce pardon, mais à Dieu qui veut bien se mettre en leur place. Quel avantage pour vous

de pouvoir donner à votre Dieu ce témoignage de votre reconnoissance et de votre amour! P. 249—252.

3. Comme modèle. Que ne pardonne-t-il point dans tout le monde à tant de pécheurs, et que ne vous a-t-il point pardonné à vous en particulier? Ne peut-il donc pas bien vous dire: *Omne debitum dimisi tibi; nonne oportuit et te misereri?* J'ai pardonné, et je vous ai pardonné: pourquoi ne pardonnez-vous pas comme moi? P. 252—257.

4. Comme juge. Peut-être doutez-vous que Dieu vous ait pardonné jusqu'à présent. Hé bien, voici le moyen d'obtenir dans la suite le pardon de toutes vos fautes, et cette rémission dont vous ne pouvez être encore certain. Dieu, en qualité de juge, vous dit: Pardonnez, et je vous pardonnerai moi-même: *Dimittite et dimittemini.* Cette parole est précise et formelle. P. 257—260.

II.e Partie. Si nous refusons au prochain le pardon que Dieu nous ordonne et qu'il exige indispensablement de nous, nous donnons à Dieu un droit particulier de ne nous pardonner jamais à nous-mêmes. Car alors nous nous rendons singulièrement coupables, et coupables en quatre manières: envers Dieu, envers Jésus-Christ Fils de Dieu, envers le prochain substitué en la place de Dieu, et envers nous-mêmes. P. 260, 261.

1. Coupables envers Dieu: nous violons un de ses préceptes les plus essentiels. Or, comment pouvons-nous espérer alors qu'il se laisse fléchir en notre faveur? *Point de miséricorde à celui qui n'a pas fait miséricorde.* P. 261—263.

2. Coupables envers Jésus-Christ Fils de Dieu: nous le renonçons en quelque manière dès que nous renonçons au caractère le plus distinctif du christianisme, qui est le pardon des injures et l'amour des ennemis. Or par là n'obligeons-nous pas ce Dieu Sauveur à se tourner contre nous et à nous renoncer; et si Jésus-Christ notre médiateur, nous renonce, à qui aurons-nous recours? P. 263—267.

3. Coupables envers le prochain substitué en la place de Dieu: nous lui refusons ce qui lui est dû en conséquence du transport que Dieu lui a fait de ses justes prétentions contre nous. Car Dieu lui a en effet transmis tous ses droits. P. 267—269.

4. Coupables envers nous-mêmes: nous nous démentons nous-mêmes, et la prière que nous faisons tous les jours à Dieu, en lui disant: *Pardonnez-nous nos offenses, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés.* Ainsi nous prononçons contre

nous-mêmes, par cette prière, notre propre condamnation. Dieu nous répond alors : *C'est par vous-mêmes que je vous juge.* Parce que vous n'avez pas pardonné, ne comptez point que je vous pardonne. Méditons bien ce funeste arrêt, et prenons sur cela notre parti. P. 269—272.

Sermon pour le vingt-deuxième dimanche après la Pentecôte, sur la Restitution, pag. 273.

Sujet. *Rendez à César ce qui appartient à César, et à Dieu ce qui appartient à Dieu.* Nous devons surtout à César, c'est-à-dire, au prochain, une juste restitution des biens que nous lui avons enlevés. P. 273—275.

Division. Rien de plus aisé que de se trouver devant Dieu coupable d'une injuste usurpation, et rien de plus difficile que de la réparer; 1.re partie. Rien de plus faux que l'impossibilité prétendue par la plupart des hommes de faire cette réparation, et rien de plus vrai que l'impossibilité du salut sans cette réparation; 2.e partie. Donc rien sur quoi nous devions plus trembler et plus nous défier de nous-mêmes, que sur le sujet de la restitution. P. 275—278.

I.re Partie. Rien de plus aisé que de se trouver devant Dieu coupable d'une injuste usurpation, et rien de plus difficile que de la réparer. P. 278, 279.

1. Facilité de commettre l'injustice et de se trouver chargé du bien d'autrui. Deux raisons qu'en donne saint Chrysostôme : la cupidité qui est en nous, et les occasions fréquentes qui sont hors de nous. La cupidité est insatiable, et veut toujours avoir : de là tant d'artifices qu'elle emploie, tant d'usures, de simonies, de contrats simulés. Ajoutez à cette convoitise les occasions très-fréquentes de la satisfaire. Un domestique a le bien de son maître entre les mains; un marchand négocie, donne et reçoit; un homme est dans une charge, dans une commission, où il peut prendre à son gré; un grand a des dettes, et par son crédit peut s'exempter de payer. Ainsi d'une infinité d'autres occasions. Ce qui redouble le péril, c'est que ces occasions si dangereuses, on les recherche, bien loin de les fuir. On veut se procurer certains emplois, on veut avoir certains maniemens de deniers. Emplois avantageux selon le monde, mais bien pernicieux pour la conscience. P. 279—285.

2. Difficulté de réparer l'injustice commise, et de rendre un

bien dont on se trouve saisi. Où voit-on en effet des gens qui restituent de bonne foi? Quelle peine même ne témoignent pas certains riches et certains grands du monde, quand il s'agit d'acquitter des dettes légitimement contractées? Voilà l'un des obstacles les plus invincibles à la conversion de tant de pécheurs. Dès qu'on leur parle de restitution, tous les bons sentimens où ils sembloient être s'évanouissent. D'où vient cela? c'est qu'il n'est rien dans le fond qui répugne davantage et qui soit plus contraire au naturel de l'homme, que de se dessaisir des choses qui flattent sa cupidité. Elle suggère mille prétextes que l'on écoute. P. 285—290.

IIe PARTIE. Rien de plus faux que l'impossibilité prétendue par la plupart des hommes de réparer le dommage causé au prochain, et rien de plus vrai que l'impossibilité du salut sans cette réparation.

1. Impossibilité de restituer, communément fausse et prétendue. On dit: Si je restitue, je ruine ma famille: il vaut mieux ruiner vos enfans, que de vous damner, et de les damner avec vous. On dit: Je dois maintenir mon état: votre premier devoir est de rendre au prochain ce qui lui appartient. On dit: Il ne me restera pas même de quoi vivre: abus, répond saint Augustin; car, suivant ce principe, un voleur public pourroit justifier ses larcins. Confiez-vous en la Providence; elle y pourvoira. On dit: Je me déshonorerois en restituant: il y a des voies secrètes pour faire une restitution, sans hasarder sa réputation. On dit: Où trouverai-je toutes les personnes à qui je suis redevable, et comment dédommagerai-je toute une ville, toute une province? 1. Concevez un vrai désir de le faire, autant qu'il dépendra de vos soins; 2. cherchez-en de bonne foi les moyens; 3. si vous ne pouvez restituer tout, restituez une partie; 4. consultez un homme intelligent et sage. Mais parce que la cupidité vous domine, vous vous contentez d'un examen superficiel, et vous n'en voulez croire que vous-mêmes. P. 291—297.

2. Impossibilité réelle et absolue du salut sans la restitution. Car la restitution, autant qu'elle dépend de nous, est d'une obligation indispensable. Ni les prêtres n'en peuvent dispenser, ni Dieu même, selon de très-habiles théologiens: mais soit qu'il le puisse ou qu'il ne le puisse pas, il est certain qu'il ne le veut pas. Sans cela le monde ne seroit plus qu'une retraite de voleurs. On me dira que la contrition seule, et à plus forte raison jointe avec le sacrement de pénitence, suffit pour se réconci-

lier pleinement avec Dieu : j'en conviens; mais sans une volonté sincère et efficace de restituer, il ne peut y avoir de vraie contrition. Considérez que ces biens injustement acquis, vous abandonneront un jour, mais que les crimes que vous aurez commis en les acquérant, ne vous abandonneront jamais. Il faut, ou les perdre dès-maintenant, ou perdre votre ame éternellement. Que répondrez-vous à Dieu, quand vous paroîtrez devant lui, et qu'il vous reprochera toutes vos iniquités? il n'y a qu'une restitution prompte et parfaite, qui puisse vous préserver de ses anathêmes. P. 297—303.

Sermon pour le vingt-troisième dimanche après la Pentecôte, sur le Désir et le Dégoût de la Communion, pag. 304.

SUJET. *Elle disoit en elle-même : si je puis seulement toucher sa robe, je serai guérie.* La seule robe de Jésus-Christ guérit cette femme affligée d'une longue infirmité : que ne peut point à plus forte raison pour la sanctification de nos ames cet adorable sacrement, où nous recevons Jésus-Christ même par la communion? P. 304, 305.

DIVISION. Deux sortes de dispositions, ordinaires dans le christianisme, à l'égard de la communion : désir et dégoût. Nous avons besoin d'instruction sur l'un et sur l'autre. Désir de la communion, 1.re partie; dégoût de la communion, 2.e partie. P. 305, 306.

I.re PARTIE. Désir de la communion; 1. motifs de ce désir; 2. avantages de ce désir; 3. règles de ce désir. P. 307.

1. Motifs de ce désir. Ils se réduisent tous à un motif général, où ils sont renfermés; savoir, que toute ame chrétienne doit désirer souverainement et par-dessus toute chose, d'être unie à Jésus-Christ, puisque c'est en Jésus-Christ qu'elle trouve tous les biens. Or c'est la communion qui nous unit réellement et substantiellement à Jésus-Christ. Mais ce désir de la communion peut-il convenir à un pécheur dans l'état actuel de son péché? oui : car tout exclus qu'il est de la sainte table par son péché, il peut néanmoins désirer d'y être rétabli, non point avec son péché, mais après s'être lavé et purifié de cette tache. Plus même un homme est pécheur, plus il doit désirer la communion, de la manière que je le viens d'expliquer; parce que plus

il est pécheur, plus il est malade et foible, et qu'il doit par conséquent plus désirer ce qui peut le guérir et le fortifier. P. 307—310.

2. Avantages de ce désir : 1. C'est la première disposition à la communion, quoique ce ne soit pas une disposition suffisante. Le sacrement de Jésus-Christ est une viande, et une viande ne profite jamais mieux, que lorsqu'on la mange avec appétit. Jésus-Christ se tient honoré de ce désir, puisque c'est une marque de l'estime que nous faisons de ce saint aliment qu'il nous offre; 2. c'est le principe et comme le mobile de toutes les autres dispositions. Car voulant communier, et ne voulant pas d'ailleurs communier indignement, je me trouve engagé par là à ne rien négliger de tout ce qui me peut disposer à une bonne communion. Abus de notre siècle : au lieu d'exciter ce désir dans les ames, on travaille à l'y éteindre, et de là vient que l'usage de la communion est si négligé par la plupart des chrétiens. P. 310—316.

3. Règles de ce désir. Il faut que ce soit un désir humble, un désir éclairé ou demandant à l'être, un désir prudent et sage, docile et soumis, en un mot, un désir chrétien, et non point un désir présomptueux, aveugle, précipité, volage, opiniâtre et entêté. Dès que ce désir aura les qualités convenables, conservons-le, quoi qu'on puisse nous dire pour l'amortir en nous, et nous le faire perdre. P. 316—319.

IIe PARTIE. Dégoût de la communion. Il y a un dégoût de la communion qui vient de Dieu, et il y en a un qui vient de nous-même et de notre fonds. L'un n'est qu'une épreuve de Dieu, ou qu'un châtiment passager de Dieu, et ce n'est point de quoi il s'agit ici : mais l'autre procède d'une mauvaise disposition de notre cœur, et c'est de cette sorte de dégoût qu'il est question. Voyons-en, 1. le principe; 2. les suites funestes; 3. les remèdes. P. 319—321.

1. Principe de ce dégoût : c'est le relâchement de la vie. On quitte ses exercices de piété, on ne veut plus tant se faire de violence ni tant veiller sur soi; on s'accoutume à une vie sensuelle et délicate, à une vie dissipée et mondaine : on l'aime, et tout ce qui est capable de la troubler, devient insupportable. De là donc l'on conçoit de l'éloignement pour la communion, parce qu'elle demande une autre vie que celle-là. Pourquoi tant de communions, dit-on? On se retire de la sainte table, et l'on

se

se met ainsi plus au large. On parloit et l'on agissoit tout autrement, à ces temps d'une ferveur chrétienne, où l'on étoit animé de l'esprit de Dieu. P. 321—325.

2. Suites de ce dégoût. Comme le relâchement de la vie porte au dégoût de la communion, le dégoût de la communion, par le retour le plus naturel, mais le plus funeste, porte à un nouveau relâchement de vie. Car ce dégoût éloigne de la communion; et moins on communie, moins on a de grâces, moins on a de forces, moins on a de vigilance, d'attention sur soi-même, de zèle pour son avancement, et par conséquent plus on se relâche. Voilà comment on a vu des personnes dans les plus saintes sociétés se dérégler, et comment on a vu les sociétés elles-mêmes toutes entières se démentir et devenir le scandale de la religion. P. 325—328.

3. Remèdes de ce dégoût : 1. s'appliquer à bien comprendre le principe et les suites malheureuses du dégoût où l'on est tombé, et se faire là-dessus à soi-même d'utiles reproches; 2. ne point suivre le dégoût où l'on se trouve, et agir même contre ce dégoût; 3. se confier à un directeur dont la conduite soit à couvert de tout soupçon, et prendre ses avis; 4. avoir recours à Dieu même, et lui demander instamment qu'il fléchisse notre cœur et l'attire à lui. P. 328—331.

Sermon pour le vingt-quatrième dimanche après la Pentecôte, sur le Jugement de Dieu, pag. 332.

Sujet. *Ils verront le Fils de l'homme venir sur les nues, avec une grande puissance et dans une grande majesté.* L'Eglise commence et finit son année évangélique par la peinture du jugement de Dieu, parce qu'il n'y a point de pensée qui puisse plus utilement nous occuper. P. 332, 333.

Division. La vérité infaillible du jugement de Dieu opposée à nos erreurs et à nos hypocrisies, 1.re partie. L'équité inflexible du jugement de Dieu opposée à nos foiblesses et à nos relâchemens, 2.e partie. P. 333—335.

I.re Partie. La vérité infaillible du jugement de Dieu opposée à nos erreurs et à nos hypocrisies. Nous nous trompons nous-mêmes, et ne voulons point nous connoître, voilà nos erreurs. Nous trompons le public et ne voulons point en être connus, voilà nos hypocrisies. Mais Dieu, avec les lumières de sa vérité,

nous détrompera de nos erreurs, et dévoilera nos hypocrisies. P. 335, 336.

1. Il nous détrompera de nos erreurs, et il nous fera connoître nous-mêmes à nous-mêmes. Connoissance qui nous sera insupportable et qui nous consternera. Venons au détail. Nous avons deux sortes d'erreurs en ce qui regarde Dieu et le salut: erreurs de fait, et erreurs de droit. Erreurs de fait qui nous ôtent la connoissance de nos propres actions; mais Dieu nous les remettra toutes devant les yeux. Combien de péchés qui nous sont présentement inconnus, soit que nous ne les ayons jamais remarqués, soit que nous les ayons oubliés? Si nous les connoissons, combien y a-t-il dans ces mêmes péchés, de circonstances, de dépendances, de conséquences, d'effets, à quoi nous ne faisons nulle attention? Or rien de tout cela n'échappe à Dieu; et c'est ce qu'il nous retracera avec des caractères si sensibles, que nous le verrons malgré nous dans toute son étendue et dans toute sa difformité. Erreurs de droit qui nous font ignorer nos plus essentielles obligations: mais que fera Dieu? il renversera tous les faux principes que nous aurons suivis; et ces consciences que nous nous faisions, dont nous nous tenions assurés et sur lesquelles nous nous reposions, il nous les fera paroître pleines d'injustice, de préoccupation, de mauvaise foi. Quelle sera notre surprise, et qu'aurons-nous à dire pour notre justification? P. 336—347.

2. Il dévoilera nos hypocrisies, et nous fera connoître au monde, que nous avions trompé par de spécieux dehors. C'est l'expresse menace qu'il nous fait par son Prophète: *Je découvrirai à toute la terre ton opprobre*, c'est-à-dire, tes artifices, tes fraudes, tes impostures, tes cabales, tes abominations. Tel se croiroit perdu sans ressource, et seroit accablé de honte et de confusion, si ce qu'il cache avec tant de soin venoit à être su, non pas du public, mais seulement de cette personne en particulier ou de cette autre: que sera-ce lorsqu'il faudra être connu du monde entier et donné en spectacle à tout l'univers! Soyons présentement de bonne foi avec nous-mêmes, pour travailler à nous bien connoître; et soyons-le avec les autres, pour vouloir aussi sincèrement nous faire connoître à qui nous le devons, je veux dire, aux ministres de la pénitence. Voilà le meilleur préservatif et le remède le plus certain dont nous puissions user. P. 347—350.

II.[e] Partie. L'inflexible équité du jugement de Dieu opposée à nos foiblesses et à nos relâchemens. Trois relâchemens lors même que nous semblons nous condamner. Car nous nous condamnons, mais en même temps nous nous faisons grâce et nous voulons qu'on nous ménage jusque dans le tribunal de la pénitence. Nous nous reconnoissons pécheurs devant Dieu, mais en même temps nous considérons ce que nous sommes selon le monde, et nous prétendons qu'on ait égard à la qualité de nos personnes. Nous nous avouons coupables et punissables, mais en même temps nous exigeons qu'on ait pour notre foiblesse ou plutôt pour notre délicatesse de la condescendance et de la douceur. Or Dieu nous jugera sans nous faire grâce, il nous jugera sans distinguer nos qualités et les employant même contre nous, il nous jugera sans consulter notre délicatesse, et il en fera même le sujet principal de son jugement. P. 350, 351.

1. Il nous jugera sans nous faire grâce : pourquoi? parce que ce sera la seule justice alors qui agira. Et que nous serviront devant lui toutes ces grâces prétendues, que nous aurons extorquées des ministres de Jésus-Christ? P. 351—354.

2. Il nous jugera sans distinguer nos qualités : car il n'a acception de personne. Que dis-je! il distinguera les conditions, mais pour juger et pour punir les grands avec plus de sévérité que les autres. Ainsi nous le fait-il entendre dans l'Ecriture. P. 354—357.

3. Il nous jugera sans consulter notre délicatesse; ou plutôt, c'est sur notre délicatesse même qu'il nous jugera, en nous reprochant, ce qui n'est que trop réel et que trop vrai, que c'étoit une délicatesse affectée, une délicatesse outrée, et par conséquent une délicatesse criminelle. Aimons-nous nous-mêmes; mais aimons-nous d'un amour solide, nous traitant avec toute la sévérité évangélique, afin d'expier nos péchés. Voilà par où nous obtiendrons miséricorde, et comment nous engagerons Dieu à nous traiter avec toute sa bonté paternelle. P. 357—359.

FIN DU TOME SEPTIÈME.







